This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

EX-LIBRIS
DECROIX
NE
DÉCROÎT
PIERRE DECROIX
Henry-André
1906

DC
611
.N82
R44

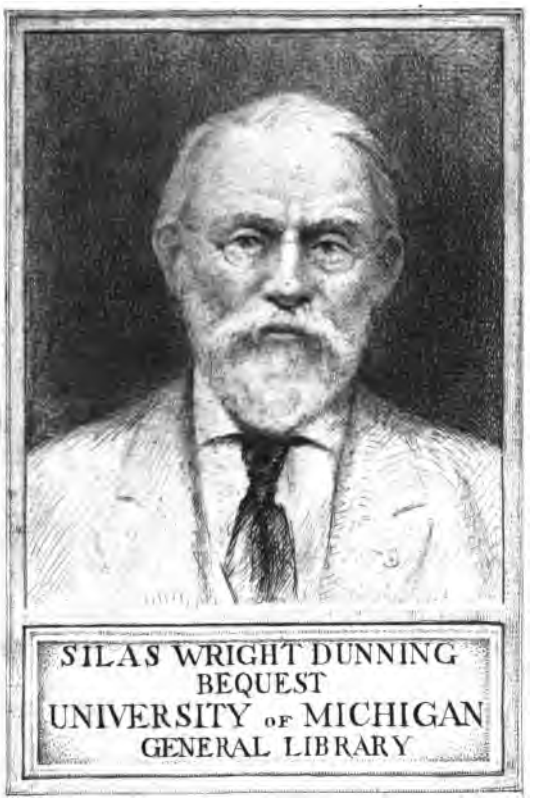

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

REVUE

DU NORD.

LISTE DES COLLABORATEURS

DE LA

REVUE DU NORD.

AVRIL, à Mézières.
BECU dit BERNON, à Lille.
BENVIGNAT, à Lille.
BERNARD, à Valenciennes.
BINAUT (L.-A.), à Lille.
BRUN-LAVAINNE, à Lille.
BRUN (Edmond), à Lille.
BRUN (Elie), à Lille.
CARION (Henri), à Cambrai.
CHANCEL (Ausone), à Paris.
CHATELAIN (F.), à Paris.
CHON (F.), à Lille.
CLÉMENT (Mme), née HÉMERY, à Cambrai.
CLÉMENT (P.), à Paris.
CORNILLE (Henri), à Paris.
COUVEZ (Alex.), à Lille.
CUNYNGHAM (A.), à Esquermes.
D. (Mme Pauline), à Lille
DE GAULLE (J.), à Valenciennes.
DEGEORGE (Frédéric), à Arras.
DELERUE (Victor), à Lille.
DELEVOY (C.), à Paris.
DE MILSAN, à Lille.
DE PEYRONNET (Cte), au château de Ham.
DERODE (Victor), à Esquermes.
DE ROSNY, à Loos.
DESBORDES-VALMORE (Mme), à Lyon.
DE VALLESTINE (J.-D.), à Bernheim.
DUCAS (L.), à Lille.
DUHAMEL (O.-B.), à Lille.
DUTHILLOEUL (R.), à Douai.
DURIEUX (Emile), à Lille.
FALLOT (Charles), à Bruxelles.
FOUGEROUX DE CAMPIGNEULLES, à Douai.
GACHET (Ed.), à Lille.
GACHET (Emile), à Bruxelles.
GIROD (Ed.), à Pontarlier.
GRULOY (V.), à Lille.
GOUTTIÈRE (H.-A.), à Armentières.
HALLEZ (L.), à Lille.
HÉDOUIN (P.), à Boulogne.
HUBERT (J.-B.-V.), à Charleville.
LAINE (Ad.), à Lille.
LEBON, à Haubourdin.
LE GLAY, à Lille.
LEGRAND (P.), à Lille.
LELEWEL (Joachim), à Bruxelles.
LE MAISTRE D'ANSTAING, à Tournai.
LE POITTEVIN-DE LACROIX, à Paris.
MANIEZ, à Douai.
MARCHAND (Réné), à Lille.
MARQUET-VASSELOT, à Loos.
MARTIN (N.), à Estaires.
MOILLET (A.), à Lille.
MOTTEZ (Victor), à Bruxelles.
MULLIÉ, à Lille.
PARADIS (H.), à Lille.
PIERS (H.), à St.-Omer.
ROUVROY (comte Albert de), à Lille.
SARTIAUX (H.), à Cambrai.
SEMET (L.-T.), à Lille.
WACQUEZ (A.), à Lille.

Port d'Alger.

UNIV. OF MICH.

REVUE
DU NORD,

Sous la Direction de

M. BRUN-LAVAINNE,

ARCHIVISTE DE LA VILLE DE LILLE; MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS DU DÉPARTEMENT DU NORD, SÉANT A DOUAI; DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE; ET DE CELLE DES SCIENCES ET ARTS DE VALENCIENNES.

TOME SIXIÈME.

Union et Progrès.

Troisième Année.

Lille,

VANACKERE FILS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

PLACE DU THÉATRE, N° 10.

1835 — 1836.

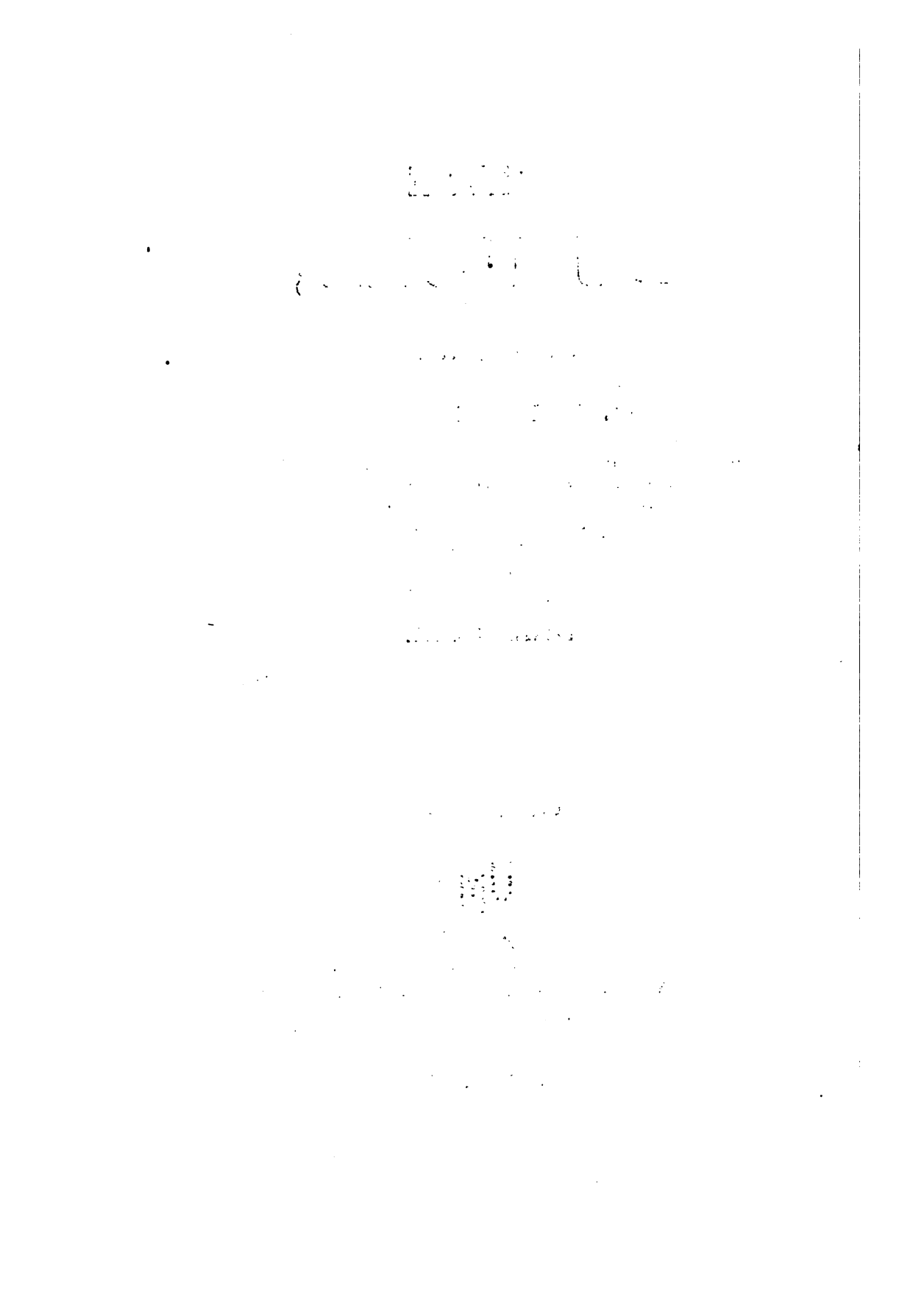

Dunning
Nipr
9-27-39
37099

DON JUAN D'AUTRICHE,

COMÉDIE HISTORIQUE DE M. CASIMIR DELAVIGNE.

CHARLES-QUINT a voulu que son fils naturel, Don Juan, fût élevé en saint homme et destiné au cloître; M. Delavigne aurait bien fait de nous initier aux secrets du grand Empereur et de nous dire quelle raison puissante le forçait, lui si tendre, si plein de sentimens paternels, (dans la pièce) de sacrifier ainsi un jeune homme auquel l'Espagne dut une partie de sa gloire au 16me siècle. Le rival de François Ier n'avait pas l'habitude d'agir sans motifs suffisans. Est-ce donc qu'il craignait de voir naître une inimitié funeste entre deux frères? Mais d'où lui seraient venues de pareilles craintes? Pourquoi aurait-il soupçonné des haines futures entre des enfans, l'un fils légitime, l'autre bâtard, puisque lui-même avait un frère, très-légitime (Ferdinand d'Autriche), et qu'ils avaient toujours vécu en bonne intelligence? Lorsque dans une comédie *historique* on se permet d'altérer l'histoire, au moins est-il convenable de concilier la fiction et le bon sens.

Poursuivons l'analyse ; l'éducation du jeune Don Juan est confiée par l'Empereur à un de ses conseillers intimes, *Don Quexada*, qui (si nous en croyons le caractère que lui donne l'auteur) serait mieux à sa place dans la charge de bouffon du roi, que dans celle de précepteur d'un futur cénobite. Il faut avouer que, malgré tout son génie, Charles-Quint, ne fait pas preuve d'une merveilleuse sagacité dans un choix si malheureux. Voyez ce qu'imagine le plus grand prince du 16me siècle, voulant faire élever son fils naturel dans les habitudes du monastère, et lui laisser ignorer sa haute naissance ; ce grand esprit, qui remua pendant 30 années l'Europe entière et que les affaires les plus compliquées n'étonnaient point, imagine de le mettre entre les mains, non d'un ecclésiastique vertueux et habile, mais d'un laïque dont il doit bien connaître la stupidité ; au milieu d'un monde enfin dont le jeune homme verra les joies et qui lui suscitera de terribles tentations. Moi avec mon bon sens bourgeois, moi qui ne suis pas un Charles-Quint, j'aurais tout simplement enfermé Don Juan, encore enfant, entre les quatre murs d'un cloître ; élevé par les religieux, rompu aux saintes habitudes, ne soupçonnant pas même un autre bonheur que les célestes délices, moine dès le berceau, moine il serait resté toute sa vie ; le succès eût été complet ; mais hélas ! Que serait devenue la pièce ? En prêtant un défaut de jugement à Charles-Quint, nous avons une comédie en cinq actes assez ennuyeux ; c'est tout profit.

Puis Charles, va s'enterrer dans la vallée de St.-Just, ne s'inquiétant plus du sort de ce jeune homme qu'il sacrifie ; Don Quexada est chargé de son éducation ; dès-lors Juan est en bonnes mains, l'Empereur peut être tranquille et d'ailleurs n'a-t-il pas dit adieu au monde et à ses soucis ? Il est vrai qu'il jetera encore de temps à autre un regard à la dérobée sur les affaires de l'Europe ; son âme n'est pas si dégagée des vanités terrestres qu'il ne s'occupe un peu dans sa retraite de la gloire de l'Espagne ; son cœur de roi s'émeut au récit de la bataille de St.-Quentin, laissée indécise par la faute de

Philippe II, mais son cœur de père n'a pas un souvenir pour le malheureux enfant abandonné. Et qu'ensuite il fasse hypocritement l'étonné à la vue des malheurs qu'il aura causés lui-même ! heureusement pour la gloire de Charles, tout ceci est de l'histoire à la façon de M. Casimir Delavigne.

Mais il est un autre homme aussi intéressé que Charles-Quint à cacher les faiblesses impériales. C'est ce Philippe II qui ne saurait permettre que quelqu'un pût se dire son frère ; tous seront trompés, joués par un enfant ; le plus grand génie politique du siècle, le roi le plus soupçonneux des temps modernes, aussi bien que ce vieux Quexada qui croit nourrir un saint et loge le diable chez lui sans s'en douter. Passons sur ces invraisemblances, ce ne sont pas les dernières.

Un beau jour, mais un peu tard (car l'épreuve aurait dû se faire depuis long temps), il prend envie à Philippe II d'examiner l'élève de Quexada ; sous le nom supposé d'un comte de Santa Fiore, à qui le père de Don Juan aurait remis tous ses droits, toute son autorité. — Remarquez que ce tuteur est aussi jeune que le pupille et pour peu que Don Juan sache sa langue, il doit s'apercevoir que le nom du comte n'est pas plus espagnol que son caractère. Quoiqu'il en soit le vieillard veut préparer Don Juan à l'entrevue ; il lui apprend qu'il va voir ses plus chers désirs accomplis, il entrera au cloître immédiatement ; Don Juan jette le masque, raconte au vieux conseiller toutes ses fredaines, ses amours secrets, l'attendrit en lui dépeignant les douceurs d'un mariage qui comblera ses vœux, en traçant le tableau d'une famille heureuse, de petits enfans qui le chériront, etc. Don Quexada d'abord très peu édifié et extraordinairement surpris, se laisse enfin toucher, et dans un transport de frayeur et d'attendrissement, il fait une mauvaise pointe : *mais, mon fils, mon cher fils*, je ne suis pas votre père !— Pas n'est besoin de relever l'inconvenance d'un tel jeu de mots dans un pareil moment. En vain Don Juan presse le vieillard de lui nommer l'auteur de ses jours ; il ne saura rien. — *Vous n'êtes pas mon père*, s'écrie le jeune cénobite

manqué. — *Alors je suis libre !* et le voilà, comme un jeune cheval échappé qui secoue sa crinière, mord son frein et est sourd à la voix du maître. — Quexada supplie son élève de se modérer, de lui faire honneur, de ne pas *heurter* le comte de Santa Fiore le fondé de pouvoirs de son père. — Soyez tranquille, répond Juan. — *Il sera au fait en deux mots* — Et la confession commence. Le prétendu comte interroge Don Juan sur sa vocation pour la solitude : « *Il y a trois choses dans la* » *vie*, répond le jeune élève de Quexada, *la guerre*, *les* » *femmes et la chasse*. — *Je mettrais plutôt le feu à tous les* » *couvens de l'Espagne que de faire mes vœux dans un seul.* » Avec un homme du caractère de Philippe II, l'explication devrait finir là; son défaut n'était pas le bavardage ; il en savait assez par ce peu de mots et suivant la physionomie que prête l'histoire au *démon du midi*, il devait dès-lors faire enfermer Don Juan. — La comédie de M. Delavigne eut-elle été moins intéressante ? Non certainement ; l'attention du spectateur n'aurait pas été partagée entre deux intérêts, l'auteur lui aurait épargné une foule d'invraisemblances et l'action non interrompue eut marché plus vite au dénouement.— Je n'hésite pas à le dire, le personnage de cette *juive*, l'amante de Don Juan, est tout à fait inutile au développement de l'action principale. Quelle est en effet l'idée première de la pièce ! La voici : Philippe a trop d'un frère, s'il ne consent à s'enterrer dans un cloître ; après la confession de Don Juan, il peut déjà être certain que c'est une vocation manquée ; qu'a-t-il à faire pour que ses desseins soient menés à bout ? C'est de se débarrasser aussitôt de ce frère, puisqu'il ne peut souffrir un homme du même sang que lui et puisque son parti est bien arrêté ! L'intrigue amoureuse jetée au milieu de l'action la fera languir et ne changera rien à la résolution du roi d'Espagne. — C'est donc un véritable hors-d'œuvre et un hors-d'œuvre qui avec quelques scènes assez intéressantes, amène des situations romanesques et dénuées de vraisemblance. C'est ce que nous démontrerons par la suite.

L'inutilité de l'intrigue amoureuse une fois reconnue, il faut pourtant la raconter.

Philippe demande à Don Juan si son cœur ne ressent pas d'autre amour que celui de la liberté; le jeune homme avoue qu'il aime une femme, *la plus adorable qui soit au monde.* — Le comte réclame pour sa maîtresse. Bref Don Juan invite le comte à venir en juger par lui-même; — la partie est acceptée; rendez-vous chez Dona Florinde. — Si le comte approuve le choix de son jeune pupille, il s'engage, *foi de Castillan!* à lui révéler le secret de sa naissance. — Philippe fait un compliment ironique à Don Quexada sur la belle éducation qu'il a donnée à son élève et l'invite de son côté, on ne sait trop pourquoi, au rendez-vous chez Dona Florinde. — Et le premier acte est terminé.

L'analyse des autres actes sera beaucoup plus courte; elle devait être plus développée pour l'acte de l'exposition.

Au deuxième nous sommes chez Dona Florinde; elle attend Don Juan; au moment de conclure le mariage elle veut éprouver son amour une dernière fois; elle lui apprend qu'elle appartient au peuple maudit, qu'elle est juive; mais en vrai philosophe, Don Juan se soucie fort peu des croyances de sa femme; « *Qu'en arrivera-t-il? qu'elle priera Dieu à sa manière, comme moi à la mienne.* » Ce qui en bonne traduction veut dire qu'elle ne priera pas beaucoup, car Don Juan n'est pas extraordinairement dévot. — Enfin le prétendu comte de Santa Fiore arrive; il reconnaît Dona Florinde, pour celle qu'il aime, celle qu'il a vue aux jardins d'Aranjuez, au Prado, celle dont l'image le poursuit sans cesse. — Le reste se conçoit facilement. Il veut que Don Juan renonce à sa maîtresse; Dona Florinde elle-même à qui le Roi s'est fait connaître engage Don Juan à oublier qu'ils se sont aimés; celui-ci n'entend pas raison; de quel droit un homme qu'il ne connaît pas, dont la procuration n'est pas trop en règle, vient-il s'opposer à son bonheur? Il y a long-temps que Don Juan aurait dû faire ces réflexions toutes naturelles; il y pense

à présent, il provoque en duel le comte de Santa Fiore ; celui-ci a l'air d'accepter et ordonne à Don Quexada d'arrêter son élève et de le conduire dans un monastère voisin, de l'ordre le plus sévère. Mais Philippe II, le clairvoyant et prévoyant Philippe oublie un seul point dans son ordre écrit c'est de nommer le couvent où Don Juan sera enterré vif. O merveilleuse puissance d'un mot oublié ! Autrefois les intrigues se nouaient avec des mouchoirs oubliés, en novateur adroit, M. Delavigne imagine l'oubli d'un mot, dites à présent que notre siècle n'invente rien en littérature. Sans cet oubli d'un mot essentiel qu'un homme de génie s'avise d'omettre dans un méchant ordre d'emprisonnement, toute l'intrigue s'arrêtait là ; Don Juan devenait frère Juan, restait frère Juan, et serait mort frère Juan sans aucun doute ; mais avec l'oubli d'un mot, Don Juan deviendra Juan d'Autriche, les Turcs seront battus à Lépante, les Maures seront domptés, l'Espagne va faire l'acquisition d'un grand général. O merveilleuse invention d'un mot omis *par hasard !* Don Quexada qui n'est pas si absurde qu'il a l'air de l'être, profite de l'omission, et ce pauvre homme naguère tremblant comme une feuille devant le Roi, ce vieillard qui ne porte pas le dévouement jusqu'à *se faire brûler vif pour « un fils..... qui n'est pas le sien »* ose désobéir à Philippe II, qui comme on sait, était habitué à être mal servi. — *Il vient une idée au bon homme* : le monastère n'est pas désigné. — Il mène Don Juan au couvent de Saint-Just où s'est enfermé Charles-Quint.

Au troisième acte nous voilà introduits dans la chambre du célèbre Empereur.— La cellule de Charles-Quint ! Que d'idées grandes, poétiques une pareille situation ne fait-elle pas naître ? La cellule de Charles-Quint ! quel contraste ! hélas ! quel parti en a tiré l'auteur ? Je ne m'arrêterai pas pour le moment, à relever les fadaises dont M. Delavigne occupe cet homme immortel, à signaler les invraisemblances singulières de ses actions et de ses paroles ; j'y reviendrai plus tard ; je me hâte d'arriver au dénouement.

Passons sur de longues conversations entre le père Arsène (Charles-Quint) et son jeune novice, Peblo, moinillon assez amusant; ces conversations et le nouveau petit personnage, sont complétement inutiles à l'action. — Cependant Don Juan arrive, le père Arsène reconnaît son fils; et malgré l'accès d'amour paternel dont il est tout-à-coup saisi, amour qu'il a si long-temps méconnu selon M. Casimir Delavigne, il n'ose encore se dire son père; mais il s'indigne des mauvais traitemens dont on accable Don Juan et dont lui-même, Charles-Quint, est la première cause, il mettra en « *jeu toute la puissance de sa volonté, toutes les forces de son génie*, » pour le délivrer. — Il avait un moyen fort simple et qu'il emploiera plus tard; puisque le roi Philippe II conserve tant de déférence pour son père, celui-ci devrait, dès le troisième acte aller à la cour, comme il fera au cinquième et ordonner à Philippe de reconnaître Don Juan pour son frère. Malheureusement, M. Casimir Delavigne aime mieux rendre Charles-Quint ridicule, en occupant son génie de misérables intrigues, en lui faisant jouer une comédie indigne de son grand caractère. Père Arsène se fait élire abbé de Saint-Just, pour avoir le droit d'en faire sortir Don Juan. Avant de le laisser partir, il lui fait présent de l'épée de François Ier et lui fait jurer de ne s'en servir que contre les ennemis du Roi et du royaume et jamais pour venger des injures personnelles. Puis il rend la liberté à son fils, en père tendre et prévoyant, il devrait, ce semble, l'accompagner; car Don Juan va courir des dangers terribles; si Philippe II apprend sa fuite, c'en est fait de ses jours et le père Arsène pourrait bien arriver trop tard pour le sauver de la fureur du roi d'Espagne. — Mais Charles-Quint ne s'inquiète pas de cela; il savait bien pourtant que tout n'est pas fini, quand une victoire a été remportée, qu'il faut encore en assurer les résultats, sous peine d'être un François Ier.

Nous retrouvons au quatrième acte Dona Florinde dans les larmes; le roi l'a recommandée à l'inquisition, mais en même-temps il a chargé Don Gomès, son confident, de la

défendre devant les juges ; l'intention de Philippe est seulement de l'intimider. N'est-il pas de la dernière invraisemblance, que Philippe II s'avise de jouer avec une arme si redoutable, avec l'inquisition, la plus ferme protectrice du trône? Continuons cependant. — Dona Florinde, dans cette extrémité, envoie une lettre à Charles-Quint, au couvent de St.-Just ; il a autrefois reçu quelque service important de Ben-Jochaï, père de la belle juive ; peut-être un reste de bienveillance l'intéressera au sort de sa fille persécutée. —Gomès emmène Dona Florinde devant le tribunal, à peine est-elle partie qu'un homme saute par la fenêtre dans la chambre, c'est Don Juan et après lui Don Quexada et ils apprennent de la duègne le sujet de l'absence de Dona Florinde ; là, des conversations sans fin au lieu d'action, des scènes de mauvais vaudeville, entre personnages que l'histoire représente graves et sensés. — Enfin Dona Florinde revient accompagnée de son libérateur, Don Gomès. — Don Juan se cache dans une chambre voisine et le Roi ne tarde pas à venir. — Il emploie en vain les menaces, les prières pour séduire la jeune fille ; en amoureux romanesque il descend à des supplications fort étranges dans la bouche de Philippe II. — Ne pouvant rien obtenir, le roi d'Espagne va s'abaisser jusqu'à employer des violences de soldat ; Dona Florinde emportée par le désespoir, l'arrête d'un mot ; elle s'écrie : *je suis juive*, elle accable de reproches le royal séducteur, et se résigne au martyre. Le roi éclate enfin. — Elle a prononcé sa sentence de mort. — Rien ne pourra la soustraire à sa vengeance. — Tout-à-coup on frappe dans la chambre voisine ; un homme est là qui a tout entendu, un témoin de la honte de Philippe. — C'est Don Juan. — Il veut forcer le prétendu comte à se battre ; il faut du sang ; *en garde!* — *C'est le Roi.* — s'écrie Dona Florinde. — L'épée tombe des mains de son amant et on l'entraîne aux prisons d'Alcazar. — Philippe reconnaît l'épée de François Ier. — Don Juan a donc vu Charles-Quint. — Malheur à Quexada !

Cette fin du quatrième acte est réellement la partie la plus

pathétique de toute la pièce ; il y a du mouvement, une situation dramatique, de la chaleur ; mais toujours aux dépens des vraisemblances historiques.

Le cinquième acte commence mal pour le malheureux Don Quexada. — Philippe, convaincu que Charles-Quint a dû se faire connaître à Don Juan, menace le vieillard de l'ajouter à la liste des malheureux condamnés par l'inquisition ; Don Quexada jure ses grands Dieux que Père Arsène n'a pas cessé d'être Père Arsène aux yeux de son élève. Chose singulière ! Philippe II se contente de ses explications, comme si ce n'était pas assez d'avoir conduit Don Juan à St-Just pour mériter la vengeance du roi le plus inflexible de la terre : Philippe veut encore éprouver les deux amans ; Don Juan et sa maîtresse sont amenés en sa présence ; il n'y a qu'un moyen pour le jeune homme de sauver les jours de celle qu'il aime, c'est de consentir à la tonsure. — En vain Dona Florinde se dévoue à la mort, déjà Don Juan étend la main sur un crucifix et va jurer d'obéir quand les portes s'ouvrent.... C'est Charles-Quint ou Père Arsène (vaut mieux tard que jamais). Tout s'arrange alors.— Philippe II, par une condescendance vraiment filiale, consent à embrasser son frère, Don Juan d'Autriche.— Personne ne sera brûlé.— Peblo sera page.— Quant à Dona Florinde le spectateur ignore sa destinée ; Charles-Quint l'emmène, on ne sait où.— Don Juan se contente de dire qu'il ne l'oubliera jamais.— Belle consolation ! Il est difficile de terminer une pièce plus maladroitement— Il est vrai que Dona Florinde devient un fort embarrassant personnage, et avec tout son génie Charles-Quint aurait eu de la peine à dénouer raisonnablement cette intrigue. — A plus forte raison nous ne pouvons l'exiger de M. Delavigne. Du moins ceci nous prouve jusqu'à l'évidence que nous n'avions pas avancé un paradoxe en considérant le rôle de Florinde comme un hors d'œuvre inutile. L'intérêt qui s'attache à Don Juan, une fois satisfait, tout semble fini ; l'auteur ne sait plus que faire de l'autre, tout-à-fait inutile à l'action

principale.— L'action accessoire reste en suspens, et cela devait être ; il était impossible de proclamer plus victorieusement le principe de l'unité d'action. On pourrait s'étonner avec raison de l'efficacité de l'intervention de Charles-Quint.— Philippe II avait conservé si peu de respect pour son père, qu'il lui faisait souvent attendre très long-temps sa modique pension.

» Te voilà de la cour, Peblo, dit Charles-Quint au moinillon, es-tu content ? »

PEBLO.

Je le crois bien, père Arsène; c'est un si beau lieu où tout le monde sourit, où l'on s'embrasse et où l'on s'aime.....

ARSÈNE (*lui donnant un petit coup sur la joue.*)

Comme au couvent.

(*La toile tombe.*)

C'est la morale de la pièce.

Telle est la nouvelle production de M. Casimir Delavigne, dans laquelle il est bien difficile de retrouver la main qui a écrit l'École des Vieillards. Après avoir trop longuement peut-être analysé cette *comédie*, revenons sur nos pas et examinons un peu sérieusement de quelle manière M. Delavigne a défiguré les caractères historiques qu'il a mis en scène.

Et d'abord nous pourrons lui demander compte des anachronismes singuliers qu'il a fallu commettre pour établir une certaine conformité d'âge entre Philippe II et Juan d'Autriche. L'action se passe au moins en 1558 puisque c'est l'année de la mort de Charles-Quint. Or, Philippe mourut en 1598, à l'âge de soixante et onze ans ; il en avait donc 31 en 1558. — Déjà veuf deux fois, de Marie de Portugal et de Marie Tudor, il allait épouser Élisabeth de France, fiancée d'abord à son fils Don Carlos. Ainsi, Philippe n'était plus un jeune homme, et tout fait supposer qu'à 31 ans il avait la gravité d'un homme mûr. — Don Juan d'Autriche mourut en 1578, âgé de près de 37 ans. — En 1558 il en avait seulement dix-sept. On a

prodigieusement rajeuni Philippe pour lui donner l'âge de son frère. Mais sans nous arrêter à ces anachronismes, prenons à part chacun des caractères historiques de la pièce et voyons de quelles couleurs les a revêtus M. Casimir Delavigne.

En premier lieu examinons le héros, Don Juan d'Autriche.

L'auteur nous représente un jeune fou, fort étourdi, de très-mauvais ton, et qui fait tout son possible pour jouer l'homme généreux, tandis que ses actions revèlent un mauvais cœur et une âme peu élevée. Quand M. Delavigne me persuadera que s'abaisser à employer l'hypocrisie pour tromper un vieillard confiant, est le fait d'un cœur généreux ; quand il me prouvera qu'une grande âme peut oublier en un instant les devoirs de la reconnaissance envers l'homme qui vous a nourri, et traité avec tendresse, comme Quexada a fait son élève, alors le caractère de Don Juan pourra m'intéresser ; au contraire et je ne crains pas d'être démenti par un public raisonnable, si on considère le personnage de Don Juan en lui-même, sans s'inquiéter de sa figure historique, j'avoue que M. Delavigne n'a pas su intéresser en faveur de son héros. —

Ce n'est pas le seul défaut de ce personnage essentiel ; mais il a de plus celui d'être un anachronisme de deux siècles. Le Don Juan de la comédie est un esprit fort, un jeune homme qui s'est nourri de la lecture des écrivains du 18e siècle. — Que lui importe que sa femme soit musulmane, juive, luthérienne ? Vous croyez entendre un Voltairien de nos jours. Est-ce donc ainsi qu'on pensait en Espagne et même dans le reste de l'Europe au 16e siècle. — Il pardonnerait tout à Philippe II, hors *sa sévérité religieuse*. Eh bien ! cet esprit fort, ce philosophe, c'est ce Don Juan d'Autriche, qui a prouvé son orthodoxie en exterminant les Maurisques, en détruisant la flotte des Infidèles à Lépante ; qui est mort à la peine, pour ainsi dire, en combattant les Protestans des Pays-Bas. Certes ce sont là des faits glorieux pour sa mémoire ; ce sont là des titres qui le recommandent à la postérité. — Prouvent-ils qu'il ait mis en pratique les doctrines philosophiques du dernier siècle ? Quand donc

aurons-nous des drames historiques qui ne défigureront pas l'histoire ? La vérité, selon nos auteurs modernes, ne semblerait résider que dans la ressemblance des costumes, et dans quelques jurons du temps où l'action se passe. — On nous donne des personnages habillés comme les hommes du moyen-âge et on les fait penser comme les hommes de nos jours. La main sur la conscience ; répondons ; est-ce là de la vérité ?

Ce n'est pas tout. — Don Juan est un démocrate révolutionnaire qui foule aux pieds le blason et les armoiries ; qui dédaigne les titres de noblesse.— Il se résigne facilement à être *un homme de rien*. Comme si on pensait alors comme nous pensons aujourd'hui ; comme si alors on professait un dédain orgueilleux pour une haute naissance.—Non, au 16e siècle, un Espagnol, un Castillan ne méprisait pas les titres qui devaient faire de lui un *Caballero* ou un *Hidalgo*, et Don Juan moins qu'un autre, avec son esprit fier et indépendant. — Il lui importait beaucoup de savoir si son père était noble ou vilain et M. Delavigne commet encore un anachronisme en le montrant si indifférent pour cette découverte. Il n'y a pas trop de témérité de ma part, à avancer que le caractère du héros de la pièce est complètement faux selon l'histoire ; et quoique ma critique s'attaque à un homme d'un talent incontestable, elle doit être sincère ; d'autant plus sincère que l'exemple d'un grand écrivain est plus contagieux.

Passons aux autres personnages.

Un Philippe II romanesque, dupé, hésitant à prendre un parti, jouant avec l'inquisition, faisant beaucoup de bruit et peu de besogne, s'amusant aux rendez-vous d'autrui, comme s'il n'avait pas assez des affaires de l'Europe, voilà le Philippe II de M. Casimir Delavigne. J'en appelle à tout lecteur qui a quelques connaissances historiques, est-ce le Philippe II de l'histoire ? Eh ! Sans doute, nous ne prétendons pas interdire les sentimens de l'amour à ce terrible roi d'Espagne ; mais au moins n'en faites pas un amoureux vulgaire et surtout romanesque, disant des banalités : *qu'il brûle sans espoir ;* qu'il

donnerait sa couronne, les acclamations dont on le fatigue *pour un soupir de l'amante qu'il s'est créée, qu'il voit dans ses rêves*, un amoureux qui se jette aux pieds d'une fille inconnue, lui demande *un peu de pitié;* enfin n'en faites pas un ignoble libertin qui veut sur la scène violenter une femme. — Ne nous donnez pas un Philippe II s'exposant à une *esclandre* honteuse, pour se venger des refus d'une juive. *Schiller* a bien mieux saisi le caractère de cette grande et terrible figure ; au lieu de le mettre au grand jour, avec des faiblesses vulgaires, faisant *du tapage* comme un jeune étourdi, il l'a entouré de mystère et de silence, et son personnage produit d'autant plus d'effet qu'on le voit moins souvent et qu'il est plus enseveli dans l'ombre.

Philippe II, suivant l'histoire, ressentit une fois les sentimens de l'amour ; celle qu'il aimait avait été promise à *Don Carlos ;* c'était *Elisabeth* de France. Il l'enleva à son fils sans s'inquiéter de leurs larmes et, venant à soupçonner que les deux amans ne s'étaient pas oubliés, il fit *sans bruit* disparaître son fils. — On apprit un jour que Don Carlos était mort condamné par le tribunal secret. — Cette tragédie resta environnée d'un silence effrayant ; voilà comment Philippe II procédait en amour, voilà comme il était jaloux. (*) Voilà enfin comme il se servait de l'Inquisition. — Non pour de vaines épreuves, mais pour frapper des coups décisifs. Encore une fois, Philippe II ne jouait pas avec une arme si précieuse et si terrible. — C'est là de la politique élémentaire, et M. Casimir Delavigne le sait aussi bien que nous.

Et Charles-Quint ! On l'a fait descendre des hauteurs où l'histoire l'a placé, on l'a, pour ainsi dire, dégradé et on lui a fait jouer un rôle peu digne. — L'histoire nous montre le dominateur

(*) La version la plus commune jette sur Philippe II toute l'horreur d'un crime. Et cependant Don Carlos, si nous en croyons un passage des mémoires de Bassompierre, ambassadeur de France en Espagne sous Louis XIII, n'était pas si innocent qu'on le montre dans toutes les histoires. -- Un mystère profond cache la vérité ; peut-être, si le voile était levé, la vérité serait-elle favorable à la mémoire de Philippe.

de l'Allemagne, des Pays-Bas, de l'Italie, du Nouveau-Monde, le vainqueur de François Ier, l'homme qui pendant trente années avait remué toute l'Europe et l'avait étonnée par l'étendue de son génie et de sa puissance ; elle nous le montre dégoûté des grandeurs, fatigué de la gloire humaine, déposant toutes ses couronnes et, nouveau Dioclétien, cherchant la solitude et la paix, après tant de bruit et de guerres. Charles-Quint se faisant moine ! — La plus grande humilité, succédant à la plus haute renommée ; Charles-Quint cherchant si la pensée de Dieu pourra remplir cette âme que les triomphes du monde, les gloires terrestres ont laissée vide ; ah ! certes, c'est là un spectacle magnifique, si on le prend au sérieux ; en présence d'une telle abnégation, une émotion vive saisit le cœur. — Près d'entrer dans la cellule de Charles, nous attendons quelque révélation sublime ; nous allons voir le successeur des Césars, à genoux devant le crucifix de bois, ou *se fouettant*, dit la chronique, *d'un fouet de pénitent*. — Il a sérieusement renoncé au monde ; il songe à son salut, après avoir songé à sa gloire. — S'il quitte un instant ses exercices de piété c'est pour cultiver un petit jardin de ses mains impériales, c'est pour s'occuper d'ouvrages de mécanique. — Ou bien enveloppé d'un linceul, les yeux baignés de larmes sincères, il se fait enfermer vivant dans un tombeau et célèbre lui-même la cérémonie anticipée de ses funérailles. — « Ainsy, » dit Brantôme, Charles-Quint, tant de fois auguste, après avoir » affronté les rois ses voisins, foudroyé toutes les parts de » l'univers, deffaict tant d'armées, faict mourir tant de milliers » de personnes, ensanglanté les mers et la terre, pris un roy » de France et un pape, triomphé d'eux, *et voyant qu'il n'en* » *pouvait plus*, se retira au service de Dieu ; se soubsmettant » à ses saincts commandemens pour les observer. » — M. Delavigne n'a pas pris au sérieux cet admirable spectacle, et entraîné par cette manie voltairienne de rire des choses graves, il a travesti la plus grande figure du 16me siècle. — *Infandum !* Charles-Quint dans la pièce n'est plus qu'un moine fort ordinaire,

et un mauvais moine qui plus est, médisant, mauvaise langue, plus occupé de son horloge n° 4 que de Dieu, auquel il ne semble pas penser une seule fois dans sa journée; c'est un Charles-Quint goguenard, luttant d'esprit avec un moinillon, qui certainement a plus d'esprit que lui; enfin un Charles-Quint, presque faché d'avoir abdiqué, regrettant les pompes et le bruit et prenant le plaisir puéril de jouer à *la royauté*. — Développant tout son génie, tenant un conseil de quatre personnes, dont un enfant, un jeune fou, et un vieil idiot, pour influencer l'élection d'un abbé et se faire nommer lui-même. — Voilà ses graves occupations au monastère de Saint-Just. — En imaginant une situation si peu digne de Charles, il était impossible de ne pas tomber dans le ridicule. — Aussi nous assistons à la parodie burlesque (le mot n'est pas trop fort) de César dictant *sept* lettres à-la-fois. — Charles-Quint en dicte *trois* seulement. N'est-ce pas rapetisser un homme dont le caractère est si imposant dans l'histoire? Qu'a donc fait le grand Empereur à M. Casimir Delavigne? Il serait facile de relever une foule d'invraisemblances dans le développement du caractère de frère Arsène; je crois en avoir déjà dit assez pour convaincre le lecteur de la fausseté historique du personnage. Je pourrais montrer Charles-Quint plusieurs fois en contradiction avec lui-même; — par exemple, quand après avoir appelé François Ier un *fou couronné*, il dit qu'il préfère Don Juan, à son frère Philippe. — Mais quelques défauts de plus n'ajouteraient rien aux taches capitales qui déparent l'ouvrage.

Enfin que dire de ce Don Quexada, de ce conseiller intime de Charles-Quint changé par M. Delavigne en une sorte de bouffon, qui fait pitié plutôt qu'il n'amuse? Je pense qu'il n'est pas besoin de faire ressortir de nouveau l'étrangeté de ce travestissement.

Ainsi donc dans cette comédie historique, il n'y a que deux personnages dont le caractère ne paraisse pas faux selon l'histoire, ce sont ceux de Florinde et de Pedro; — c'est qu'aussi

ce ne sont pas des noms historiques; et remarquons en même-temps que ces rôles sont accessoires. —

Schiller au moment de composer sa tragédie de Don Carlos ne se contenta pas de faire des recherches superficielles sur l'histoire du temps; il écrivit un livre entier, comme préparation à l'œuvre qu'il allait entreprendre; il fit l'histoire du *soulèvement des Pays-Bas*. — Avant de commencer sa tragédie de *Wallenstein* il s'y prépara encore en rédigeant un ouvrage historique très-considérable, *la guerre de trente ans*. — Voilà un artiste vraiment consciencieux; voilà un auteur qui comprenait toute la dignité de sa tâche. Si M. Casimir Delavigne avait suivi cet exemple, je suis persuadé qu'il ne serait pas tombé dans les invraisemblances historiques qu'on peut lui reprocher.

Je proposerai un autre modèle à M. Delavigne; c'est l'idole qu'il encensait *autrefois*, c'est Jean Racine. Il y avait dans la première édition de Britannicus une scène admirable entre Burrhus et Néron. Cette scène se trouve aujourd'hui reléguée dans les notes et a disparu de la tragédie. D'après le conseil de Boileau, qui ne trouvait pas cette scène *tout-à-fait* nécessaire à l'action, Racine eut le courage de la retrancher. Et cependant, prise en elle-même, cette scène était un chef-d'œuvre de poésie et de pensée. De nos jours, les auteurs dramatiques ne portent plus la vertu à ce point. Le public d'ailleurs les encourage dans leur *sans-gêne* littéraire, en permettant qu'on débite devant lui des conversations tout-à-fait inutiles. — On ne considère pas si l'action languit et s'arrête, pourvu que les personnages fassent de l'*esprit*, ordinairement déplacé. — Quant à l'auteur de Don Juan d'Autriche, je douterais qu'il conservât les trois quarts de sa pièce, s'il avait le courage de biffer toutes les conversations parfaitement inutiles au développement de l'action. —

Je n'ajouterai plus qu'un mot de critique sur le style de Don Juan. En général cette comédie est agréablement, spirituellement écrite. — De la correction il y en a. — Il est convenu du

reste qu'un académicien parle et écrit toujours correctement. Cependant je me permettrai une seule remarque ; c'est que M. Casimir Delavigne paraît croire avec les dramaturges modernes que le style est naturel quand il est familier ; comme si les nobles passions ne s'expriment pas en nobles paroles, comme si enfin le naturel n'est pas plus dans la pensée que dans les mots. Racine est toujours naturel et pourtant jamais familier. Enfin je regrette avec tous les amis de la langue française et de la poésie, que M. Delavigne ait abandonné un seul instant le langage des nobles sentimens, qu'il ait renoncé une fois à ces beaux vers qu'il fait si bien, pour une prose faible et sans couleurs. Nous n'aurions peut-être pas une meilleure pièce, mais au moins nous nous serions consolés par une bonne versification. — Nous déplorons qu'infidèle aux traditions de la saine littérature, il se laisse aller aux manies prétentieuses et fausses des auteurs dramatiques qui ont conquis la vogue.

Pour conclure, en peu de mots, la nouvelle comédie de M. Casimir Delavigne est un de ces ouvrages dont une critique raisonnable peut dire : *Cela n'est pas bon.* C'est encore une erreur d'un homme de talent. — Enfin qu'il me soit permis d'exprimer l'étonnement qui m'a saisi en apprenant le succès de cette pièce (*). Mais ce résultat, je le conçois, lorsque je pense à la manière dont sont composés aujourd'hui les parterres, ces suprêmes législateurs du théâtre, à l'ignorance ordinaire de ces assemblées souveraines appelées à juger les œuvres dramatiques, quand je songe enfin que Molière est sifflé, Corneille presque oublié, Racine exclus de la scène. — Espérons néanmoins qu'il viendra un temps meilleur, où, l'instruction s'étant propagée insensiblement, les majorités seront réellement assez éclairées pour former des jurys respectables et alors, sans aucun doute, les invraisemblances

(*) Un seul article parmi tous ceux qui ont parlé de Don Juan d'Autriche a signalé ses défauts de cet ouvrage, c'est celui de M. Gustave Planche dans la *Revue des Deux-Mondes.*

de tout genre, seront expulsées de la scène française, et les éternels modèles du bon goût y régneront comme autrefois. D'ailleurs, consolons-nous, amis des arts et de la vérité, la réaction commence.

F. C.

Régent.

COUP D'ŒIL

SUR LA

Situation de la Châtellenie de Lille

Au 12me siècle.

La journée de Cassel, (22 Février 1071) avait décidé du sort de la Flandre, Robert-le-Frison s'était emparé de l'héritage de ses neveux (1). Gerbodon succombant sous le poids du remords, achevait sa triste destinée dans les larmes, à l'abbaye de Corbie, après avoir avoué le meurtre d'Arnould III et déclaré son complice. (2) Richilde, les mains teintes du sang des députés de la ville d'Ipres, effrayée au souvenir de ses cruautés et de sa conduite passée, exhalait son dernier soupir au monastère de Messines dans les fonctions les plus viles de l'hospice (3).

---

(1) Robert-le-Frison, fils puiné de Bauduin de Lille, frère de Bauduin de Mons, prétexta un testament de son père, qui l'investissait de la tutelle des enfans de son frère, à l'exclusion de leur mère. Vainqueur à Cassel, il ne se contenta pas de la tutelle, il s'empara du pouvoir. Le testament invoqué n'a jamais été représenté.

(2) Gerbodon écuyer d'Arnould III, gagné par Robert-le-Frison, tua traîtreusement ce jeune prince, comme il ramenait les hennuyers à la charge contre les Flamands, ne pouvant résister au cri de sa conscience, il en fit l'aveu au pape Grégoire II à qui il vint offrir sa tête, le pape touché de son repentir, lui assigna l'abbaye de Corbie pour prison perpétuelle.

(3) Richilde, fille de Rainier comte de Haynaut et veuve d'Herman comte des Ardennes, avait épousé Bauduin de Mons fils ainé de Bauduin de Lille, dont elle eut deux fils, Arnould tué à la bataille de Cassel et Bauduin mort á la croisade, elle épousa en troisièmes noces, un certain Osbern chevalier anglais qui périt aussi à la journée de Cassel, elle est représentée comme une femme ambitieuse et dissolue. Elle se dévoua au service des incurables à l'hôpital de Messines.

Un peu plus tard, Robert-le-Frison était frappé de mort subite dans son château de Winendale où il s'efforçait d'expier l'assassinat de son neveu et l'usurpation du comté par des fondations pieuses : ainsi disparurent de la scène du monde les trois acteurs principaux du grand drame qui troubla notre Flandre vers la fin du 11me siècle.

Robert II, dit de Jérusalem, arrivé au pouvoir par la mort de son père Robert-le-Frison, touché des sermons de Pierre l'Hermite (4) prit la croix comme la plupart des princes chrétiens et partit, accompagné de plusieurs chevaliers, entr'autres de Roger châtelain de Lille, de Burchard de Comines, d'Hellin de Wavrin, de Hugues de Roubaix, tous suivis de leurs vassaux et d'une foule de gens de toute condition, appartenant à la Flandre Walonne (5). Les pertes énormes qu'avait essuyé une semblable armée, levée à la hâte, sans discipline, conduite en désordre pendant une longue marche et ayant à subir l'influence d'un changement de climat, laissèrent bientôt les cadres vides. Robert revint chercher du renfort dans son pays. Une année n'était pas encore écoulée depuis son second départ pour la Terre-Sainte, que l'Empereur d'Allemagne Henri IV et le jeune Bauduin comte de Haynaut entrent à main armée sur les terres du comte ; (6) il hâte son retour et trouve les alliés occupés à faire le siège de Douai, dévastant le territoire de la

(4) Pierre l'Hermite, meilleur prédicateur que général habile, rentra dans l'obscurité du cloître vers 1215, après avoir fait preuve d'incapacité dans la conduite des croisés de la première levée et s'être montré en-dessous de sa réputation dans la Terre-Sainte.

(5) Le nombre des croisés fut si considérable dans la Châtellenie de Lille, que des terres demeurèrent incultes, le comte Robert avait été aussi peu circonspect dans la seconde levée que dans la première, ce fut lors de ce deuxième départ qu'il emmena avec lui sa sœur Gertrude promise au comte d'Alsace, il naquit de ce mariage un fils nommé Thierri dont nous aurons occasion de parler ci-après.

(6) Le comte de Haynaut dont il est ici question, était fils de Bauduin de Haynaut et frère d'Arnould III, son père était mort en Orient, comme il se rendait en Allemagne pour solliciter des secours de l'Empereur, on ignore l'époque précise de sa mort et l'endroit où il périt avec son escorte.

Châtellenie de Lille. Pris au dépourvu, il fait acte de féauté entre les mains de l'Empereur pour les fiefs de ses états relevant de l'empire, promet de remettre la ville et dépendances de Douai à Bauduin, sous la condition d'épouser une nièce de la comtesse de Flandre. Les alliés retirent leurs troupes, mais au moment d'accomplir le traité, Bauduin s'excuse sur la difformité de la fiancée. La guerre se rallume, les alliés remettent le siége devant Douai qui résiste. La campagne terminée, les parties concluent un armistice de trois années. L'Empereur étant mort pendant la suspension d'armes, le comte de Haynaut se ligue avec Henri V successeur du défunt et tous deux viennent attaquer Douai pour la troisième fois. Cette guerre finit, comme les deux premières, par un accommodement aussi peu sincère d'un coté que de l'autre. Ce nouveau traité était à peine signé que Louis-le-Gros, roi de France, engagé dans une guerre contre le roi d'Angleterre, le comte de Blois et le duc de Normandie, mande son grand vassal de Flandre; Robert ne se fait point attendre, il rejoint l'armée Française au siége de Meaux où il est grièvement blessé d'une chute de cheval dont il meurt quelques jours après l'accident (7).

Robert de Jérusalem avait laissé la Flandre dans l'état le plus déplorable. La châtellenie de Lille épuisée d'hommes par les deux levées de croisés, pillée, ravagée par les troupes Impériales pendant les sièges de Douai, exposée plus que toute autre division du comté, aux courses des hennuyers, se trouvait réduite à une extrême misère; des bandes de vagabonds parcouraient les campagnes, les marchands n'osaient s'avanturer d'une ville à l'autre sans escorte; les chanoines de Cysoing, de Phalempin, non encore assujétis à un régime cloîtré et ré-

(7) Les historiens varient sur l'accident arrivé au comte Robert : Meyer dit qu'il tomba de cheval en poursuivant les assiégés qui avaient fait une sortie; Orderic Vital prétend que cette chute eut lieu dans une déroute essuyée par les Français, où il fut foulé aux pieds des chevaux dans un chemin creux; l'abbé Suger rapporte qu'il fut noyé dans la Marne, le pont sur lequel il combattait s'étant effondré sous lui; nous regardons le récit de Meyer, comme le plus vraisemblable.

gulier, s'étaient vus forcés d'abandonner leurs chapitres; les curés, les religieux, dits *Magistri grangiæ*, avaient déserté les presbytères et les censes soumises à leur administration. Les privilèges attachés aux domaines ecclésiastiques avaient cessé d'être respectés. Les serfs retirés sous les tourelles des châteaux laissaient incultes les champs éloignés du séjour fortifié de leurs maîtres. Plusieurs Seigneurs, abusant de l'anarchie, établissaient des péages arbitraires sur les chemins à proximité de leur terre et en opéraient la perception la lance au poing; des hommes-d'armes, de simples archers, détroussaient les voyageurs en battant la strade pour la sûreté publique. Peu de jours se passaient, sans que le beffroi des petites villes, des châteaux, n'annonçât aux habitans consternés des rassemblemens de mendiants vagabonds sur lesquels on s'empressait de lever les ponts levis, de baisser les herses, crainte de surprise et de pillage. — Telle était la situation de notre châtellenie, vers l'an 1111, quand Bauduin VII, dit à la Hache, succèda à Robert de Jérusalem.

Le nouveau comte, justement effrayé de cet état de choses, convoque une assemblée des notables personnages de la Flandre dans la ville d'Ypres, rend une ordonnance, défendant le port d'armes, sous peine de la vie à tout autre qu'aux baillifs et aux hommes de guerre attachés à la garde des villes et châteaux hors la portée du trait des forteresses dont ils font partie, il fait revivre un ancien réglement portant peine de mort sans rachat, contre les meurtriers et les larrons, jure et fait jurer aux seigneurs, aux hommes de fief de prêter la main à l'exécution de ces lois, sans égard à la qualité et au rang des personnes. Le soin qu'il prend de surveiller lui-même les justiciers, la promptitude et la sévérité qu'il met dans l'application des peines, imprime une terreur salutaire sur tous les points de ses domaines; on ne voit partout que malfaiteurs pendus aux arbres et que têtes de bandits exposées au créneaux des villes et châteaux de la Flandre-Walonne, tellement que dès l'an 1113, le pays était purgé de ces misérables, et que l'on pouvait laisser aux champs les instruments du labourage,

sans crainte de les voir dérober. Le terrible Bauduin continuait à réprimer les abus du règne précédent au moyen de cette justice expéditive, quand un hérault d'armes de Henri Ier, roi d'Angleterre, vint lui signifier au nom du roi son maître, d'expulser de sa cour Guillaume Cliton son parent, à péril de se voir attaqué lui-même, par toutes les forces de l'Angleterre (8). J'en épargnerai la peine à ton maître et à ses anglais, dit Bauduin à l'envoyé, et incontinent il se met en chemin pour la Normandie à la tête de cinq cents lances *fournies* (9). Arrivé sous les murs de Rouen, il fait défier le roi d'Angleterre à un combat singulier. Henri Ier, ne jugeant point à propos d'accepter le défi, le comte de Flandre vient mettre le siège devant la ville d'Eu, où il reçoit une blessure à la tête qui le conduit au tombeau après six mois de souffrances (10). Charles, fils de Canut, roi de Danemarck, et d'Adèle de Flandre fille de Robert-le-Frison, est appelé au comté par le testament de Bauduin à la hache, décédé sans postérité. Guillaume d'Ypres bâtard de Philippe, deuxième fils du Frison, Hugues de St.-Pôl, Thomas de Coucy, Clémence veuve de Robert de Jérusalem, Gauthier d'Hesdin et le comte de Haynaut se liguent pour former opposition au testament; Charles lève une armée, marche à leur rencontre et les bat partout où ils se présentent, ils demandent la paix et Charles demeure en possession du comté, du consentement et à l'aide de Louis-le-Gros, roi de France, son suzerain; il cicatrise les plaies causées par quarante années de guerre et d'agitation. L'agriculture, le commerce et les arts libéraux semblent prendre un

(8) Guillaume Cliton, dit le Normand, était fils de Robert courte-cuisse, duc de Normandie, et de Sibille de Conversano.

(9) On entend par une lance fournie, un homme d'armes accompagné de ses serjeants, qui étaient en ce temps de six à huit.

(10) Il mourut à Aumale, selon Orderic Vital, des suites du *heurt* d'un bouclier à la tête; à Rousselaere, selon Gauthier; à St-Omer, sous les habits de bénédictins, selon Anselme de Gemblours. Jean Iperius confirme cette dernière version qui paraît être la plus conforme à la vérité, elle est adoptée par les meilleurs historiens du pays.

essor inconnu à la Flandre jusqu'alors, la culture des lettres négligée depuis la retraite de Lambert, chanoine de Lille et d'Odon de Tournai, reprend vigueur dans la Châtellenie. La bienfaisance du comte envers les pauvres, une grande piété sans ostentation, de la douceur dans ses rapports particuliers avec ses sujets, une attention soutenue à ramener les moines à la règle de leur ordre et à la discipline épiscopale, à surveiller les feudataires, les baillis, à maintenir la noblesse dans le devoir, à défendre les opprimés de toutes les classes contre les oppresseurs quels qu'ils fussent, l'avaient rendu cher aux Flamands. Sévère dans la répression des délits, mais juste dans l'application des peines, personne n'avait de plaintes fondées à élever contre son gouvernement; ce fut pourtant, entouré d'une population formant des vœux pour sa conservation, qu'il mourut assassiné par les Vanderstraten dans les galeries hautes de l'église de St.-Donat, à Bruges, après sept années de règne et sans laisser de postérité (11).

La mort de ce prince remplit la Flandre de douleur et d'indignation. Les seigneurs, les barons, les grands feudataires armèrent spontanément leurs vassaux, se mirent aux champs, se réunirent à l'armée de Louis-le-Gros accouru pour venger le meurtre de son fidèle allié. Les chefs de la conspiration, les assassins de Charles expièrent leur crime dans les plus affreux supplices à Bruges, à Ypres, à Lille et à Tournai; le reste de cette famille Vanderstraten, naguère si opulente si puissante, chercha un refuge en Irlande, sous des noms inconnus. Toutefois, les Flamands unanimes dans leurs regrets, ne l'étaient point dans le choix du successeur de leur

(11) Le prévôt de Bruges, chancelier né du comté, chef de la famille des Vanderstraten, blessé du refus d'un gentilhomme de se battre en champ clos avec un de ses neveux, parce que ce dernier n'était point de noble origine, porta la question devant le comte Charles, qui décida en faveur du gentilhomme; dès ce moment, le prévôt ne mit plus de bornes à sa haine, et jura la mort de son prince. Burchard, son neveu, qui porta le premier coup, fut rompu vif à Lille. Le peuple de la châtellenie garda long-temps le souvenir de cette terrible exécution, et le perpétua dans une complainte en langage walon du temps, qui ne se retrouve plus.

comte. Henri Ier, roi d'Angleterre descendant directement de Mathilde, fille de Bauduin de Lille, Guillaume Cliton, petit-fils du bâtard de Normandie, Guillaume d'Ypres, autre bâtard de Philippe, fils de Robert-le-Frison, Thierri d'Alsace, fils du comte de ce nom et de Gertrude sœur de Robert de Jérusalem, le comte de Haynaut, arrière petit-fils de Bauduin de Mons, prétendaient tous au comté; des cinq compétiteurs, le dernier était sans contredit celui dont les droits étaient les mieux fondés, puisqu'il descendait en ligne directe et par ordre de primogéniture de Bauduin de Mons, mais le roi de France, devant lequel il se présenta, lui dit nettement qu'il était lié par des promesses antérieures faites à Guillaume Cliton, qu'il appuya en effet de ses armes contre les Flamands qui répugnaient à le recevoir (12). La Flandre, déchirée par une guerre intestine était menacée de grands malheurs, si la mort de Cliton, arrivée au siège d'Alost, n'était venue changer la face des choses; le roi d'Angleterre débarrassé de cet ennemi, se retire de la ligue, cède ses prétentions à Thierri d'Alsace qui s'empresse de faire la paix avec Guillaume d'Ypres moyennant la cession de quelques terres et l'usufruit de certains biens (13). Les autres concurrents disparaissent, il ne restait plus que Bauduin de Haynaut, qui, abandonné à ses propres forces et délaissé par ses alliés, se voit aussi forcé de conclure un traité de paix, ainsi Thierri demeure paisible possesseur du comté.

Les choses en étaient à ce point, à l'apparition de St. Bernard en Flandre; un extérieur austère, une éloquence mâle, une réputation de haute sagesse l'avaient devancé dans le pays où il parvint à ranimer l'ardeur des croisades fort affaiblie depuis la mort

(12) Guillaume Cliton déplaisait aux Flamands, à cause de sa dureté et aussi par l'irrégularité de son origine.

(13) Guillaume d'Ypres leur était encore plus odieux par la dissolution de ses mœurs, ils le nommaient *le méchant bâtard*, du reste, il était fortement soupçonné de complicité avec les Vanderstraten, un de ces derniers déclara, avant de mourir, que Guillaume leur avait promis sa protection avant la consommation du crime.

de Bauduin de Jérusalem; ni la vue de ces hideux lépreux, de ces vieux guerriers, aveuglés ou cruellement mutilés par les Sarrasins, vaguant çà et là, vivant de la charité publique, ni le souvenir des maux passés ne purent arrêter le zèle qu'il avait su exciter. La châtellenie de Lille fournit, comme la première fois, de nombreuses recrues à son souverain; celui-ci, mettant à profit l'expérience du passé, fit des réglements, exemptant les hommes au-dessus de cinquante ans, les jeunes gens en dessous de vingt, et ceux dont la présence était indispensable au soutien de leur famille; il retint par force, les clercs et certains artisans habiles, et défendit aux bannerets de recevoir ou de tolerer les femmes, à la suite des croisés, sous des amendes très-fortes pour les seigneurs et sous punition corporelle pour ceux ou celles qui parviendraient à éluder la teneur du ban, par fraude ou simulation.

Le comte Thierri fit quatre voyages en Terre-Sainte, au troisième, il y laissa sa femme, Isabelle d'Anjou, qui se dévoua au service des hôpitaux; ce fut aussi lors de ce troisième voyage qu'il associa Philippe, son fils aîné, au gouvernement de ses États. Son règne fut marqué par deux établissements religieux dans la Châtellenie de Lille, le prieuré de l'Abbiette alors situé au faubourg de St.-Pierre de Lille et qui devint plus tard une abbaye régulière de femmes, et l'abbaye de Ste-Marie au village de Loos. Contemporain et ami de l'abbé Suger, de Pierre le vénérable, d'Abeilard, de St.-Bernard, le comte, sans être lettré, avait su tirer parti des connaissances de ces doctes personnages pour faire fleurir les sciences divines et humaines parmi les Flamands (14) en même temps que l'agriculture, les arts utiles se développaient dans les villes et dans les campagnes. Jean de Clérembault, Gauthier de Châtillon, Jean de Warneton, tous trois nés, ou adoptés dans notre châtellenie, furent les oracles de leur siècle; leurs ouvrages, reproduits par Don Rivet et ses con-

(14) St.-Bernard avait inauguré l'église de Loos où il prêcha.

frères, sont encore lus aujourd'hui avec intérêt, les chroniques, les cartulaires de Cysoing, de Phalempin, de Loos, du chapitre de St.-Pierre, contiennent une série de preuves des progrès de l'instruction et de l'économie rurale dans ces monastères à cette époque (15). Ces pièces représentent les moines réunis sous des règles austères menant une vie laborieuse et frugale; la main du rigide abbé de Clairvaux avait imprimé aux maisons de son ordre une habitude de soumission à la discipline monastique dont les traces durèrent encore long-temps après sa mort. Le comte Thierri, usé des fatigues de la guerre et menacé de cécité à son quatrième retour de la croisade, cessa de prendre part à l'administration de ses États; retiré au monastère de Watten près de St.-Omer il se livra entièrement à des pratiques de piété et mourut privé de la vue, à Gravelines, en 1168.

Philippe prit dès ce moment, le titre de comte de Flandre, dont il exerçait les fonctions depuis douze années. Des ordonnances repressives contre les querelles à main armée entre la noblesse, contre le vol et le vagabondage, signalèrent les premières années de son règne; plus éclairé en matière de commerce, que ses prédécesseurs, il força Florent comte de Hollande, à conclure un traité favorable au pays, et obtint de l'empereur Fréderic l'introduction en Allemagne, par Douisbourg et Aix-la-Chapelle, sans droits, des draps fabriqués en Flandre, stipulation qui ouvrit un grand débouché aux manufactures de Lille, Douai et Tourcoing, et lui attira les bénédictions des fabricants et des ouvriers du pays.

Louis VII, roi de France, frappé de paralysie, sentant sa fin s'approcher, donna le comte pour tuteur à son fils et le nomma régent du Royaume de France, jusqu'à la majorité du jeune prince; le roi étant mort, Philippe d'Alsace, se trouvant sans enfants et n'espérant plus en voir naître de son mariage avec

(15) Le chapitre de Cysoing fut cloîtré et soumis à la régularité sous le règne de Thierri d'Alsace; celui de Phalempin avait précédemment subi la même réforme.

Isabelle de Vermandois, porta toute son affection sur la personne du royal pupille confié à ses soins; le prince arrivé à l'âge de majorité, épousa Isabelle de Haynaut, nièce de son tuteur. Celui-ci lui assura en dot, une grande partie de l'Artois qu'il détacha de ses pays héréditaires, avec clause de retour au domaine de Flandre, en cas de décès d'Isabelle sans enfans; les Flamands, et notamment ceux de la châtellenie de Lille, murmurèrent d'une libéralité sans exemple, qui mettait le pays à découvert, en cas de guerre contre la France; les Lillois, encore plus mécontens que les autres Walons, semblaient prévoir les maux que cette donation devait bientôt attirer sur leur ville. En effet, il arriva que la jalousie de la reine mère, des intrigues de cour, rendirent le comte suspect aux yeux du jeune Roi; des contestations survenues entre les deux princes au sujet du Vermandois achevèrent de les brouiller entièrement. Philippe d'Alsace se repentit alors de sa générosité, il n'était plus temps ! Abandonné par l'Empereur d'Allemagne, par son frère, père de cette Isabelle reine de France, qu'il avait dotée de son propre patrimoine, dans la guerre qu'il crut devoir faire pour le soutien de ses droits, sur le Vermandois, il fut forcé de renoncer à l'avantage que sa défunte épouse lui avait fait. Ulcéré de l'ingratitude de son pupille, de l'abandon de ses parents, il contracta un second mariage avec Mathilde, sœur de Don Sanche roi de Portugal, dont il espérait avoir des enfants. Cette union étant demeurée aussi stérile que la première, mit le comble à ses chagrins. Il prit dès-lors la résolution d'aller ensevelir sa destinée dans la Terre-Sainte, il partit donc pour la seconde fois, après avoir avantagé Mathilde d'un domaine considérable, sa résolution ne reçut que trop tôt son exécution, arrivé devant St.-Jean d'Acre, il y mourut de la peste. Avec lui, furent atteints du même fléau, Helin de Wavrin sénéchal de Flandre, Robert de Béthune, Guillaume de St.-Omer, plusieurs seigneurs et notables personnages de la Flandre-Walonne qui l'avaient suivi par attachement à sa

personne; les Flamands pleurèrent leur comte, il méritait les regrets de la nation; il avait été intimement lié avec Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry; il avait refusé la régence du royaume de Jérusalem et le commandement supérieur des croisés, dignités qui lui furent offertes par Bauduin X, lors de son premier voyage en Orient; il avait terminé la longue rivalité entre les maisons de Flandre et de Haynaut, en donnant sa sœur Marguerite au comte de Haynaut, mariage qui ne tarda pas à réparer le tort de l'usurpation de Robert-le-Frison, consommée un siècle auparavant: il ôta le privilège de commune à la ville d'Hesdin qui s'était révoltée contre l'autorité de son chancelier pendant son absence (16). Le temps lui manqua pour établir des léproseries en divers lieux du comté; il protégea le clergé contre les envahissements de la noblesse; il favorisa les manufactures et le commerce; il encouragea la culture des lettres auxquelles il n'était point étranger; il agrandit, selon toute apparence, l'enceinte de Lille du côté des paroisses de St.-Maurice et de St.-Sauveur. Le comte Philippe, doué d'un esprit supérieur à son siècle, n'était pas moins distingué par sa loyauté, il eut le malheur d'obliger des ingrats. Les chroniques, les mémoriaux, les cartulaires des monastères, les terriers descriptifs de l'époque quoique maculés et la plupart illisibles, présentent encore des traces de la splendeur dont brillait notre Châtellenie à la fin du 12me siècle; c'est en réunissant divers documents de ce règne que nous sommes parvenus à former une esquisse des mœurs et coutumes contemporaines que nous essaierons de mettre sous les yeux du lecteur.

La Châtellenie de Lille (*castellania insulensis*) est bornée au nord par la Lys, à l'est par le Tournaisis, au sud par les territoires d'Orchies et de Douai, à l'ouest par l'advouerie de Béthune et le pays de Laleux, (*Allodii*); elle est traversée

(16) Cette suppression du droit de commune, prouve que les chartes communales accordées à plusieurs villes de Flandre, remontent à une date plus ancienne qu'on ne le croit communément.

par la Marque, depuis la source de ce ruisseau au pied de Mons-en-Pewele, jusqu'à son embouchure dans la Deûle au village de Marquette ; par la Deûle qui la parcourt, du Pont-à-Vendin jusqu'à Deulémont où elle verse ses eaux dans la Lys, elle est divisée en sept régions (*regiuncuti*); savoir, le Mélanthois, au plus près de Lille, entre la Deûle et la Marque; le Carembault, entre la Deûle supérieure, le territoire de Lens et le Pewele; le Ferain, entre la Deûle inférieure, la Lys et les terres de la Châtellenie de Courtrai; le Pewele, entre la Marque, le territoire de Douai, Orchies et le Tournaisis; le Weppe, entre la Lys, la Deûle supérieure et l'advouerie de Béthune; le Transcaldin, petit enclavement au-dessus de l'Escaut, entre le Tournaisis et le territoire de Courtrai, englobant le mont de la Trinité; enfin le comté, se composant de plusieurs villages enclavés dans les six quartiers susnommés; ces villages prennent cette dénomination parce qu'ils font partie du domaine privé du comte et qu'ils sont régis par des lois particulières.

La Lys est navigable d'Étaires (*Stegræ*) à Lille en remontant la Deûle inférieure qui est canalisée; la Lys baigne le pied du château d'Erquinghem, des villes de Warneton, de Comines, de Wervick et va se perdre dans l'Escaut à Gand. Les débordements de cette rivière pendant l'hiver fécondent des prairies (*pascuæ*) où se récolte le meilleur foin du pays; la Deûle et la Marque sont des ruisseaux fangeux dont les alluvions forment des étangs, des marais et des pâturages. Ces étangs, ces marais sont poissonneux et les villages qui les avoisinent tirent bon parti de la pêche et des prairies où leurs bestiaux, leurs volatiles (*anseræ*) paissent en commun, les habitants extraient de certains marécages, une terre bitumineuse bonne à brûler et dont la cendre sert d'engrais. La ville de Lille est située au point milieu des terres de sa dépendance. Le terrain est uni, généralement gras et argileux; les regionculs du Mélanthois et du Ferain sont les plus fertiles en tout genre, l'air y est froid et humide sept mois de l'année; les

campagnes, surtout les marais, sont couvertes pendant ces sept mois d'hiver de brouillards épais qui se dissipent à peine aux rayons du soleil; le climat est sain, malgré cette température, les habitants sont robustes, de haute taille et vivent long-temps, la lèpre y exerce moins de ravages que dans les pays voisins; les maladies, les plus communes, sont les fièvres d'automne qui durent souvent une partie de l'hiver. Les grains, les graines de toute espèce, les plantes potagères, les arbres à fruit, les bois montants et de futaie croissent, s'y multiplient et sont de meilleur rapport qu'en tout autre endroit du comté; les vergers (*pomarii*) sont en telle quantité et si admirablement plantés, que les villages, les hameaux, semblent autant de bosquets parés de fleurs au printemps et couverts de fruits au commencement de l'automne; les chevaux, les bœufs, les moutons, les porcs, les oies, la volaille y sont d'une très-forte espèce. Les villageois du Pewele, du Weppes et du Carembault prennent un soin particulier des abeilles; le gibier abonde sur les terres cultivées, dans les bois et dans les marais. La forêt, dite de Phalempin, et les bois montants entourant les propriétés rurales (*ditiones*) fournissent abondamment au pays ce qui est nécessaire pour la construction des édifices et des maisons des champs; l'intérieur de la terre, à un mille au sud-est de Lille, renferme à peu de profondeur une sorte de pierre blanche facile à être taillée que l'on emploie à la bâtisse des églises, des châteaux, des palais et autres monuments publics; les maisons dans l'intérieur des villes, les logis des riches dans les bourgs sont communément construits en bois, les étages supérieurs faisant saillie sur les étages inférieurs afin de préserver les bases de l'humidité; les chaumières des serfs, les censes (*cencitæ*) sont établies sur un encadrement de pieux recouverts de tringles amincies que l'on enduit d'argile délayée avec de la paille courte et molle. Elles sont couvertes en joncs de marais, ou en paille longue fixée par des branches longues et menues, les chars sont d'une forme élégante, et les instruments ara-

toires bien façonnés et justement appropriés aux usages auxquels ils sont destinés. Les villageois (*rustici*) donnent une partie de leurs soins à la culture, à la préparation du lin, du chanvre que leurs femmes convertissent en fils et leurs tisserands en toiles, dont quelques-unes sont d'une extrême finesse. Les habitants de Lille, de Comines, de La Bassée et de Tourcoing, presqu'exclusivement adonnés à la fabrication de la laine, tirent leurs matières d'Angleterre qu'ils mélangent avec la toison des moutons du pays, les lavent, les peignent au chaud, les filent, en fabriquent des draps, des étoffes rases ou velues de toute qualités, (17) qu'ils teignent de différentes couleurs avec la garance récoltée dans le pays et d'autres ingrédients apportés d'Orient. Certains marchands grands clers (*clerici magni*) expédient en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en France et dans les pays les plus éloignés, des draps, des toiles de lin et de chanvre, des cuirs préparés, des fromages durs, de l'huile exprimée des graines de lin et de chanvre; ils reçoivent en échange, du vin, des laines fines, des étoffes de soie et d'autres tissus en fils d'or et d'argent, des parfums, de l'or, de l'ivoire, des drogues médicinales et propres à la teinture, des fourrures et autres marchandises précieuses, procurant, en résultat, solde de compte avantageux au pays (18). La nourriture des habitants se compose de pain de froment, de seigle et d'orge, plus ou moins mélangé, selon la classe des consommateurs, de pois, de fèves, de plantes potagères, de laitage, de beurre, de fromages, de fruits, de poissons, de gros et menu gibier, de chair fraiche et boucanée, objet dont ils font une énorme

(17) On croit que la fabrication, dite de sayetterie et de bourgeterie, remonte à des temps éloignés.

(18) Le Breton dépeint les mœurs des Lillois et la richesse de leur ville, par ces quatre vers de son poëme.

- Insula villa placens, gens callida lucra sequendo
- Insula quo nicidis se mercatoribus ornans,
- Regina coloratis, illuminant cetera pannis
- Unde reportantur solidi, quibus illa superbit,

consommation; la boisson des serfs, des villageois, des artisans, est l'eau dans laquelle ils font infuser de la mélisse; (*melisoophilem*) celles des grands, des riches, des puissants, sont, la cervoise clarifiée, une liqueur préparée avec le miel de leurs abeilles et le vin qui est d'un prix fort élevé, le peuple ne touche à ces boissons, excepté à la cervoise commune, que dans les festins, les banquets, les réunions publiques; les classes inférieures, livrées à un travail assidu pendant la semaine, voient arriver le Dimanche et les jours fériés avec plaisir, alors elles s'assemblent après l'heure des offices où elles assistent, quel que soit l'éloignement des chefs-lieux de paroisse, et se récréent à jouer aux osselets, aux dés et à boire de cette cervoise commune, dont l'usage immodéré produit l'ivresse; alors, ce peuple ordinairement si doux, devient furieux et ces réunions se terminent quelquefois par des querelles sanglantes que les justiciers des seigneurs ont peine à appaiser.

L'habillement des Flamands Walons est, pour les hommes, un justaucorps venant à mi-cuisse, un chaperon en forme de bonnet plat, un haut de chausse allant aux genoux et une cappe ou mantel court; ils portent une chaussure de peau grossièrement préparée, attachée autour de la jambe par des courroies. Les femmes, vêtues à peu près comme les hommes, ont la tunique plus longue, et au lieu de cappe elles endossent une espèce de laticlave (*laticlavii species*) dans laquelle, elles s'enveloppent et se drapent d'une manière gracieuse, la couleur des étoffes distingue les rangs, les grands seigneurs; les premiers dignitaires ont le privilège de porter des bandes d'écarlate dans les pièces de leur vêtement, de tenir la chevelure longue. Les ecclésiastiques irréguliers la portent rabattue sur le front et sont couverts d'une soutanelle noire ou brune; les serfs et le commun du peuple sont astreints à garder les cheveux courts.

Les levées militaires s'opèrent en vertu du ban qui atteint les hommes jusqu'à trente cinq ans, et de l'arrière ban qui les

oblige jusqu'à cinquante ; ces levées ont lieu en vertu d'un ordre du comte, adressé au châtelain de Lille qui réunit les divers contingents sous sa bannière : chaque serf, manant, ou habitant de la Châtellenie, excepté les ecclésiastiques et certains clercs nominativement désignés, est obligé, en vertu d'un édit du prince, de garder et entretenir en bon point, chez lui, les pièces de l'arme dans laquelle il a été classé d'avance.

L'idiome en usage dans tout le pays, dit aujourd'hui généralité de Lille, est le walon ou langue romane, mêlé de termes inconnus aux provinces environnantes, le thiois, le teuton (*voces teutonicæ*) : le flamand, proprement dit, ne se parle que dans quelques villages sur l'extrême limite du territoire, vers Courtrai. Les actes publics, les édits, les mandements, (*mandata*) les ordres du prince, du châtelain, les allocutions de l'évêque de Tournai, rédigés, d'abord en latin, sont translatés en langue vulgaire par les ecclésiastiques, les clercs et les baillis. L'écolâtre du chapitre de St.-Pierre est chargé de diriger et surveiller l'enseignement religieux sous la direction principale de l'évêque diocésain ; le prélat oblige les abbayes, les prieurés, les chapitres de la juridiction qui possèdent des biens dans son étendue, d'envoyer des prêtres, des frères prêcheurs dans les villages du ressort pour célébrer l'office divin, administrer les sacrements, et annoncer la parole de Dieu, c'est pour cela qu'ils perçoivent la dîme, dit une ancienne instruction pastorale.

On compte dans la Châtellenie, indépendamment de Lille, deux villes (*oppida*, *oppidula*) Comines et La Bassée, trois bourgs (*burgi*) Seclin, Tourcoing et Wavrin, le nombre des châteaux est considérable, on met au rang des hommes de lettres les plus distingués, Désiré chanoine de Lille, et Alain évêque d'Auxerre (19).

(19) Il ne faut pas confondre Alain de Lille évêque d'Auxerre, avec le fameux Alain aussi de Lille, surnommé docteur universel qui florissait au 14me siècle.

Après la mort du comte Philippe d'Alsace, Bauduin de Haynaut, époux de Marguerite de Flandre, sœur du défunt, se trouve en possession du comté ; la douairière Mathilde, le testament de son mari à la main, vient réclamer son douaire ; Henri, duc de Brabant, conteste à Bauduin le comté de Flandre du chef de sa femme, fille de Mathieu d'Alsace, frère du défunt. Au milieu de ce conflit, le roi de France refuse de recevoir les deux prétendants à foi et hommage, alléguant, que l'usufruit de ce domaine devait appartenir en entier à Mathilde, et le fief, retourner à la couronne de France à la mort de cette princesse, à défaut d'héritiers mâles. Les Flamands se disposent à soutenir Bauduin contre le duc de Brabant. Les choses en étaient là, quand Philippe-Auguste, ramené à des sentiments plus équitables, consent à recevoir le serment de Bauduin, moyennant un droit de relief de cinq mille marcs d'argent, le traité a lieu sur l'arbitrage de l'archevêque de Rheims, de l'évêque d'Arras, des abbés de Cambronne et d'Anchin, le Roi garde l'Artois jusqu'au Fossé-Neuf et l'hommage du comté de Boulogne, comme faisant partie de la dot de la reine Isabelle. Mathilde entre en jouissance à titre d'usufruit, de Bourbourg, de Cassel, de Watten, de Bailleul, du château et de la forêt de Nieppe, de Furnes, de Lille, Douai Orchies et Cysoing. Le restant du comté demeure au comte Bauduin de Haynaut. Le duc de Brabant, trop faible pour s'opposer au traité, se retire sans dédommagement. La comtesse et le comte de Flandre meurent peu après cet arrangement et le comté de Flandre, usurpé par Robert-le-Frison en 1071, retourne sous la domination de la branche ainée de cette famille, dans la personne de Bauduin de Constantinople.

Le Bon.

LEGS DE WICAR.

Le dernier envoi du Legs de notre compatriote Wicar est enfin parvenu jusqu'à nous ! L'ouverture de la caisse contenant ses précieuses collections de dessins des grands maîtres a été faite ces jours derniers.

Ayant eu la faculté de jeter un coup-d'œil sur ces dessins pendant que MM. les Commissaires de la société royale des arts et sciences procédaient, sous la présidence de M. le Maire, à l'inventaire de la caisse pour en dresser le procès-verbal, je crois faire plaisir aux artistes en leur donnant connaissance des objets qui ont attiré mon attention dans cette intéressante collection (1).

Le premier volume contient environ 60 dessins. Sur le premier feuillet, et comme pour servir d'introduction aux chefs-d'œuvre de la belle époque de l'art, se trouvent 7 dessins de Giotto qui doivent dater de l'an 1300 environ. On est étonné de trouver, à une époque si reculée, un si grand caractère dans les figures, tant de grandiose dans les draperies, et qu'on n'a pu surpasser dans la suite que par la pureté des formes et la souplesse des mouvemens. Ces belles peintures, de l'élève de Cimabué, sont des vignettes en détrempe, de petite dimension et sur fond d'or, comme presque toutes les peintures religieuses du 13e siècle.

(1) M. le Maire a, depuis lors, invité tous les artistes et amateurs, et les plus forts élèves des écoles académiques, à une séance dans laquelle ils ont pu examiner en détail les trésors de ces inestimables collections.

Viennent ensuite des peintures monochromates sur velin, de Francia, peintre du 16e siècle, d'un fini admirable et formant une suite de compositions pleines de vie et de mouvement, les femmes surtout, (bien que ces figures n'aient pour la plupart, de la tête aux pieds, qu'un pouce de hauteur) sont d'une pureté de dessin et d'une grâce infinie.

Entre plusieurs dessins de Jules Romain, il y en un fort remarquable représentant, je crois, la continence de Scipion; les figures, en grand nombre dans cette belle composition, dessinées et ombrées à la plume, ont sept à huit pouces de hauteur.

Quatre figures de Léonard de Vinci, dessinées avec la plus grande finesse, ont sans doute servi à des études physiologiques.

Des croquis de Michel-Ange pour son Jugement dernier.

Un fort beau dessin, au bistre, de Paul Véronèse, un autre de Palma. Plusieurs dessins du Titien. Un magnifique paysage d'Annibal Carracci.

Un croquis de l'idée première de la fameuse coupole de St.-Pierre, par Michel-Ange. Le portrait de Gérard de la Notte, par Rembrandt.

Dans un volume entièrement consacré à Raphaël, et qui contient 50 dessins environ, se trouvent des croquis et dessins du plus grand intérêt, entr'autres un dessin grandeur d'exécution, de la tête de la Vierge, du fameux tableau connu dans les arts sous le nom de *Vierge la Perle* faisant actuellement partie de la galerie des rois d'Espagne.

Un croquis qui parait dessiné d'après nature pour la tête de l'Enfant Jésus de la Vierge aux Flambeaux.

Quelques études d'Écorchés.

Un fragment de composition à la plume représentant des hommes fuyant à cheval. Une chaleur d'action et une fougue vraiment étonnantes se font remarquer dans ce magnifique dessin.

Des études d'anges pour différens tableaux.

Enfin un portrait de l'ami et protecteur de Raphaël, le comte Baldassart Castiglione, vu de face, et dans une position différente de celle de son beau portrait au Musée du Louvre.

Quelques-uns de ces croquis paraissent tracés avec un crayon métallique, assez dur, sur un papier enduit d'une couche de peinture. A l'aide de cette préparation le crayon marque pâle, sans charbonner et sans qu'il soit nécessaire d'effacer. Le dessin est continué ensuite avec un crayon noir plus tendre.

Les volumes suivants contiennent une très-grande quantité de dessins, (environ onze cents) de presque toutes les écoles d'Italie, dont les noms seuls que nous publierons en partie à la suite de cet article, suffisent pour donner aux artistes une idée des richesses artistiques dont nous sommes possesseurs.

Mais parmi toutes ces richesses il en est une qui doit exciter au plus haut dégré la curiosité des *Architectes Artistes*. C'est le livre de croquis de Michel-Ange, contenant les monumens antiques de Rome, Florence et autres villes d'Italie, dessinés et mesurés par lui, avec des notes autographes.

Au nombre des monumens qu'il a étudiés, on remarque avec plaisir le petit temple circulaire que Bramante son contemporain avait fait élever à San Pietro *in montorio*.

Nous voyons par ce recueil que ce grand homme ne copiait pas servilement et avec des mesures minutieusement prises, les beaux modèles qu'il voulait étudier, ainsi qu'on le fait aujourd'hui dans nos ateliers classiques. Il dessinait les plans, coupes, façades, profils et détails des moulures avec beaucoup de pureté et de précision, mais à vue seulement... et se contentait ensuite d'y ajouter les cottes des principales dimensions. Il mettait ainsi à exécution ce grand principe qu'il cherchait à inculquer à ses élèves en leur disant : *quiconque s'accoutume à suivre ainsi sans cesse les autres, ne pourra jamais marcher leur égal, et quand on n'est pas capable de bien faire par soi-*

même, on ne peut s'aider avec avantage du travail d'autrui. Je sais fort bien que ces utiles leçons de même que ces précieux dessins ne peuvent être appréciés par tout le monde, surtout à une époque où la friponnerie et l'ignorance font de l'architecture au rabais, pour les propriétaires qu'elles trompent, et les entrepreneurs qu'elles ruinent, quand elles ne peuvent les corrompre. Mais nos écoles académiques sont là : et la jeunesse Lilloise qui les fréquente pourra encore fournir des hommes honnêtes et consciencieux qui deviendront artistes en dépit des entraves et des dégoûts inséparables de leur profession, surtout si les bonnes intentions de Wicar, ce nouveau bienfaiteur des arts, peuvent être promptement exécutées en envoyant chaque année à Rome, au moyen de la fondation qu'il y a faite, ceux de nos jeunes compatriotes qui se destinent aux beaux arts avec quelques espérances de succès.

L'administration municipale, appréciant la haute importance du don qui vient d'enrichir notre ville, a décidé, dit-on, que les nombreux dessins, dont je viens de parler, seraient encadrés avec toutes les précautions nécessaires pour les garantir du contact de l'air et les préserver de tout inconvénient, après quoi on les placerait dans une salle particulière où le public serait admis à les voir. On ne peut qu'accueillir avec reconnaissance cette résolution, digne d'une ville comme la nôtre. C'est en effet le seul moyen de remplir les généreuses intentions du fondateur; car l'exhibition, si rare qu'elle soit, des volumes où sont renfermés tant et de si précieux dessins leur occasionnerait bien promptement d'inévitables détériorations. Ce mode aurait en outre le grave inconvénient de favoriser les entreprises de gens peu délicats sur les moyens de se procurer de belles choses. Il est de notoriété publique à Paris que, plus d'une fois, de riches amateurs venus de l'Angleterre et de l'Allemagne pour visiter la Bibliothèque Royale, détachèrent subtilement, des volumes qu'on leur permettait de feuilleter, de précieux dessins qui manquaient à leurs collections et qu'ils n'auraient pu se procurer à prix

d'or. De semblables vols eussent été à craindre ici sans la sage précaution adoptée par l'autorité, qui rendra ces admirables reliques accessibles à tous, sans danger pour elles.

BENVIGNAT.

Liste des principaux maîtres dont les dessins font partie du Legs de Wicar.

GIOTTO.
FRANCIA.
LÉONARD DE VINCI.
MICHEL-ANGE BUONARROTI.
RAPHAEL.
JULES-ROMAIN.
ANDREA DEL SARTO.
PERINO DEL VAGA.
BAROCCIO.
MANTEGNA.
COREGGIO.
BACCIO BANDINELLI.
MASACCIO.
SÉBASTIAN DEL PIOMBO.
POLYDORE DE CARAVAGGIO.
BARTOLOMMEO.
LUCA GIORDANO.
TITIEN.
PALMA.
PAUL VERONÈSE.
TINTORET.
PASSIGNANO.
JACOPO BASSANO.
LE PARMESAN.
LOUIS CARRACCI.
ANNIBAL CARRACCI.
PIETRO DI CORTONA.
LE GUIDE.
SODOMA.
APPIANI.
LE GUERCHIN.
BELLINO GIOVANI.
LE BRONZINO.
CIGOLI.
CORNARA.
FETI.
CALLOT.
POUSSIN.
DAVID.
REMBRANDT.
ALBERT DURER.
MICHEL DE GRANACHE.
OLBEIN.
BALDASSAR PERUZZI.

Poésies.

Illusion et Retour.

—

HEDWIGE DÉSENCHANTÉE, RENONCE AU MONDE ET SE CONSACRE A LA PRIÈRE.

—

Le Ciel m'avait doué d'une âme ardente ;
Ne pas aimer, pour moi, c'était mourir !
On m'avait dit : La vie est décevante....
Moi, qui pensais qu'on pouvait y chérir,
Je regardais le malheur comme un songe.
Aimer, aimer, c'est un bonheur si doux !
L'indifférence était comme un mensonge.
J'aimais, mon Dieu, mais ce n'était pas vous !

Je m'étais dit : Je chérirai ma mère....
Mais la voilà victime du trépas ;
Je la revois dans ma nuit solitaire ;
Je pleure alors, elle ne répond pas !
Vous me l'ôtez, je l'aurais trop aimée.
Chérir sa mère, est un bonheur si doux !
Je le sens bien. Oui, mon âme charmée,
Mon Dieu, mon Dieu, devait n'aimer que vous !

Mon cœur blessé s'irritant de sa peine
A l'amitié j'adressai mes accens.
J'eus des amis !..... troupe folle et mondaine
Qui chérit l'or et se rit des sermens.
Je pleure encor cette aimable chimère :
Un bon ami c'est un trésor si doux !
Mais je le sens, sur cette aride terre
Point n'est d'ami, mon Dieu, si ce n'est vous !

La gloire avait ébloui ma jeunesse ;
Je lui disais : donne moi le bonheur !
J'eus des succès, je connus cette ivresse
Qui trouble ; hélas ! sans appaiser le cœur.
Rien ne suffit au désir de mon âme ;
L'éclat n'a point de bonheur assez doux :
Ce n'est point là ce que mon cœur réclame....
Mon Dieu, mon Dieu, toute gloire est en vous !

Je dis alors : Mon âme est altérée ;
Qui, dans le monde éteindra son ardeur ?
Je restai seule !.... Hélas ! nulle rosée,
Pas un ami, plus de mère, de sœur !
C'en est donc fait ; il faut vivre mourante,
Et renoncer à des trésors si doux !
Oui dans ces feux où je suis expirante,
Mon Dieu, je veux ne plus aimer que vous !

Mon Dieu, mon tout ; c'est vous seul que j'adore!
Je vous offense, hélas ! à chaque pas.
Venez, Seigneur ! daignez aider encore
Un pauvre enfant qui tend vers vous les bras !
Brûlez en moi ce qui peut vous déplaire
Gloire, amitié, mes penchants les plus doux....
Oui j'y renonce, et ne veux sur la terre
Que ce qu'il faut pour arriver à vous.

Le Mont Cassel.

—

A M. J. B.....

—

Vers ta cime glacée
Où l'hiver siffle encor,
Où la neige amassée
Dans tous les vallons dort,

Quand le brouillard l'entoure,
Quand la bise s'y plaint,
Quand toute ardeur s'éteint,
Tu prétends que j'accoure !

Le jour n'a point d'éclat,
Le soir n'a point de brise ;
La nue est basse et grise ;
Tout gémit, tout s'abat ;

Il court sur les rivages
Un frémissement sourd ;
Un rayon pâle et court
Meurt au fond des nuages ;

Ce froid sommeil de mort
Fait frissonner nos âmes ;
La vie éteint ses flammes,
Et la lyre s'endort.

Non, non, de la nature
Attendons le réveil !
Attendons son murmure !
Attendons le soleil !

Attendons, attendons qu'une plus tendre aurore,
Ami, rougisse sur les monts ;
Et quand ce soleil que j'implore
Fera tout vivre, tout éclore,
Tout chanter sous le ciel sonore,
Et de ses clartés d'or inondera nos fronts ;
Puis, mourant pour renaître encore,
Livrera de son ciel les abymes profonds
A ces nuits où des fleurs tout l'encens s'évapore,
Aux tièdes nuits d'azur, que l'étoile colore,
A ces nuits, où vers Dieu qu'il sent et qu'il adore
Notre cœur s'élance par bonds ;

Alors, alors, vers tes collines,
Plein de ces voluptés divines,
Je viendrai vivre à ton soleil,
Respirer tes nuits de montagne
Et les parfums de la campagne,
Et les chants ailés qu'accompagne
Sur la pente le flot vermeil.

Nous reverrons ces vastes plaines,
Et sur le mont ce bois de chênes
Qui s'élève en étages verts ;
Puis, de sa cime solitaire,
Armés du tube au puissant verre
Qui dans notre œil de la lumière
Rassemble les rayons divers,

Nous parcourrons au loin ces villes
Qui lancent vers nos cieux fertiles
Cent obélisques de clochers ;
La mer dans l'azur blanchissante,
La route à nos pieds tournoyante,
Qui gronde sous la marche lente
Du char pesant des voituriers.

Puis, descendus sous le feuillage,
Dans ces creux que la haie ombrage,
Dans ce chemin, caché, profond,
Où la racine qui s'enlace
Le long du sentier où l'on passe
Ne peut plus fixer à sa place
Le sable qui s'éboule au fond.

Nous irons, nous irons encore
Fouiller la corbeille de Flore,
En mettre au jour l'humble trésor,
Compter la feuille et l'étamine,
Respirer la blanche aubépine,
De l'insecte de la colline
Admirer les perles et l'or.

Tes sœurs, sous le gazon qui pousse,
Sur le tronc d'arbre, ou sous la mousse
Détacheront plus d'un bouquet ;
Puis, la fleur, sur la cheminée,
Dans un vase étroit confinée,
Ira mourir dans la journée,
Ne laissant d'elle qu'un regret.

Puis viendra la philosophie
Nous dire : « Ces fleurs sont la vie ;
Vivez ! vivez ! voilà la mort ! »
Gloire, argent, soucis et querelles,
Poids écrasant de bagatelles,
Tout suivra nos cendres mortelles,
Et nus nous entrerons au port.

A quoi bon de riches demeures
Quand l'astre qui mène les heures
Se suspend au dôme des cieux ?
Est-il un meuble, une tenture,
Un ornement, une dorure,
Pareil à ceux que la nature
Déroule en jouant à nos yeux ?

Laissons ! laissons ! l'âme est trop grande
Pour mériter qu'on la suspende
A ces riens que les hommes font ;
Vivre, c'est suivre sa pensée
Au sein de l'univers lancée,
Jusqu'à la limite imposée
Par Dieu même à son vol profond.

Perce, ô mon âme ! ces grands voiles ;
Plonge, plonge dans les étoiles,
Aspire à la source du jour ;
Plane sur les mers mugissantes,
Rase les rides murmurantes ;
Adore ces grandeurs vivantes,
Adore et tremble tour à tour !

Sur l'herbe que nourrit le fleuve
Vole avec l'oiseau qui s'abreuve
De la rosée au bord des bois ;
Voltige, ô mon âme, voltige
De cette feuille à cette tige ;
Adore l'aimable prodige,
Adore et soupire à la fois !

Avant donc de monter à tes vertes collines,
J'attends, ami, ces dons du ciel ;
Le printemps, ses jours bleus et ses nuits argentines
Me rappelleront à Cassel.....
Cassel aux beaux vallons dont la pente ombragée
Nourrit des jardins et des bois ;
Où la terre sourit, orgueilleuse et chargée
De mille trésors à la fois !
Là, des rochers à nu n'avancent point leur tête,
Rongés du soleil et des vents ;
Là, sous des plus neigeux les cris de la tempête
N'épouvantent point les torrens ;
Le mont n'y revêt point des majestés sauvages ;
Mais sous l'herbe quelques ruisseaux,
Mais des sentiers courant de vallons en bocages,
Nids mélodieux des oiseaux ;
Mais un large horizon, dont la riche ceinture
Presse autour des flancs de ce mont
Cent villages boisés, où jamais la culture
Ne s'endort sur un sol fécond.....

Ce doux coin de la Flandre
Est comme un berceau vert,
Où l'on va pour entendre
Le soir un pur concert,

Un concert où soupirent
Les cieux avec amour,
Où tous les bruits du jour
En murmurant expirent.

Le monde n'y joint pas
Sa voix dure ou menteuse;
L'âme silencieuse
Se croit seule ici-bas.

O fraîche solitude,
Heureux qui dans ton sein
S'est créé par l'étude
Un monde tout divin,

Et dont l'âme ravie
Aux accords des hauts lieux,
N'entend que l'harmonie
De la terre et des cieux!

L. A. B.

BIBLIOGRAPHIE.

Souvenirs d'Espagne,

par H. Cornille.

Nous venons de lire le dernier ouvrage de M. Cornille, notre compatriote, dans lequel cet auteur réalise toutes les espérances qu'avaient données ses *Souvenirs d'Orient;* ce livre nous a révélé un talent de profonde observation, et un style chaud et vigoureux comme le pays qu'il dépeint. C'est une fidèle description de l'Espagne, entremêlée de petits romans qui joints à la tournure vive et intéressante de ses descriptions, chasse la monotonie, compagne ordinaire des ouvrages de ce genre, car c'est un écueil que peu d'écrivains savent éviter dans une relation de voyages, aussi étendue que celle dont nous parlons. Outre l'intérêt que nous inspire ce livre, il en est un autre qui pour nous s'attache à son auteur, c'est sa qualité de Lillois, et nous ne pouvons voir un de nos concitoyens se distinguer aussi honorablement, sans éprouver une sorte de fierté et de contentement. Oui, à vous tous jeunes

Lillois qui vous jetez dans cette belle mais pénible carrière, et qui vous chargez de défendre la réputation littéraire de votre pays, nous dirons, travaillez ainsi; chaque fleuron qui s'attache à votre couronne, fait battre, vous le savez, tous les cœurs de vos concitoyens, ils ont compté sur vous, ne leur faites pas faute.

Le fragment suivant offre un récit animé d'un des nombreux épisodes de la guerre de l'indépendance.

PEREZ EL NEGRO.

« ..... Toute la troupe était réunie par une belle journée d'hiver. Perez, assis sur un rocher qui dominait la plaine, jetait de longs regards vers Sanguessa. — Ses compagnons nonchalamment couchés à ses pieds, tournaient par intervalles les yeux de son côté, pour savoir si l'heure approchait.

» Long-temps il répondit à ces interrogations muettes, par de légers signes de tête qui trahissaient son impatience. — Déjà le soleil s'inclinait à l'horizon, et les vapeurs du soir s'élevaient autour de la plaine comme un cercle mobile.

» Des murmures confus circulaient sans l'émouvoir, car il savait que d'un coup-d'œil il eût fait rentrer dans la poussière ces hommes dont sa volonté faisait toute la force.

» La nuit vint : ils étaient encore là. — Le chef se refusait à donner le signal de la retraite, — il savait qu'un ancien colonel Français, descendu des montagnes de Pampelune, devait entrer dans son désert et parcourir le chemin de l'ouest, qu'on ne franchissait plus sans acquitter le péage à la bande de Perez el negro.

» Le nom seul de Français avait ranimé ses antipathies. Il avait juré de teindre une fois encore sa vieille dague, d'un sang qu'il abhorrait.

» Tout-à-coup dans la direction du nord on aperçut de petites lumières mouvantes qui traçaient dans les ténébres de rapides sillons. — Le colonel impatient d'arriver

» à Tudèle achevait à la clarté des torches, le chemin qui
» restait. Il craignait de manquer le départ du bateau qui se
» rend chaque semaine à Sarragosse par le canal d'Arragon.

» — Perez se leva en sursaut, frappant des mains et de-
» mandant ses armes. La troupe répondit par un cri de joie
» et partit au galop.

» — L'équipage filait comme une ombre : c'était chose
» merveilleuse : les mules lancées ventre à terre, éblouies
» par les feux qui brillaient autour d'elles, semblaient par-
» tager les appréhensions de leurs guides ; car tout voyage
» nocturne en vue de Moncayo, était alors une tentative
» hardie.

» Attelées deux à deux, sur quatre rangs, les mules riva-
» lisent entre elles, de force et d'impétuosité, leurs pompons
» rouges, faiblement éclairés, s'agitent sur leurs têtes, comme
» des flammes couleur de sang.

» Au devant de la voiture, des hommes demi-nus, rivali-
» sent, eux aussi, de vitesse avec l'attelage, secouant leurs
» torches pétillantes comme des démons bondissant, et der-
» rière, les *escopeteros* (1) armés de toutes pièces, reflétant
» les derniers rayons de la lumière, cherchent de l'œil, avec
» inquiétude, si nul danger ne les menace, prêts à poser les
» armes dès que l'ennemi paraitra.

» A l'aspect des brigands, le *mayoral* (2) arrêta ses mules,
» et l'escorte mit pied à terre.

» Perez avait compté sur quelque résistance.

» — Il lança un coup-d'œil de mépris aux lâches qui re-
» fusaient le combat et appela le colonel.

» Celui-ci profondément endormi au moment de cette
» apparition, venait de s'éveiller aux cris des assaillans : il
» cherchait à se rendre compte de cette halte quand il enten-
» dit son nom. — Perez, la dague au poing, l'œil en feu lui
» demanda s'il n'avait pas compris.

(1) Carabiniers Espagnols dont le métier est d'escorter les gens.

(2) Conducteur.

» Le colonel saisit ses armes, se précipita hors de la voiture,
» et déjà il avait dirigé contre Perez le canon de son pistolet,
» quand sa main retomba : il voyait que toute résistance serait
» inutile.

» — Rassure-toi, lui dit Perez : nul d'entre eux n'a le droit
» d'arracher un cheveu de ta tête, — Je suis seul contre toi :
» tu seras ma part du butin — rassure-toi, je ne suis pas venu
» pour t'assassiner !..... Colonel, jette ces pistolets, prends
» une épée, un poignard, une hache, prends une arme qui
» convienne à un homme; et nous verrons qui de nous la
» maniera le mieux, si tu es vainqueur tu es libre. »

« Spectacle singulier que celui de deux hommes, si diffé-
» rens d'allures et de costumes, croisant leurs épées à la lueur
» des torches dans un désert réservé par erreur, au milieu
» des contrées si riches, si fécondes de la Navarre.

» Perez n'écoutait que sa haine : ses coups précipités tra-
» duisaient au dehors tous les mouvemens de son âme. —
» Le colonel plus froid se défendait avec la prudence et la
» résolution d'un vieux soldat; mais il était aisé de recon-
» naître que son bras affaibli par l'âge, ne résisterait pas
» long-temps aux attaques de son adversaire. — De cruelles
» appréhensions diminuaient encore les chances de salut qui
» restaient au vieillard. Il n'était pas seul dans cette voiture :
» il ne pouvait s'empêcher de tourner quelquefois la tête pour
» épier les mouvemens de la troupe. — Un instinct secret
» lui disait qu'il devait se fier aux paroles de Perez : — il
» espérait que s'il était vainqueur, on ne songerait pas à
» visiter l'intérieur du carosse, et que sa fille, enfant de douze
» ans, jusqu'alors échappée aux regards, ne tomberait pas
» sous la main des brigands ; — mais il n'était pas maître de
» ses inquiétudes.

» Dans un de ces momens de vertige, il reçut au dessous
» du sein droit, une blessure profonde, qui l'étendit raide
» sur le sable. — Perez remonta à cheval et s'éloigna. »

Voici maintenant une peinture vraiment dramatique du spectacle favori des Espagnols :

LES TAUREAUX.

D'où vient que la foule se presse ainsi dans la rue d'*Alcala* ? l'heure du Prado est passée ; celle des spectacles n'est pas encore venue : d'ailleurs, ni la promenade, ni la comédie n'impriment à la multitude ce mouvement d'accélération. — J'écoute : rien ne m'apprend ce que je veux savoir ; j'interroge : on sourit, on me fait un signe de tête, dans la direction où marche ce concours — « *Los toros ! senor : los toros !* » les taureaux ! les taureaux !

— Le peuple court aux taureaux ! le peuple et le bourgeois, le bourgeois et le noble, le noble et le grand d'Espagne, les princes, le roi, la ville, la ville tout entière, tout s'élance vers les taureaux ! *Hoy es dia de toros !* aujourd'hui, c'est jour de taureaux : jour de plaisir, d'émotions puissantes, d'enthousiasme et de clameurs ! Que tout le monde soit prêt ! tout, jusqu'au malheureux qui n'a pas un réal, pas un maravedis ! celui-là engagera ses meubles, ses habits, son travail ; mais qu'il soit prêt aussi : — *hoy es dia de toros !* les taureaux ! les taureaux !

J'entre à l'amphithéâtre : dix mille spectateurs y tiennent à leur aise ; — la foule s'établit, l'heure approche, quand viendra le signal ?

Coup-d'œil étrange, inattendu ! — Des hommes de tous les âges, de toutes les conditions, couverts de leurs capes et fumant leur *cigarito ;* — Des femmes vêtues de noir, agitant d'une main l'éventail et de l'autre le mouchoir de batiste, sous ces tentures bleues et rouges, à paillettes étincelantes ; et tout ce monde, ardent, pressé, confondu, manifestant par ses transports l'impatience qui le dévore et qui, par intervalles, éclate en acclamations frénétiques.

On croirait assister à ces combats du Colisée où Rome entière excitait, par ses cris, la fureur des lions et bafouait l'esclave qui ne savait pas mourir.

Regardez dans l'arène, comptez ces combattans à tournure élégante, au pied leste, au visage riant. — Une ceinture de couleurs variées fixe, autour de leur taille, la veste de velours et le justaucorps de soie. Ils s'avancent légèrement chaussés, comme pour le bal, les cheveux retenus dans un réseau qui retombe en arrière.

Les *picadores* (1) à cheval, contre la balustrade, attendent, la pique en arrêt, que le taureau se montre. — S'il est de bonne race, s'il est digne de mourir en présence de la nation, c'est contre eux qu'il dirigera ses premières attaques.

Plus loin sont les *chulos* (2) : — ils tiennent à la main, de longs dards recourbés, ornés de banderolles blanches pour que l'éclat du fer ne détourne pas la victime. Ils viendront après les *picadores*, et je n'essaierai pas de peindre avec quelle légèreté, quelle adresse, quelle précision ils iront coiffer l'animal de la *banderilla* flottante.

Derrière enfin, paraît le *matador* (3), le héros de la scène. — Éprouvé par vingt ans de travaux, vous le reconnaîtrez partout où il y aura danger; il dirige l'action, l'échauffe, la soutient. — Sauvegarde vivante de ses compagnons moins habiles, il attirera sur lui toute la fureur de l'animal. Lorsque cette fureur sera montée au paroxisme, on le laissera seul, et l'homme et le taureau combattront tête à tête.

Ils combattront en face; telle est la loi : le peuple sera juge des coups.

Cependant, les cris redoublent, l'impatience est au comble. Les interpellations, les sarcasmes, les imprécations pleuvent de toute part. Il faut que chacun manifeste sa pensée. Maintenant et plus tard, quand la lutte aura commencé, chacun dira son opinion et la dira tout haut, d'un ton clair et distinct, parce qu'on veut être entendu, parce qu'on est chez soi, et que chez soi on a droit de parler. — On jettera, sans distinction, la louange ou le blâme au taureau comme à

(1) Piqueurs.
(2) Ceux-ci attachent au cou le dard nommé *banderilla*.
(3) De *matar*, tuer.

l'homme. Ici, tout est égal ; il y aura des applaudissemens pour le coup de corne comme pour le coup d'épée. C'est un rude censeur que le peuple espagnol ! mais il est juste aussi ; il prononce selon son cœur, avec emportement et conviction. N'a-t-il pas son expérience et ses opinions ? S'il lui paraît que le *matador* ait mal compris les allures du taureau, que l'attaque soit irrégulière, il donne son avis sans prétention et sans crainte.

Depuis l'apparition de l'animal jusqu'à sa mort, il n'y a pas, dans ces dix mille têtes, une pensée étrangère au combat.

La fanfare achevait de sonner : — la barrière tombe ; le taureau bondissant s'élance dans l'arène : le voilà portant à droite, à gauche sa tête impétueuse, frappant l'air de sa queue, frottant du pied la terre, et regardant la foule exaltée, tumultueuse, comme s'il voulait lui dire : « me voici ! me voici ! que me veut-on ? »

Puis, soudain, il s'arrête, se tourne lentement, aperçoit un *picador*, se rue d'un bond terrible : gare ! gare le cheval ! — Le malheureux cheval, immobile, les yeux bandés, ignorant du péril, est là comme une proie offerte en sacrifice ! Mais non, la lance a bien porté ; repoussé sur lui-même, le taureau recule, fait halte, et découvrant à droite un second *picador*, il court se froisser de nouveau contre le fer inébranlable. — Un tonnerre d'applaudissemens couronne ce double succès. Il est rare que cela réussisse de la sorte : le plus souvent, les chevaux y périssent ; — quelquefois, la monture et l'homme vont mesurer la terre. — C'est un incident terrible. Si l'animal vainqueur poursuit, par malheur, son triomphe, c'en est fait du *picador* ; nulle puissance humaine ne peut le soustraire à la mort.

Il semble que, dans ces circonstances extrêmes, il devrait être permis d'employer les armes à feu et de frapper avant d'être frappé. Mais, dès lors, plus d'intérêt ! dans ces heures d'ivresse où la nature est réduite au silence, si l'intérêt est plus fort que toutes les lois de l'humanité, ne serait-ce pas

folie que de mettre aux mains des *toreadores* un moyen de se tirer de peine, dès que leur position deviendrait difficile!

D'ailleurs, à quoi bon tant de soins! Ils ont vendu leur sang : indifférence pour eux! Pitié plutôt pour ce noble cheval qui balance, en trépignant, ses entrailles pendantes; qui, irrité par la douleur, s'efforce de les déchirer avec les pieds, et ne s'arrête qu'après les avoir laissées derrière lui. Savez-vous qu'il est triste de songer qu'il se porte ainsi le coup de mort! Il pourrait vivre encore s'il n'arrachait ces lambeaux de lui-même; — dès qu'ils sont dans la poussière, tout espoir est détruit! Il va tomber tout-à-l'heure.

Le second signal se fait entendre : une autre manœuvre commence. — Les *chulos* se dispersent, qui d'un côté, qui de l'autre : le taureau incertain, agite la tête en tout sens, prêt à fondre sur ceux qui s'offriront à sa colère. — Cependant, deux *chulos* s'avancent, armés de dards aigus. — Alertes et intrépides, ils s'élancent d'une course égale vers l'ennemi qui les attend. Ils passent, et l'on voit, suspendues au cou de l'animal, les deux banderillas que le taureau surpris secoue en mugissant. D'autres suivent bientôt et sont à leur tour suivis de ceux qui restent. — A mesure que les *banderillas* se multiplient, la fureur du taureau croît et se développe; il bondit, il mugit, il lance çà et là sa crinière d'acier, et plus il se tourmente, plus l'aiguillon s'enfonce dans les chairs.

— Les acclamations du peuple, l'aspect des mouchoirs blancs qui voltigent en l'air, le balancement des tentures, cette douleur cuisante des dards qu'il remue dans ses plaies; tout cela le torture, et le jette dans un état de surexcitation qui passerait à la rage, si la mort ne l'arrêtait.

La mort!..... et quel homme oserait approcher pour le frapper à mort? C'est là que le drame grandit! c'est alors que toutes ces têtes se pencheront en avant, que toutes ces mains agitées s'arrêteront immobiles, que toutes ces voix se tairont, — à moins que le *toreador* n'hésite.

La fanfare retentit de nouveau. Le *matador* paraît, seul, isolé, tenant de la main droite une épée à deux tranchans, et de la gauche, une écharpe rouge.

Il marche, l'œil fixe et le pas assuré ; il déploie son écharpe ; le taureau étonné le regarde venir et semble l'attendre à distance. Tout-à-coup, il baisse la tête, dirige contre le *matador* ses deux cornes aiguës ; et se précipite. — Il n'a frappé que la soie : — l'homme s'est effacé ; mais comme trophée de son passage, il a laissé son épée au cœur de la victime.

Eh bien ! ce moment est affreux, et ce spectacle entier est un spectacle horrible. — Voir couler sous ses yeux, le sang confondu des taureaux, des chevaux et des hommes, — car eux aussi périssent trop souvent ; — contempler dans l'arène, des cadavres épars ; respirer la fumée de ces chairs ; assister dans la même journée à dix tragédies de ce genre : oui, cela tient de la férocité, cela révolte la nature et le cœur !

Je ne transige point, j'exprime mon idée sans restriction ; et je suis, malgré tout, forcé de reconnaître qu'il y a là un attrait invincible, un charme qu'on ne définit point, mais qui entraîne et qui subjugue.

D'abord, un long frémissement circula dans mes membres ; une sueur froide me glaça la poitrine et le front ; ma respiration s'arrêta : je souffrais cruellement. — Quand, au second taureau, je vis tomber sur le sable deux chevaux et un *picador*, je crus que je n'aurais point la force de rester là plus longtemps.

— A la sixième course, c'est-à-dire, deux heures après, je n'étais plus le même : je ne partageais point encore l'entraînement général, — mais je suivais l'action sans souffrir.

Avant la fin de la séance j'applaudissais le taureau et les hommes, je disais mon avis, je prenais toute ma part dans l'ivresse commune. — J'aurais bu du sang.

Cependant, je n'ai pas de raison pour me croire plus féroce que le commun des fils d'Adam.

Cette gradation inexplicable, tous les étrangers la parcourent : tous rapportent chez eux la passion de ces combats. J'en connais qui feraient le voyage de Madrid, à franc-étrier, pour assister à deux courses.

Ils sont si nobles ces taureaux dans l'arène, soit qu'ils attaquent, soit qu'ils se défendent; soit que furieux de leurs blessures, ils cherchent la vengeance et l'assouvissent dans le carnage, ou que, percés de part en part, ils se couchent sur la poussière, drapés de l'écharpe fatale, et se préparent à mourir ! — Quelle dignité dans cette pose ! ils inclinent peu-à-peu leur tête défaillante; mais leur regard terni par la douleur, veille encore autour d'eux, comme pour imposer, en s'éteignant, silence et respect aux vainqueurs.

Et ces hommes aussi sont braves ! mais ne l'ai-je pas dit ? on s'intéresse moins à leur sort; Chacun d'eux fait métier de jouer sa vie pour de l'or; il semble que son existence soit achetée d'avance; et qu'il ne doive attendre de l'assemblée, ni regrets ni souvenir.

HISTOIRE DES FÊTES CIVILES, RELIGIEUSES ET DES USAGES ANCIENS ET MODERNES DE LA FLANDRE, par Mme CLÉMENT née HÉMERY.

(Deuxième édition du premier volume.)

Nous avons rendu compte du premier volume de cette histoire, lors de son apparition, et nous disions que bientôt chacun voudrait l'avoir dans sa bibliothèque. Cette prédiction s'est accomplie, puisqu'avant même que le second volume soit terminé, voici déjà une seconde édition du premier. Nous avouons qu'il n'y a pas grande sorcellerie à avoir prévu cela. Malgré la tendance générale vers l'égoïsme qui caractérise notre époque, malgré cet amour du présent qui nous dévore, il y a en nous une sorte d'harmonie intime qui se réveille parfois aux souvenirs du passé, de ce passé si plein d'une poésie tantôt rude et sauvage, tantôt douce et

riante. Remettre sous nos yeux la peinture de nos vieilles mœurs, des usages pittoresques, singuliers, touchants ou risibles de nos ancêtres, retracer tout cela avec talent et surtout avec naturel, c'est vraiment nous prendre au cœur par l'endroit le plus accessible. Madame Clément-Hémery y a parfaitement réussi. Son ouvrage, lu partout avec plaisir, a surtout un double intérêt aux lieux dont il peint les coutumes ; le succès qu'il a déjà obtenu lui en présage de nouveaux, car ce n'est pas un de ces livres qui n'ont droit qu'à la vogue du jour et qu'on oublie le lendemain.

MÉLANGES.

Concours de Musique.

L'année 1836, marquera dans les annales musicales. La plupart des villes de Flandre et de Hainaut préparent des Concours de musique. Douai en annonce un pour la prochaine fête de *Gayant*. On assure que deux musiques de Lille (celles de la Garde Nationale et des Canonniers) doivent s'y rendre. La lutte sera chaude. Cassel aussi a son concours dans la situation la plus pittoresque du département; le Quesnoy, près Valenciennes; Mons, en belgique; partout enfin on s'apprête à soutenir ces combats pacifiques qui profitent à l'art et dont les populations se réjouissent.

Au N° de ce mois est joint une lithographie représentant une vue du port d'Alger.

Brun-Lavainne,
Propriétaire-Gérant.

INDISCRÉTIONS.

I.

A TRAVERS LA CLOISON.

Eugène ! si vous me trompiez, il viendrait du ciel une voix qui vous dirait que c'est infâme de se jouer de la crédulité d'une enfant, que c'est infâme de faire naître en son cœur un sentiment qu'elle ignorait, afin de remplir d'amertume et de trouble ses pauvres jours si calmes et si purs ! Eugène ! Dieu commande d'aimer, mais ce serait bien l'offenser que de me trahir par des semblants d'amour.

— Brava ! brava ! Céline, vous parlez comme M. de la Mennais, et, le diable m'emporte ! votre petit sermon ferait honneur à un séminariste ; mais si je sais à quel propos vous me débitez tout cela, je veux bien.....

— Ah ! pardon, si je t'ai offensé ! Mais aussi pourquoi avoir été si long-temps sans me voir ? huit jours ! Eugène, vous avez été huit longs jours sans venir !

— Pardieu ! crois-tu qu'il n'y ait qu'un saut de ma caserne du Quai d'Orsay à la rue Beautreillis ? c'est un voyage !

— Aussi, regardez, ami, comme mes pauvres petites fleurs ont toutes l'air maussade et ennuyé. Oh ! c'est que j'étais moi-même bien triste en les créant, et que mon âme s'épand en elles. Voyez au contraire cette rose, tout-à-l'heure si humble et si pleureuse ; eh bien ! depuis que vous êtes ici,

la voilà devenue toute coquette et toute triomphante. Ainsi de moi. — Si vous pouviez comprendre, Eugène, ce que j'éprouve pour vous ! c'est un culte, une religion ! tenez, quand vous venez, le soir, je devine vos pas sur l'escalier ; il semble alors que mon cœur veuille s'élancer vers vous ; quand vous parlez, je vous écoute et vous admire ; vous êtes si brave et si bon ! si savant !... oh ! c'est que, voyez-vous, je n'ose presque pas parler, moi, devant vous ; je crains toujours que vous ne vous moquiez de moi, et je suis toute honteuse de mon ignorance.

— Bah ! bah ! encore quelques exercices sur les participes et cela marchera tout seul. Et puis, d'abord, moi je t'aime comme tu es.

— Ainsi donc, tu ne me quitteras jamais, et tu m'épouseras dès que tu seras revenu de ton voyage ? — Mais ce voyage, j'y pense, ce n'est pas un mensonge, est-ce pas ?

— Ah ! tu me fais injure !

— Oh ! non, tu ne voudrais pas me tromper ! Vos grandes dames, à la bonne heure ; vous pouvez vous jouer d'elles, elles vous le rendent bien, et elles ne sont ni moins brillantes, ni moins honorées dans leurs salons ; mais nous, pauvres filles, nous n'avons que notre honneur au monde, c'est notre seul ornement, nous ne pouvons pas le remplacer par de la soie et des pierreries, et quand vous nous l'avez ravi, nous ne demandons qu'une chose c'est que votre amour nous reste. Lorsqu'on me regarde avec mépris, je me dis : mon Eugène, du moins, a de doux regards pour moi. Et lorsque, comme hier, je vois une noble dame dont les nombreux amans attendent leur tour dans l'antichambre en l'absence du mari, lorsque je vois cette dame me faire subir des reproches dédaigneux sur ma conduite ; oh ! alors je me dis : mon Eugène, du moins sait si mon cœur est pur, il peut dire si je sais aimer et être fidèle, sans contrat, et sans engagement signé. Oh ! c'est que je t'aime !.....

— Prends donc garde, tu me chiffonnes !.... Déjà sept

heures ! adieu, petite, je me sauve et, sitôt mon voyage terminé, je reviens dans tes bras.

— Adieu ! oh ! encore un baiser !.....

..... (*sur l'escalier.*) — Mordieu ! voilà une passion qui devient assommante !

A TRAVERS LA JALOUSIE.

Oh ! l'aimable et joli moineau ! et voyez comme, en sautillant, il parcourt dans tous les sens ce petit pot de géranium qui se pavane à ma croisée ! Mais, c'est que ma présence ne l'intimide pas du tout ; je crois même que, si je me retirais un peu, il entrerait effrontément chez moi, s'y installerait, y accomplirait tous les actes de la vie domestique, comme en son propre logis. — Bon ! le voilà qui effeuille ma seule et unique fleur à coups de bec ; j'ai la bonté de le laisser faire ; et, comme un enfant gâté, encouragé par ma tolérance, il passe à l'attaque des boutons. Mais il s'arrête tout-à-coup : quelque chose l'a distrait, et s'empare de toute son attention ; ah ! c'est cette mouche prise dans les filets d'une araignée que j'ai écrasée ce matin ; elle s'agite dans tous les sens et se dégage peu-à-peu. Mon petit moineau prête la plus grande attention à ce spectacle : la tête penchée sur l'aile droite, il reste immobile et observe curieusement. Ma foi ! je commence à lui rendre un peu de mon amitié ; l'intérêt qu'il semble porter à ce faible insecte me fait lui pardonner son étourderie en faveur de son bon cœur. Mais voilà la mouche tout-à-fait délivrée qui secoue ses ailes, et les essuie avec ses pattes ; elle prend son vol, tourne un moment à la même place, et puis..... ah !... le petit scélérat l'a gobée au passage. — Tiens, vilain glouton ! à toi, cette bouffée de tabac ! à toi, qui de mes observations aériennes, me rejette brusquement dans le monde positif, et me fais assister à la parodie d'un drame que je vois tous les jours jouer au sérieux sur un bien grand théâtre ! Le petit infâme semble encore me narguer ; il s'est enfui de l'autre coté de la rue et se tient gravement sur les barreaux d'une jalousie,

où il achève de se débarasser du nuage dont je l'avais enveloppé.

Il est rare que cette croisée soit fermée aussi tard. — Que se passe-t-il donc? Je vois quelque chose de blanc qui marche vivement par le salon, et quelque chose de noir qui se balance dans un coin. — Si je pouvais, au moyen de ce lorgnon.... oui, c'est bien cela ; c'est une femme qui se promène en riant et en agitant son éventail ; puis un vieillard qui s'appuie un mouchoir sur les yeux et frappe avec une longue canne sur le bout de son soulier. — Un beau salon, ma foi ! bien riche et bien doré ! avec des tableaux, des statues, de lourdes tentures qui masquent les portes, des meubles tout sculptés et tout découpés; tout cela doit être bien beau de près ! Mais voilà le vieillard qui lève la tête; ah ! mon Dieu ! le pauvre homme !.... son visage est baigné de larmes ! — il parle ; — il se lève ; ses lèvres s'agitent avec vivacité, ses gestes se multiplient. — Oh ! c'est terrible : il semble qu'il maudit. — La robe blanche s'est arrêtée ; — l'éventail reste immobile, — puis tombe à terre; — et voilà la robe blanche qui tombe aussi, — et qui embrasse les genoux du vieillard ; — elle lui demande pardon ; — puis il la relève, — la fait asseoir près de lui, sur le divan, — et ils causent amicalement.

Voilà un laquais en livrée qui parait et annonce quelque chose. — Le vieillard a fait un geste d'impatience, mais la jeune femme le regarde presque en suppliant ; — il sort alors brusquement du salon, et je suis sûr qu'il est bien mécontent, car sa tête toute blanche se balance négativement sur ses épaules. — La jalousie se lève enfin !... oh ! c'est un bien beau salon ! — La jeune femme jette un coup-d'œil dans une glace et arrange son sourire ; — puis le laquais revient suivi d'un jeune officier de cavalerie... eh ! eh ! c'est le beau sous-lieutenant qui vient tous les soirs chez ma petite voisine, la jolie fleuriste. — Il salue cérémonieusement, — et vient s'asseoir en face de la belle dame. — Le laquais sort, — et voilà l'officier qui se précipite sur le divan, — qui s'empare

de deux jolies petites mains blanches et minces, — qui les couvre de baisers ; — et puis il parle avec feu ; — il met la main sur son cœur et lève les yeux au ciel. — Et puis ils causent tous deux et se disent de bien jolies choses, car ils sourient à chaque parole et se dévorent du regard. Oh ! la jolie causerie ! et que.... Bon ! voilà la jalousie qui tombe à présent.....

CANCANS DE LA PORTIÈRE.

— Et vous ne pourriez pas m'indiquer où il demeure maintenant, madame Chifflard ?

— Ma foi, monsieur, je serais fort embarassée de vous le dire, attendu que ce jeune homme a déjà habité trois maisons depuis celle-ci.

— (Tiens ! voilà une portière qui ne fait pas de *cuirs* !)

— Cependant, si vous le désiriez, je pourrais m'informer ; je sais qu'il a demeuré rue Ste. Avoie, 48. — J'ai été bien fâchée quand il a quitté cette maison, car c'était un jeune homme si poli, si rangé !

— (Tiens ! voilà une portière qui dit du bien de quelqu'un !)

— Mais il était incommodé par les expériences de chimie que faisait M. Repson, le vieux docteur qui avait la chambre au-dessous de la sienne ; les exhalaisons remontaient dans son appartement, et ça lui faisait mal à la tête, en sorte qu'il a déménagé, et je vous assure que j'en ai été bien *regrettante*.

— (oh ! oh !)

— Car c'est comme un sort ; depuis qu'il est parti, tout le monde s'en va. Voilà encore Mme de Vigneux....

— Ah ! cette jeune veuve qui occupe le premier étage en face de mes croisées, une jolie blonde ?

— Eh bien ! oui ; elle s'en va demain à *sa campagne*, où elle doit épouser M. Eugène de Lauroy, un militaire.

— Ah ! oui, je connais.

— Je vous assure bien que ce mariage là ne sera pas heureux. D'abord M. Repson s'y est opposé de toutes ses

forces, et c'est un homme qui a bien de l'expérience! — Figurez-vous, monsieur qu'il y a trente ans qu'il est dans cette famille là, c'était l'ami intime du frère de *madame*, c'est lui qui a élevé M. Octave, le neveu de *madame*, qui vient de partir pour l'École de Droit. Il connait *madame* comme lui même, il sait tout ce qu'elle a fait supporter à ce pauvre Monsieur de Vigneux, qui en est mort de chagrin; non pas qu'elle soit méchante, da! oh! non, c'est un cœur excellent, mais dame! elle a les passions vives.....

— (Voila une portière qui cancane passablement.)

— Enfin! que voulez vous, ce mariage là se fera tout de même, mais M. Repson est désolé, il ne bouge plus de son cabinet; et il écrit, il écrit !..... et...., si vous voulez que j'aille voir dans la rue Ste. Avoie.

— Merci Madame Chifflard, j'irai moi-même, numéro 48, n'est-ce pas? J'ai bien l'honneur.

DÉLICATESSE DU COMMANDANT LAUROY.

— Ta, ta, ta, ta!...

S'écria avec explosion le vieux Musette qui, depuis un quart-d'heure, tambourinait sur le couvercle du poële et s'impatientait de la longue jérémiade du maréchal-des-logis Porial.

— Ta, ta, ta, ta! vous avez beau dire, il n'est pas si diable qu'il est noir, votre Lauroy. Je l'ai connu avant vous, moi; la preuve, c'est que c'est lui qui m'a fait nommer caserner ici, il y a, ma foi, dix ou douze ans! Après ça, je conviens qu'il est un peu changé; la graine d'épinards l'a rendu plus *vert*. Écoutez donc, il faut qu'il tienne son rang, ce militaire; mais je soutiens que le fond est bon; ce n'est pas un chien, et si vous l'aviez connu comme moi quand il n'était que lieutenant, vous diriez qu'il n'y a pas beaucoup d'hommes de son numéro pour la sensibilité et la délicatesse.

Ici, tumulte général; quelques-uns se mettent à rire avec délices, le brigadier pousse même l'hilarité jusqu'à se rouler

sur le lit de camp ; d'autres au contraire se lèvent et sortent du corps-de-garde avec indignation ; les plus modérés se contentent de lever les épaules, et le maréchal-des-logis prend le parti d'*astiquer* sa giberne en sifflant le boute-selle.

Le vieux concierge fut un instant déconcerté de l'accueil fait à sa harangue ; il tourna quelque temps son bonnet de police par le gland, puis il saisit avec expansion la main qui frottait la giberne.

— Porial, dit-il, je ne croyais pas, à mon âge, que vous auriez eu l'air de me blaguer !

— Comment donc, père Musette, fit Porial, en remplissant d'eau-de-vie les deux verres qui étaient devant eux, comment donc ! mais j'ai pour vous le respect le plus *excentrique*, je me range complètement *de* votre opinion, et je dirai même que le commandant Lauroy est un véritable petit mouton ; puis il reprit son diable de boute-selle.

— C'est bon, c'est bon ! vous êtes un farceur, je ne vous empêche pas : liberté, libertas ! répondit Musette, que la vue de son verre plein avait singulièrement radouci, mais comme vous n'êtes pas aussi bête que les autres, écoutez-moi un moment sans siffler si vous pouvez, et je vais vous raconter quelque chose qui vous prouvera que je n'ai pas tout-à-fait tort.

Porial huma son verre, et ceux qui s'étaient contentés de lever les épaules, s'approchèrent et se groupèrent autour du poële, curieux de voir comment Musette s'y prendrait pour justifier l'absurdité qu'il avait avancée.

— Si bien, mes enfans, que c'était en 1824 ; nous étions alors à Tarascon, et je ne désire qu'une chose sur mes vieux jours, c'est d'être casernier dans ce pays-là, à cause de mes opinions personnelles sur le vin. Tant il y a que j'étais brosseur du lieutenant Lauroy, et vous devez penser que je le connais un peu ; car si le brosseur ne connaît pas son officier, il n'y a plus *d'hiërarchie* possible dans l'art militaire. *Comme de fut fait* que je le connaissais, et alors c'était toutes

roses que de brosser le lieutenant Lauroy, parce que ce pauvre brave homme venait de quitter son épouse, et que ça le rendait gai comme un pinson ; c'était une assez *gentil* petite femme tout de même ! Il avait ramené ça de Paris, un beau jour, et il s'en est arrangé pendant six semaines, deux mois. A cette époque-là, il s'est aperçu que madame ne se gênait pas pour *lui rouiller son fourreau de sabre*, et comme de raison qu'il ne s'est pas gêné non plus pour lui paqueter proprement son *bazar* et pour la prier de partir en congé illimité. Si bien que j'étais assez flatté de ma position, lorsque survint une histoire. Le lieutenant avait l'habitude, tous les soirs, de mettre sur sa table de nuit sa pipe, son briquet, une bouteille de rhum et deux verres ; il s'éveillait toujours à bonne heure, et sa première action était d'allumer sa *bouffarde* ; puis, quand je lui apportais ses bottes et tous ses *biblots* que j'avais *appropriés*, il avait l'attention de m'offrir un verre de rhum, preuve déjà de ce que je vous disais tout à l'heure. Attention ! j'arrive un beau jour comme d'habitude, et je remarque avec chagrin qu'il n'y avait ni rhum, ni bouteille, ni pipe, ni rien de rien sur la table de nuit, excepté d'une petite lettre toute chiffonnée. Quant au lieutenant, il s'amusait à trouer la tapisserie avec son poignard, et il n'avait pas plus envie de rire qu'un cheval qu'on anglaise. Tiens ! je me dis, il y a du nouveau ; tâchons de sonder adroitement.

— Lieutenant, je crois que votre jument va bientôt pouliner.

— Je m'en.... moque pas mal.

— Je crois bien que nous aurons de l'eau pour la revue.

— Musette, faites-moi le plaisir de frotter mes pistolets et de me... donner pour deux liards de paix ?

C'était me dire poliment que je l'embêtais. Il y avait un quart-d'heure que nous n'avions ouvert la bouche ni l'un ni l'autre ; voilà tout d'un coup le lieutenant qui saute en bas de son lit et qui arrive sur moi en chemise, sauf respect.

— Veux-tu avoir une permission de quinze jours ?

— Mais, lieutenant, ça ne serait pas de refus, si les *eaux n'étaient pas si basses*.

— Ça ne fait rien ; voilà trois cents francs ; tu vas partir pour Paris, et tu iras rue Beautreillis, n° 61, tu demanderas Mlle Céline, une fleuriste, tu lui remettras deux cents francs de ma part, et tu lui diras que, dans quelque temps, je lui en enverrai encore.

Comme de fut fait, deux heures après j'étais prêt, et je partais, joyeux comme un homme qui est content d'être satisfait ; je me dirige vers le point de ralliement désigné ; figurez-vous tout ce qu'il y a de plus *modélé* par la nature ; la *Vénuze* qu'on montrait à Beaucaire n'était pas plus *arabesque*. Je m'annonce comme ordonnance du lieutenant ; et voilà qu'elle me fait des petites mines, et qu'elle me fait asseoir et qu'elle me dit qu'elle est flattée de me voir, et autres choses aussi aimables qu'elle termine en me demandant si M. de Lauroy avait reçu sa lettre.

— *Je l'ig-niore*, mademoiselle, mais *j'aurai celui* de vous remettre ceci de la part du lieutenant.

— Qu'est-ce que cela ?

— Ce sont des *pierrots* qu'il m'a chargé de vous *réintégrer* en mains propres.

Et elle palissait, elle palissait, que c'était effrayant, vrai j'étais tout drôle.

— Et la réponse à ma lettre ?

— Voilà tout ce qu'il m'a chargé, mademoiselle, comme je viens d'avoir l'honneur de vous le *réitérer*.

— C'est bien, monsieur, je vous remercie.

Et tout en disant, elle me conduisait vers la porte. Deux jours avant de revenir au corps, tout en flânant, je monte chez la susdite lui demander si elle n'a pas de commission à me donner. Qu'est-ce qu'on me dit ? que mademoiselle Céline *s'était périe* avec du charbon. Et pourtant le lieutenant avait bien fait les choses ; que diable ! quand un homme donne

deux cents francs à une *exe-particulière*, il n'est pas si chien que vous le dites.

— Dites donc, monsieur Musette, et elle était morte pour de vrai, hasarda timidement un conscrit qui n'avait pas osé souffler pendant le récit du Casernier?

— C'te bêtise!

Porial quitta un moment sa pipe, et laissa tomber ces paroles : il fallait que cette jeune fille *eusse* lu beaucoup de romans.

ÉLIE BRUN.

A Monsieur le Rédacteur de la Revue du Nord.

Monsieur le Rédacteur,

Je dois vous le dire, j'ai été cruellement mystifié devant toute la famille, et cela à cause de ma confiance aux journaux à images. Je veux en tirer vengeance partout où va *le vôtre*. Il faut qu'on sache partout qu'Ernest Lebrun a été dupe : c'est une justice que je réclame de votre complaisance.

Comme je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, vous ignorez probablement que parmi mes cousins se trouve un nommé Miellot. C'est un homme petit, borgne, qui marche en se dandinant et met les mains dans les poches comme un garçon tailleur de province, qui fume et mâche du tabac. Oh ! le vilain petit homme ! !

Malgré toutes les imperfections que je vous ai citées, ou peut-être à cause de cela, mon cousin a beaucoup voyagé en Afrique, dans l'Inde et même en Europe. Il a une mémoire unique, excessivement locale... : le fait est qu'il trouve toujours à placer dans les conversations quelque trait de ses voyages, ce qui est parfois très-amusant... Aussi, ce n'est pas pour cela que j'en parle ; mais dans les discussions, le malheureux cousin prétend toujours l'emporter. Moi, je suis quelquefois un peu tenace. Eh bien ! l'entêtement de mon cousin, joint à la confiance que j'avais en toutes ces publications à images, m'a fait perdre six mois de mon traitement.

Or, si je gagne 500 fr. par an, c'est 250 fr. que je perds : six mois !... c'est criant. Permettez-moi de vous expliquer cette aventure, afin de garantir les malheureux employés qui seraient tentés de parier comme moi sur la foi de ces marchands d'images ; oui, monsieur, marchands d'images ! Je suis bien déterminé à le répéter, marchands d'images !

Si mon cousin a voyagé gratis sur les vaisseaux de l'État, moi j'ai voyagé à mes frais dans plusieurs villes du département où je m'honore d'avoir reçu le jour. Ma mémoire étant aussi infiniment locale, vous comprenez que je tâche de placer aussi mon mot dans une conversation ; et mon cousin, parce qu'il a vu les Indous, se moque de moi très-souvent : cela est-il juste ? Comme je n'ai ni le temps ni l'argent pour faire des voyages de long cours, au lieu de prendre la diligence ou le bateau à vapeur, je prends des abonnemens à toutes les feuilles à bon marché, ce qui me revient très-cher. Mais n'importe, sans me vanter, je crois pouvoir dire que c'est agir en homme prudent... C'était certainement prudent avant la catastrophe qui me prive de mes six mois d'appointement... Or, mon cousin se moque encore de moi pour cela ; vous sentez bien que cela devient insupportable.

J'avais, sur les rayons de ma bibliothèque, mes livres proprement rangés : le Magasin pittoresque, la France pittoresque, l'Univers pittoresque, la France militaire, le Musée des familles qui, je dois le dire, malgré ma perte, m'a toujours paru remarquable par le choix et la variété des articles. Mérite qui saute aux yeux, surtout depuis qu'il ne donne presque plus de gravures (lui qui en donnait tant au commencement) et qu'on lit quelquefois vingt pages avant de trouver une vignette.

Mais pour revenir à mon objet, c'était un lundi, jour où toute la famille se réunit chez grand'maman. Au milieu de diverses causeries insignifiantes, je m'étais efforcé de placer quelques traits intéressans, et naturellement je parlai de mes voyages. Je ne sais comment tout cela se conduisit, mais je confondis les souvenirs de mes propres observations avec ceux de mes lectures, et je fis cela si maladroitement que quelques auditeurs en sourirent. Mon cousin, au contraire, gardait tout son sang-froid, et au lieu de m'aider à me retirer de ce mauvais pas, ainsi qu'il convenait à un bon parent, il m'embrouilla de plus en plus. Je balbutiai ; la honte

et la colère augmentèrent mon trouble ; je ne sus que dire ni que répondre aux éclats que faisaient tous mes petits cousins et surtout mes petites cousines qui riaient encore plus fort que les autres de ma rougeur et de mon embarras. Oui, monsieur, cela s'est passé au sein d'une famille que l'on cite comme un modèle d'union et de concorde ; et l'on me répétait de tous côtés : Ernest, *a beau mentir qui vient de loin*. Et depuis, l'on ne me salue plus sans répéter cet insolent proverbe.

Or, monsieur le rédacteur, rien n'est tourmentant comme d'être vexé sur ce chapitre. Pour moi, je ne pus endurer tout cela sans en ressentir un profond déplaisir. Ce n'est pas pour me vanter, mais je puis dire que je résolus de tirer vengeance de cet acte de diabolique méchanceté : j'attendis la première occasion favorable.

Je crus qu'il fallait user de finesse. Je feignis donc d'avoir oublié un affront qui restait toujours pesant sur mon cœur, et j'observai mon cousin Miellot. Comme il avait voyagé plus que moi, je devais l'en croire sur parole, et bien souvent, quoique ma raison se refusât à croire à tous ses récits, et que je fusse intimement persuadé que c'était surtout à lui qu'il était bon d'appliquer le *a beau mentir qui vient de loin*, je gardai le silence, parce que je n'avais pas de preuves à lui opposer. Voici comment je m'y pris : je détachai des ouvrages cités plus haut (au 6e alinéa) plusieurs vues de monuments, etc., et je coupai les noms que l'on a imprimés au bas dans l'intention d'éviter toute méprise. J'eus soin de choisir des vues des pays que mon cousin prétendait avoir parcourus. Je prévoyais bien qu'il se trouverait dans un embarras au moins égal à celui où il m'avait si *traîtreusement* jeté ; mais c'était pain béni, il l'avait bien mérité.

Je n'attendais plus que l'occasion de mettre son prétendu savoir en défaut. Le moment se présenta. C'était encore un lundi, toujours chez la grand'maman. Je le mis sur le chapitre des voyages, et ce ne fut pas difficile. Nous autres voyageurs, nous ne sommes pas fâchés d'être sur ce terrain-là.

« Mon cher cousin, lui dis-je avec une apparente indifférence, vous avez vu tant de pays que cela doit se brouiller dans votre tête.

— » Ah! parbleu! tout m'est présent, là, comme si j'y étais encore.

— » Bah! quoi, si l'on vous mettait sous les yeux un des monumens sans nombre que vous avez visités, vous pourriez dire : c'est à tel endroit?

— » Je parie de ne pas en manquer un sur cinquante.

— » Vous pariez?... combien?...

— » Tout ce qu'on veut...

— » Tiens, j'ai justement ici des vues que vous devez connaître... Dites-moi ce que c'est que ceci? » (1)

Il regarde quelque temps sans répondre. (Ce n'est pas pour me vanter, mais il avait l'air fièrement décontenancé.)

— « Pariez-vous toujours, lui dis-je, en continuant cet air de bonhomie que j'avais pris en commençant? » — Il regardait toujours.

— « Je croyais que vous aviez été à Venise?

— » Je suis allé à Venise? oui sans doute...; en effet, n'est-ce pas le fameux pont?...

— » Justement.

— » Quel diable ira reconnaître un pont de marbre blanc dans cette masse noire?

— » Du moins le dessin et la gravure n'ont pas suffi pour vous le faire reconnaître.

— » Vous appelez dessin et gravure une sorte de tache d'encre?...

— » Mon cousin, de ce train-là vous rejetterez un bon nombre de gravures du Musée des familles, car il y en a beaucoup qui ne valent guères mieux que celle du Rialto (2);

(1) Le Rialto (Musée des familles, tom. 1er page 17).

(2) Voyez 1er vol. pages 13, 29, 37, 41 du 1er trimestre; pages 5, 26 du second trimestre, etc., etc.

mais comme vous pourriez alléguer l'imperfection de la planche, passons à une autre. — Et ceci? »

Le cousin garda encore le silence.

— « Ah! parieur, dis-je en moi-même, si je t'avais pris au mot, tu aurais été bien attrappé. — N'avez-vous pas été à Bâle?

— » Oui parbleu!

— » Eh bien! vous ne reconnaissez pas?...

— » Ma foi, j'avoue franchement que celui-là m'est sorti complettement de la mémoire.

— » C'est l'église Ste.-Gertrude... (1)

— » Sainte-Gertrude?... à Bâle?... je ne me rappelle rien; soit, va pour une.

— » Pour deux, mon cousin! pour deux!! Je pourrais bien aussi citer des proverbes; mais si vous voulez poursuivre et parier.

— » Oui, certainement, je parie de ne pas me tromper... mais voyons des images qu'on puisse déchiffrer!... — Çà?... c'est le pont de Fribourg... (2) Voyez comme c'est fait!.... Ce pont a 900 pieds de longueur et 160 d'élévation; ici, il est aussi haut que long, ce qui lui donne ou bien 900 pieds d'élévation ou 160 pieds de longueur... Laissez-moi donc tranquille avec vos images!

— » Mes images! mes images! elles vous ont du moins mis en défaut, monsieur le parieur.

— » Eh bien! oui! je parie tout ce que voudrez, pourvu que la représentation soit exacte.....

— » Ah! pour ceci, c'est un subterfuge. Croyez-vous que des gens qui se sont engagés devant le public à lui fournir des journaux et des dessins, vont lui jetter en échange des abonnemens, des *images* sans valeur, sans exactitude?... Allons donc!...

(1) Musée des familles, 1er vol. page 193.

(2) Magasin pittoresque.

— » Voyons-en d'autres...

— » Volontiers. *Avez-vous été* à Babylone?

— » Vous voulez dire sur l'emplacement des ruines?

— » Oui.

— » Je n'y suis pas allé.

— » Vous disiez cependant que vous avez voyagé dans l'Inde... Ah! pardon, c'est en *Turquie!*... C'est égal; tenez, voici la tour de Nemrod (1).

— » Oh! la bonne farce! regardez donc la tour de Nemrod *en Turquie!* une tour de 300 pas de circuit, et d'après l'image elle n'a pas seulement 12 toises; elle est faite en briques, et l'image nous montre des pierres de taille de 6 à 8 pieds de longeur. Cette tour est formée de briques alternées avec des lits de paille, de gravois, etc; ici, néant. Il y a un escalier pratiqué sur une face, et ici il y a quatre escaliers. La hauteur est de 120 pieds, et d'après votre image, elle n'en n'aurait pas 15... Si les abonnés se contentent de cela, ils sont bons enfans, Dieu merci!

— » Mon cher cousin, vous parlez avec tant d'assurance, vous n'avez seulement pas vu le monument.

— » Fontaine de beurre! s'écrie-t-il (c'est son gros juron), donnez-moi des dessins qui aient le sens commun!....

— » Voyons... voyons.

— » Des femmes...: ce ne sont pas des Algériennes, toujours. (Le malin avait vu le nom au revers de la page.)

— » Pardon, des femmes d'Alger (2).

— » Des femmes d'Alger sortant avec la figure découverte!... Celui qui a fait cela n'est donc jamais allé à Alger?

— » Pardon, c'est un artiste dont voici le nom... et, qui plus est, voici d'autres vues qu'on lui a empruntées : la rue Babazoun, la porte Bab-al-ouad, un concert chez Ali.

— » Çà! la rue Babazoun? ce n'est pas une rue, c'est une

(1) Musée des familles, 2e vol. page 80.

(2) France pittoresque, 3e vol. page 258.

maison (1), et pour mon compte, je ne l'ai jamais remarquée dans cette rue où j'ai pourtant passé bien souvent.. Quant à ceci, c'est passer toute permission; ils appellent vue de la porte Bab-al-ouad, et la porte n'y est seulement pas représentée (2) : c'est une vue du faubourg, et ici, à cet endroit où sont les nuages, devrait se trouver une montagne sur laquelle est bâti Alger. Ceci un concert à Alger! (3) c'est une mystification : voici le costume d'un mandarin chinois; ces hommes sont coiffés à la chinoise ; ces instrumens sont chinois.... et l'on vous sert cela comme un concert chez Ali?... à Alger?... Les Algériens qui ont la tête rasée et le turban, sont représentés ici tête chevelue avec la houppe... Ah! les belles images! j'appelle cela se moquer du public. »

Cette mauvaise foi de mon cousin me fit éclater; je lui dis : « l'exagération même de vos reproches me les rend suspects et moi je dirais aussi; je parierais bien tout ce que vous voudrez que vous n'y avez pas été.

— » Je parie un an de ma pension de chevalier de la Légion-d'Honneur!

— » Oh dame! moi je n'ai pas de milliers de francs à ma disposition.

— » Des milliers de francs! comme vous y allez. Parbleu vous gagnez plus au milieu de vos barriques de café et de prunes, en répandant votre encre sur vos factures, que je n'ai gagné, moi, au milieu des dangers et des champs de bataille où j'ai versé mon sang et laissé un œil; le tout à raison de 250 fr. par an.... 250 fr., voilà l'affaire.

— » Eh bien tope... Je tiens le pari. Si vous vous trompez vous perdrez; si vous dites juste je perds les 250 fr. Voici des vues de marine.... vous avez été marin.... voici des vues de l'Inde où vous avez voyagé long-temps et bien...

(1) Musée des familles, 1er vol. page 49.

(2) Musée des familles, 1er vol. page 229.

(3) Musée des familles, 1er vol. page 32 du 2e trimestre.

— » Ceci ne ressemble à rien ; ce n'est pas un navire, c'est un dessin sur une image...

— » Du tout, c'est un navire qui entre dans le port du Hâvre (1). Je vous prends à témoins, messieurs ; venez, je vous prie, constater ce qui se passe ici : M. Miellot dit toujours que j'ai des images.

— » C'est vrai, reprit mon cousin outré et que je croyais décidément battu, ce sont des images bonnes tout au plus pour empêcher les enfans de pleurer. Ils mettent ce qu'ils veulent, demandez à qui vous voulez, et si ma parole ne suffit pas, prenons M. D*** pour arbitre. »

Ce M. D*** est un ancien capitaine de vaisseau, ami de la famille. L'arbitrage fut accepté et l'on continua l'examen. Vous le dirai-je, monsieur le rédacteur, ce ne fut plus pour moi qu'une suite de désagrémens que je ne retrace qu'à regret, mais que je ne veux pas omettre pour remplir la promesse que je vous ai faite pour l'utilité des employés.

— « Ceci, c'est un bateau de Provence en mer. Il devrait être sur la Méditérannée, mais votre homme aux images le place sans doute dans un port de la mer glaciale. »

C'était indiqué comme le port de Calais (2).

— « Cette fois nous avons un pêcheur de Normandie ; mais ce qui me chiffonne, ce sont ces palmiers... Allons, il lui aura fait faire un voyage de long cours jusqu'à..... Tintingue (3). Charmant, charmant !!

— » Ceci je reconnais : c'est une balse du Pérou copiée trait pour trait dans le voyage de M. de Humboldt. »

C'était indiqué comme un radeau sur les fleuves de la Guyanne (4).

— « Cette négresse, je la reconnais aussi ; c'est le portrait

(1) Musée des familles, 1er vol., page 93.

(2) France pittoresque, 2e vol page 314.

(3) Vue de Tin-tingue, à Madagascar, France Pittoresque, 3e vol. page 318.

(4) France pittoresque, 3e vol. page 310.

d'une jeune fille Malaise de l'île de Timor copiée dans le voyage aux terres australes de Baudin. »

— C'était donné pour une esclave de la Martinique (1).

A chaque assertion de mon démon de cousin, M. D*** appuyait sa parole, et les conviés qui avaient quitté un à un la table à mesure que les huées devenaient plus fortes, grossissaient le nombre des rieurs et je n'y pouvais plus tenir. On m'arracha des mains quelques gravures qui m'étaient restées, et je ne pus m'en défendre.

— « A la bonne heure, s'écria Miellot, celle-ci est exacte : c'est une mosquée d'Agra prise dans les vues pittoresques de l'Inde que voici, » dit-il, en ouvrant un in-4° et en montrant la vue originale dont on avait la copie (2).

Par malheur, on remarqua que ladite mosquée d'Agra était indiquée comme étant à Benares..... On soupçonna d'abord une simple faute d'impression ; mais la lecture de l'article fit changer la disposition bénévole en une indignation générale contre l'éditeur. C'était une bien légère consolation pour moi qui avais perdu mes six mois.

— » Ceci, je le reconnais encore, s'écria mon cousin, c'est le palais d'Asser-Mahet, à Bejapore ; vue prise dans le même ouvrage et que voici... » C'était tomber de mal en pis ; ces ruines étaient indiquées comme étant situées en Ecosse. C'était la maison aux revenans ; et un long article sur les revenans l'accompagnait. On avait copié très-fidèlement jusqu'à un palmier qui se trouve au premier plan. Une pousse de palmier en Ecosse... c'est fort !! Mais enfin c'était ainsi (3).

Des témoins de cette scène ajoutaient chacun leur mot. Celui-ci avait trouvé les mêmes livraisons répétées pour former un volume (4). Après cela on trouva qu'une habitation

(1) France pittoresque, 3e vol. page 303.

(2) Musée des familles, 2e vol. page 16.

(3) Musée des familles, 2e vol. page 32.

(4) France pittoresque, 3e vol.

à la Guadeloupe n'était autre chose que le palais du gouverneur de Guam aux îles Mariannes (1); que certaines vues n'étaient que des copies faites en rebours : par exemple, une vue de Gênes (2); le château d'Espailly tiré du voyage romantique dans l'ancienne France, par Ch. Nodier (3).

Ailleurs on prétendait qu'à défaut de vues réelles, on donnait, pour completter le nombre des planches promises, des forêts vierges; sujet très-facile à improviser et dont la vérification n'est pas possible. Rien, en effet, n'est complaisant pour un dessinateur comme une forêt vierge (4).

Bref, il fut décidé que j'avais perdu mon pari. Je vous laisse à conclure le reste en faveur de votre infortuné serviteur,

Ernest Lebrun,

*Commis aux recettes de la maison J.-J. M. dont le chef est électeur municipal et adjoint à la mairie de ***.*

(1) France pittoresque, 3e vol. page 299; la gravure représentant une habitation de la Martinique est copiée *très-exactement* sur une planche du Voyage autour du monde de M. Freicinet.

(2) France militaire.

(3) Musée des familles, 2e vol. page 288.

(4) Univers pittoresque; voyez l'Océanie.

WAFFLARS DE CROIX.

Au temps où commença la rivalité des rois de France et d'Angleterre, rivalité qui finit par pénétrer dans les deux nations et y forma de profondes racines, nos provinces, théâtre presque continuel de la guerre, furent souvent désolées par de hardis partisans qui parcouraient les campagnes, pillant, brûlant, égorgeant tout ce qui se trouvait sur leur passage. De ce nombre fut un seigneur Jehan Wafflars de Croix, qui répandit la terreur dans la châtellenie de Lille, à la tête d'une troupe de hennuyers. Edouard III, soutenu par Artevelle, réunissait ses armées en Flandre, d'où il faisait à volonté des courses sur les terres de France. Le comte de Hainaut, vassal équivoque, relevant à-la-fois de ce royaume et de l'empire d'Allemagne, se battait tour-à-tour pour Edouard et pour Philippe, selon le lieu où se passait l'action; mais les guerriers de son pays qui n'y entendaient pas finesse, au lieu de louvoyer ainsi entre deux devoirs contraires, profitaient de ce que la châtellenie de Lille et le Tournaisis étaient à la France, pour les mettre rudement à contribution. On trouve au sujet de Jehan Wafflars, dans les *registres aux titres de la ville de Lille*, O. 179, la pièce suivante qui fera connaître comment on procédait alors contre les voleurs de qualité :

« A tous chiaux qui ces présentes lettres verront ou orront, » Ferris de *Demsis* (1), chevaliers dou Roy notre sire, gouver- » neres de Tournay, souverains baillius de Lille, de Douay, » de Tournesis et des appertenances, salut : Comme nous » avons donné grâce et ottroy de par le Roy notre sire et de par

(1) Ce nom nous paraît défiguré par le copiste.

» nous à toutes personnes de la ville de Lille de porter armures
» deffensaules pour leur corps garder pour le cause contenue
» es lettres parmy lesquelles cestes nostre sont signées, et
» avœc pooir de prendre par toute li jurisdiction du Roy notre
» sire, hors lieu saint ledict Jehan Wafflart, nommé de Croix,
» comme esdictes lettres est contenu et li dit Wafflars en con-
» tinuant son mais coraige ait naguerres espié, et agaitié les
» bourgois et manans dou Roy notre sire de sa ville de Lille,
» allant paisiblement de Lille à Bruges, à Mening et là envi-
» rons, ochis Jehan Maigret, navré Jehan Maillart, fils de feu
» Philipon, fait kace apries plisieurs aultres sans aultre titile
» que de son maix couraige, et tout mouvant à le cause
» contenue en no dictes lettres et s'efforce de jour et de nuyt,
» si comme nous sommes enfourmé de venir en la chastel-
» lenie de Lille, dont il est bannis par loy sur le hart, et en
» ladicte baillie, nonobstant ses meffais par voye fuitives;
» sache tout que as causes contenues en nos dictes lettres de
» par le Roy notre sire, et de par nous, donnons pooir et auc-
» torité à tous les manans de la dicte ville de Lille et à chacun
» par li de prendre le dict Jehan Wafflart par tout où que trou-
» ver le pourront en le jurisdiction du Roy notre sire, hors lieu
» saint, vif ou mort, et les commectons en ce siergant du Roy
» notre sire, l'estat durant de le deffiance dudit Wafflart,
» mandons et commandons à tous les subgies du Roy notre
» sire que en ce faisant obéissent et entendent diligamment
» et prestent confort et aide sur quanques il se pueent mef-
» faire vers le Roy notre sire. Donné à Lille suz le seel de
» ladite baillie le XIIIIe jour de may, l'an de grâce mil trois
» cent trente et sept. Ainsi soubsigné, THOMAS. »

Or, environ trois ans après ces lettres de mise hors la loi, Philippe-le-Bel, roi de France, étant venu faire lever le siége de Tournai qu'assiégeait Edouard à la tête de cent vingt mille Anglais, Flamands, Brabançons et hennuyers, campa près le pont de Bouvines, déjà célèbre par la victoire de Philippe-Auguste. Wafflart de Croix jugea l'occasion bonne pour tenter

quelque coup hardi et, *par son enhortement*, dit Froissart, il se forma une compagnie de hennuyers d'*environ six - vingt compaignons*, *chevaliers et escuyers*, *tous pour l'amour l'un de l'autre*, à qui il dit qu'il connaissait le pays et qu'*il les ameneroit bien en tel lieu*, *sur l'ost du Roy de France*, *où ils gaigneroient*. Il leur fit passer le Pont-à-Tressin, qui est sur la route de Tournai à Lille, et les hennuyers laissèrent une partie des leurs pour le garder; mais repoussés avec perte par les Liégeois, qui étaient du parti de France, Wafflart et ses compagnons revinrent au pont qu'ils trouvèrent repris sur eux. Quelques-uns se firent un passage, mais Wafflart ne put y parvenir. Il se jeta alors à travers les marais et se tint quelque temps caché parmi les broussailles et les roseaux; bientôt il fut « aperçu d'aucuns compaignons qui chevau-» chaient sur les marais, si firent si grand noise et si grand » bruit que messire Wauflart issit et se vint rendre à eux. » Ceux le prindrent et l'amenèrent en l'ost, et le livrèrent » à leur maître, lequel le tint un jour tout entier à son lo-» gis, et l'eust volontiers sauvé par pitié (car bien savait qu'il » estoit prins sur sa tête) mais les nouvelles en viendrent au » Roy de France: si en vouloit avoir la cognoissance. Si luy fut » rendu messire Wauflart: et le Roy l'envoya à ceux de Lille, » auxquels il avoit porté moult de dommages; et pour ce le » firent-ils mourir depuis en leur ville, ne oncques n'en vou-» lurent avoir nulle mercy, ne nulle rançon. »

Telle fut la fin de ce partisan redouté que le titre cité plus haut représente comme un bandit, et que Froissart appelle *monseigneur* et *messire*, lui donnant pour compagnons de nobles chevaliers tels que Guillaume de Bailleul, Jehan de Vargny, Gauthier du Pont-de-l'Arche, et autres.

Des Idées Positives.

Les mots ressemblent parfois aux hommes ; ils font fortune sans qu'on puisse apercevoir, au premier abord, comment ce grand bien leur est advenu. En voici un qui s'est acquis rapidemment une belle position dans le monde. C'est aux savans, aux lettrés, ou du moins à quelques uns d'entr'eux qu'il la doit ; mais à l'empressement avec lequel il a été accueilli par les masses, il serait difficile de décider qui est son véritable père, de l'orgueil ou de l'égoisme. Ce mot c'est le POSITIF. Il a servi d'abord à qualifier des idées ; puis les gens qui ont peu d'idées l'ont appliqué aux sensations ; et enfin ceux qui ne sont susceptibles que de sensations l'ont appliqué aux choses. Il a donc deux acceptions principales, l'une métaphysique, l'autre matérielle, sans compter les nuances intermédiaires qui tiennent de l'une et de l'autre.

Ce fut un triomphe flatteur pour l'esprit humain que la victoire des *idées positives* sur les *préjugés ;* car le POSITIF c'est le vrai. Or, qu'y a-t-il de plus beau que le vrai ? — C'est de là qu'on est parti pour remplacer les croyances par des démonstrations, et pour jeter au rang des erreurs toute vérité qui ne pourrait pas se prouver par A plus B. — Là commence l'ère de gloire des mathématiciens, l'âge d'or des argumentateurs en X. Toute science qui ne pourra par s'expliquer par les règles de l'algèbre ou de la géométrie deviendra une vaine science, ou plutôt tout s'apprendra avec le secours des chiffres et des lignes. Les beaux-arts eux-mêmes, ces

nobles enfans de l'imagination, seront emprisonnés dans des triangles, des trapèzes et des sphéroïdes. Le fantasque philosophe de Genève fera chanter au théâtre d'insipides ariettes cousues avec une psalmodie à faire dormir debout, et l'on persuadera à tout un peuple de badauds qu'un mathématicien peut faire des opéras sans apprendre la musique. Après avoir applaudi avec transport l'épigramme de Beaumarchais : *il fallait un calculateur, ce fut un danseur qui l'obtint*, on tombera dans l'excès contraire. On ne sera plus apte à aucune profession sans avoir appris les mathématiques. On dira aux jeunes gens : vous voulez consacrer vos veilles à étudier l'art de guérir, vous voulez suivre la carrière du barreau, celle de la magistrature, celle des armes, allez d'abord apprendre les mathématiques. Et ces pauvres jeunes gens, obligés de se soumettre à la nécessité, oublieront au sortir de l'école, des connaissances désormais inutiles pour eux. La science véritable, malgré cette propagation forcée, ou, peut-être, à cause d'elle, n'en demeurera pas moins entre les mains d'un petit nombre d'élus, intéressés à la conservation du monopole créé à leur profit par l'ignorance. Alors, que quelque poste important vienne à vaquer et bientôt l'on pourra dire aussi : il fallait un administrateur, un moraliste, un commerçant ou bien un ami des arts, et ce fut un géomètre qui l'obtint. Mais à l'œuvre on connait l'ouvrier, et il pourra parfois arriver que le mathématicien jeté à la tête d'une administration ne s'y fasse remarquer que par la plus complette nullité, que dans une œuvre morale, il professe des principes anti-sociaux, que chargé d'établir une entreprise industrielle il ruine ses commettans, qu'au milieu d'une réunion d'artistes il se fasse rire au nez par ses bévues. Le contraire pourra se voir aussi, car ce n'est pas à la science qu'il faut s'en prendre, mais à la sotte vanité de ceux qui croient qu'elle suffit à tout.

Non, en vérité, la science n'est pas coupable des sottises qui se font en son nom. Que donne-t-elle, en effet, comme

positif.º des vérités de calcul ou des vérités d'observation qui ont toujours la matière pour objet. Hors de là, humainement parlant, il n'y a rien de certain. Or donc, ceux qui promettent pour elle plus qu'elle ne peut tenir sont des enthousiastes ou des charlatans.

Faisons équitablement la part de chacun. Un pape ayant, autrefois, à décider à qui appartiendraient les immenses régions découvertes par les Portugais et les Espagnols, tira une ligne sur la carte et, sans accorder la supériorité à personne, dit aux uns : vous irez par ici; aux autres : vous irez par là. Telle est, à peu près, la position respective des partisans de l'*idéal* et de ceux de l'*absolu*. Un océan les sépare; mais, tous les jours, ces derniers essaient de le franchir pour planter leur drapeau sur la rive opposée. De grâce, messieurs, restons chacun chez nous. — A vous, hommes positifs, soumis à la seule puissance des faits, dont les convictions ne s'établissent qu'à grand renfort de preuves, il appartient de calculer la marche, les dimensions, la distance des corps célestes, de déterminer l'influence qu'ils peuvent avoir sur le globe que nous habitons; à vous il appartient de connaître et d'appliquer les lois du mouvement, les propriétés des corps, leur action et leur réaction; à vous il appartient d'analyser, de combiner les élémens, de les dompter, de les façonner à l'usage de l'homme; à vous les hautes conceptions industrielles, la mécanique, la statique, les explorations souterraines et sous-marines, les voyages aériens, la vapeur, les chemins de fer; votre domaine est assez vaste et vous devriez bien vous en contenter... — A nous, artistes, soumis aux caprices de l'inspiration, les œuvres de dévouement, les pensées d'avenir, les travaux dont la seule récompense est une renommée trop souvent posthume; à nous ces agitations fébriles qui précèdent l'enfantement d'une idée, ces mystérieuses cohésions du cœur et de l'esprit, cette vie de l'âme, tout amour et poésie, ces dédains pour les intérêts matériels, cet éloignement, cette horreur pour tout ce qui est bas, mes-

quin, ignoble. A nous les croyances, à vous les certitudes ; à nous le ciel, à vous la terre ; c'est comme entre les Espagnols et les Portugais : à ceux-ci l'orient, à ceux-là l'occident.

La question ainsi posée, il ne devrait y avoir dans notre monde que deux camps, deux causes, deux enseignes : la science et l'art ; mais plus la civilisation avance, plus les rangs se mêlent, plus la confusion augmente. La haute influence, imprudemment accordée aux idées positives, a tourné toutes les têtes ; chacun a voulu devenir *positif* à sa manière. On a rangé parmi les sciences la médecine qui ne présente encore qu'incertitudes et contradictions ; et il est passé en force de chose jugée qu'un médecin devait être un homme *positif*, c'est-à-dire (à peu de chose près) un matérialiste. Le commerce qui se fonde sur la fameuse règle : *deux et deux font quatre* (1) est entré aussi dans le domaine du positif, et cependant, y a-t-il rien au monde de plus chanceux que les spéculations mercantiles? Sont-ce bien des hommes à idées positives que ceux dont la fortune est chaque jour exposée à se voir renversée ou gravement compromise par une baisse imprévue dans telle marchandise ou par la faillite de tel fripon qui avait su se procurer du crédit? C'est pitié, vraiment, que de changer à ce point la valeur des mots. Mais la fortune d'un artiste, qui repose sur son talent, est mille fois plus assurée, par conséquent plus positive que celle du riche capitaliste dont le moindre hasard peut déranger tous les calculs. Aussi, voyez quelle différence entre la vie de l'un et de l'autre. Je parle des heureux, car le jeune homme qui en est encore à solliciter le premier mot encourageant d'un libraire ou le premier éloge désintéressé d'un journaliste, le commerçant obligé de quêter une seconde signature pour faire passer la sienne, ont des tri-

(1) Dernièrement, un négociant de Tourcoing demandait un commis : un jeune homme se présente. — Savez-vous l'arithmétique commerciale? — Oui, monsieur. — Combien font deux et deux? — Parbleu! cela fait quatre. — Merci. Vous n'en savez pas assez, mon ami. Si dans le commerce deux et deux ne faisaient que quatre, où serait donc le bénéfice? *(Historique.)*

bulations qui se valent et sur lesquelles il n'est pas nécessaire de s'appesantir. Mais les heureux ! voyez :

Dans un salon décoré avec élégance et surtout avec goût, voyez cette réunion choisie de quelques-unes de nos célébrités littéraires et artistiques, parmi elles sont heureux d'être admis et de jeunes hommes dont un modeste début n'a fait encore qu'indiquer la place à laquelle ils pourront aspirer un jour, et d'illustres personnages qui, déposant à la porte l'éclat du rang et l'orgueil des titres, n'en gardent qu'un pour se faire peuple et entrer là, le goût des arts. — Dégagé des embarras de l'étiquette et des soucis du lendemain, chacun se livre aux charmes d'une réunion dont l'esprit, la grâce et l'amabilité font tous les frais. Les heures s'y écoulent comme des minutes, mais le plaisir qui les a remplies laisse après lui des souvenirs purs et durables. — A ces délicieuses soirées, sans doute, succèdent des jours de travail ; mais ce travail, où l'homme accomplit véritablement sa mission en exerçant la plus noble de ses facultés, est lui-même une source de jouissances. Croit-on qu'un bénéfice de 50 pour cent sur une grosse affaire puisse se comparer à la seule conception d'une œuvre de génie ? Un mot qui vous manquait pour compléter l'expression d'une belle pensée et qui, tout-à-coup, vous arrive ; un coup de pinceau qui vient donner la vie à une tête dont vous étiez mécontent ; une note qui, introduite dans un accord, va faire vibrer jusqu'au fond de l'âme toutes les cordes de la sensibilité, sont, dans la vie d'un artiste, autant d'événemens heureux auxquels ne peuvent s'assimiler aucune des satisfactions tant recherchées du luxe et de la sensualité. L'artiste, donc, que ne trouble point l'aspect menaçant du besoin et la nécessité de sacrifier pour vivre ses propres inspirations aux fantaisies des acheteurs de ses œuvres, est l'homme le plus *positivement* heureux, car son bonheur est en lui-même, il se renouvelle sans secours étranger et ne s'use pas même par l'habitude.

Entrons maintenant dans ce vaste édifice qu'on appelle

la bourse et qui, sans changer son architecture extérieure, serait tout aussi bien une église, un temple ou une salle de spectacle. Un temple..... mais, vraiment, d'après l'acception vulgaire, c'est en effet celui des *idées positives*. Tous ces hommes affairés qui circulent, se heurtent et se coudoient, accostent et quittent en un instant vingt personnes différentes sont, ou plutôt, se croient, des hommes *positifs* parce qu'ils savent compter et que toutes considérations s'effacent à leurs yeux devant l'argent. Nous arrêterons-nous dans cette galerie où l'on entend une voix claire annoncer le cours des effets publics ? Que veulent ces gens à la mise négligée, au regard louche, au teint flétri, qui vont propageant les nouvelles ? S'ils parlent avec mystère des confidences qu'ils ont reçues de certains hauts personnages, cent contre un à parier qu'ils mentent ou que, s'ils savent quelque chose qui peut influer sur les fonds, c'est précisément là ce qu'ils cachent. Ici, assaut continuel de duplicité, de tromperie; la victoire est au plus rusé. Que lui importe que l'opération qu'il a conçue soit un vol et cause la ruine de vingt familles ? c'est la chance !..... oui, quand l'audace lutte contre l'audace, quand deux joueurs, combattant à armes égales, jettent au hasard d'une carte ou d'un dé, leur fortune, leur honneur, la vie de leurs enfans; mais quand l'un exploite avec adresse les secrets de l'État dont une collusion coupable l'a rendu dépositaire, et que l'autre n'opère que sur des prévisions déjà démenties par un événement qu'il ignore, ce n'est plus un jeu, un combat; c'est un vol, un assassinat, un guet-à-pens, un épouvantable brigandage. — Aux yeux du monde, le succès légitime tout; ces voleurs-là sont donc reçus dans la bonne compagnie; ils la reçoivent eux-mêmes et répandent autour d'eux un éclat, qui peut séduire l'inexpérience, mais qui cache bien souvent d'amers soucis, et ne dure qu'autant qu'un concurrent plus habile ou une circonstance imprévue ne vienne renverser l'édifice si insolemment élevé d'une fortune mal acquise. Dans cet autre endroit du *palais*, on

spécule sur les denrées, et de préférence sur celles dont le prix est sujet à plus de variations. Nous entendons bourdonner à nos oreilles : *deux mille tonnes d'huile, fin Octobre, quinze cents pipes trois-six, courant Décembre*..... ce sont des marchés à livrer, sortes de paris défendus par les lois et qui, néanmoins, se font tous les jours avec une scandaleuse impunité. Hé bien ! ces hommes qui attendent leur fortune d'une sécheresse prolongée, d'une absence de vent, du tonnerre, de la grèle, de tout ce qu'il y a de plus incertain au monde, se disent aussi des hommes *positifs*..... quand ils ont réussi pourtant. D'autres moins téméraires, ne comptent pas tant sur le hasard et se bornent à acheter dans les lieux de production pour revendre dans les lieux de consommation ; c'est en cela que consiste le véritable commerce, celui-là seulement qui se fait avec honneur et loyauté ; mais non pas encore avec sûreté ; au contraire, plus le négociant est loyal et plus il offre de prise à la mauvaise foi dont les ruses lui échappent. Chaque matin il attend pour saluer son réveil une escorte de protêts, de convocations de créanciers et de laissés-pour-compte. On ferait un beau chapitre sur le laissé-pour-compte. — S'il y a hausse dans la marchandise, depuis l'ordre d'expédier, l'acheteur se montre rond et accommodant, les défauts passent inaperçus, tout va le mieux du monde ; mais s'il est survenu une baisse, mille prétextes s'offrent d'eux-mêmes pour refuser l'envoi. On a trop tardé à le faire, ou bien l'on a mal compris la demande ; presque jamais la marchandise n'est conforme à ce qu'il fallait. Bien heureux est le vendeur, lorsqu'au lieu d'un procès, on le tient quitte pour des bons-poids, courtresses, diminutions de prix, prolongations de terme ou autres modifications qui renversent tous ses calculs et lui enlèvent la meilleure part de son bénéfice. — Et les commissionnaires ! c'est toutes roses et tout miel quand on leur consigne une marchandise ; puis au bout de quelque temps : « il y a stagnation dans l'article ; » le marché est abondamment pourvu, les amateurs sont

» rares et froids, les limites trop élevées, il faut être plus » raisonnable..... » Vous perdez patience et courez sur les lieux : « votre marchandise est vendue de la veille. » C'est-à-dire que l'honnête consignataire jouit de vos fonds depuis deux ou trois mois et que sans votre importune arrivée il vous aurait encore extorqué une diminution du prix à son seul profit. — Plus loin voilà des banquiers dont tout l'avenir repose sur les chiffons de papier qui remplissent leur portefeuille, et qui n'ont de valeur que par les signatures qui y sont apposées; mais ces signatures elles-mêmes, aujourd'hui *bonnes*, *excellentes*, *or en barres*, demain peuvent tomber dans un discrédit complet. Un moment de crise arrive, les bourses se resserrent, les capitalistes retirent leurs fonds, les protêts se multiplient, tel qui avait une position brillante et inspirait une confiance illimitée ne trouverait plus cent écus sur son simple billet, et :

Par un juste retour des choses d'ici bas,

celui qui s'était montré dur, soupçonneux, avide, sans entrailles pour le malheur, sans considération pour la vertu, inaccessible à l'amitié et à tous les sentimens généreux et délicats (1), celui enfin qui réunissait toutes les qualités nécessaires à un banquier pour n'être pas dupe des filous qui prennent le masque d'honnêtes gens, ne trouve à son tour ni amis, ni soutiens; pas une main ne se tend vers lui pour le tirer du précipice, à moins qu'il y ait profit pour quelqu'un à l'empêcher d'y tomber. Un créancier fortement compromis, par exemple, qui, au moyen de quelques facilités, suspend la catastrophe, quitte à en faire retomber le poids sur d'autres, quand il aura pris ses sûretés ou retiré ses enjeux.

(1) Un banquier disait à un de ses amis qui lui demandait deux cents francs à prêter : « Mon cher, si je n'étais pas banquier, toute ma bourse serait à votre service; mais dans ma position c'est une loi que j'ai dû m'imposer. J'en suis désolé, vraiment. Ce n'est pas faute d'argent, car ma caisse en regorge. Avez-vous quelques bonnes lettres de change? dix mille, vingt mille francs ne gênent pas; mais prêter! impossible, parcequ'avant tout je suis banquier.

Dans tout cela, qu'y a-t-il de *positif*, si l'on prend ce mot pour le synonyme de *vrai ?* Absolument rien ; car le commerce, à peu d'exceptions près, ne vit que de mensonges et de tromperies. Mensonge sur les prix, quand on *surfait ;* sur les qualités, sur les origines, quand l'acheteur manque de connaissances ; tromperie sur les aunages, sur les largeurs, sur les poids, sur les numéros, sur les tares, etc., etc. Et l'on y est tellement habitué, que maintenant on compte sur ces différences, et qu'en achetant certaines étoffes dites en six quarts de large, on sait n'avoir qu'une aune un huit ; qu'en vérifiant des laines filées vendues pour n° 42 on n'aura, tout au plus, que du n° 40 ; que les mots *fin* et *superfin* signifient *commun* et *ordinaire*, et qu'une foule d'autres termes compris seulement des malins, servent à abuser les simples et les novices.

Qu'y a-t-il aussi de *positif* si l'on donne à ce mot la signification de *solide?* Hélas ! bien moins encore. Cet or que poursuivent les commerçans et qui est l'unique but de leurs travaux, est à chaque instant prêt à leur échapper. Quand un grand mouvement d'affaires renouvelle souvent les bénéfices, que tout réussit, que tout prospère, on s'éblouit aisément et l'on ne redoute rien de l'avenir au milieu d'un présent qui sourit ; mais dès que le calme revient, que la demande cesse, que les rentrées deviennent difficiles, que l'on songe avec inquiétude aux échéances... oh ! c'est alors que commencent de rudes supplices ; aux nuits sans sommeil succèdent des jours pénibles employés à user de toutes ses ressources ; il faut harceler des débiteurs plus malheureux que soi ; chercher les moyens de vendre à perte sans paraître avoir la main forcée ; se créer un crédit factice en *disposant à découvert*, avec l'espoir d'envoyer les fonds avant l'échéance ; essuyer d'humilians refus de la part des gens expérimentés qui reconnaissent au flair ces valeurs de contrebande, composer son visage et affecter de la gaieté pour déguiser les embarras de sa position ; puiser dans la bourse de ses parens, de ses amis, en s'étourdissant soi-même sur l'infamie d'un

emprunt qu'intérieurement on sait ne pouvoir rembourser; succomber enfin, après s'être fermé tous les cœurs et sans pouvoir trouver au fond du sien le témoignage d'une conscience sans reproche !...

Voilà le commerce.

Par quelle étrange aberration d'idées a-t-on, dans nos temps modernes, exalté au-dessus de toutes les autres professions celle d'acheter et de vendre? On conçoit qu'un négociant probe qui fait son état sans tromper personne a droit à l'estime et à la considération. Il l'a d'autant plus que la chose est plus difficile; de même qu'une jolie actrice qui reste sage au milieu des séductions a beaucoup plus de mérite à l'être que toute autre femme moins exposée aux dangers. Mais ce sont là des exceptions, et, en pareil cas, c'est l'homme qu'il faut honorer et non la profession.

Voyez aussi comme, sans le vouloir, l'opinion classe équitablement les mérites : un commerçant qui ne fait que remplir ses engagemens en payant exactement ce qu'il doit, et son devoir d'honnête homme en ne pratiquant aucune tricherie sur la qualité ou la quantité de ses marchandises, est cité, louangé, honoré; on serait tenté de prendre sa probité pour de la vertu. Une personne de toute autre profession, n'est nullement distinguée pour une conduite semblable. Elle ne fait que ce qu'elle doit et, si elle y manquait on la déférerait bien vîte aux tribunaux, tandis que le négociant qui fait perdre à ses créanciers 90 pour cent, trouve encore souvent de l'indulgence. La loi lui épargne même le nom de voleur, tant, apparemment, elle juge qu'il lui a été difficile de ne pas l'être.

C'est avec la même sagacité que, malgré l'éclat des richesses et l'influence politique qu'elles donnent aujourd'hui, le monde lui-même reconnaît plus de dignité dans les arts que dans le commerce; et la preuve c'est qu'un négociant s'élève dans l'opinion lorsque, sans négliger ses affaires, il sait se livrer

aux travaux de l'esprit, et qu'un artiste s'abaisse lorsqu'il devient spéculateur.

Ce sont là de ces nuances dont on ne se rend pas toujours compte et qui n'en existent pas moins.

Puisque j'ai parlé d'artistes-spéculateurs, il y aurait injustice à déguiser que la noble profession des arts n'est pas également appréciée par tous ceux qui l'exercent et qu'il y a des commerçans en littérature, en peinture, en architecture, en musique, comme il y a des marchands de canelle et de bonnets de cotons. Ceux-là ont deux natures, l'une qui les attire vers le ciel, l'autre qui les rattache à la terre, et c'est à celle-ci qu'ils cèdent le plus volontiers. Leur exemple est funeste et leurs succès sont une calamité; car, en abusant d'une chose belle et bonne, ils la déflorent et la flétrissent.

Certainement toute œuvre d'art a sa valeur vénale, et il est juste que l'artiste jouisse du fruit de son talent; mais qu'il en jouisse sans fraude et sans subterfuge; qu'il ne doive pas sa réputation à des articles de journaux payés ou écrits par lui-même: qu'il n'exploite pas cette réputation en apposant son nom, moyennant une part du profit, sur des ouvrages dont il n'est pas l'auteur; que parvenu aux premiers rangs, il n'use pas de son influence pour barrer le passage aux jeunes talens qui s'efforcent d'y arriver après lui; qu'il ait horreur du monopole et ne fasse pas aux dépens de ses confrères pauvres une sorte de traite aussi odieuse que celle qui se fait sur la côte d'Afrique.

Et d'où vient que quelques artistes (n'est besoin de dire que sous ce titre on comprend aussi les littérateurs) ont pu décheoir de leur condition primitive à ce point de se faire marchands de l'esprit et du talent des autres, d'acheter des idées à bon compte pour les revendre le plus cher possible à la faveur de leur nom, ou bien de faire trafic de ce nom avec des charlatans qui volent l'argent du public au moyen d'emphatiques prospectus? Mensongères enseignes qui ressemblent à celles de certaines boutiques où l'on continue d'attirer les

chalands avec le nom d'un propriétaire retiré du commerce? Celà vient, comme je l'ai dit plus haut, du triomphe des *idées positives* et de la fausse acception donnée à ces mots par le vulgaire qui ne les comprenait pas.

Au lieu donc que le débat reste concentré entre la science et l'art, entre la raison et l'imagination, entre la certitude et la croyance, c'est l'intelligence et la matière qui se trouvent maintenant aux prises. L'homme *positif*, aux yeux du monde, est celui dont toutes les pensées, toutes les actions, ont pour but d'acquérir beaucoup d'argent, afin de se procurer une existence confortable. Délicatesse de sentimens, générosité de caractère, élévation d'âme et de pensées, patriotisme, vertu, inspiration, génie, vains mots que tout cela, lorsqu'ils ne rapportent pas à l'homme positif un écu de rente ou au moins de bénéfice. Il s'en sert toutefois quand il y a quelque profit à en tirer; mais, dans sa bouche, ce n'est que de la fausse monnaie, et il rit en lui-même des dupes qui la reçoivent de confiance. Les *idées positives* ainsi définies ne sont, on le voit bien, que le plus complet égoïsme; je ne sais trop même si le mot *idées* s'allie bien à un sentiment tout matériel qui conduit droit à l'abrutissement.

Ainsi s'explique la coïncidence de l'invasion presqu'universelle des prétendues idées positives avec l'affaiblissement des idées religieuses. Le dogme sublime et consolant qui donne aux malheureux la résignation et l'espérance par la promesse d'une vie meilleure au-delà du trépas, ne pouvait marcher de front avec l'instinct bestial qui porte à s'accomoder le mieux possible sur cette terre, sans s'inquiéter de ce qui viendra après. Du moment que toute l'existence de l'homme se résuma dans ces deux mots : *posséder* et *jouir*, la doctrine du sacrifice ne fut plus qu'une entrave génante dont il fallait se débarrasser au plus tôt.

Mais malgré les attaques combinées de l'égoïsme et de l'incrédulité, fille de l'orgueil, malgré les catastrophes épouvantables qui engloutirent trop souvent et les autels et leurs

ministres, il reste encore des âmes dévouées, des cœurs pleins de foi, des esprits dociles à la voix de Dieu; malgré l'introduction de l'industrialisme dans les arts, il reste encore des artistes qu'anime le noble désir de s'illustrer par leurs talents, et qui n'hésiteraient pas à préférer la gloire à la fortune s'ils avaient un choix à faire entr'elles. C'est à ces consciences fermes et pures qu'il convient de se liguer pour opposer une barrière à l'envahissement progressif des idées prétendues positives, qui ne sont autre chose qu'un matérialisme plus ou moins déguisé, il faut les rendre à leur véritable destination en resserrant leur influence dans le cercle des choses palpables. Mais la morale, mais la poésie, mais l'art..... ah ! qu'ils soient délivrés de tout contact avec un ordre d'idées qui dessèche, énerve, et flétrit. Respect aux hommes de science et de calcul, pourvu qu'ils restent dans leur sphère. Respect aussi aux vrais artistes qui emploient honorablement leur plume ou leurs pinceaux. Respect et admiration à toutes ces âmes d'une nature privilégiée, quelque soit leur rang ou leur condition, qui savent s'élever au-dessus des considérations d'intérêts matériels pour faire le bien et pratiquer la vertu, éclairer par leurs conseils, guider par leurs exemples, inspirer par leurs œuvres l'amour du beau, et par leurs actions celui de l'humanité. Homère, Socrate, Raphaël, Sully, Malesherbes, Vincent-de-Paule, Eustache de Saint-Pierre, Hubert Goffin, voilà des hommes véritablement *positifs;* les biens qu'ils ont recherchés sont à-la-fois *vrais* et *solides;* des talents, des vertus et un honneur immortel attaché à leur mémoire..... Croyez-moi, jeunes gens; cela vaut mieux que les millions de la compagnie des Indes et que les mines de diamants du Brésil.

BRUN-LAVAINNE.

FRAGMENT

DES AMOURS DES ANGES;

Poëme de Thomas Moore, traduit par A. Wacquez (1).

—

.....Mais vaines étaient mes paroles, vain était mon amour. — Que pour rencontrer un regard de ses yeux terrestres, assouvir un désir, j'eusse volontiers arraché les ailes qui pendaient, oisives, à mes épaules, et sur ce feu, sans nom dans le ciel, dispersé leurs débris. — Elle demeurait pure et calme — comme les lis, qui dans la lumière de l'ardent midi, puisent plus de blancheur ; — et quoiqu'elle m'aimât profondément, ce n'était pas ainsi qu'un homme, ainsi qu'un mortel ; — non, rien de la terre n'était dans cette ardeur — elle m'aimait seulement comme un ange de ce lieu de lumière qu'elle voyait si souvent dans ses rêves ; — de ce ciel vers qui ses prières s'élevaient le matin et dont elle adorait la splendeur, souhaitant des ailes qui pussent l'enlever de ce monde de ténèbres vers ce libre et glorieux élément.

Je me souviens, lorsque durant les soirées parfumées j'étais assis à ses côtés et que ses yeux étaient levés vers l'étoile qui nous regardait à cette heure silencieuse, elle disait :

« Oh ! que ne suis-je l'esprit de cette belle étoile, séjournant » dans la pureté, seule, comme sont toutes ces brillantes étoiles! » mon unique occupation serait de prier et de luire, d'allumer » mon encens au soleil et d'élever mon hymne sans fin vers le » Dieu du ciel, l'Être éternel. »

(1) 1 vol. in-18, beau papier, orné d'une jolie gravure, qui paraîtra dans le courant du mois de juillet. Prix : 2 fr.

Elle était si innocente, la jeune fille, si pure de toute pensée terrestre dans son âme et dans son corps, que ce fut mon crime de l'aimer, de brûler pour elle d'une flamme auprès de laquelle tous les feux les plus effrénés de la terre ne sont rien. — Ah! si vous aviez vu seulement son regard lorsque, pour la première fois, de mes lèvres égarées mon aveu s'échappa! nulle colère; — non, — ce cœur délicat n'avait pas de colère, mais de la tristesse, — c'était un chagrin calme autant que profond, une douleur qui ne pouvait pleurer. Cela me gonfle le cœur, l'arrête et le glace, de penser que des créatures célestes, — moi-même, qui m'unissait à elle comme un lien entre son âme et le ciel, — devaient tomber du sommet d'une gloire si pure dans le péché, le péché de tous le plus inévitable, le péché de tous dans qui la lumière de l'âme est le plus tôt perdue, éteinte; — cela me gonfle le cœur de penser qu'elle, bien qu'humaine et fragile, pouvait, comme le goéland, s'élever vers les régions les plus sublimes, et que moi, créature d'un ordre supérieur, je devais la rencontrer dans ma chute de la lumière, du ciel, et de la paix, pour faire rétrograder son vol, et lui faire boire avec moi le breuvage amer du péché et de l'abaissement. ..... Mon cœur ne pouvait plus supporter mon tourment intérieur; le terme, aussi, de mon message était fini, et les brillantes sentinelles qui veillent toujours auprès du trône, croyaient, si un météore venait à briller entre eux et cette sphère, que c'était l'aile du messager de retour. — Souvent, le mot puissant, que doivent prononcer ceux qui sont envoyés sur la terre, lorsqu'il est l'heure ou qu'ils ont le désir de remonter, vint sur mes lèvres, durant ce jour fatal, et une fois même, je fus si près de l'achever que mes ailes étendues sentaient la brise du ciel et commençaient à battre;..., lorsque mon cœur faillit, ma parole fut brisée, le mot inachevé mourut sur ma langue, et mes ailes, réprimées, prêtes à planer, retombèrent, lâches et sans vie.

. . . . . .

..... Après notre banquet, je la cherchai dans son bosquet accoutumé, où souvent, lorsque le jour était passé et la terre endormie, nous nous étions rencontrés seuls, à cette heure silencieuse du clair de lune.

Je la trouvai. — Oh ! si belle ! — pourquoi pourquoi n'étais-je qu'un ange ? ou pourquoi n'y a-t-il pas de fleurs à cueillir aussi belles que les femmes dans ce ciel éloigné ? — Ses yeux se tournaient, comme de coutume, vers son étoile bien aimée, qui semblait brûler plus pure cette nuit, tandis qu'elle en la regardant, devenait plus brillante, comme si cette planète eût été une urne répandant sur le front de Léa sa liquide lumière.

Il y avait un charme dans cette scène, un saint parfum autour d'elle, qui, si mon cerveau n'eut pas été ainsi empoisonné, frénétisé, m'aurait arrêté, comme lorsque je me tenais devant la face de Dieu. Avec une âme toute de flamme, des lèvres qui brûlaient de leurs soupirs, j'admirais — craintif cependant et honteux. — Le souvenir d'Eden m'apparût tout entier dans ses yeux ; et quoique chacun de mes regards prouvât à cette vierge pâle et tremblante combien loin, hélas ! de toute chose divine, de toute chose digne d'une aussi pure récompense était l'amour sauvage dont je l'aimais, elle vit, cependant — oh ! oui j'aime à penser qu'elle vit — la tendresse sentie, vraie et profonde — l'hommage d'un ange à elle mortelle, que son pur amour plaçait au-dessus, bien au-dessus de lui — et tous mes efforts pour réprimer un esprit égaré, lorsque, avec une voix où la passion versait toute la profonde tristesse de son pouvoir, je dis :

« Eh bien ! puisqu'il me faut sans être aimé, sans être » plaint revoler vers le ciel ; sans qu'un souvenir m'accom- » pagne dans ce ciel solitaire, un regard, au moins, d'amans » qui se séparent — et ce sera, même en souvenir, plus que » tout ce que le ciel peut me donner de bonheur. Oh ! rien que » voir, sa tête penchée, un instant, sur mon bras tremblant, » et tes yeux se confondre dans les miens, sans effroi, sans

» colère, rencontrer, rien qu'une fois, le frémissement sur » mes lèvres de tes lèvres trop innocentes pour me craindre ; » ou, si c'est trop, sentir seulement leur parfum près de » moi ! oh ! non, pas autant, ne tremble pas ainsi — rien » qu'un mot, un regard, mais donne-le sans haine, et je » fuis, ô ! Léa ! — vois, déjà mes plumes sont émues, et » frémissent vers leur séjour céleste. Je pars, que ta joue » s'unisse à ma joue, une minute sera pardonnée, et Léa, » je dirai ce mot sacré qui ouvre mes ailes pour le ciel. »

Tandis que je parlais, cette vierge craintive, de moi, d'elle même effrayée, succombait, comme une fleur sous le souffle aride du midi. — Mais lorsque j'eus parlé — hélas ! je ne m'en souviens que trop, quoiqu'égaré alors ! — aussitôt que j'eus parlé de ce mot, son front se releva, et, pleine d'une ardeur qui décelait la lumière nouvelle qui l'animait : « Ce mot, ce » mot, dit-elle, Oh ! dis le maintenant et je te bénirai. » — Aveugle en ce que je faisais, enflammé, égaré, sur son front j'imprimai un brûlant baiser et je prononçai ce mot mystique jusqu'alors caché aux habitans de la terre grossière. A peine s'est-il prononcé que, prompt comme la pensée, ses lèvres après les miennes répétèrent, comme un écho, le mot sacré. Ses mains, et ses yeux s'élevèrent à l'instant, et trois fois elle le redit au ciel avec cet air triomphant de la Foi, quand aucun nuage de crainte ou de doute, nulle vapeur de cette vallée de larmes n'apparait entre elle et son Dieu. A ce moment son corps ne fut plus que gloire et que lumière, et sur ses épaules, je vis se déployer deux ailes magnifiques semblables à celles qui luisent autour du trône éternel, et dont elle éleva les plumes au-dessus de moi ; dans un rayon de la lune elles brilloient d'une pure blancheur ; de cette nuance inconnue à la terre que je vis trop bien être la lumière d'Eden. Oh ! la plus sainte des visions, jamais rien de si splendide, depuis le jour où Lucifer, dans sa chûte, emporta le tiers des étoiles les plus pures ne s'éleva dans une beauté de la terre, pour réparer dans le ciel cette perte de lumière et de gloire ! me suis-je

uni en paix à son essor ? n'ai-je pas même proclamé trois fois le mot puissant qui devait cette nuit, — oh pour le ciel même bonheur trop grand ! — unir encore mes regards à ses regards, et mon âme à son âme, dans le Paradis ? Je l'ai fait. — Je le disais encore et encore, je priais, je pleurais, mais en vain ; oh ! le charme pour moi n'avait plus de pouvoir ; tout autour de moi n'était qu'une chaîne ténébreuse, et lorsque j'essayais de m'élever, brisé, hélas ! par mes efforts désespérés, mes ailes pendaient mortes, comme elles sont restées depuis cette heure désolante et demeureront à jamais ; — ainsi le veut DIEU offensé, — à jamais !

C'est vers cette étoile là-bas que je suivis son ascension lumineuse, — cette île dans le bleu firmament, vers qui, si souvent, son cœur vola dans ses désirs et dans ses rêves, et qui est maintenant — oh ! pure récompense pour tant de pureté — son séjour de lumière pour l'éternité.

Une fois — l'aurai-je seulement rêvé ? — dans sa fuite même vers cette belle sphère que son âme allait éclairer, elle laissa tomber un regard pitoyable sur celui qui demeurait ici bas dans les ténèbres ; sur celui que, peut-être, si un vain regret peut nous rester dans le ciel, elle plaint encore ; et dont quelquefois en regardant vers ce monde éloigné et ténébreux, elle se souvient, mais bientôt ce songe passager s'enfuit ; plus loin, encore plus loin elle brilla, et diminua jusqu'à ce point aussi petit que ces vers luisants dans le lointain — dernière goutte de lumière qui tombe de l'urne épuisée du jour, et quand à la fin elle ne fut plus que son immortelle étoile et quand ma vue fatiguée eut jeté ses ailes sur son dernier rayon, alors, la lumière du ciel et celle de l'amour s'enfuirent de mon âme, et j'oubliai ma patrie, ma naissance, je souillai mon intelligence, je profanai mon front, et je me plongeais dans les joies les plus grossières de la terre jusqu'à ce que je devins — ce que je suis maintenant.

Et l'ange courba sa tête dans sa honte ; honte qui, elle

seule eut dit, sous les éclairs de cette flamme encore céleste ; quoique voilée des nuages, de quelle hauteur il tomba ; sainte honte ! par laquelle on ne peut oublier la gloire que l'on devait porter, dont la rougeur demeure à la place de la vertu infinie, pour nous montrer où celle-ci devait briller.

Une fois seulement, lorsqu'il eut dit : ses yeux se levèrent pour contempler l'étoile heureuse qui séjournait dans son berceau de pureté ; il la regarda un instant, et alors, comme s'il sentait quelque peine nouvelle de cette douce lumière à travers son cœur et son front, il les baissa, et ne les releva plus.

LA JEUNE FILLE CHRÉTIENNE.

La simplicité et la pureté sont les deux ailes qui élèvent l'homme jusqu'à Dieu.

Imit. liv. 2, chap. 4, 1.

Qu'elle soit chaste comme la tourterelle, simple comme la colombe!

St-Ambroise. Traité de la virginité, 7e Hom.

—

Pour parler, comme il convient, de la jeune fille, il faut être père ou avoir une sœur. Pour parler de la jeune fille chrétienne, pour exprimer ces rapports entre Dieu et l'innocence, entre une vierge et la Reine des vierges, pour ces amours de la terre et du ciel, il faudrait le langage des esprits célestes, des pures intelligences.

Ah! si l'innocence se connaissait elle-même, je vous demanderais, ô ma sœur, le secret de votre candeur et de votre sérénité. Et vous, ma chère enfant, jeune ange dont la pensée n'appartient point encore à la terre, et dont le regard est le sourire du ciel, ne pourrais-je pas, en vous contemplant, m'animer de cet amour pur et doux qui brille dans vos yeux?

Ou plutôt, Reine des vierges, vous leur mère, vous leur divin modèle, vous vers qui montent leurs chastes soupirs, leurs ineffables gémissements, Eve nouvelle de l'humanité régénérée, que votre regard s'abaisse *sur un fils d'Eve exilé, qui crie vers vous du fond de la vallée de larmes!* que votre grâce pénètre son cœur, comme une douce rosée! qu'elle soit comme le parfum que Dieu donne aux fleurs, et qui remonte ensuite vers le ciel! *Mon âme glorifie le Seigneur*, avec vous. Avant de célébrer la créature, l'humble servante, je célé-

brerai le Créateur, *le Dieu tout-puissant*, *le souverain Seigneur de l'univers*. Qu'est-ce que notre éclat, si ce n'est l'ombre de sa splendeur? qu'est-ce que notre amour, si ce n'est un rayon du divin foyer? du haut de ces perfections infinies, en descendant l'échelle des êtres, l'échelle mystérieuse de Jacob, après les anges, les vertus des cieux, nous trouverons les vierges chrétiennes.

. . . . . .

. . . . . .

Une âme existe pour la terre et les cieux, âme qui préside à toutes choses dans l'immensité et dans l'éternité, avec plus de plénitude que l'âme d'un homme ne préside à sa destinée mortelle, à une part de l'espace et du temps.

Et cette âme qui possède toutes ses créations, possède au-delà encore; elle se possède elle-même. Seule, elle est par elle-même. Tout émane, tout dépend d'elle; elle n'émane, ni ne dépend de rien. Tous les mondes rentreraient dans le néant, et elle serait encore.

Elle ne change ni ne s'altère au milieu des innombrables transformations qu'elle crée incessamment. C'est à jamais la même puissance, c'est à jamais le même amour, à jamais la même intelligence, ne formant qu'une seule et éternelle harmonie. Si l'homme possédait d'une manière infinie cette triple perfection, s'il la conservait dans un parfait équilibre, peut-être il connaîtrait la nature et l'immutabilité de Dieu.

Or, Dieu se manifeste continuellement à l'homme par ces trois attributs, par la puissance, par l'amour, par l'intelligence; mais de ces trois manifestations, c'est l'amour qui, pour notre faiblesse, est la plus compréhensible: l'homme est plus capable d'aimer que de créer et de connaître. Et quand la Grâce féconde notre amour, non-seulement nous aimons,

mais nous possédons la force créatrice, la foi puissante qui soulève les montagnes, nous possédons l'esprit saint, la véritable intelligence. Car c'est par le cœur seul que nous tendons à la perfection et que nous possédons toute vérité. «*Bienheureux ceux qui ont le cœur pur ; car ils verront Dieu.*» Et cela n'est-il pas bien juste, ô mon Dieu ! n'êtes-vous pas le Dieu de tous, le Dieu de l'enfant et de la femme, comme celui du savant et du fort?

L'amour donc est le nœud mystérieux, universel : il unit le Créateur et les créatures, et les créatures entr'elles. Il est la vraie force, il est la vraie science. Voulez-vous vous fortifier devant Dieu et devant les hommes? aimez. Voulez-vous connaître Dieu et les hommes? aimez. Mais pour bien aimer, mais pour bien comprendre nos amours terrestres, il faut interroger, il faut proposer à son cœur l'amour immense de Dieu. Nous qui voulons aimer, nous qui voulons connaître l'amour des vierges, sachons, s'il est possible, combien Dieu nous aime. Contemplons, adorons. Et quand Dieu se sera abaissé sur nous, nous tâcherons de nous élever vers lui.

O mon Dieu, qui nous avez créés, qui nous conservez ! pour vous, nous voir c'est nous aimer. D'un regard complaisant, vous embrassez à-la-fois la naissance, la vie, l'immortalité de chacun et celle de tous ; et non content d'aimer chaque homme en particulier, vous aimez encore chaque famille, chaque société, chaque génération, chaque race ; puis vous nous aimez tous ensemble, ne formant qu'un à vos yeux, un seul corps, une seule harmonie dont vous êtes l'âme et où triomphe votre gloire.

Nos amis les plus fidèles nous oublient, quelques années après notre absence terrestre ; mais pour vous, qu'est-ce que

l'absence? vous nous aimez à tous les points du temps. Notre famille, notre race, notre nation s'éteindront, et vous nous aimerez encore. Vous avez aimé nos pères, vous nous aimez, vous aimerez nos enfans, *votre miséricorde s'étend de génération en génération.*

Vous nous aimez plus vivement que nos plus tendres amis ne nous aiment, et vous aimez nos amis plus que nous ne les aimons.

Vous nous aimez plus que nous ne nous aimons nous-mêmes. L'égoïsme de l'homme est une grande folie; car l'homme ne peut s'aimer véritablement. Le bien que nous nous souhaitons ou que nous souhaitons aux autres, n'est souvent qu'un présent funeste; dans votre bonté, ô mon Dieu, vous l'éloignez de vos serviteurs, et vous changez nos souhaits empoisonnés en fruits de vie et de félicité.

Que votre amour est doux, Seigneur! Il donne la vie; il la renouvelle :

C'est un rayon de l'aurore, après une nuit de souffrance;

C'est un soleil de printemps ranimant les membres glacés du vieillard;

C'est la rosée que boit la terre desséchée;

C'est la fontaine qu'aperçoit le cerf altéré qu'ont poursuivi long-temps les chasseurs;

C'est le vent de terre qui enfle la voile du nautonnier, après un long exil de la patrie;

C'est la voix du Bien-Aimé que la jeune épouse entend dans les ténèbres, quand elle l'appelle du haut de la colline. « *O » mon Bien-Aimé, lui dit-elle! j'ai respiré tous les parfums » du soir; mais votre haleine est le plus doux parfum. J'ai » cueilli des fruits délicieux pour me désaltérer; mais je suis » restée brûlante et altérée dans l'attente de mon Bien-Aimé.* »

Et si nous ne nous rendons point à tant d'amour, si nos yeux se ferment à la lumière qui les inonde, si notre cœur ne se fond point à cette douce chaleur, alors, ô Seigneur,

que votre amour est admirable! C'est le Bien-Aimé lui-même qui nous cherche, qui nous appelle. *C'est le Bon-Pasteur qui ramène et porte sur ses épaules la brebis égarée.* Et si des liens nous retiennent, si les joies du monde étouffent sa voix, il frappe, *il disperse la foule qui nous entoure*, et quand il a fait un désert autour de nous, il nous appelle, il nous prend par la main et nous relève du tombeau.

Les maîtres de la terre sont exigeants. Ils ne donnent le salaire qu'à ceux qui ont porté tout le poids du jour et de la chaleur. Mais vous, Seigneur, vous êtes un maître généreux. *Les ouvriers qui se seront mis de bon cœur à l'ouvrage, même à la onzième heure du jour, recevront la même récompense que ceux qui auront travaillé dès l'aurore.*

Que le Seigneur est miséricordieux! quand nous l'offensons, il ne se retire point de nous; il nous envoie au contraire de plus grandes grâces. *Où le péché abonde, la grâce surabonde.* Bien plus, il nous pardonne par les mérites et les prières des justes, il nous fait entrer en communion avec ses saints, et lui-même il s'est fait homme pour sauver les hommes, pour mettre aussi ses mérites dans la balance; mystère impénétrable où luttent et se confondent la justice et l'amour.

Qu'avons-nous fait pourtant qui méritât tant de tendresse? Nous n'étions pas; il nous a donné la vie. Nous ne vivions pas pour lui; il nous a conservés. *Nous étions morts; il nous a ressuscités.*

Qu'est-ce donc que cet amour, que ce torrent qui déborde et se précipite, qui nous emporte presque malgré nous, nous soulève au-dessus des abîmes et nous jette sur les rives d'une bienheureuse éternité? Si cette force salutaire qui nous entraîne venait à nous manquer, si le mouvement de la Grâce, si le flot divin se retirait de nous, nous aurions quelque idée de la souffrance des réprouvés, de ces malheureux qui ont

perdu la charité et l'espérance et qui n'ont plus que la foi de l'éternité.

Non, nous ne pouvons comprendre la cause ni l'étendue de l'amour de Dieu. Ce qui nous frappe seulement dans ces mystères, c'est que Dieu est grand, c'est qu'il est l'esprit le plus pur. Quel sera notre voile devant tant de splendeur, sinon la simplicité, l'humilité? Comment aimerons-nous à notre tour, si ce n'est en esprit et en vérité. « La simpli-» cité et la pureté sont les deux ailes qui élèvent l'homme » jusqu'à Dieu. La simplicité doit être dans l'intention, et la » pureté dans l'affection. La simplicité tend à Dieu; la pu-» reté le conçoit et le goûte.» (1) Les créatures les plus humbles et les plus pures sont celles qui s'élèvent le plus vers Dieu.

Avant de créer l'homme, Dieu créa de purs esprits; mais à la grandeur de Dieu quelques-uns opposèrent leur propre grandeur. Ils ne furent pas simples devant le Seigneur; ils se perdirent dans leur orgueil. D'anges de lumière, ils devinrent des anges de ténèbres. Ceux qui se voilèrent la face et se prosternèrent, restèrent seuls de célestes intelligences et conservèrent leur place près du trône de l'Eternel.

Adam et Ève, avant le péché, vivaient dans un état d'innocence. *Car le mariage n'a commencé qu'après le péché.* (2) Leur amour s'approchait de celui des anges. Malheureusement l'orgueil les perdit aussi. Dieu en eut pitié, sans doute parce que leur nature était moins parfaite que celle des anges. Mais dès lors, à l'amour pur, à l'amour de l'esprit, se mêla l'amour de la matière, l'amour du limon d'où l'homme était sorti. Ils perdirent leur innocence et conservèrent la science du bien et du mal si chèrement acquise. Ils eurent honte de

(1) Imitation, liv. 2, chap. 4, 1.

(2) Gen. 3. 7.

leur nudité et se couvrirent de feuilles. A l'innocence succéda la pudeur.

Cependant Dieu dans sa bonté nous fait commencer la vie par un premier état de pureté et d'innocence. Dans notre enfance, nous goûtons tous, comme nos premiers parents, les joies célestes. Tel est surtout l'état de la jeune fille chrétienne. « Jeunes vierges, vous habitez un paradis » (1).

Dieu donc est l'esprit le plus pur ;

Après Dieu, l'Ange ;

Après l'Ange, l'enfant ;

Après l'enfant, la jeune fille chrétienne.

La simplicité et la pureté sont les deux grandes vertus de la jeune fille chrétienne, les deux ailes qui l'élèvent vers Dieu. « Il a regardé, dit Marie, la bassesse de sa servante » (2). « Sur qui, dit le Seigneur, reposera mon esprit, si ce n'est » sur un cœur humble et tranquille? » (3) « Qu'elle soit » chaste comme la tourterelle, simple comme la colombe, » dit St.-Ambroise ! (4) ».

La jeune fille chrétienne sert humblement Dieu et le prochain. *Comme elle est pure, elle jouit de la liberté intérieure, elle a la vue de Dieu et elle ne juge au-dehors que selon ce qui est dans son cœur.* Aussi sa charité est-elle intelligente et pleine de miséricorde. *Il n'est pas une créature si petite ni si vile qui ne lui représente la bonté de Dieu. Toute créature est pour elle un miroir de vie et le livre de la science divine. De même que le fer mis au feu perd sa rouille et devient tout étince-*

(1) St.-Jérome. Lettre à la fille de Ste.-Paule.

(2) St.-Luc. 1.

(3) St-Bernard de Land. Virg. Hom. 1.

(4) St-Ambroise, Traité de la Virginité, 7e Hom.

lant, elle s'est dépouillée au foyer divin de sa rouille mortelle et elle est devenue éclatante de lumière. (1)

Elle ne se glorifie pas dans les avantages extérieurs. Elle sait que *toute chair est comme l'herbe, et toute gloire comme la fleur des champs* (2). La candeur de son front, la modestie de son regard, l'émotion de sa voix, sont des témoignages pour le Seigneur.

La voyez-vous, la jeune fille chrétienne, toujours gracieuse et bienveillante, communiquant à tous la paix qui remplit son âme? Elle s'avance dans une assemblée comme un ange de lumière. Avec elle s'est répandue la pensée du Ciel. Chacun est comme suspendu à sa parole; car *ses lèvres sont comme un rayon qui distille le miel* (3).

Elle est la joie de ses parens et elle exerce dans sa maison le sacerdoce de la chasteté. C'est une victime qui s'immole chaque jour pour sa mère, afin d'apaiser la colère de Dieu par le mérite de son sacrifice. (4) C'est un agneau sans tache qui s'offre à Dieu pour un père coupable, pour un frère égaré.

Auquel de ses proches va-t-elle se dévouer, donner son trésor de grâce et de jeunesse, se réservant pour elle une vieillesse aride et solitaire? Le monde la réclame; un chaste époux la sollicite. Son cœur même a parlé. Mais elle s'enchaîne au foyer domestique; car elle a surpris les larmes de sa mère. Qui la consolerait, cette mère qui garde sa douleur dans le secret? Elle seule a soupçonné cette peine cachée à tous dont son père paraît être la cause.

Tantôt elle demeure la compagne de son père devenu veuf, et le vieillard consolé a retrouvé dans sa fille la femme de

(1) Imitation, liv. 2, chap. 4.
(2) Isaie 11, 6.
(3) Cant. 4, 11.
(4) St-Ambroise, 1er liv. de la Virg., chap. 7.

sa jeunesse. Une seconde compagne lui fermera les yeux, et les rayons d'un beau matin illumineront le soir de sa vie.

Tantôt, c'est un frère qu'elle accompagne : un frère ! un ami de son âge, son compagnon dès le berceau qu'elle veut suivre jusqu'à la tombe. Aimable fraternité ! feu doux et pur qui ne s'altère point ! beau ciel sans nuages ! lien du sang, de l'âge, des mœurs ! amour parfait d'égalité !

Que de trésors la Providence a mis au cœur de l'homme ! C'est une mère, c'est un père, c'est un frère, c'est une sœur, c'est une épouse, ce sont des enfans qui nous aiment ; c'est Dieu qui domine tout, qui survit à tout ! Ah ! Seigneur, où est le cœur qui n'ait point aimé, qu'on n'ait point aimé ? S'il existe, j'accuserai votre bonté.

Oui, la bénédiction de Dieu est sur les familles nombreuses. Y a-t-il dans une de ces maisons bénies quelque enfant déshérité de la nature ou plus tard de la fortune, quelque *lépreux*, quelque paralytique, quelque frère désolé dont les enfans n'ont plus de mère ? Les anges du foyer domestique sont là, prêts à se dévouer. Le lépreux aura une compagne dans son exil, et les orphelins retrouveront une mère. O ma sœur, qui parûtes si tôt digne du ciel, vous fûtes aussi l'ange de mon infortune et vous aviez associé votre destinée à la mienne.

Qui n'a vu quelquefois, dans un pauvre village, au milieu d'une population rude et grossière, une jeune fille à la figure séraphique, au regard doux et modeste, recevant avec un gracieux sourire le pauvre et l'étranger ? Cette jeune fille sert le ministre du Seigneur ; cette humble servante, c'est sa sœur. Elle avait à choisir entre cette vie sainte et le monde, et elle a pris *la meilleure part ;* elle a préféré l'amour pur, *le parfum*. Son frère annonce qu'il y a un Dieu, et tous les deux sont là pour en rendre témoignage, pour

servir et édifier le prochain. Ce sont deux chastes fleurs, deux lis sans tache, *les lis de la vallée croissant au milieu des épines.*

Si ses parens, si son cœur ont choisi dans la foule une autre moitié d'elle-même, celui qui ne sera qu'un avec elle devant le seigneur, comme la prière de la jeune fille chrétienne montera ardente vers le ciel ! Dans les alarmes de son innocence, elle appellera à son aide la Vierge-Mère, la protectrice des vierges et des mères. Son âme pure en a rêvé une seconde. Elle a paré un homme de sa grâce et de sa vertu, et elle a désiré s'unir à cette image d'elle même. Aimable confiance ! peut-être vous n'êtes qu'une illusion. Mais qu'importe pour cette jeune fille ? Si son fiancé n'est point pur comme elle, ne le deviendra-t-il point à la pensée de ce chaste hymen ? Et si elle était victime de sa sainte croyance à la vertu, si l'autel unissait la vérité et le mensonge, le ciel et l'enfer, ne saura-t-elle pas se dévouer à ses enfans, à ce pécheur lui-même ? En sera-t-elle moins agréable au Seigneur ?

Et vous, servantes du malade et du vieillard indigent, mères de l'enfant abandonné, chastes épouses de Jésus-Christ et de toutes les misères humaines, vous dont la mission, comme celle de l'apôtre, est d'être *toute à tous !* vous qui *exercez le sacerdoce* de la *chasteté*, vous les filles de l'esprit, vous *qui habitez sans cesse un paradis*, pourrions-nous vous oublier parmi les vierges chrétiennes ?

Mais plus votre mission est sainte, plus vous devez être simples et pures. Épouses du Christ, soyez dignes de votre époux ! *Si vous voulez que Dieu vous regarde avec amour, il faut que votre humilité sanctifie votre virginité.* (1) « *Les vierges, celles qui le sont véritablement, dit St-Bernard,*

(1) St-Bernard, de Laud. Virg. Hom. 1.

sont toujours tremblantes et ne se croient jamais en sûreté; elles savent qu'elles portent un trésor précieux dans des vases d'argile. » (1)

Mais c'est la charité, la charité surtout, l'amour de tous en Dieu, la véritable pureté, qui rend la virginité agréable au Seigneur, qui fait l'union avec le divin époux. « *Dix* » *vierges s'en allèrent au-devant de l'époux. Il y en avait* » *cinq qui étaient folles, et cinq qui étaient sages. Les cinq* » *qui étaient folles, ayant pris leurs lampes, ne prirent pas* » *d'huile avec elles; les sages au contraire prirent de l'huile* » *dans leurs vases avec leurs lampes.* (2) » Or, quand vint l'époux, les vierges sages furent seules admises au festin des noces, parceque la flamme de leurs lampes brûlait devant l'époux. *Le feu*, dit Saint-Chrysostôme, *signifie la virginité et l'huile, l'aumône. De même que le feu s'éteint faute d'huile, la virginité s'éteint faute de charité.* (3) Brûlez donc devant le Seigneur, chastes lampes ! brûlez, vierges sages ! que toutes nos misères coulent à flots dans vos vases d'élection et que votre feu sacré en fasse une offrande agréable au Seigneur!

Qu'elle est à plaindre la jeune fille dont l'éducation chrétienne n'a point affermi les premiers pas, et qui n'a point appris de Marie la simplicité et la pureté ! qu'il lui en coûtera de n'avoir point servi le Seigneur ! Elle a servi le monde. Elle s'est parée devant les hommes. Elle a orné elle-même la victime. Elle n'a frémi que dans la crainte de n'être point agréée de celui à qui elle se livrait, et quand le Tentateur lui a tendu la main et qu'il a saisi sa proie, elle a goûté l'ivresse du triomphe. Infortunée ! vous que votre mère a contemplée tant de fois naïve et innocente ! vous dont le père et le

(1) De Laud. Virg. Hom. 3.
(2) St.-Matthieu, ch. 25.
(3) St-Chrysostôme, 3e hom. sur l'aumône.

frère eussent acheté l'honneur au prix de tout leur sang ! Esprit pur créé à l'image de Dieu ! Malheureuse Eve toute couverte du sang de Jésus-Christ ! Pauvre enfant pour laquelle Marie priait au ciel et qui aviez été gardée par un ange ! Quels sont donc les biens délicieux que vous donnera le monde en prix de votre sacrifice? Quelle est la gloire, quelle est la couronne qu'il réserve à ceux qui l'ont servi?

Enfin le sacrifice est consommé. Vous êtes dans les bras de votre séducteur. Assez, jeune fille ! assez de caresses ! eh ! quoi ! prétendez vous l'enchaîner? détrompez-vous. Il n'y a plus d'amant. Vous êtes son esclave et il est votre maître. La femme n'est libre, n'est l'égale de l'homme que par sa pureté. Ce sont deux images de Dieu qui s'égalent; mais quand l'esprit est vaincu, quand l'image est effacée, la domination va où est la force. Point de pleurs, jeune-fille ! le maître ne les aime point. Quittez votre mère ! le maître l'exige. O mon Dieu ! amenez lui votre compagne, votre sœur ! il l'a ordonné. Si vous n'étiez que sa servante, vous pourriez chercher une autre condition; mais vous êtes son amante. D'ailleurs que vous offrirait le monde ? un autre amant, un plus grand déshonneur, un pire esclavage. Votre place est là, jeune fille, aux pieds de celui qui a reçu vos aveux, votre premier amour, hélas ! votre innocence. Et quand cet homme voudra en finir avec la vie et qu'il rejettera la coupe, alors vous aussi vous devrez être rassasiée. Il vous enfermera dans sa demeure transformée en sépulcre, il prononcera l'arrêt fatal, un dernier instant vous regarderez les cieux, et vous serez avec lui pour l'éternité.

Tel est le monde. Tel est le sort qu'il offre à ses adorateurs. Mais, pauvre jeune fille, si l'amant que vous avez préféré, vous donne la mort, celui que vous avez délaissé, vous offre la vie : même après votre chute, sa Grâce vous assiège. Vous ne vous rappelez pas les jours de votre innocence sans tressaillir. La pensée de votre mère, de votre sœur, vous poursuit; vous aimez encore selon Dieu. Si vous pensez à

Jésus, si vous pensez à Marie, si vous priez, vous êtes sauvée. Oh ! rendez-vous, Madeleine pécheresse ! rendez-vous ! *Il sera beaucoup remis à qui aura beaucoup aimé* (1) Écoute, pauvre pécheresse ! écoute ! Voici *une bonne nouvelle* qui t'a été annoncée :

« *Une femme de la ville qui était de mauvaise vie, ayant* » *appris que Jésus était à table chez Simon le Pharisien,* » *s'y rendit avec un vase d'albâtre plein de parfums.*

» *Et, debout, derrière lui, à ses pieds, elle commença à* » *les arroser de ses larmes et elle les essuyait avec ses che-* » *veux, et elle les baisait, et elle les arrosait de parfums.*

» *Or, le Pharisien qui l'avait invité, voyant cela, dit en* » *lui même : si celui-ci était prophète, certes il saurait qui* » *est cette femme qui le touche, car elle est pécheresse ;*

» *Et Jésus lui répondant lui dit : Simon, j'ai quelque* » *chose à vous dire :*

» *Un créancier avait deux débiteurs, l'un devait cinq* » *cents deniers, et l'autre cinquante ;*

» *Et comme ils avaient de quoi payer, il fit grâce à tous* » *deux. Or, dis-moi lequel des deux aime le plus !*

» *Simon répondit : je crois que c'est celui à qui on a le plus* » *donné, et Jésus lui dit : tu as bien jugé ;*

» *Et se tournant vers la femme, il dit à Simon : vois-tu* » *cette femme ? je suis entré dans ta maison, et tu ne m'as* » *point donné d'eau pour mes pieds ; mais celle-ci a arrosé* » *mes pieds de larmes et les a essuyés avec ses cheveux :*

» *Tu ne m'as point donné de baiser ; mais elle, depuis que* » *je suis entré, n'a cessé de me baiser les pieds ;*

» *Tu n'as point arrosé ma tête d'huile, mais elle a arrosé* » *mes pieds de parfums ;*

» *C'est pourquoi je te dis : beaucoup de péchés lui sont*

(1) St.-Luc, chap. 7 v. 47.

» *remis, car elle a beaucoup aimé; et celui à qui il est moins* » *pardonné aime moins* » (1).

Aimez-vous pécheresse? votre repentir a-t-il augmenté encore votre charité? allez au Seigneur Jésus. Jetez-vous à ses pieds, arrosez-les de vos larmes, essuyez-les de vos cheveux, couvrez-les de baisers et de parfums. Voici de saintes filles qui vous feront trouver ce divin maître. Ne craignez rien. Voyez leur joie à votre approche ! ce sont vraiment des filles du ciel, car elles se réjouissent plus de la conversion d'une pécheresse que du salut de cent justes.

Mais recueillez-vous, âme pénitente! voici Jésus lui-même! Jésus nouveau-né, chassé de toutes les hôtelleries, abandonné du monde. Hélas ! c'est dans cet asile que votre séducteur eût déposé le fruit de votre sein, si vous étiez devenue mère. Soignez Jésus nouveau-né, Madeleine! soignez l'enfant abandonné ! Ces orphelins grandiront et vous leur apprendrez à prier et à servir leur Père céleste. Enseignez-leur la docilité et l'amour. Marie les enseignait à Jésus, Madeleine.

Mais recueillez-vous, âme pénitente ! voici Jésus étendu sur un lit de douleur, comme sur la croix, et portant la couronne d'épines de l'indigence, Jésus dont les plaies saignent, Jésus consumé d'une soif ardente, Jésus dans les angoisses d'une mortelle agonie. Approchez, Madeleine, essuyez ces plaies de vos cheveux, réchauffez ces pieds de vos baisers, désaltérez d'un peu d'eau ces lèvres ardentes ! que vos consolations et vos prières soient un parfum qui embaume ce corps pour la résurrection éternelle !

Et quand viendra le jour du jugement, Madeleine, et que le monde réclamera sa proie, le Seigneur Jésus se lèvera, et il vous appellera à lui, et il vous placera à sa droite, à côté de sa mère, la Reine des vierges. Je n'avais où reposer ma tête, dira-t-il, et elle m'a donné un abri, elle m'a réchauffé

(1) St.-Luc, ch. 7, v. 37 et suiv.

contre son sein : j'étais enfant, et elle m'a appelé à mon Père : j'avais soif et elle à désaltéré mes lèvres : j'étais triste jusqu'à la mort, et elle m'a consolé : j'étais mort et elle m'a ressuscité. Eh ! bien ! qu'elle ressuscite avec moi pour la vie éternelle ! venez Madeleine, venez recevoir la couronne immortelle que mon Père réserve à ceux qu'il aime !

Qu'était-elle, la jeune fille, avant la venue du Rédempteur? Qu'est-elle encore chez les nations qui n'ont point reçu *la bonne nouvelle?* Une créature faible et dépendante, à peu près inutile, comme l'enfant et le vieillard, ne servant au bonheur ni au salut d'aucun, sans vertu ni mérite, comme tout ce qui ne se sent point libre et ignore la loi du sacrifice volontaire, le divin culte de la Croix. « Chez les nations barbares, les filles et les enfans n'avaient dans le premier âge, ni terme fixe pour leur multiplication, ni droit de conservation jusqu'à un certain âge et ils étaient immolés ou attachés comme serviteurs à des colonies de jeunes hommes, ou conservés dans le centre social suivant la nécesssité et suivant la volonté des chefs (1).»

Chez les Grecs où la beauté avait un culte, le plus noble emploi qu'on put faire de la jeune fille, fut de la faire figurer dans les cérémonies religieuses, pour porter des corbeilles sacrées, chanter des hymnes, exécuter des danses (2).

Agamemnon, le chef de toutes les puissances de la Grèce, n'hésita pas à sacrifier sa fille, pour obtenir des vents favorables.

Les Romains, dans leurs vestales, rendirent hommage à la

(1) Boulland. Essai d'histoire universelle. Tom. premier p. 55. 1836.

(2) Barthélémy. Anacharsis chap. 26e.

chasteté. Quelques vierges étaient préposées à la garde du feu sacré ; Numa en avait institué quatre ; Tarquinius Priscus ou Servius Tullius en ajouta deux et ce nombre, depuis, ne changea plus. Les jeunes romaines étaient reçues comme vestales de six à dix ans et devenaient libres à trente. Pour les consoler, dit Rollin, de leur vœu de chasteté jusqu'à trente ans, on leur accorda, en différents temps, des distinctions d'honneur et des priviléges très-considérables. Un licteur portait des faisceaux devant elles. Elles avaient un rang distingué et une place d'honneur dans le cirque et dans les autres spectacles. Elles avaient le droit de tester, quoique chez les Romains les femmes fussent toujours en tutelle. Malgré ces avantages, malgré le petit nombre des vestales, Auguste fut contraint d'ordonner qu'on en prît parmi les filles d'Affranchis, parce que les citoyens avaient peine à donner leurs filles pour ce ministère réservé autrefois aux seules familles Patriciennes (1). Peu d'années après, des milliers de vierges chrétiennes abandonnaient leurs biens, allaient vivre au désert, ou couraient au martyre. L'esprit, le véritable feu sacré avait triomphé.

Le peuple Juif, le seul qui conservât les vraies traditions, respectait la faiblesse, les enfans, les jeunes filles, les femmes et les serviteurs. La patrie même empruntait du nom de la jeune fille ses dénominations les plus chères ; elle s'appelait la Vierge de Sion. Le Cantique des cantiques, le chant par excellence, était un chant d'hyménée. Néanmoins on sent bien toute la différence entre la loi ancienne et la loi nouvelle. Quand Jephté, par un vœu indiscret, se trouve forcé de sacrifier sa fille, celle-ci faisant de l'impiété de son père, comme disent les Saints-Pères, un holocauste agréable au Seigneur, se résigne au sacrifice ; mais elle demande deux mois pour aller sur les montagnes pleurer avec ses compagnes sa virgi-

(1) Suétone. in Augus. chap. 31.

nité, et tous les ans, les jeunes filles d'Israël s'assemblaient pour consoler la fille de Jephté (1). Le Christ n'avait point encore enseigné le sacrifice.

Le sacrifice volontaire pouvait seul donner à l'homme sa liberté et sa dignité. Comment courberez-vous celui qui s'abaisse de lui-même? Comment emprisonner, mutiler, anéantir l'homme de l'esprit? Il acceptera de vos mains la prison, la torture et la mort, comme des arrêts de Dieu même. Bien plus, il est prêt à prier pour ses bourreaux.

La jeune fille a aussi tout appris sur le Calvaire. Elle est devenue plus libre et plus forte que les héros les plus sublimes des temps antiques. Oui, Jésus, vous les avez délivrées, vous les avez rachetées de la servitude, les faibles jeunes filles. J'en connais de bien obscures qui gagnent, au prix d'un long travail, le pain de l'indigence; et dans leur détresse, elles préfèrent à la vie de l'atelier et à un plus fort salaire, la compagnie de leur mère et les froides veilles de la nuit. Le monde, malgré leur misérable condition, leur offrait des joies et des fêtes, des louanges passionnées et d'ardentes amours, de l'or, de l'or pour prix du plaisir. Elles ont préféré Jésus, et elles règnent avec lui, plus libres, plus heureuses que les épouses de Salomon dans sa gloire. De pieuses réunions au jour du Seigneur, des cantiques chantés en commun, une neuvaine à Marie, voilà leurs joies et leurs fêtes. Si plusieurs pauvres familles sont confinées dans quelque réduit oublié, dans quelque sombre retraite privée des regards publics, une chapelle consacrée à Marie décore cet obscur séjour. Ce sont ces vierges fidèles qui parent l'autel et qui sanctifient par des chants pieux ces lieux où l'on n'entendrait que les cris et les blasphèmes de la misère et du désespoir. Toute leur vie, ces saintes filles du peuple sont la Providence de ces tristes demeures. Elles soignent quelques jeunes enfans délaissés, elles répètent l'enseignement de la doctrine chrétienne

(1) Les juges. Chap. 11.

aux esprits ingrats et rebelles, elles veillent au lit du malade, elles ensevelissent avec un pieux respect les restes sacrés de quelque Lazare oublié à sa mort, comme pendant sa vie (1).

Et nous, témoins de ces merveilles, nous tiendrions notre langue enchaînée ! Nous souffririons, Seigneur qu'on attaquât votre Providence ! Nous ne proclamerions pas que le sang du Christ nous a véritablement rachetés tous de l'esclavage, et qu'il n'y a plus de servitude que pour les hommes de la chair et des sens ! O vous tous qui souffrez patiemment pour la justice, ou qui mangez, en bénissant Dieu, le pain arrosé de vos sueurs, peuple libre, peuple saint, dont la résignation est le salut de la société tout entière, enseignez à vos frères aveuglés où sont la voie, la vérité et la vie; unissez vos prières à celles de la charité qui vous visite et qui vous console; formez avec vos bienfaiteurs ces doux liens qui appellent sur tous les bénédictions divines. Si des hommes vous présentent un glaive, montrez-leur la Croix ! S'ils vous offrent la dépouille d'un de vos frères, montrez-leur le Ciel ouvert à tous !

NOUS VOUS LOUONS, DIEU TOUT PUISSANT : NOUS CONFESSONS QUE VOUS ÊTES LE SOUVERAIN SEIGNEUR DE L'UNIVERS.

Vous êtes le Dieu trois fois saint, la puissance, l'amour, l'intelligence infinis.

La simplicité, la pureté, sont nos deux ailes pour nous élever vers vous.

Vous avez créé les anges, les purs esprits; mais il y eut des anges rebelles et vous leur avez retiré votre lumière.

Vous avez créé l'homme et la femme dans un état d'innocence; mais l'orgueil les fit aussi tomber, et néanmoins vous leur avez laissé votre Grâce;

(1) Mœurs catholiques, à Lille.

Et néanmoins l'enfant et la vierge chrétienne *habitent encore un paradis.*

Le sang de Jésus, votre fils, a tout effacé, et le sacrifice volontaire nous a rouvert le Ciel.

Seigneur, donnez-nous la simplicité et la pureté, afin que nous puissions nous élever vers vous !

Seigneur, donnez-nous la charité, *afin qu'il nous soit beaucoup pardonné !*

Seigneur, donnez-nous la patience, la résignation et l'amour de la Croix pour la paix et le salut de tous !

Quand la jeune fille préfère au monde sa mère désolée, c'est vous qu'elle aime, c'est vous qui l'inspirez, Seigneur;

Quand elle devient la seconde compagne de son père solitaire, c'est vous qu'elle aime, c'est vous qui l'inspirez, Seigneur;

Quand elle est l'ange du foyer d'un frère, quand elle adopte ses enfans et qu'elle se fait vierge mère, c'est vous qu'elle aime, c'est vous qui l'inspirez, Seigneur;

Quand elle ne voit que pureté dans celui qu'elle aime, quand elle le parfume, quand elle le purifie de son amour, c'est vous qu'elle aime, c'est vous qui l'inspirez, Seigneur;

Enfin quand elle épouse toutes les misères humaines, quand elle devient l'épouse du Christ, quand elle se donne *toute à tous*, c'est vous qu'elle aime, c'est vous qui l'inspirez, Seigneur !

NOUS VOUS LOUONS, DIEU TOUT-PUISSANT, NOUS CONFESSONS QUE VOUS ÊTES LE SOUVERAIN SEIGNEUR DE L'UNIVERS.

Anges du ciel,
Anges de l'enfance,
Anges du foyer domestique,
Anges de l'humanité,
Esprits simples, esprits purs,
Avec Marie, GLORIFIEZ LE SEIGNEUR. !

ED. GACHET.

POÉSIES.

Les Inconvénients du Célibat.

Quand l'âge aura glacé tes sens,
Que feras-tu, pauvre Célibataire ?
Pas d'épouse, aux soins prévenants,
Pas de marmots, aux baisers caressants,
Pas un seul jour de trêve à ta misère!
De tes amis la porte hospitalière
Pour toi cessera de s'ouvrir ;
Peut-être ils viendront à mourir ?
Peut-être à manquer de constance,
Toujours te faudra-t-il, en toute circonstance
Ou pleurer ou souffrir,
Leur mort ou leur indifférence.

L'œil éteint, les pas chancelants,
Dans les salons, sur la fougère,
D'une danse vive et légère,
Pourras-tu prendre encor les doux amusemens,
Comme tu le faisais aux jours de ton printems ?
Comment, d'ailleurs, y suivre une maîtresse,
Dont la figure enchanteresse,
La grâce, les attraits naissants,
Mettant à nu ta débile vieillesse,
Ne serviront qu'à te montrer
L'excès de ta faiblesse,
Et tout le malheur d'espérer
De l'amour et de la tendresse,
Quand on ne peut en inspirer.

Quand l'âge aura glacé tes sens,
Que feras tu, pauvre célibataire ?
Récompense des bons vivants,
Et de la mort avant courrière,
Vois-tu la goutte meurtrière,
Arriver à pas de géants,
Et dissiper comme une ombre légère
Le souvenir des jours de ton printems ?
Alors, tu souffriras, sans qu'une voix aimante
Réponde aux cris de tes douleurs,
Sans qu'une main compatissante
Vienne essuyer tes pleurs,
Et par des soins pleins de douceurs,
Du flambeau presque éteint de ta vie expirante,
Ne vienne rallumer les dernières lueurs.

SINITE PARVULOS VENIRE AD ME.

(LE CHRIST.)

Laissez venir à moi tous ces enfans joyeux !
Ils sèment sur leurs pas la paix et l'innocence.
Ils ignorent le mal. Leur âme est une essence
Dont se forme l'encens des anges dans les cieux !

Quand ils sont près de moi, je crois à l'espérance,
Je crois à l'avenir qui brille dans leurs yeux,
Je sens comme des flots de régénérescence
M'embaumer tout le cœur d'un parfum précieux !

Les enfans sont les fleurs, les enfans sont les grâces
Écloses ici-bas dans les divines traces ;
Avec la femme ils sont les vertus de ce lieu !

Jésus même l'a dit au jour de son épreuve :
L'enfance emplit d'espoir l'âme souffrante et veuve,
Et rien que sa candeur suffit pour calmer Dieu !

M. Martin.

Brun-Lavainne,
Propriétaire-Gérant.

INJS

Revue du Nord.

Brun Lavaine del. Lith. de L. Danel.

1re Vue de Lille.

Sépultures de Princes,

A Saint-Bertin.

—

Le premier Empereur chrétien avait expiré, revêtu de la robe blanche, et dépouillé de la poupre. Jadis, pour honorer le trépas des dominateurs de l'univers, des victimes humaines étaient immolées sur les bûchers funéraires ou sur les tombes fastueusement ornées. De touchantes démonstrations d'humilité et de repentir, quelques cris de miséricorde et des pleurs, telles furent les premières solennités des funérailles des Princes soumis à l'Évangile. Dans la suite, quelques Comtes aspirèrent à mourir sous le froc dans l'espoir peut-être de déguiser devant Dieu une partie de leurs forfaits. Au douzième siècle même, le père de la poésie romaine, Guillaume de Poitiers, s'enveloppa à son décès d'habits monastiques, croyant que la simplicitté de cette dernière robe servirait mieux à racheter ses vieux péchés. C'est que la Religion Chrétienne pouvait seule mesurer la hauteur et la chûte des puissants de la terre ; oui, seule elle pouvait dire « ces sommets et ces abymes d'où tombent et où disparaissent les Rois. » Il y a plusieurs siècles, la cendre des fidèles titrés était surtout déposée dans le temple du Seigneur : c'était assurément alors un asile inviolable pour leurs actes de dernière volonté et leur fragile poussière. Les archéologues aujourd'hui, dans leurs investigations assidues dans nos vieilles cathédrales, peuvent encore découvrir à la vérité quelques preuves honorables de cette ancienne et pieuse coutume, et relire plusieurs noms consacrés par l'histoire ou la

Religion ; mais depuis une dispersion impie, niaisement « applaudie comme le chef-d'œuvre de la philosophie », c'est en vain que l'ami du passé et des monumens gothiques chercherait le moindre vestige des tombeaux de Saint-Bertin. Que sont devenus ceux de Childéric III et du jeune Edwin ? Ont-ils été couverts par des ruines amoncelées et confondus dans les décombres des premiers édifices ? Levez-vous, ombres de cinq Comtes de Flandre, dont la présence ennoblissait le monastère de Sithieu ! Les Normands ont-ils emporté votre lance terrible, ô Baudouin-Bras-de-Fer ? où trouver l'urne modeste du jeune Baudouin, digne objet des regrets de la Flandre éplorée ? Est-ce vous, malheureux Arnould, si vaillant et si rempli de piété filiale, que nous voyons encore représenté les armes à la main dans la posture d'un combattant, sur l'une des mosaïques de notre Musée ? ah, votre malédiction contre l'ambition de votre oncle, n'a porté que de trop prompts et douloureux fruits ! Votre enceinte funèbre est à peine consacrée, et les enfans du Frison viennent se coucher à vos côtés ! un magnifique mausolée fut alors dressé devant le grand autel pour le petit Guillaume, mais naguère ses ossemens ont revu la lumière, alors que des entrailles ouvertes de la Basilique, on tirait, selon une éloquente expression, des cercueils, des squelettes entiers..... L'épée de Baudouin Hapkin est devenue également un objet de curiosité : ce petit fils de Robert Ier avait aussi un superbe cénotaphe en bronze doré, surmonté d'une croix de même métal ; il était accouru tout sanglant se couvrir à Saint-Bertin de l'habit de l'ordre, et y avait désigné, en mourant sans postérité, un successeur encore plus malheureux. Apercevez-vous maintenant ailleurs que dans *l'atlas historique de Saint-Omer*, l'image de cette *haute tombe de cuivre ouvrée* qui renfermait la dépouille mortelle de celui auquel les Audomarois ont été redevables de leur grande charte ? Nos pères cependant n'ont-ils pas encore contemplé l'inscription tumulaire du superbe Guillaume de

Normandie ? Cela est vrai ; mais depuis un demi-siècle, vous savez sans doute que des changemens se sont opérés dans ce monde. Désormais, ne demandez plus aussi qu'à l'histoire le rang de ces redoutables guerriers qui succombèrent dans les plaines victorieuses de Cassel, d'Arques et de Gravelines, et dont les restes mutilés furent pieusement recueillis par les bons moines de Saint-Bertin. Hélas, le patronage de cette vénérable abbaye a entièrement cessé, même sur la mort, et l'antiquaire seul lui rend encore un tribut d'admiration !

H. Piers.

BOUCHARD D'AVESNES

ET

MARGUERITE DE CONSTANTINOPLE.

Fragment historique du 13me siècle (1).

BAUDUIN IX, Comte de Flandre, issu en ligne directe de la branche ainée de cette maison, était rentré en possession de l'héritage usurpé cent-vingt ans auparavant par Robert-le-Frison, oncle de Bauduin de Haynaut, fils de Bauduin VI et de Richilde de Haynaut. Le mariage de Bauduin VIII avec Marguerite de Flandre, sœur de Philippe d'Alsace, avait opéré cette restauration que les Flamands saluèrent de leurs acclamations, sans trouble ni secousse dans l'État. Le jeune Comte, exemplaire dans ses mœurs, prudent en administration, brave dans les combats, juste et désintéressé dans ses actes, méritait et obtint le respect et l'amour de ses sujets. C'est à lui que la ville de Lille et plusieurs autres villes et gros Bourgs de la Flandre durent les fondements des libertés communales dont nos pères se montrèrent parfois si jaloux (2) :

---

(1) *Varia fortuna Buchardi de Avesnis. ex Annal. Guisæi in script. Franc.* tom. XVIII, pag. 588 *et sèq* :

(2) Nous avons présenté dans un de nos articles sur le Palais de Rihour, les raisons qui nous paraissent établir que les libertés communales de Lille sont antérieures à Bauduin IX. *(Note du Rédacteur.)*

ce prince venait de signer un traité honorable assurant au pays une paix durable avec la France, quand, à l'exemple des grands personnages de son temps, cédant à l'impulsion dominante en Europe, il se détermina à partir pour Venise, point d'une réunion considérable de croisés. Son épouse, Marie de Champagne, ne pouvant consentir à vivre éloignée de son mari, le suivit dans cette expédition. Le Comte, soigneux de parer aux événemens qui pouvaient survenir pendant son absence, ou après sa mort, s'il plaisait à Dieu de l'appeller à lui dans son expédition d'Orient, confia la régence de ses États et la tutelle de ses deux filles en bas âge, Jeanne et Marguerite, au Comte, Philippe de Namur son frère puiné, adjoignant à la tutelle Bouchard d'Avesnes, son parent, 3me fils de Jacques d'Avesnes, avantageusement connu dans les précédentes croisades. Ce jeune seigneur, l'oracle de la Flandre à cette époque, avait été élevé sous les yeux de Philippe d'Alsace, qui, sur le rapport des maîtres de Bruges, l'envoya à Paris pour compléter son cours d'étude, en lui donnant une suite convenable à sa naissance; l'historien de qui nous tenons ces détails, dit qu'il emmena quatre chevaux. Les progrès rapides de ce jeune homme et les lauriers qu'il cueillit sur les bancs des écoles de Paris lui valurent l'affection de Mathilde douairière de Philippe d'Alsace, mort devant Saint-Jean d'Acre en 1191. Ce prince avant son départ pour la Terre-Sainte, voulant reconnaître les services du brave Jacques d'Avesnes dans la personne de son fils, l'engagea de suivre un cours de théologie pour, ensuite, le porter aux premières dignités de l'église. Bouchard se rendit à Rouen où il fut reçu maître es-arts et où il continua à briller par son aptitude à expliquer les difficultés scholastiques. Son mérite naissant ne tarda point à se faire jour, bientôt il fut nommé archidiacre et grand chantre de la cathédrale de Laon, premier acheminement à l'épiscopat, et peu de temps après le crédit de ses protecteurs lui valut la prébende de trésorier du chapitre de Tournai. Ces deux

emplois exigeaient son admission aux ordres sacrés pour jouir des émoluments qui y étaient attachés. Obligé, malgré lui, *invitissime*, dit l'historien, de souscrire à cette condition expresse, il se fit recevoir accolite, puis sous-diacre à Orléans à l'insu de ses proches et amis ; la cérémonie terminée, il revint en Flandre où il vécut plus en cavalier, en homme du monde, qu'en chanoine ; comblé des bienfaits de Mathilde et de plus en plus dégoûté de l'état ecclésiastique qu'il avait embrassé par complaisance, il finit par abandonner ses prébendes parmi lesquelles on a compté à tort la prévôté de la collégiale de St.-Pierre de Lille, et par prendre tout-à-fait les allures de l'homme de cour. Le roi d'Angleterre, Richard-cœur-de-lion, enchanté de l'esprit, des manières, de la réputation de vaillance de Bouchard, l'avait reçu chevalier en présence du comte de Flandre, lui avait assigné des terres en Angleterre et l'avait comblé de louanges et de présens. Le nouveau chevalier ne tarda pas à se faire aimer et estimer de la noblesse anglaise, comme il avait captivé l'amitié et l'estime des seigneurs flamands et des bonnes villes du comté. La douairière Mathilde s'applaudissant des succès de son protégé, lui fournissait de quoi tenir un rang éminent dans le monde, non sans exciter l'envie des courtisans ; mais l'adroit Bouchard savait déjouer les intrigues, conserver tout à-la-fois les bonnes grâces de sa protectrice et réduire les envieux au silence.

Cependant Bauduin IX, choisi par les croisés pour être leur chef, élevé par eux à l'empire de Constantinople, était mort en captivité peu après son avènement au trône impérial ; son épouse, victime du climat d'Orient, l'avait précédé dans la tombe à St.-Jean d'Acre où elle dirigeait le grand hôpital de l'armée. Ainsi les deux princesses, Jeanne et Marguerite étaient demeurées orphelines très-jeunes encore. Philippe-Auguste, leur oncle par sa première femme, Isabelle de Haynaut sœur de Bauduin, désirant empêcher des alliances contraires à sa politique, engagea le comte de Namur à conduire ses deux pupilles à la cour de France, où elles devaient

recevoir une éducation plus relevée; ce dernier, pour se rendre agréable au Roi dont il recherchait la fille, Marie de France fille d'Agnès de Meranie 2me femme du Roi, les conduisit à Paris à l'insu de Bouchard : une clameur générale s'éleva dans les bonnes villes de Flandre; elles redemandèrent vivement les princesses à Philippe-Auguste qui ne s'en émeut guère, et ne se détermina à les renvoyer en Flandre qu'après avoir arrangé et conclu le mariage de Jeanne, l'ainée des deux, avec Ferand de Portugal, neveu de Mathilde qui prit une part active à cette affaire à laquelle Bouchard ne dut point être étranger, bien qu'il s'unit au gros de sa nation pour en blâmer la conclusion; (1) quoiqu'il en fut, le comte de Namur, devenu l'époux de Marie de France, mort de chagrin, accablé des reproches des Flamands, laissait la tutelle de Marguerite à son adjoint, qui en acquit un accroissement de puissance, de richesse et d'influence : la reine Mathilde (elle prenait ce titre depuis la mort du roi de Portugal son frère.) lui fit obtenir une somme de trois mille livres, monnaie courante et lui donna d'autres pensions pour soutenir l'éclat de la tutelle; cinq dames, des premières maisons du comté, furent placées auprès de Marguerite qui ne tarda pas à attirer sur elle les prétentions des plus illustres personnages de l'Europe; les uns s'adressaient à Mathilde; d'autres sollicitaient l'appui de Bouchard; le roi de France la fit demander pour un seigneur Bourguignon son parent; le comte de Salisburi la demanda pour son fils; les bonnes villes éludèrent la proposition de Philippe-Auguste sous prétexte de la jeunesse de la princesse, mais dans le fond parcequ'elles redoutaient une seconde alliance avec la France, et elles la refusèrent au prince anglais parceque son fils était boiteux. Dans ce conflit de négociations matrimoniales, Mathilde dit un jour en

(1) Bouchard, courtisan très-adroit, ne pouvait rompre en visière avec la reine Mathilde toute puissante en Flandre, qui l'appuyait de son crédit et l'aidait de ses deniers.

présence d'une des dames de la suite de Marguerite, — Bouchard nous propose tous les jours des partis pour ma fille (c'est ainsi qu'elle avait coutume de la nommer) mais que ne parle-t-il pour lui-même? Ce propos parvenu à son adresse, ainsi que la vieille reine l'avait bien prévu, Bouchard s'en ouvrit à son frère Gauthier avec lequel il était en arrangement pour des intérets de famille et à quelques amis discrets, lesquels ignorant l'empêchement du sous-diaconat, lui conseillèrent de profiter des chances de la fortune qui se présentait de si bonne grâce; il fit sa demande; Mathilde répondit qu'il recevrait une réponse décisive sous bref délai. Dès-lors, mettant en usage toute l'influence quelle possédait auprès des bonnes villes et des grands seigneurs du pays, elle fit sonder par des envoyés, les cours de France et d'Angleterre, et se hâta tellement, qu'en peu de jours elle obtint l'assentiment de Philippe-Auguste, de Richard, Rois de France et d'Angleterre, et le consentement des grandes communes et de toutes les classes du comté, très-éloignées de penser que Bouchard fut engagé dans les ordres sacrés. Gauthier d'Avesnes, pour faciliter une alliance si honorable à sa famille, assigna à son frère une somme de cinquante livres de rente annuelle sur son winage d'Avesnes et lui donna la terre d'Œtreun avec ses dépendances en Haynaut, reversible à la branche des seigneurs d'Avesnes en cas de décès sans postérité. (1) Les nôces ayant été célébrées en 1213, avec grand appareil à la cour de Ferand et de Jeanne, Bouchard emmena sa jeune épouse, seulement agée de douze ans, dans ses nouveaux domaines de Haynaut. Cette union promettait d'être féconde, car, dès la première année Marguerite donna le jour à un fils qui eut nom Jean d'Avesnes, et la seconde à un second fils nommé Bauduin et plus tard à une fille morte en bas âge.

(1) *Scriptores Francorum tom*, XVIII *anno* 1212 *crastina die fer. beatæ Magdalenæ, coram Ferando et Joanna.*

Tout d'un coup, une rumeur sourde se répand dans le pays, le secret de Bouchard était éventé ; on savait qu'il était engagé dans les ordres sacrés, mais on ignorait s'il avait été relevé de ses engagemens ; chacun raisonnait à sa manière sur un tel scandale donné à la Flandre par un personnage considéré jusqu'alors comme un modèle de prudence ; celui qui était l'objet de ce bruit ne fut pas le dernier à en être informé. Réveillé de la quiétude dans laquelle il s'était endormi, il s'achemina vers Rome pour implorer son pardon et obtenir une dispense qui légitimât son mariage. Le Pape Innocent III, qui avait déjà connaissance de cette affaire, avait écrit à l'évêque d'Arras et à ses préposés à effet d'avoir de plus amples renseignemens. (1) Bouchard pria, supplia inutilement ; tout ce qu'il put obtenir fut l'absolution de sa faute à condition d'accomplir pour sa pénitence, un pélérinage à Jérusalem et au Mont-Sinaï, de ne retourner en Flandre qu'après une année d'absence, de remettre Marguerite entre les mains de sa sœur Jeanne, comtesse régnante, et de reprendre le costume, les habitudes et les obligations de l'état ecclésiastique, *absolutus, sed non dispensatus*, dit l'historien précité. Bouchard ayant accompli sa pénitence et fait une absence d'une année revint en Flandre, la vue de ses enfans et de la femme qu'il avait promis de quitter, l'émeut à un tel point, qu'il s'écria : plutôt être écorché vif et coupé par morceaux que de me séparer d'objets aussi chers. Innocent III, informé de cette rechûte, ordonna de rechef au coupable de remplir entièrement les conditions de la pénitence ; en même temps, il écrivit à l'archevêque de Rheims et aux évêques de cette métropole de fulminer l'excommunication lancée contre lui, si Marguerite n'était rendue à la comtesse sa sœur. (2) Cette

(1) *In scrip: franc: tom.* XIX. *pag.* 591. *sub anno et mense*, 20 *februarii* 1214.

(2) *In script. franc. tom.* XIX, *pag.* 600 *et* 601 *sub mense et anno* 19 *januarii* 1216.

dernière, privée de l'appui de son mari détenu à la tour du Louvre à Paris par suite de la bataille de Bouvines, au milieu d'une contrée ruinée et désolée, molestée par plusieurs châtelains soutenus par la cour de France, ne sachant que devenir, supplia Bouchard de lui rendre Marguerite, ses prières étant demeurées sans effet elle le menaça d'agir par la force des armes; Bouchard ne tint compte de rien, enfin la malheureuse comtesse de Flandre s'adressa au concile qui s'ouvrait à Rome, et le pape entouré de ses cardinaux fulmina une nouvelle bulle d'excommunication. Bouchard instruit du mauvais état de santé du pontife, espérant plus d'indulgence dans son successeur, trainait l'affaire en longeur et continuait d'habiter avec Marguerite; mais une lettre d'Honoré III, successeur d'Innocent, à Albéric archevêque de Rheims et aux évêques suffragants, qui ordonnait la promulgation de l'excommunication dans toutes les églises de la Flandre et du Haynaut, fêtes et dimanches, chandelles renversées, éloigna de Bouchard ceux qui espéraient de la clémence du pape une dispense de ses vœux. Frappé d'anathème, abandonné de ses serviteurs, en butte à l'animadversion du peuple, il fut enfin contraint d'obéir, et Marguerite avec ses enfans vint tristement se réfugier dans le palais de sa sœur. A quelque temps delà Honoré III leva l'excommunication et manda à la comtesse de Flandre qu'il la félicitait du retour de Marguerite chez elle, l'engageant de veiller sur elle à l'avenir (1).

Dès ce moment, Bouchard disparait de la scène du monde, et nos meilleurs historiens ne s'accordent plus sur le sort de cet homme déchu. Les uns rapportent que le pape Honoré lui avait permis de continuer à habiter avec Marguerite, mais qu'il fut assassiné à son retour de Rome, porteur de cette dispense; d'autres veulent qu'il périt de mort violente

(1) *In script franc. pag.* 716 *sub mense et anno* 17 *novembris* 1221, *extat alteram epistolam Honorii III ad confirmationem excommunicationis sub anno et mense* 24 *aprilis* 1219 *in eodem tomo pag.* 683.

dans la prison où Jeanne l'avait fait enfermer; certains soutiennent qu'il fut exilé à Rupelmonde où il fut décapité et sa tête montrée dans toutes les bonnes villes de Flandre. Quelques uns le laissent survivre de deux ans à Guillaume de Dampierre deuxième époux de Marguerite; ceux-ci ajoutent que sa passion pour Marguerite s'étant ralumée pendant son exil, il adressa un cartel à son heureux rival auquel celui-ci se contenta de répondre qu'il lui conseillait de s'occuper de réciter ses heures canoniales; que pour Marguerite, elle se trouvait bien. Quant à ses enfans, Jean et Bauduin, ils furent déclarés légitimes par décisions authentiques de la cour de Rome, reconnues des puissances de l'Europe (1), Marguerite contracta un nouveau mariage en 1223 et non en 1218, comme l'ont prétendu certains historiens et même selon dom Clémencet, dans l'Art de vérifier les dates, ce deuxième mariage lui attira une autre censure de la cour de Rome parceque Guillaume de Dampierre était son parent, mais cette censure resta sans effet (2).

Le fait que nous venons de rapporter, beaucoup plus étendu dans la chronique de J. de Guise, offre plusieurs circonstances qui ont besoin d'éclaircissemens.

Comment se fait-il que Marguerite, née en 1202, au rapport des généalogistes, des chroniqueurs de l'époque, confirmé par les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, contracta et consomma son mariage en 1213, puisqu'elle accoucha d'un fils dans le courant de l'année; une précocité si extraordinaire dans nos climats du nord ne s'explique pas bien, on peut soupçonner qu'il y a erreur dans la date de sa naissance, cependant, aucune recherche, jusqu'à présent, du moins, n'a pu apporter de changement à cette chronologie.

---

(1) La légitimation fut motivée par le mariage contracté en face de l'église, et sur la bonne foi de l'un des conjoints.

(2) Art de vérifier les dates, tom 13. édit. de St.-Alais. pag. 317 et suiv. et autres.

Comment Bouchard, déjà maître es-arts à la mort de Philippe d'Alsace, arrivée en 1192, et qui devait par conséquent approcher quarante ans en 1213, comment disons-nous, un homme de cet âge, renommé par la rectitude de son jugement, par sa haute sagesse, put-il se déterminer à porter le trouble dans l'état, à déshonorer la fille de l'empereur de Constantinople, sa parente, sa pupille ? à s'exposer à la perte de ses emplois, de sa fortune, de sa réputation, au mépris de sa nation et de l'europe entière ? aux censures ecclésiastiques, au châtiment même ? car il n'était certainement pas raisonnable de penser que le secret de son ordination put être gardé long-temps dans le pays où il avait, si non exercé des fonctions ecclésiastiques, du moins fait acte de chanoine en recevant les émoluments attachés à sa prébende, et où son nom devait être immatriculé sur le cartulaire ou sur les registres de paiement du chapitre épiscopal de Tournai, lesquels devaient relater le nom, la dignité, le grade ecclésiastique du chanoine quel qu'il fut. Espérait-il fléchir Innocent III, l'amener à prononcer une dispense après coup ? Bouchard, versé dans la politique du temps ne pouvait ignorer que ce pape, le plus rigide sur la matière, qui ait occupé la chaire de St.-Pierre, répondrait à toute demande de cette nature par une bulle d'excommunication ; les simples lumières du bon sens lui faisaient une loi de négocier avec la cour de Rome avant le mariage. On ne peut donc se rendre compte d'une semblable imprudence plus digne d'un aventurier sans famille que d'un homme de bon lieu, d'un grand seigneur enfin. Doit-on l'attribuer à l'ambition, à l'amour, à ces deux passions réunies ? c'est le secret de l'histoire.

Que devint le coupable après sa séparation ? J. Meyer rapporte, sous la formule du doute, qu'il fut décapité à Rupelmonde en 1218, et que cette même année, Marguerite épousa Guillaume de Dampiere. (1) Buzelin répète la même

(1) *Annal Jacob. Meyeri*, édit. *Franco*, pag 82, *sub anno* 1218.

chose en d'autres termes (1); ces deux savans annalistes se seraient exprimés différemment, s'ils avaient eu connaissance d'un acte de donation de Gauthier d'Avesnes, frère aîné de Bouchard. A ce dernier, le titre porte textuellement qu'il fait *don à son frère Bouchard et à ses hoirs Jean et Bauduin, de la terre d'Œtreun et de trois cent livres de blanc à prendre sur la terre d'Avesnes.* (2) Ainsi il ne fut, ni assassiné sur la route de Rome, ni à Rupelmonde, ni ailleurs, puisque le titre que nous citons est daté de 1238; cette pièce est confirmée par une charte de Thomas de Savoie et de Jeanne, de la même date, en original, à la chambre des comptes de Lille. Elle porte en substance que Bouchard doit acte de féauté à son frère Gauthier pour les biens qu'il tient de lui; le Comte et la Comtesse de Flandre promettent de faire exécuter cette décision en cas de besoin. Quant au défi adressé à Guillaume de Dampierre, nous n'en avons trouvé aucune trace.

D'après les preuves évidentes de l'existence de Bouchard, en 1238; nous nous rangeons de l'avis de Panckouke qui le fait vivre jusqu'en 1243 et survivre de deux ans au 2me mari de sa femme.

Relativement à la date du 2me mariage de Marguerite avec Guillaume de Dampierre, il est évident qu'il n'eut pas lieu en 1218, puisqu'elle habitait encore alors avec Bouchard, comme il est prouvé par la lettre d'Honoré III aux abbés délégués du diocèse d'Arras, (3) et par celle du même à la Comtesse Jeanne, 1221, cette erreur chronologique, commise par la plupart des chroniqueurs Flamands et par Dom Clémencet lui-même, est relevée dans la collection de Dom

(1) *Annal.* Buzelini. pag. 270 *sub eodem anno.*

(2) *Novus thesaurus anecdotorum.* Tom. 1. pag. 1007, l'acte est en français.

(3) *Epistola Honorii III ad abbates suffraganeos attrebatenses* 15 *November*, 1223. In *scipt. franc. lit. épistola Honorii III.*

Brial, tom. XIX. Le deuxième mariage de Marguerite n'eut donc lieu qu'en 1223.

Nous ne dirons rien de la légitimation de Jean et Bauduin, enfans du premier lit; les actes du Saint-Siège, les chartes et les ordonnances de l'époque, rendues à ce sujet, en font une question hors de doute; les principaux motifs de la bulle sont, 1° le mariage contracté en face de l'église, 2° la bonne foi de l'un des conjoints. Le Pape menace des censures de l'église ceux ou celles qui tenteraient de porter atteinte à sa décision, confirmée d'ailleurs et par un jugement de la cour des Pairs de France, en 1249. Jean et Bauduin d'Avesnes troublèrent la Flandre, et firent de grands chagrins à leur mère, jusqu'en 1257, où un traité de paix et la mort de Jean, termina leurs différens avec les enfans du 2me lit, c'est-à-dire de Gui de Dampierre.

Avant de terminer cet article, reste encore une erreur à relever : Bouchard ne fut jamais prévôt de St.-Pierre de Lille, comme l'a très-bien prouvé Buzelin, (1) on ne voit point son nom figurer, ni sur le cartulaire ni sur d'autres titres du chapitre, c'est encore une faute échappée aux auteurs de l'Art de vérifier les dates, tome 13, édition de Saint-Alais, page 322.

Jacques de Guise, chroniqueur du 14me siècle, le seul qui ait laissé de grands détails sur le fragment historique en question, dit qu'il les a extraits de titres écrits en langue flamande; ces matériaux, s'ils existent encore, peuvent jeter un grand jour sur les endroits obscurs que nous avons signalés, c'est de la Belgique que doit venir la lumière, ou peut être des Archives de la chambre des comptes.

LEBON.

(1) *Gallo flandria sacra et prophana Buzelini, pag.* 322. *caput* XV *de Buchardo Avesnensi.*

1470.

JUSTICE DE CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE,

COMTE DE FLANDRE ET D'ARTOIS.

« Le crime est un torrent dont la course est rapide.
CRENIER.
« La justice est aux Rois la reine des vertus.
ROTROU.

Le ciel couvert de nuages sombres et menaçans annonçait une horrible tempête, des émanations fétides s'exhalaient de toutes parts; les oiseaux éperdus volaient à tire-d'aile se cacher dans les troncs des vieux arbres; les pétrels, effroi du navigateur, s'abattaient entre les lames comme pour braver l'élément courroucé. La vénéneuse jusquiame balançait aux bords des chemins sa corolle jaune et noire, et s'épanouissait orgueilleusement à l'approche d'un désastre.

Les vagues s'amoncelaient en mugissant, bientôt des vents accourus de tous les points de l'horizon, soufflant en sens contraire, jetèrent l'effroi dans tous les cœurs. Les pêcheurs essayaient vainement de diriger leur barque vers l'anse du salut; le vent les repoussait au milieu des gouffres béans de la mer en furie; on voyait ces barques tournoyer, danser, s'entrechoquer et s'engloutir: toute la plage retentissait des

cris de détresse jetés au ciel par des familles privées d'un père, d'un époux, d'un fils, leur unique soutien : C'était un spectacle d'autant plus affreux que l'espoir ne pouvait fasciner la vérité ; des cadavres roulés par les vagues, arrivaient livides et meurtris jusqu'aux pieds de ceux qui priaient Dieu de les sauver.

Pendant que ces scènes de désolation se prolongeaient sur le rivage, le palais du Gouverneur de la ville de Middelbourg éclairé de mille bougies parfumées, retentissait de joyeuses acclamations, du son bruyant des grossiers instrumens de cette époque, qui étouffaient la voix de la tempête et les accens déchirans des victimes de l'impitoyable Océan. Tous les conviés, animés par le vin généreux qui circulait dans les hanaps et par la vue de femmes étincelantes de pierreries et de beauté, se livraient avec ardeur au plaisir de la danse, souriant à l'ouragan qui, se glissant par les moindres issues faisait vaciller les lumières ou ondulait gracieusement les plumes qui ornaient les feutres des assistants.

Claude Rhynsault, gentilhomme Allemand, comblé des faveurs de Charles-le-Téméraire, venait d'être nommé Gouverneur de Middelbourg et de toute la Zélande. C'était pour célébrer sa prise de possession et se rendre agréable aux Middelbourgeois, qu'il les avait réunis et leur donnait une fête somptueuse.

Parmi cette foule adulatrice, pressée dans les salons du Gouverneur, une femme éclipsait toutes les autres ; on eût dit une touffe de roses, dans un aride désert, une apparition angélique ; ses grands yeux qui reflétaient l'azur du ciel étaient enchassés sous des paupières bordées de longs et soyeux cils d'ébènes, ses traits offraient la perfection, l'expression noble et candide des vierges de Raphaël, une taille gracieusement élancée, des galbes ravissants, voilés contre l'usage d'un tissu fin serré qui couvrait aussi en partie sa blanche poitrine, la faisaient briller entre toutes, comme l'astre du jour fait

pâlir les étoiles, lorsqu'il s'élance sur notre horizon. Le Gouverneur, en l'apercevant, fut saisi d'admiration, et, le dirai-je, de désirs insensés. — Quelle est cette femme? demanda-t-il vivement à un jeune Hollandais qui l'obsédait, depuis son arrivée, de basses adulations, — la belle Saphire, femme de Paul d'Anvelt, riche négociant. — Ciel! elle n'est plus libre, murmura le Gouverneur.... ah! qu'importe.... Et son mari? — Ce bel homme qui cause près de la cheminée avec les notables de la ville, sans cesser de jeter un regard tendre sur sa femme qu'il adore. — Et elle? — Leur amour est réciproque, Saphire a refusé pour lui, les seigneurs les plus renommés de la cour de notre *bien-aimé* souverain. — Damnation! rugit Rhynsault, en tournant subitement le dos à son interlocuteur; puis abordant Paul d'Anvelt, le sourire sur les lèvres, il le pria de le présenter à sa femme, après lui avoir parlé de ses opérations commerciales, de sa loyauté, de son intelligence dont on s'émerveillait à la cour de Charles, ajoutant que le prince fesait un cas particulier des négocians.

Quoique d'Anvelt fût ennemi de la flatterie et qu'il méprisât en général les courtisans, il ne put s'empêcher d'être sensible aux avances du Gouverneur, qui ne devait avoir aucun intérêt à capter son suffrage, puisque lui-même était le point de mire de tous les égards, de tous les éloges.

Saphire accueillit avec grâce et modestie l'homme présenté par son mari. Elle accepta sa main pour la danse, non sans quelque répugnance intérieure, car elle avait observé le Gouverneur lorsqu'il causait avec le jeune Vansbecq, ennemi particulier de son mari; les regards obliques de celui-ci, le feu sombre qui animait les yeux de l'autre, ou plutôt ce sixième sens intellectuel que la nature implante dans le cœur de la femme la plus simple, lui firent deviner une partie de ce qu'elle avait à craindre. Les propos galans du Gouverneur confirmèrent ses prévisions: cependant, jugeant à propos de dissimuler et de prendre le change, elle n'opposa aux phrases séductrices que des remerciemens ingé-

nus, de la bonne opinion qu'il paraissait avoir de son cher Paul. — Vous l'aimez donc bien? — Plus que ma vie, Monseigneur, il ne lui manque pas une vertu, je ne lui connais pas un défaut. — Cachant sa rage avec habileté, Rhynsault reconduisit Saphire auprès de son mari : je remets entre vos mains ce trésor d'amour conjugal, ce que Madame a dit de vous, ce que j'en savais, me déterminent à demander vos conseils pour l'administration de cette province; vous m'indiquerez les moyens d'améliorer le sort du peuple (1) et d'augmenter les relations commerciales des négocians. Encore novice dans l'art de gouverner sagement, je vous devrai ma gloire, le pays vous devra son bonheur.

D'Anvelt, après l'amour de sa femme, n'avait d'autre idole que sa patrie; la perspective offerte par l'astucieux Gouverneur sourit à son imagination; s'il avait en ce moment regardé Saphire, il aurait lu clairement dans ses yeux le piège que lui tendait un infâme; mais, cédant pour la première fois à un noble sentiment d'orgueil, il serra la main de Rhynsault. — Oui, Monseigneur, vous aurez du bien à faire, des malheurs à réparer, ce n'est point à moi à vous en indiquer les moyens, nous avons parmi les notables des hommes de sens dont les vues sont droites et désintéressées, je vous les nommerai, vous en formerez une espèce de conseil, et la Zélande vous devra sa prospérité. — Non Monsieur d'Anvelt, je ne veux point donner ma confiance à d'autres qu'à vous, la multiplicité des *conseilleurs* est

(1) Remarquons en passant que le *popularisme* a toujours été mis en avant par les ambitieux et par ceux à qui il sert d'égide pour satisfaire des passions honteuses. *Le bien du peuple* dans la bouche de ces personnages, c'est le moyen de faire le mal impunément, c'est de renverser, de détruire et de s'emparer du pouvoir. On ne se popularise que pour dominer, c'est un axiome incontestable. Les véritables amis du peuple ne sont pas ceux qui l'excitent à la révolte, mais ceux qui prouvent au peuple abusé par des mots, qu'il n'est de bien réel pour lui que dans le travail, l'ordre, le respect aux lois qui le protègent, et dans l'industrie qui le fait vivre. Malheureusement, comme l'a dit le Grand-Frédéric, *le peuple a beaucoup de langues et peu d'yeux*. Il vocifère avec ses ennemis qui le flattent, et sacrifie ses amis, aveugle qu'il est, parce qu'ils veulent l'ordre qui le rendrait heureux.

comme les rouages trop compliqués d'une machine qui, à la moindre déviation ne peuvent plus s'engrener et arrêtent le mouvement. Je ne connais pas encore assez le pays, ses besoins et l'esprit des habitans, pour me jeter à la tête des premiers venus ; je conviens que votre recommandation à ce sujet serait puissante par l'estime que vous m'inspirez; mais avant de faire des innovations, souvent dangereuses, quoique le bien doive en résulter, il est essentiel de les mûrir, de peser le pour ou le contre, enfin d'amener les changemens par une douce transition sans rien brusquer. Vos occupations ne vous permettent pas de vous déranger aussi souvent que je le désirerais, pour vous soumettre mes projets et les discuter avec vous, j'irai moi-même en causer dans votre cabinet. — Monseigneur, je ne souffrirai pas.... — Et pourquoi, mon ami, suis-je plus grand seigneur que le Roi de France, qui devise familièrement avec les quarteniers de Paris, et ne dédaigne pas d'aller demander à souper à son argentier? un homme comme vous, mon cher, honore tous ceux qu'il estime. Ainsi, c'est entendu, lorsque j'aurai besoin de vos conseils j'irai vous les demander.

Cette longue et mystérieuse conversation intrigua singulièrement les ambitieux qui aspiraient à la faveur du nouveau Gouverneur. Vansbecq particulièrement en était contrarié; cependant, en réfléchissant à cet engouement subit pour un homme dont la probité lui paraissait le seul mérite social, il saisit à l'instant la vérité : comme le serpent au moment de mordre et d'insinuer son venin, son cou se gonfla; il se promit de tirer parti de la passion du Gouverneur pour parvenir aux premiers emplois et se venger de son ennemi que Saphire lui avait préféré.

En quittant d'Anvelt, le Gouverneur alla de nouveau solliciter la main de Saphire pour danser — merci mille fois, Monseigneur, je ne puis accepter, j'ai promis à Paul. — Rhynsault se mordit les lèvres de dépit; d'Anvelt n'avait pu parler à sa femme, il était donc évident que cette prétendue

promesse était une feinte pour ne pas danser avec lui. S'étant aperçu d'un signe que faisait Saphire à son mari pour l'appeler auprès d'elle, Rhynsault la prévint en s'écriant : arrivez donc, M. d'Anvelt, votre femme ne peut m'accorder sa main, parceque, dit-elle, elle est engagée avec vous ; soyez assez bon pour me céder votre place : l'occasion de danser avec Madame ne se présentera peut-être de long-temps, et je serais désolé de ne pouvoir lui prouver mon respect, et toute l'estime que je vous ai vouée. — J'accepte d'autant plus volontiers votre proposition, qu'ayant oublié moi-même l'invitation de ma femme, j'ai engagé celle d'un de mes amis.

Saphire se tut, l'âme en proie aux plus noirs pressentimens, il lui fallut sourire, danser, écouter des complimens ridicules par leur exagération, cacher son mépris sous le voile d'une froide dignité : elle si franche, si gaie, si expansive, si tendre épouse, forcée de refouler dans son cœur toutes les pensées qui l'oppressaient ; elle ne pouvait douter de la passion qu'elle inspirait à cet homme puissant, pour lequel elle n'éprouvait qu'horreur et dégoût. Dire ses craintes à son mari lui était impossible ; d'Anvelt encore amant de sa femme était jaloux, ce défaut ou plutôt cette maladie qu'il n'avait pu vaincre, était une qualité aux yeux de Saphire. Bien certaine de ne jamais aimer un autre homme que Paul, elle était fière de sa jalousie qui lui prouvait le prix qu'il attachait à son amour.

Tandis que le Gouverneur répondait à quelques importuns, Saphire ayant rejoint son mari, le pria de la reconduire dans leur maison, parcequ'elle se sentait indisposée. Effectivement, sa pâleur effraya d'Anvelt, qui la crut réellement malade. — Je vais prendre congé du Gouverneur. — Pourquoi mon ami ? je suis trop souffrante pour supporter le moindre retard. — Que dira-t-il ? — Qu'importe. Nos relations avec ce seigneur finiront avec le bal, je ne vois pas la nécessité d'avoir de ces égards qui seraient taxés de flatterie par nos concitoyens, déjà étonnés de ta conversation avec

cet étranger, viens. — Ah ! si tu savais quelles bonnes intentions il apporte pour nos Zélandais, tu serais la première à l'admirer. — Tu es un enthousiaste, mon cher Paul, ton patriotisme te fait voir partout des gens humains et désintéressés : crois-moi, laisse le Gouverneur faire ce qu'il lui plaira pour le bonheur de la Zélande, mais ne lui donne pas de conseils, le bien qui en résulterait lui serait propre; tandis qu'au moindre froissement d'intérêt, fût-il partiel, tu en aurais tout l'odieux. Oublies-tu que ce Rhynsault est un courtisan éhonté qui n'a obtenu la faveur de son maître qu'en servant son despotisme, qu'en l'excitant à guerroyer sans cesse, et qu'en feignant des vertus qui ne sont point dans son cœur. — Comment sais-tu cela? — Par mon frère, que ses devoirs retiennent à la cour de Charles. A son dernier voyage, il a parlé par hasard de ce favori, sans penser que nous le connaîtrions un jour. Le portrait qu'il m'en a fait m'inspire une répugnance invincible pour sa personne; tu sais que Guillaume, le meilleur et le plus vertueux des hommes, est incapable de chercher à nuire à qui que ce soit. — C'est vrai !.... mais encore, que dit-il de lui? — Que c'est un libertin, un hypocrite qui satisfait ses passions à tout prix..... enfin un homme immoral. Cette conversation, commencée en sortant du palais du Gouverneur, continua lorsque les époux furent rentrés dans leur domicile. — Tu as raison, ma Saphire, je commence à craindre que ta beauté ait plus de part aux protestations amicales de cet homme, que l'envie de faire le bonheur du peuple..... Si j'étais sûr..... — Tais-toi, fou, il n'est pas question de moi. Mes craintes se basent sur l'espèce d'intimité qui parait exister entre Vansbecq et Rhynsault; la haine connue du premier pour toi, ne me permet pas de croire qu'il fasse ton éloge sans arrière-pensée de perfidie; voilà mon bien-aimé, les motifs qui m'excitent à t'engager de repousser poliment les avances du Gouverneur, tes affaires et mon amour suffisent à ta vie; n'échangeons pas le bonheur contre une chimère.... d'Anvelt serra sa femme contre son cœur.

Rhynsault, furieux du départ de Saphire et du dédain qu'elle lui avait laissé entrevoir, parlait à Vansbecq avec ironie et véhémence ; les réponses que lui fit celui-ci, et que personne n'entendit, parurent le calmer. On aurait même pu lire une joie maligne dans ses yeux, quelque chose d'approchant à l'oscillation flamboyante du tigre qui flaire sa proie.

L'absence des époux n'interrompit point le bal ; on parla néanmoins de l'indisposition de Saphire ; ses amis y croyaient, le Gouverneur eut l'air d'y croire ; il témoigna hautement la part qu'il y prenait, l'estime qu'il avait conçue pour le mari. — Il m'a promis de m'aider de ses conseils, je les suivrai avec empressement ; il sait mieux que moi, étranger, ce qui convient au bonheur des Zélandais, je seconderai ses vues de tout mon pouvoir. Cette phrase perfide donna à d'Anvelt autant d'ennemis qu'il y avait d'ambitieux à la cour du Gouverneur ; les gens sensés seuls l'approuvèrent et renchérirent sur l'éloge du négociant. — Sa femme a, dit-on, encore plus de vertus que de beauté, et cependant la sienne est incomparable. — C'est vrai, dirent les hommes. — Les femmes rougirent et se turent. Rhynsault s'apercevant de l'effet qu'il avait voulu produire, prodigua de nouveaux éloges avec tant d'exagération, que les astucieux *mais* s'exclamaient de toutes parts, et qu'avant la fin du bal, Saphire et son époux avaient encouru l'animadversion presque générale.

Fidèle à son plan, Rhynsault s'empressa dès le lendemain d'aller chez d'Anvelt : il lui témoigna la part qu'il avait prise à l'indisposition de sa femme, et lui demanda des renseignemens sur une affaire litigieuse entre les principaux négocians de la ville, et dans laquelle d'Anvelt était intéressé pour une somme très-forte. Mû par la justice, ce dernier déclara que ses confrères, dupes comme lui d'un fripon, ne lui avaient confié des fonds qu'à sa sollicitation, qu'il devait par conséquent supporter seul la perte qui résultait de cette fâcheuse opération. Il engagea Rhynsault à faire rembourser intégralement les négocians compromis, avec les saisies

opérées sur le malversateur, et de ne point le comprendre dans cette répartition, parceque la somme qui lui était due absorberait la totalité de celles recouvrées. Le Gouverneur, après s'être récrié sur l'excès d'une telle délicatesse, entretint d'Anvelt de choses assez insignifiantes, et sortit sans avoir demandé à voir Saphire.

— Tu t'étais trompée dans tes conjectures, ma chérie, le Gouverneur n'a rien dit qui puisse le faire soupçonner d'un penchant pour toi, il a au contraire parlé avec feu de la jolie Anna Einkurt, il s'est informé de sa famille, de la dot qu'elle aura; je ne serais pas étonné d'être avant peu invité pour un bal de nôces. — Saphire fit un mouvement de tête qui peignait son incrédulité. — Ah ! les femmes ! les femmes ! elles voient partout des adorateurs. — Paul tu m'as promis tant de fois de me conduire dans la belle ville de Londres, quand irons-nous? — Quelle idée ! ne t'ai-je pas dit que le Gouverneur avait besoin de mes conseils ? Déjà je lui ai indiqué le moyen de terminer l'affaire de ce fripon de Smith, en abandonnant ma créance, et demain, il doit me communiquer un projet relatif au desséchement du grand marais de l'Est, et à la formation d'un canal qui établira des communications faciles entre toutes les parties de notre île avec la mer. — Mon cher Paul, pourquoi te mêler de tout cela ? je te le répète, tu sais que tes projets ont toujours trouvé de l'opposition, non-seulement de la part des riches, mais particulièrement des pauvres que le marais fait vivre par la tourbe qu'ils en retirent, et qui, rendu à l'agriculture, deviendrait le patrimoine des capitalistes qui s'offriront pour l'exploiter. Je sais comme toi l'utilité du canal dont il est question, mais as-tu oublié la prédiction fatale de cet habile ingénieur anglais, qui a dit que la moindre communication artificielle avec la mer, causerait tôt ou tard l'engloutissement de l'île. Admettons que cet ingénieur se soit trompé dans ses funestes prévisions, oseras-tu braver les clameurs des ignorants et de ce peuple qui connait si rarement ses vrais

intérêts ; imbu de préjugés et persuadé que tout changement au territoire serait fatal, je t'en prie, mon ami, renonce à tes idées philantropiques, je suis jalouse de tout ce qui m'éloigne de ta pensée..... tu ris..... — Les transports de ces tendres époux n'étant pas de l'histoire, je quitte l'heureux Paul, pour retrouver Rhynsault qui, stimulé par sa position et par l'envieux Vansbecq, jurait de mettre fin à son entreprise.

Profitant de la confiance de d'Anvelt, il le chargea de faire une tournée dans l'île pour prendre des renseignemens positifs sur les besoins des habitans. Pendant ces absences il essaya de s'introduire auprès de Saphire. Les ordres donnés étaient si ponctuellement suivis qu'il fut obligé d'y renoncer. N'espérant plus rien de la séduction, Rhynsault employa les moyens qu'il avait si lâchement combinés. Il débuta par faire adjuger à d'Anvelt la somme entière de l'affaire dont il est parlé ci-dessus, en faisant entendre que ce dernier avait si clairement prouvé ses droits à l'exclusion des autres, que lui, Gouverneur, s'était vu forcé de prononcer en sa faveur. d'Anvelt se récria vainement contre cet arrêt, et refusa, de recevoir la somme. Le coup était porté, ses dénégations furent appelées hypocrisie, et cet honnête homme, objet de tous les éloges peu de jours avant, devint celui du mépris général.

Le Gouverneur, continuant son cours de perfidies, commit des injustices sans nombre, se disant toujours influencé par d'Anvelt, tandis, qu'au contraire celui-ci lui fesait des remontrances énergiques sur l'abus de son pouvoir; les choses en vinrent au point que d'Anvelt traita de tyran le Gouverneur, et se permit quelques reproches contre le Souverain, qui employait des hommes pervers, et soutenait de son nom leurs infâmies.

Ce fut avec une joie féroce que Rhynsault entendit ces reproches arrachés à l'indignation. — Vous outragez mon maître, Monsieur d'Anvelt, je ne le souffrirai pas : A moi,

huissier, arrêtez cet homme qui se rebelle contre l'autorité de Monseigneur le Duc, qu'on le conduise au cachot ! — Stupéfait, d'Anvelt se laissa lier les mains sans résistance, et conduire à la prison.

Pendant le trajet, le peuple auquel il se sacrifiait l'accabla des plus dégoûtantes clameurs, des injures les plus graves. Cette leçon de tous les siècles n'a encore converti personne, et cependant depuis les Gracques jusqu'à Rienzi et Mazaniello, on a pu se convaincre que la faveur du peuple est le vent précurseur des tempêtes.

En apprenant l'arrestation de son mari, Saphire se livra aux plus violens accès de désespoir : elle courut à la prison, l'entrée lui en fut refusée de par le Gouverneur. — Sous quel prétexte a-t-on arrêté l'homme le plus vertueux de Middelbourg? — Comme conspirateur et criminel de lèze-souverain. — Quelle infâmie ! Paul d'Anvelt conspirateur ! lui si dévoué au prince, lui qui rêvait le bonheur des Zélandais ; peuple ingrat ! maudit Gouverneur ! — Saphire, tout en larmes, court chez les principaux négocians amis de son mari, et les prie de s'unir à elle pour prouver l'innocence de cette victime du pouvoir. Partout elle est éconduite, partout elle entend des reproches : on parle de l'ambition, de l'avarice de celui dont l'âme noble et désintéressée est un type de bienfaisance, de celui qui s'était toujours oublié lorsqu'il pouvait rendre un service, même à son détriment. Saphire vit clairement la trame ourdie pour perdre l'homme qu'elle aimait, c'était elle qui le plongeait dans l'abîme, c'était sa fatale beauté qui le tuait. — Oh ! mon Dieu ! échangez ma vie contre la sienne, ne permettez pas que le crime triomphe ; inspirez-moi.

Depuis trois jours que d'Anvelt était au secret, Saphire accablée par la douleur, privée de sommeil, refusant tout aliment, se soutenait à peine tant sa faiblesse était extrême. Le quatrième jour, on vint lui dire que son mari était jugé, condamné, et qu'il serait exécuté le lendemain. Un cri

terrible fut la réponse de l'infortunée, elle tomba la face contre terre..... puis se relevant tout-à-coup, son visage décoloré se couvrit d'une rougeur inaccoutumée. — J'irai voir cet homme cruel, je veux au milieu de ses flatteurs lui dire la vérité, je la lui dirai tout entière : qu'on me donne ma plus belle robe, mes diamans, un poignard surtout; vîte qu'on m'habille, je veux tuer le lâche s'il ne me rend mon bien-aimé Paul. — Les femmes de Saphire, effrayées, essayèrent de la calmer, elles lui représentèrent que ce n'était pas en exaspérant le Gouverneur qu'elle parviendrait à sauver son mari. — C'est vrai dit Saphire, dans l'agitation d'une fièvre nerveuse qui l'empourprait, oui, vous avez raison, c'est en suppliante, c'est en habit de veuve que je dois me présenter devant mon persécuteur; hâtez-vous de me vêtir, je sens que les forces m'abandonnent.

En entendant annoncer Saphire, le Gouverneur bondit de joie, il dit à Vansbecq, qui était près de lui : — J'étais sûr qu'elle y viendrait.

La malheureuse épouse de d'Anvelt, en habits de deuil, la tête couverte d'un long voile, se jeta aux genoux de son ennemi, et d'une voix entrecoupée implora sa clémence. Rhynsault la releva et lui dit à haute voix en présence des témoins : — *si vous voulez rendre service à votre mari, il faut m'instruire sans déguisemens de ses torts ;* — puis, sans lui laisser le temps de répondre, il l'introduit dans son cabinet, ferme la porte avec soin, et se jetant à son tour à ses pieds, lui dit : — *Votre mari est innocent, je le sais, mais je vous adore et je suis maître de son sort ;* donnez-moi votre affection *et je vous donne votre mari ; nous sommes tous deux dans les chaînes, moi près de vous, lui dans la prison ; il vous est aisé de les rompre toutes les deux ; donnez-moi la vie, donnez-là à votre mari, montrez-vous femme et épouse, femme pour moi, épouse pour lui.....* (Historique.)

Saphire reste interdite, une chaste pudeur rougit son front tandis qu'une vive indignation anime ses yeux. — Et c'est

ainsi que Charles choisit ses favoris ! c'est l'homme chargé de gouverner en son nom, qui veut assassiner l'innocent et provoquer sa femme à l'adultère !.... cent fois plutôt mourir que de consentir à tes infâmes propositions.... — Il faudra cependant que vous y consentiez, si vous voulez revoir le père de vos enfans, sinon dès demain il mourra déshonoré, comme un traître, mutilé par la torture..... — Arrête, lâche ! est-ce pour séduire une femme que tu lui présentes l'horrible tableau d'un supplice ? — Vous l'aurez provoqué ce supplice; pensez-vous que votre mari, encore dans la jeunesse, vous saura gré de votre fidélité, lorsque sur l'échafaud, les chairs déchirées par des ongles de fer, au moment de rendre l'âme, il apprendra par mes soins, que vous avez pu le sauver, que vous ne l'avez pas voulu.....

La fièvre qui avait soutenu Saphire cessant en ce moment, l'abstinence à laquelle elle s'était réduite l'accablant tout-à-coup, la vie sembla prête à l'abandonner, elle tomba sans connaissance aux pieds du monstre qui profita de l'impossibilité d'une résistance pour assouvir sa passion.....

En reprenant ses sens elle ne put douter de son malheur. — La liberté de mon mari ! — Pendant que je vais donner un ordre pour vous faire ouvrir sa prison, prenez quelques rafraîchissemens. — Le Gouverneur la servit lui-même et sortit ; peu après il rentra, remit à Saphire l'ordre qui devait lui faire rendre son mari, et lui dit en la quittant : « *Mon aimable beauté, ne soyez pas fachée si j'ai pris les précautions nécessaires pour rendre notre commerce durable.* » (Historique.)

Ces mots firent frémir Saphire; elle courut à la prison et y trouva le cadavre de son mari à qui on venait de couper la tête. Elle se jeta sur ce corps chaud et sanglant, l'arrosa de ses larmes, se livra à des accès de fureur qui épouvantèrent les spectateurs. « *Juste Dieu ! vous m'avez rendu mon mari,* » *vous méritez une reconnaissance, vous l'aurez ; plus terrible,* » dit Lipse, *qu'une tigresse à qui on a enlevé ses petits,* » *elle se rend à Gand, à la cour du Duc, et lui apprend*

» *ses infortunes : Vous ne pouvez y remédier, mais vous* » *pouvez me venger.* » (Historique.)

Rhynsault est mandé à la cour, confronté avec Saphire ; il avoue son crime, il offre d'épouser la veuve de sa victime ; Saphire refuse, et cède enfin aux instances du duc Charles. Le nouvel époux lui fait une donation de tout son bien ; l'acte signé, le Duc dit à Saphire : « *Vous devez être contente votre* » *honneur est à couvert ; mais cela ne suffit pas pour moi.* » Il fit aussitôt conduire Rhynsault dans la prison avec ordre de le décapiter. (Historique.) — Saphire en entendant cet ordre s'écria : Ah ! Monseigneur, c'était de ma main que devait périr le traître, aurais-je sans cela consenti à l'épouser.

La malheureuse Saphire, mourut quelques jours après, laissant une immense succession de ses deux maris aux fils de son cher Paul, auquel elle n'avait survécu que dans l'intention de le venger.

MAD. CLÉMENT née HÉMERY.

POÉSIES.

L'Abeille et le Papillon.

FABLE.

Beau Papillon, éclos d'hier,
Avec moi, ne sois pas si fier,
Rapelle toi que je t'ai vû chenille
L'été dernier, ramper sous la charmille.

Une Abeille, ainsi s'exprimait,
Puis doucement, elle ajoutait :
Pour moi, du moins, je suis fille d'Abeille;
A ma mère je suis pareille,
Je vole et ma mère volait;
Mais toi qui vole, apprends, que ta mère rampait.
Cet éclat dont tu brilles
Ne durera qu'un jour,
Tes enfans, à leur tour,
Redeviendront chenilles;
Les miens foulant les fleurs et les plaines du Ciel,
Ainsi que moi distilleront le miel!

Gens parvenus, en mon allégorie
Entendez-vous le public qui vous crie:
« Beau papillon, éclos d'hier,
» Avec moi, ne sois pas si fier,
» Rappelle toi que je t'ai vû chenille
» L'été dernier, ramper sous la charmille. »

Epître

D'ADDISSON AU COMTE D'HALIFAX,

ÉCRITE D'ITALIE EN 1704;

Traduite en vers français, par A. Cunyngham.

—

Tandis qu'au sein des bois, pour les scènes rustiques,
Vous, Mylord, vous fuyez les scènes politiques,
A l'ingrate Albion las d'immoler vos jours,
Par de pénibles soins qu'elle oublia toujours;
Moi, je m'égare au loin sur ces rives vantées,
Et chez ces nations par les muses chantées,
Où le ciel doux et pur, où les champs toujours verts,
Pour troubler vos loisirs, m'ont inspiré ces vers.

Eh! quels rians tableaux, quelles scènes pompeuses,
Offrent de toutes parts ces régions fameuses!
De poétiques champs je marche environné.....
Tout montre un sol classique à mon œil étonné!
Il fut tant célébré par la lyre divine,
Qu'on n'y voit point sans gloire un mont, une colline;
Chaque bosquet lui doit des honneurs éternels,
Et chaque ruisseau coule en des chants immortels.

Que j'aime à rechercher, sur les monts, dans les plaines,
Les fleuves renommés, les célèbres fontaines!
A voir le Nar qui tonne en son cours dévorant,
Le Clitumne sans bruit dans les vallons errant,
Et le clair Mincio, dont les eaux fugitives
Vont par mille détours fertiliser ses rives,
Et la pâle Albula, dont les flots vaporeux
Bouillonnent en fumant dans leur lit sulfureux!

Là, j'admire, à travers les campagnes fécondes,
L'orgueilleux Eridan précipitant ses ondes,
Roi des fleuves! que l'œil voit, pour baigner ces bords,
Des Alpes épuiser les humides trésors,
Et, grossissant ses flots de leurs neiges fondantes,
Nourrir de vingt états les moissons abondantes.

Quelquefois, abusé par les fils d'Apollon,
Je cherche ces ruisseaux d'un antique renom,
Dont les eaux, dans la nuit d'un long oubli cachées,
En leurs lits incommus se taisent desséchées,
Mais qui roulent toujours par l'art mélodieux,
Et murmurent encore en vers harmonieux.

D'autres fois je m'égare, en ma course incertaine,
Où, dans des champs déserts, le Tibre se promène,
Qui, d'une urne stérile et d'un faible berceau,
Verse languissamment le tribut de son eau,
Mais qui, grâce aux accords des filles de mémoire,
Du Nil et du Danube a fait pâlir la gloire:
Tant s'élève un sujet célébré par leur voix!
Telle, en son humble cours, la Boine autrefois
Aux champs hiberniens s'épanchait ignorée;
Jusqu'à ce jour fameux où son onde, illustrée

Par le fer de Nassau, par vos sublimes vers,
Vit soudain son renom voler dans l'univers,
Aux bords les plus lointains où jamais retentirent
Les exploits des héros, et les chants qu'ils inspirent.

Ah ! si, pour soutenir mes impuissans efforts,
Les muses m'enflammaient de vos divins transports,
Je ravirais la palme à l'Italie ancienne,
Et Virgile verrait plus d'attraits dans la mienne !

Tout sourit à mes yeux. Je m'avance entouré
D'orangers se courbant sous leur trésor doré,
Plants qui chez nous à peine ouvrent leurs fleurs craintives,
Qui, malgré tous nos soins, languissent sur nos rives,
Et dont le fruit ne doit qu'à son climat heureux
Et sa suave odeur, et son goût savoureux.
Ici du myrthe en fleur le roc même s'ombrage,
Et le plus doux parfum sort de l'herbe sauvage.
Verte Ombrie ! ouvre moi tes bocages secrets ;
Reçois-moi, doux Baïa ! dans tes asiles frais,
Séjour où le Zéphir vient folâtrer sans cesse,
Où de chaque saison éclate la richesse,
Où de l'année entière, aux rameaux suspendus,
Et les fleurs et les fruits se montrent confondus !

Mais de quelle grandeur le souvenir m'enflamme,
Quelles émotions s'emparent de mon âme,
Lorsqu'en pompeux débris à mes yeux sont offerts
De la ville de Mars les monumens divers !
Là, d'effroi, de plaisir, je tressaille à la vue
De cet amphithéâtre élancé dans la nue,
Dont l'enceinte, attirant d'innombrables mortels,
Dépeuplait Rome entière en ses jeux solennels.
Là, s'élève aux regards l'orgueilleuse colonne ;
Là, de l'arc triomphal la majesté m'étonne,

Où de ces vieux Romains les exploits figurés
Confondent aujourd'hui leurs fils dégénérés ;
Là, du fleuve étonné l'onde fuyant la plaine
Prend, par d'obscurs conduits, sa route aérienne.

Ma muse admire encor des spectacles nouveaux.
Ici, le bronze vit en d'immortels travaux ;
Là, le ciseau divin, imitant sa souplesse,
Au marbre de la chair a prêté la mollesse.
Devant moi sont rangés les maîtres des humains,
Des dieux, et des héros, et des consuls romains,
Et ces affreux Césars, ces tyrans de l'empire,
Dont la férocité dans la pierre respire ;
Tandis que, dans l'éclat de leurs charmes vainqueurs,
Près d'eux sont les beautés qui régnaient sur leurs cœurs.

Oh ! que ne puis-je ici retracer les prodiges
Où l'art de Raphaël étale ses prestiges ;
Où de l'ombre et du jour la savante union
Donne la vie à tout par son illusion ;
Où du plus pur dessin brille chaque figure,
Où la teinte est toujours celle de la nature !....
Tout à charmer les sens conspire tour-à-tour,
Et d'extase en extase on marche en ce séjour.
Là, des plus doux concerts les touchantes merveilles
D'un dédale de sons ravissent les oreilles ;
Là, cent dômes hardis étonnent les regards ;
Là, brille en cent palais tout le luxe des arts.

Que dans ces beaux climats la terre fortunée
Des mains de la nature est richement ornée !
Mais que servent, hélas ! ses produits précieux,
Ses vallons enchanteurs, ses monts délicieux,
Avec tous ces bienfaits qu'y verse la nature,
Et les trésors de l'art prodigués sans mesure,

Lorsque l'oppression règne en ses champs féconds,
Et que la tyrannie usurpe leurs sillons ?
En vain l'humble habitant voit la gerbe dorée :
Et de son vif éclat l'orange colorée ;
En vain il voit la vigne et l'olivier fleurir,
Et sous le myrthe exhale un douloureux soupir :
La famine l'assiège au sein des riches granges,
Et la soif le dévore au milieu des vendanges.

O brillante déesse, auguste liberté !
Source unique de joie et de prospérité !
Tout s'anime et sourit à ta douce présence;
Sur tes pas, en tous lieux, se montre l'abondance;
A la subjection tu sais ôter son poids,
Et la pauvreté même est heureuse à ta voix ;
A ton divin aspect s'embellit la nature,
Et le jour y répand une clarté plus pure.

C'est toi, toi qu'Albion encense sur ses bords !
Que de fois tu la vis t'immoler ses trésors,
Te chercher au milieu des combats redoutables,
Sans croire assez payer tes dons inestimables !
Que sur d'autres côteaux un soleil plus puissant
Gonfle d'un pur nectar le raisin mûrissant,
Que le vert citronnier décore une autre rive,
Et qu'à flots onctueux y distille l'olive :
Ne portons point envie à ces climats plus doux,
Que féconde le ciel à dix degrés de nous,
Et ne nous plaignons pas de nos plages glacées,
Sous le front orageux des hyades placées.....
C'est par la liberté que notre île fleurit,
Et que de ses rochers l'aridité sourit !

D'autres de leurs palais vanteront la structure,
De leurs temples fameux la noble architecture,
Porteront sur la toile un pinceau plus savant,
Ou rendront sous leurs mains le marbre plus vivant
A veiller sur l'Europe Albion destinée
Rétablit à nos yeux sa balance inclinée,
Arrête dans son cours l'ambition des rois,
Et des peuples amis venge les justes droits.
Ainsi du grand Nassau la flotte triomphante
Dans vingt états ligués a semé l'épouvante;
Nassau par la victoire a ramené la paix,
Et l'univers surpris rend grace à ses bienfaits.

Mais tandis qu'à ce nom s'enflamme en vain ma muse,
De vos momens, Mylord, je crains qu'elle n'abuse.
Elle peut célébrer le doux repos des champs,
Mais sa voix se refuse à d'héroïques chants;
Et je quitte un sujet où mon luth est stérile,
Et qui veut votre lyre, ou celle de Virgile.

BIBLIOGRAPHIE.

—

SOUVENIRS DE VOYAGE.

Ou Lettres d'une Voyageuse malade. (1)

Après les excellens articles que la *Gazette de Flandre et d'Artois* a publiés sur l'ouvrage de Madame la Comtesse de ***, il y a quelque témérité à parler de ce livre, dont l'apparition est à-la-fois un bienfait pour les pauvres auxquels son produit est consacré, et une bonne fortune pour une classe nombreuse de lecteurs à qui ne sauraient plaire les œuvres indigestes qui constituent presque à elles seules ce qu'on appelle *nouveautés* en littérature. C'est toutefois un devoir de notre position qu'il faut remplir, abstraction faite de tout amour propre; heureux si notre faible témoignage peut contribuer à la propagation des idées fort saines de notre *voyageuse malade*.

Pour bien juger un livre, il faut d'abord se rendre compte du but qu'avait l'auteur en l'écrivant, ce qui n'est pas toujours aisé. Ici, du moins, nous n'avons à faire ni recherches, ni conjectures, ni suppositions d'intérêt ou d'amour-propre; dès les premières pages on voit se confirmer ces paroles que l'éditeur des *Souvenirs* a consignées dans sa préface et que nous nous plaisons à transcrire.

---

(1) 2 vol. in-8°. Lille, chez L. Lefort, Imprimeur-Libraire, rue Esquermoise.

« Douée d'une imagination riche et féconde, qui fut réglée » dès le plus jeune âge par une éducation grave et religieuse, » portée par la trempe de son esprit et la direction de ses idées » aux méditations les plus sérieuses, destinée à figurer dans » les premiers rangs de la société où l'appelaient sa naissance » et ses qualités personnelles, madame de ..... fut atteinte, » vers l'époque de son mariage, d'une maladie de poitrine » pour laquelle on lui prescrivit successivement des voyages » en Suisse, à Nice et en Italie.

» Ce fut, tout à-la-fois, pour satisfaire aux besoins de » son âme vivement affectueuse, et pour exercer son esprit » observateur, qu'elle consigna, dans des lettres adressées » aux divers membres de sa famille, les impressions de toute » nature recueillies par elle durant ces excursions. L'état de » maladie, qui, du nord de la France, conduisait madame » de ..... dans les montagnes helvétiques, sur les bords de » l'Arno, du Tibre et dans les murs de l'heureuse Parthénope, » loin d'affaiblir en elle la faculté de sentir et de s'exprimer » avec énergie, n'a fait sans doute que donner à cette faculté » une intensité nouvelle; ou du moins lui a imprimé, en la » modifiant, un caractère touchant et mélancolique qui revêt » tout l'ouvrage d'une teinte douce et consolante. La douleur » est méditative : elle enseigne à penser; l'expérience qu'elle » donne supplée à celle de l'âge; et quiconque a beaucoup » souffert peut se vanter d'avoir beaucoup vécu. Il faut être » doué d'un certain courage pour tenir encore la plume quand » la main est refroidie et que l'on se croit arrivé à l'heure » suprême. Des lettres datées, des pensées datées, pour » ainsi dire, des bords de la tombe doivent être bonnes à » conserver. La vie a des mystères qui ne se révèlent qu'en » face de la mort. »

C'est par la Suisse que madame de ..... commence le cours de ses voyages; la Suisse, tant de fois et si admirablement décrite, que la noble voyageuse, en retraçant les impressions que lui fait éprouver la vue des magnificences de la nature,

se montre fort sobre de descriptions. Elle voit, elle sent, elle se souvient. « Se souvenir et espérer, dit-elle, c'est-à-peu » près là toute la vie. » Dans ce peuple à la démarche posée, à la physionomie calme, aux habitudes silencieuses, elle retrouve les paisibles descendans des vainqueurs de Sempach, de Morgarten et de Morat qui étaient aussi d'heureux et paisibles pasteurs. Dans l'austère et imposant vallon de Moustherthal, où la Suze serpente en roulant ses eaux avec fracas au pied d'une chaîne de montagnes immobile et silencieuse, elle voit la mobilité de l'homme vis-à-vis l'éternelle fixité de Dieu. Plus loin, parcourant le soir les bords du lac de Bienne, appuyée sur le bras de son frère, des sensations intimes se réveillent, « le » silence qui nous environnait, dit-elle, l'éloignement de » notre famille, de nos amis, de nos connaissances, contri- » buaient à resserrer nos liens. Nous nous aimions davantage, » ce me semble; et l'amitié était pour nous ce qu'une fontaine » est pour le voyageur dans le désert. »

Après avoir ainsi parcouru la Suisse sans éprouver aucune amélioration pour sa santé, Madame de ***, alla, d'après l'ordre des médecins, passer quelque temps à Nice. C'est surtout dans les lettres datées de cette ville, que l'on trouve à un haut dégré d'excellence les sentimens chrétiens semés, pour ainsi dire, dans tout le cours de l'ouvrage. C'est que là, en effet, *l'heure du suprême départ* sembla en quelque sorte arrêtée pour elle, et qu'à la science des médecins, impuissante à la guérir, suppléèrent les miséricordes divines devant qui tout danger s'efface et tous maux disparaissent. Sa résignation était si grande, son âme si bien préparée, qu'on y voit percer d'involontaires regrets en revenant à la vie. « De nouvelles prières, » écrit-elle, ont obtenu une nouvelle amélioration..... enfin » je vivrai peut être : hélas ! et pourquoi, et comment ? mieux » vaudrait la mort qu'une langueur perpétuelle. Prolonger » mon existence, c'est prolonger la lutte et les combats : que « ferai-je de la vie si l'on m'impose la privation des jouissances

» les plus pures? quoi! il faudra m'interdire même la contem-
» plation de cette nature qui m'a fait verser tant de larmes
» délicieuses! Plus de livres, me dit-on, plus de promenades,
» plus de ces entretiens où l'âme s'épanche dans un autre âme;
» il faudra être avare de cette vie qui me sera rendue? n'est-ce
» pas la racheter à trop haut prix?.... que la volonté de Dieu
» soit faite! »

Nous nous garderons bien d'affaiblir par une froide analyse ce qu'il y a de touchant dans cette douce plainte et dans la soumission qui la réprime aussitôt. Toutefois la rigoureuse sentence n'eut point son effet, et madame de *** ne tarda pas à entreprendre le voyage d'Italie. C'est en parcourant ces admirables contrées que son âme ardente déploie, malgré les souffrances du corps, une activité toute nouvelle. Riche de souvenirs, son imagination, tantôt attache aux moindres choses l'intérêt qui leur est propre, tantôt s'élève jusqu'au sublime en présence des chefs-d'œuvre que la nature et l'art ont accumulés sur ce pays, objet de leur prédilection. Rome, Rome surtout, par le grandiose de ses monuments, excite en elle une foule de sentimens divers que sa plume semble avoir fixés sur le papier à l'instant même où elle en éprouvait la puissance. Citons encore :

« Le lendemain, avant midi, je portai à saint-Pierre mon
» premier hommage; à la vue de cet imposant édifice, si beau
» de grandeur et d'élégance, mon cœur battait de je ne sais quelle
» attente impossible à décrire. Immobile sur le parvis du temple,
» j'écartai respectueusement le rideau qui en dérobe l'intérieur.
» La présence de la Divinité est si manifeste dans cette auguste
» enceinte que le besoin de s'anéantir et d'adorer se fait impé-
» rieusement sentir. La majesté et la hardiesse de cette prodi-
» gieuse conception du génie vous accable; j'étais comme le
» pélerin dont parle Dante, « qui, transporté de joie à la vue du
» temple, objet de ses vœux, le considère sous toutes ses faces,
» en bas, en haut, afin de pouvoir le décrire à son retour dans
» ses foyers. » Noble architecture, ensemble harmonieux de

» proportions, enchantement des arts, tout est là. Néan-
» moins si j'ose le dire, lorsqu'enfin j'errais au milieu de cette
» multitude de chefs-d'œuvre, mon enthousiasme sembla
» diminuer au lieu de s'accroître.

» A saint Pierre, les mausolées décorés d'admirables statues
» parlent trop de la créature et trop peu du créateur. La Reli-
» gion ne perd-elle pas ici quelque chose de son caractère grave
» et solennel? A quelques exceptions près, ces tombeaux
» n'expriment que vie; la grâce de leurs ornemens, au lieu
» d'inspirer d'austères pensées sur le néant de la gloire, retra-
» cent les grandeurs du siècle. J'aime mieux comme enseigne-
» ment funèbre, ces tristes et raides sarcophages sur lesquels
» l'immobilité et le froid de la mort sont exprimés par des
» angles aigus, des arêtes vives, des lignes droites, caractère
» propre aux êtres privés de la vie. Trop de magnificence
» entraine la mobile imagination de l'homme heureux et
» oppresse l'infortuné.

» Il est juste d'offrir à Dieu le tribut des arts et du génie;
» à Saint-Pierre, la foi se ravive; là on est forcé de croire
» en Dieu, parce que Dieu s'y révèle dans tout son éclat;
» mais l'amour qu'il inspire sera plus tendre, la confiance
» aura plus d'abandon sous les sombres arceaux de la
» cathédrale de Rheims dont le jour mystérieux cache mieux
» les pleurs et semble protéger la faiblesse; ma disposition
» intérieure peut avoir du reste quelque influence sur cette
» manière de juger. Je n'ai plus, je crois, la faculté de jouir
» des arts pour eux-mêmes; mon âme réclame un autre
» aliment; il faut pour moi que dans ces belles productions
» il y ait toujours vertu ou infortune, et, mieux encore,
» l'une et l'autre à-la-fois.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

» Qu'ai-je dit? oh non! une église gothique n'excite pas
» une piété plus ardente que Saint-Pierre. Je l'ai revu; le
» soleil était voilé, le jour nébuleux; tout se taisait dans ce

» vaste temple ; le bruit des pas et des conversations n'en » troublait plus le silence. On venait de donner la béné- » diction ; un nuage d'encens obscurcissait cette majestueuse » coupole ; je me livrais à une vague mélancolie et semblais » m'abreuver d'admiration ; les marbres, les statues, les » dorures n'étant plus éclairés d'une vive lumière, n'éblouis- » saient plus mes yeux. L'impression était une, par consé- » quent, forte et intime ; je ne voyais que Dieu, recevant » mes hommages, écoutant mes vœux et mes douleurs. J'y » retournai entendre la messe le dimanche ; nouvelle et » profonde émotion. Le chant divin, l'harmonie des orgues, » le mouvement de la foule, semblable aux flots de la mer, » berçaient pour ainsi dire mon cœur, en la présence de » l'Etre seul immuable, environné des incessantes agitations » humaines. »

Décrire ainsi c'est peindre.... mieux encore, c'est ajouter au tableau ces accidens variés, ces effets inattendus qui sont l'une des impossibilités de l'art ; c'est lui donner le mouvement et la vie.

Après avoir fait connaître Madame de *** lorsqu'elle dévoile ses sentiments intimes et quand elle rapporte ce qu'elle a vu, car c'est sous ces deux aspects que son ouvrage doit-être envisagé, nous pouvons nous dispenser d'en faire l'apologie ; elle ressort de nos citations mêmes. Pourtant nous avons entendu critiquer le luxe d'érudition répandu dans les *Souvenirs de Voyage*. Ce reproche, exagéré d'ailleurs, ne nous paraît nullement fondé. A part le sexe de l'auteur, quel est le voyageur un peu instruit qui, traversant des lieux rendus célèbres par quelque événement ou par le séjour de quelque personnage marquant dans l'histoire, négligerait de lui consacrer un souvenir ? Peut-on fouler le sol de l'Italie sans évoquer à chaque pas les ombres des grands hommes qui l'ont illustrée ? C'est donc parceque l'auteur est une femme que l'on voudrait qu'elle se fût bornée à marcher au hasard parmi les monumens antiques pour les considérer dans leur

état actuel sans songer le moins du monde à ceux qui les ont élevés ; qu'elle eût fermé son cœur à tous les sentimens, son esprit à tous les souvenirs ; qu'elle n'eût fait enfin que de l'exercice par ordonnance des médecins. Grand merci du conseil ! si, par déférence pour un injuste préjugé, Madame de *** eût à ce point joué l'ignorance et la stupidité, nous aurions un bon livre de moins.

BRUN-LAVAINNE.

NOUVEAU PROGRAMME

D'ÉTUDES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES SUR LE DÉPARTEMENT DU NORD,

Par le docteur LE GLAY.

—

UN essor nouveau est donné depuis quelque temps aux études historiques ; et c'est un bonheur pour les jeunes-gens qu'un haute vocation entraîne vers la bonne littérature. Assez d'autres, se faisant écrivains par métier, trempent leur plume dans la fange pour plaire au public corrompu qui les paie ; c'est justice qu'une voie plus noble soit ouverte pour ceux dont la pudeur se révolte à cette immoralité de commande. Mais dans le vaste champ où le besoin de l'époque les convie à entrer, de nombreuses difficultés les attendent ; il ne faut pas le dissimuler. C'est par des études sérieuses, par des recherches attentives et des travaux opiniâtres qu'ils doivent se préparer à remplir dignement la tâche qu'ils s'imposent. Rien n'est plus aisé en apparence que de choisir un sujet d'histoire, de réunir autour de soi les livres qui en parlent (car quel sujet n'a pas encore été traité ?) de prendre un mot à celui-ci, une phrase à celui-là, de rajeunir le style ou de guillemeter lorsqu'on ne veut pas se donner tant de

peine, et puis de se parer gravement du titre d'historien. C'est ainsi, en effet, que beaucoup de gens fabriquent de l'histoire aujourd'hui; et ils trouvent des éditeurs, et qui pis est des lecteurs, pourvu qu'ils aient un nom qui ait cours sur la place. Mais il s'en faut bien que de pareils compilateurs soient à la hauteur de la mission qu'ils se donnent. Écrire l'histoire est une œuvre de conscience, et ils en font une affaire d'argent. Ils ignorent, ou ils veulent ignorer que, pour donner à un récit de dix lignes un caractère de certitude, il faut souvent consulter vingt auteurs, puis, pour apprécier la valeur de témoignages presque toujours divergents, lire tout ce qui a été écrit sur ces auteurs eux-mêmes, combiner les circonstances de temps, de lieu, de position qui ont pu influencer leur manière de voir, rechercher dans les recueils d'actes publics et même dans les dépôts d'archives les documens propres à jeter du jour sur la matière, étudier enfin jusqu'à la topographie des lieux où se passe l'action qu'on veut rapporter. Or, pour savoir tant de choses, il faudrait passer une grande partie de la vie à apprendre, s'il ne se rencontrait parfois de bons guides qui vous enseignent le chemin le meilleur et le plus court. C'est précisément là ce que M. le docteur Le Glay vient de faire pour le département du Nord, et son *Nouveau Programme*, petit volume de 140 pages, en offrant le résumé de longues années de travaux, sera d'un grand secours pour les personnes qui, appréciant la haute importance de notre histoire locale, voudront exploiter quelque filon de cette riche mine. Au lieu de perdre un temps précieux en recherches, qui n'aboutissent parfois qu'à démontrer que le sujet choisi a déjà été traité d'une manière satisfaisante, ou bien qu'il n'est pas susceptible d'une bonne solution, on trouvera tout d'abord dans le *Nouveau Programme*, l'énonciation succincte de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire dans l'intérêt de notre histoire et l'indication des sources où il faut puiser. M. le docteur Le Glay adopte dans son Programme, les divisions suivantes :

1° Archéologie proprement dite, qui consiste dans l'étude des monumens d'architecture, de sculpture, de peinture, des meubles et ustensiles qui ont appartenu soit à l'antiquité soit au moyen âge.

2° Numismatique, étude des monnaies, médailles et jetons.

3° Paléographie, science des inscriptions antiques.

4° Diplomatique, recherche et étude des diplomes, chartes et titres anciens.

5° Topographie, qui procède à la recherche des lieux célébres.

6° Histoire et Biographie, qui, à l'aide de l'esprit de critique et d'une sage érudition, discutent les faits et les évènemens. Notices sur les personnages qui se sont fait un nom par leurs actions ou par leurs écrits.

7° Philologie, appliquée à l'étude des dialectes et des patois, à la discussion des noms d'hommes et de lieux.

8° Ethographie, recherche des usages locaux, coutumes, pratiques spéciales, superstitions, bizarreries, croyances populaires, etc.

9° Bibliographie, recherches sur les productions littéraires du pays, tant imprimées que manuscrites.

La simplicité et l'utilité de ce plan d'études ont paru si évidentes au congrès scientifique Belge, qu'on l'a adopté sans restriction, et que cette docte assemblée a émis le vœu que de semblables programmes soient rédigés pour les différentes provinces qui composent cette partie des anciens Pays-Bas.

A notre tour nous souhaitons que cet excellent guide de l'historien soit consulté par un grand nombre de ces jeunes intelligences qui éprouvent le besoin d'employer en travaux utiles l'activité qui les tourmente. Nous désirons surtout que les conseils donnés par M. le docteur Le Glay soient suivis, que son appel soit entendu, et à cet effet, nous ouvrirons avec le plus grand plaisir les colonnes de la Revue du Nord aux notices, mémoires et autres travaux de peu d'étendue relatifs aux différentes questions posées dans le *Nouveau Programme*.

Nous-mêmes nous donnerons l'exemple, ayant déjà réuni un certain nombre de documens sur quelques-unes de ces questions. Il en est même qui ont été traitées dans la *Revue du Nord*, notamment celle sur la dénomination ancienne attribuée à la ville de Cassel. A ce sujet, nous releverons une erreur de mémoire qui s'est glissée dans le *Nouveau Programme;* si M. Schayes s'est attaché à démontrer à la Société des Antiquaires de la Morinie *que l'on a eu tort de substituer au* Castellum Menapiorum *indiqué dans la table de Peutinger le nom de* Castellum Morinorum, c'est précisément la même opinion que M. Élie Brun avait soutenue précédemment dans la *Revue du Nord* (Mars 1835) et non l'opinion contraire, comme l'énonce M. le docteur Le Glay. Nous nous permettrons encore une remarque qui se rattache à la topographie de cette même contrée. On lit page 70 du *Nouveau Programme* : « L'expression *mons Cattorum*, attribuée au mont Cassel, doit-elle faire penser que les Cattes » dont parle Tacite, *de moribus Germanorum*, c. 3. aient » formé un établissement dans cette partie septentrionale du » département? » Les annales de Bénédictins citées ici par l'auteur, présentent une inexactitude sur la position du *mons Cattorum*, qui n'est pas du tout Cassel, mais bien un autre mont, situé à deux lieues et demie environ du premier, entre Cassel, Bailleul et Poperinghe, et sur lequel il y a aujourd'hui un couvent de Chartreux qu'on aperçoit aisément de la route royale qui conduit de Lille à Dunkerque. Ce point est assez important à fixer, pour ne pas faire rejeter, faute de probalité, une opinion qui nous paraît au contraire bien fondée. Il ne saurait y avoir de doute sur le nom du *Mont des Cattes*, malgré l'équivoque occasionnée par la fausse interprétation du mot flamand *Kat*, ce qui fait que les Wallons l'appellent *Mont des Chats*. Il n'y a que trop d'exemples, même en France, de ces substitutions de mots qui déroutent l'antiquaire et le font bien souvent passer à côté du but de ses recherches. A l'égard du séjour des Cattes ou Kattes dans

cette partie de la Flandre, on pourrait encore invoquer le nom d'un village situé près de Messines, à peu de distance du *mons Cattorum*, mais sur le territoire Belge, et qui s'écrit, d'après les anciennes cartes, tantôt *Wittekate*, tantôt *Wytschatte*. Cet endroit n'était sans doute pas connu de Vredius qui, parlant de l'émigration des Cattes en deça du Rhin, dans la Hollande et la Flandre, (1) cite *Cattorum mons* ou *Catsbergh*, proche Cassel et *Cattorum Arena* ou *Cadsant*, île proche l'Écluse. Raepsaet, (2) dont l'autorité est d'un grand poids dans ces matières, rapporte aussi, d'après Tacite, l'établissement d'une partie de la nation des Cattes dans l'île des Bataves, d'où il n'est pas étonnant qu'à l'exemple des autres peuples du nord, ils se soient avancés vers l'intérieur de la Gaule; mais de plus il suit, pour ainsi dire, à la piste, cette peuplade depuis l'île de Seeland en Danemarck jusques dans les Pays-Bas. En effet, la pointe septentrionale du Jutland Danois s'appelle *Catte-Gat* ou *passage des Cattes*. Ce fut évidemment de ce point qu'ils partirent pour se porter dans la Germanie, où ils se divisèrent, comme le dit Tacite, par suite d'une sédition domestique. Ceux qui passèrent le Rhin s'établirent entre ce fleuve et la Meuse où se trouve encore *Cat-Wyck* ou *canton des Cattes*, près de la ville de Grave; et ce qui est à remarquer, c'est qu'il existe un endroit du nom de *Seelant* ou *Zeelant* entre Cat-Wyck et les marais de Peel, signe non équivoque du souvenir que les Cattes avaient conservé de leur première patrie. Il est vraisemblable qu'un nouveau démembrement aura conduit des Cattes à l'embouchure de l'Escaut, dans l'île nommée par eux *Cat-Sand* ou *banc des Cattes*; et là encore se retrouve le nom de *Seeland*, dont par corruption on a fait Zélande; car, bien que l'opinion commune soit que le nom de cette province signifie *pays gagné sur la mer*, Wagenaar, Kluyt et Raepsaet sont d'avis que l'on a mal-à-

(1) *Histor. Comitum fland. liber prodomus alter. Chap. VIII. pag* 68.

(2) Mémoire sur l'origine des Belges, Gand, 1811. p. 20 et 105.

propos changé l'S en Z, et ils citent *Zieric-Zée* qui s'écrivait anciennement *Zieric-Sée*. Ce ne serait donc pas *Zee-Land*, pays de mer, mais bien *See-Land*, pays de lacs, opinion qui se concilie parfaitement avec l'état physique de cette province, avant que les eaux qui la couvraient en partie aient été contenues et dirigées par des digues, des canaux et des écluses. De l'île de Cat-Sand ou Cadzand à Witte-Catte et au mont des Cattes, la distance n'est pas assez grande pour se refuser à croire que, vers l'époque où commencèrent les incursions des Francs auxquels s'étaient joints les Cattes, quelques tribus de ceux-ci se soient fixées sur les terres des Ménapiens, aux environs de Bailleul et d'Ypres. C'est sur des motifs moins puissans que l'on a admis comme preuves de la présence des Suèves dans la Flandre les noms de *Zweveghem et Zwevezeele* aux environs de Courtrai.

B. L.

—

LA FUITE EN EGYPTE.

ORATORIO, Paroles de M. Alexandre COUVEZ; Musique de M. F. LAVAINNE.

Cet ouvrage, dont nous avons annoncé il y a quelque temps la souscription, vient de paraître et répond parfaitement à l'idée que nous en avions conçue d'après le genre de talent des jeunes auteurs. Disons d'abord que dans un poëme de cette nature l'auteur des paroles est ordinairement une victime qui se dévoue au succès commun et que sa tâche est remplie lorsqu'il a fourni à son collaborateur de belles situations ou de belles idées qui se prêtent à l'expression musicale. Après cela, quant à la contexture des vers, comme ils doivent être taillés, rognés, allongés, déformés et répétés

selon les besoins de l'impitoyable musicien, c'est ce qui importe le moins. Toutefois, M. Couvez, par habitude sans doute, y a mis plus de soin que l'ordonnance ne porte, et ses vers, rétablis dans leur état primitif seraient certainement lus avec plaisir.

Pénétré de la grandeur et de l'intérêt dramatique du sujet, M. F. Lavainne, avec cette conscience de jeune homme qui se raidit contre l'entraînement de la mode et repousse l'excuse bannale de l'exemple, s'est livré sans réserve aux inspirations sévères et a usé largement des ressources chromatiques et enharmoniques de son art. Peut-être même en a-t-il un peu abusé, car il est certains passages dont les intonations hardies étonnent et embarrassent le chanteur le plus exercé. En les déchiffrant péniblement on est tenté de croire que l'auteur s'est trop préoccupé de la crainte de voir mettre son Oratorio en quadrilles. A nos yeux c'est une excuse. Un *avant-deux*, ou un *chassez-huit* sur l'air que chantent les Israëlites en traversant la Mer Rouge nous a toujours paru aussi ridicule que l'était pour Boileau, certain poète qui mettait

Pour les voir passer les poissons aux fenêtres.

Du reste, il y a dans cette œuvre plusieurs chœurs qui paraissent susceptibles de produire un grand effet, deux trios, un duetto, une romance et des récitatifs. Nous avons entendu le trio sans accompagnement : *Salut à la nouvelle aurore ;* il est d'une facture noble et simple, et tout-à-fait exempt du léger reproche que nous adressons plus haut à l'auteur. Qu'il continue, qu'il persévère en dépit des obstacles qu'oppose aux jeunes talents le monopole parisien, et de nombreux succès l'attendent.

Prières et Souvenirs,

PAR M. ALEXANDRE COUVEZ. (1)

Le jeune auteur du volume de Poésies que nous annonçons s'est, pour la première fois, révélé au public dans la *Revue du Nord*, et dès-lors les amis de notre gloire littéraire se sont préparés avec joie à inscrire un nom de plus sur la liste, hélas bien courte ! des poëtes dont le talent fait honneur à la ville de Lille. Les suffrages que lui valurent *le jour des morts*, *les agitations*, *l'intimité*, *le départ* retendirent les ressorts de cette jeune âme, affaiblie par de longues douleurs physiques et par de pénibles travaux. La lyre qui s'échappait des doigts du poëte découragé rendit de nouveaux et touchants accords. Epurées par le malheur, ses inspirations un moment vagues et incertaines, prirent tout-à-coup une direction ferme et précise. Au lieu d'exhaler dans ses chants de ces suaves mais désespérantes mélodies qui vont demandant à la nuit, aux vents, aux nuages un remède secret contre les misères humaines, il a trouvé le remède là où il est réellement, et a inscrit d'une main ferme au frontispice de son premier livre : PRIÈRES. Avez-vous vu quelquefois, de ces messagers ailés dont le génie industrieux de l'homme a su adapter le merveilleux instinct à ses combinaisons mercantiles, lorsque délivrés de la prison mobile qui a servi à les transporter au loin, ils recouvrent tout-à-coup leur liberté ? On les voit s'élever d'abord au-dessus des habitations, au-dessus des plus hautes tours, au-dessus de tout ce qui pourrait leur faire obstacle, puis il tournoient un instant, cherchant leur chemin à travers les immenses plaines de l'air ; puis, avertis par un sens à nous inconnu, ils voient, au-delà des bornes de la vue, le but de leur voyage, le terme de leur mission, le lieu d'asile et de repos, et ils s'élancent d'un vol direct dans la route dont rien ne peut plus les faire dévier.

(1) Lille. Lefort, Imprimeur-Libraire, rue Esquermoise.

Tel se montre à nous M. Couvez ; c'est avec des convictions formées qu'il entre dans la carrière. Tandis qu'autour de lui tant de cœurs lassés d'incrédulité vont cherchant partout des dieux à qui offrir les flots d'amour qui les submergent, lui s'est souvenu du Dieu de sa bonne mère, de ce Dieu dont elle lui apprenait à bégayer le nom, et vers qui elle lui faisait tendre ses petites mains. Nous regrettons que le défaut d'espace ne nous permette pas de citer en entier le morceau intitulé LE CHRIST qui ouvre noblement cette série d'inspirations religieuses et poétiques. Mais il vaut mieux, peut-être, que nous engagions à le lire dans le recueil auquel il sert en quelque sorte d'introduction. Les lecteurs de la *Revue du Nord* connaissent déjà le talent de M. Couvez. Beaucoup d'entr'eux ont souscrit pour son œuvre, ceux qui ne l'ont pas encore fait, se doivent à eux-mêmes de ne pas rester indifférents aux succès d'un enfant de la cité, qui vient de franchir avec bonheur les difficultés d'un premier pas, mais qui a besoin encore et d'encouragemens et de bienveillance pour se livrer à de nouveaux travaux et se perfectionner dans l'art précieux d'exprimer noblement de hautes pensées.

QUELQUES MOTS

Sur le Poëte, dans les siècles industriels.

Fleurs du midi,

Poésies.

Par Lᵉ COLET née RÉVOIL, (*)

Poésies,

Par JEAN REBOUL, de Nimes. (**)

AUCUNE époque peut-être ne fut plus indifférente à la poésie, aucune ne vit se produire autant d'œuvres poétiques. On

(*) A Paris, chez Dumont, Palais-Royal, 88.

(**) A Paris, chez Ch. Gosselin, rue des Près St.-Germain, 9.

s'étonne de ce phénomène, et l'on croit y voir un démenti à cette définition célèbre : *La littérature est l'expression de la société*; c'est que l'on n'a pas assez creusé cet axiôme; si l'on veut bien en déduire tout ce qu'il renferme, on trouvera au contraire qu'il est confirmé par le fait que nous venons de signaler. Les lettres ne doivent pas se borner à refléter la surface d'une époque, elles en sondent les régions les plus mystérieuses; et, tout ce qui fermente dans les cœurs, tout ce qui travaille les intelligences, elles ont mission de le révéler.

De nos jours, on s'est pris d'enthousiasme pour ce que l'on nomme les intérêts positifs, c'est-à-dire, pour tout ce qui contribue au bien-être matériel des masses. Maintenue dans de justes limites, cette tendance est bienfaisante; nous l'avons vue féconder toutes les industries, et devenir pour notre nation une source d'indépendance et de grandeur, et nous avons applaudi. Voilà cependant qu'énivrés de ce triomphe nos nouveaux sages se sont mis à crier : anathème sur tout le reste! parcequ'ils avaient su comprendre et exploiter un des besoins de leur siècle, ils ont cru avoir tout compris et tout exploité.

Mais, si quelques hommes peuvent s'aveugler ainsi jusqu'à se mutiler à plaisir, Dieu n'a pas voulu que cette triste faculté fût jamais le partage de toute une époque; il s'est donc trouvé des hommes d'un esprit élevé, d'un cœur généreux; ceux-là ont compris qu'il est d'autres besoins plus nobles et tout aussi positifs, les besoins de l'âme; ne trouvant pas à les satisfaire autour d'eux dans la société telle que voulait la faire le fanatisme industriel, ils se sont adressés à la Poésie; car, nous le répétons, il faut à l'homme un aliment pour toutes ses diverses facultés; si la réalité est impuissante à le lui donner, il se jette dans l'illusion : de là, ce contraste que l'on remarque quelque fois entre la physionomie sociale et littéraire d'un siècle; de là aussi, la lutte à laquelle nous assistons : étrange combat, où, dans les deux camps on

s'écrie avec aussi peu de vérité : *à quoi bon ?* où tout le monde a tort, parceque chacun s'obstine à ne voir qu'un point de la question, et dépense en efforts pour faire briller une seule face et l'étendre outre mesure ce qu'il devrait mettre de puissance à embrasser l'ensemble ; discussion où il n'y a pas de chance que l'on vienne à s'entendre, car chaque partie parle une langue étrangère à l'autre ; querelle qui est encore loin de finir, puisqu'elle n'est autre que celle du spiritualisme et du sensualisme transportée sur un autre terrain ; or, celle-là dure depuis des siècles, et se perpétuera tant que se trouveront en présence et associés l'esprit et la matière.

Au milieu de ce conflit, que fait le poète ? si son âme s'est ouverte à la contagion du vice et du septicisme, s'il est faible à la souffrance, il maudit et se tue : génie incomplet qui n'a pas su comprendre tous les besoins de son temps, et, comme c'est le devoir de tout homme sage, se ployer à leurs exigeances en ce qu'elles ont de bien ! insensé qui croit montrer du courage par la fuite ! criminel qui fait défaut à sa mission civilisatrice !

Si la muse a fait choix d'une de ces fortes natures qui se prennent corps-à-corps avec la douleur, et répondent à chaque dédain par un chant d'enthousiasme, à chaque injustice par un cri d'indignation, alors ce sera un beau spectacle et un utile enseignement. De nos jours, une jeune femme, Mme L^se^ Colet, nous offre de cette lutte énergique un exemple remarquable. Écoutez ce qu'elle a souffert, et comment elle a été consolée ; et, si vous réfléchissez à tout ce qu'il y a aujourd'hui d'âmes atteintes du même mal, vous n'appellerez plus inutile le déploiement d'une faculté qui donne à une femme assez de courage pour vaincre de telles douleurs :

Enthousiasme.

Vois-tu la jeune vierge à l'âme véhémente,
Qui se meurt chaque jour du mal qui la tourmente ?
La vois-tu, mendiant, comme un trésor divin,
Un cœur qui la comprenne, et le cherchant en vain !

Oh qui saura jamais sa souffrance infinie,
Ses jours de désespoir et ses nuits d'insomnie,
Ses larmes, ses sanglots, ses longs déchiremens,
Quand, jetant le sarcasme à ses ravissemens,
Ceux qui devaient guider sa sublime pensée,
Dans leur vulgaire orgueil la disaient insensée!
Insensée!... Oui j'étais insensée à leurs yeux,
De dédaigner la terre et d'envier les cieux :
Oh! oui! c'était folie à moi que de prétendre
Leur révéler un cœur qu'ils ne pouvaient entendre!
Si je leur demandais naïvement pourquoi
Les biens que je rêvais s'enfuyaient loin de moi?
Barbares! ils traitaient mes tourmens de délire!
Dans mon âme si pure ils ne savaient pas lire!
En vain je leur disais : « Guidez-moi jusqu'au but;
« Je veux boire à la coupe où votre lèvre but : »
Car je croyais alors, dans ma candeur novice,
A la réalité de leur bonheur factice;
Je ne soupçonnais pas que leurs souris forcés,
Sous un masque riant cachaient des cœurs glacés.
Mais eux, soit qu'effrayés de mon ardeur avide,
Soit que de leur néant ils sentissent le vide,
Si je parlais d'amour, de gloire ou d'amitié,
Ils secouaient la tête, et riaient de pitié!...
A m'instruire par fois, quand ils daignaient descendre,
Alors, mon âme aussi ne pouvait les comprendre;
Nos sentimens luttaient dans d'éternels combats,
Les miens planaient trop haut, les leurs rampaient trop bas!
Pour eux, la gloire était le succès d'une brigue,
L'amour, la vanité de quelque obscure intrigue;
L'amitié, le lien d'un pacte d'intérêt
Qu'ils formaient sans plaisir et brisaient sans regret.
Non! je n'ai pas compris ces êtres qui végètent
Et qui devraient subir les mépris qu'ils nous jettent;
Ames sans énergie, esprits où tout est faux,
Étroits dans leurs vertus, étroits dans leurs défauts;
Dont l'égoïsme et l'or sont les seules idoles,
Qui n'ont pour sentimens que de vaines paroles,

Que des mots sans pensée, idiôme impuissant
Qui n'a jamais rendu ce que mon cœur ressent !
Comme au tronc desséché s'étiole la branche,
Près d'eux se consumait mon âme ardente et franche ;
Libre par la pensée, esclave dans leurs fers,
Que de tourmens cette âme en secret a soufferts !
A cet enthousiasme auquel on doit un culte,
Ils prodiguaient toujours le dédain et l'insulte ;
Et, torturant mon cœur pour le faire plier
A leur destin vulgaire ils voulaient me lier !...
Seule, au désert, livrée à ma douleur muette,
Oh ! j'aurais succombé !... mais Dieu me fit poëte !
Alors, comme une coupe épandant sa liqueur,
Je versai dans mes chants le trop plein de mon cœur.
Alors, flots déchaînés, mes rapides pensées
Coulèrent de mon sein en notes cadencées ;
Chaque objet qui frappait mon cœur et mon regard
Passait dans mes tableaux palpitans mais sans art ;
Hymnes improvisés, échos d'une âme libre,
Où tout ce que je sens se réfléchit et vibre :
Là sont venus mourir mes rêves les plus chers,
Là j'ai laissé ma vie empreinte de mes vers !...

Mais si le Poëte est religieux, au lieu de s'indigner il se résignera, et l'hymne en prendra un caractère plus élevé, car, est-il rien de plus sublime qu'une âme vraiment résignée? tout ce qu'il y aura de charme et de sainteté dans sa plainte, lui seul peut l'exprimer, et c'est aussi lui que nous allons laisser parler par la bouche de Jean Reboul, boulanger de Nimes :

Consolation sur l'oubli.

Goutte à goutte long-temps dans ma coupe modeste
J'ai recueilli des fleurs l'humidité céleste ;
Si la main de l'oubli me la renverse, alors
Que je l'aurai remplie à couler par les bords,

Il me sera donné de contempler sans peine
Mes odorans travaux répandus sur l'arène,
Et le jour accablant de chaleur et d'ennui
Dévorant ces parfums enlevés à la nuit.
Avant que de mes jours s'accomplisse le terme,
Que je puisse épancher l'hymne que je renferme !
Inviter toute lèvre à goûter de ce miel
Qui nous donne ici bas un avant goût du ciel,
Et je mourrai content, et sûr de récompense,
Ainsi que ces bienfaits offerts à l'indigence
Dont l'ombre se rapproche et le bruit se tient loin,
Et qui n'ont ici bas que Dieu seul pour témoin !
Le rossignol caché dans la feuillée épaisse
Avant de dérouler sa voix enchanteresse,
S'informe-t-il s'il est dans le lointain des champs
Une voix attentive à recueillir ses chants ?
Non, il jette au désert, à la nuit, au silence
Tout ce qu'il a reçu de suave cadence.
Si le désert, la nuit, le silence sont sourds,
Celui qui l'a créé l'écoutera toujours.
Toute fleur ne naît pas brillante sur nos rives
Pour le sein des amours ou le front des convives,
Pour tomber sous les doigts d'un jeune Eliacin,
Ou parer de festons les voûtes du lieu saint;
Ah ! loin d'en être ainsi, le sort du plus grand nombre
Est de naître, briller et se faner dans l'ombre,
De laisser voltiger leur dépouille en commun,
D'abandonner aux vents une hymne de parfum
Sûre de s'exhaler vers la sublime essence
Que proclament les cieux et que la terre encense:
Combien de diamans dans la terre enfouis
Ne brilleront jamais aux regards éblouis;
Que de jeunes beautés ravissantes colombes
Sans passer par l'hymen descendront dans leurs tombes;
Que de germes éclos aux rayons du soleil
A peine réveillés rentrent dans le sommeil!
La mort de tant de morts nullement assouvie
Veille comme un dragon aux portes de la vie,

La moitié des destins s'accomplit seulement,
Et tout n'est ici bas qu'un grand avortement!....
Oh! qui justifira cette injustice immense?...
Mais la terre n'a pas toute notre existence,
Ne nous abattons point; si mon luth inspiré
Doit rester ici bas des hommes ignoré,
Si l'indignation en surprend ta pensée,
Oh! ce sera, mon âme, une plainte insensée,
Un moment écoulé dans l'oubli du Seigneur
Qui comme un vent de mort nous passe sur le cœur!
La lyre ne doit pas te rendre infortunée,
Remercions le ciel de nous l'avoir donnée;
Il est quelque plaisir qu'elle nous fait goûter
Et tu t'épanouis en l'écoutant chanter,
Et mon front soucieux éclaircit ses nuages
Comme au son de l'airain avortent les orages.
Les ombres de l'oubli préservent de l'orgueil,
Et la célébrité n'est qu'un plus grand écueil;
Un grand nom coûte cher dans les temps où nous sommes;
Il faut rompre avec Dieu pour captiver les hommes;
Que d'esprits transportés sur la cime du mont
N'ont pas su résister aux pompes du démon,
Et, pour s'approprier des royaumes célèbres,
Ont adoré les pieds de l'ange des ténèbres!
De mon astre soumis loin des destins pareils!
Hélas! mes yeux ont vu tomber tant de soleils!
Si je venais jamais à franchir la limite,
Ramène-moi, mon Dieu! dans la borne prescrite!
Car l'esprit une fois échappé de ta main
Se fatigue à bondir et ne fait nul chemin!

Un rôle plus sublime encore serait celui du poëte social qui se placerait entre les deux camps, et viendrait leur dire avec toute la puissance que donne l'autorité d'un grand génie : apprenez donc à vous connaître, et vous cesserez d'injustes mépris, et Dieu ne verra plus se combattre ceux qu'il a faits pour s'aimer et s'entr'aider. Ne portez plus une main impie sur l'œuvre du créateur; ce qu'il a voulu moins incomplet

n'essayez pas de le mutiler ; la grandeur de l'homme n'est point dans le développement exclusif d'un ordre de facultés, mais dans l'harmonieuse action de leur ensemble ; ne dites donc pas, vous zélateur de l'industrie, il n'est rien de positif que les intérêts matériels, car vous avez une âme dont les besoins aussi sont impérieux ; si les vôtres le sont moins, s'ils ont été émoussés par l'habitude d'autres pensées, n'allez pas en conclure qu'il en soit de même chez tous les hommes ; et vous, apôtre de l'art et de la poésie, ne dites pas : il n'est rien en dehors de l'intelligence, car vous avez des organes qui vous démentent à chaque instant. Puisque jamais ce ne fut le partage d'un même individu d'ouvrir un champ suffisant à la double tendance intellectuelle et physique de l'humanité, que chacun contribue dans sa voie et avec les dons qu'il a reçus au bien-être et au progrès de ses contemporains ; et vous serez tous également grands devant Dieu et devant les hommes, car vous aurez accompli votre destination.

JULES CANONGE.

MÉLANGES.

Renseignemens sur les Spectacles de Lille,

extraits des Archives.

Le 5 Janvier 1590. Le Magistrat de Lille donna autorisation aux sieurs Jaspar Flameng, Claude Gambié, François d'Esquermes, Pierre Despinoy, Jehan Duhamel et George Dugardin, *tous jueurs de jeux et comédies de cette ville de Lille*, de montrer au peuple la passion de N.-S. Jésus-Christ, *en prenant de chacune personne six deniers tournois, à charge pour chacun jeu qu'il feront de payer cent sols parisis, si comme la moitié au prouffit de la bourse commune des pauvres et l'autre moitié de l'école dominicale de cette ville.*

En 1593 et 1598. Le gouvernement des Pays-Bas fit rappeler à plusieurs villes les dispositions du placcard de 1559 qui proscrivaient ces sortes de jeux, c'est-à-dire la représentation des mystères tirés de la Bible et des histoires sacrées. *Les quatre maistres comédiens de Lille*, substituèrent alors aux mystères trois comédies tirées de l'histoire de Flandres, savoir : l'histoire de Lydéric, premier forestier; celle de Jean, duc de

Bourgogne, et celle de l'Empereur Charles-Quint. Le magistrat autorisa la représentation desdites comédies, pourvu qu'elles fussent préalablement examinées par le délégué de l'Évêque de Tournai. Celui-ci n'ayant pas voulu nommer de censeur, le magistrat nomma un autre ecclésiastique et le spectacle fut annoncé pour le 23 Avril 1600, nonobstant l'opposition de l'Évêque qui prétendait appliquer à ces sujets profanes les prohibitions portées contre les sujets religieux. Mais les curés des paroisses ayant reçu l'ordre de l'Évêque d'excommunier en chaire les comédiens et ceux qui assisteraient à leur spectacle, le magistrat appela de cette décision devant le consistoire métropolitain de Cambrai. Dans le cours des débats, le magistrat qui considérait cette affaire comme une usurpation de l'autorité ecclésiastique sur les droits et privilèges de l'administration municipale à qui seule appartenait la police de la ville, voulait opposer aux foudres épiscopales la saisie des biens temporels de l'Évêque situés dans la juridiction échevinale; mais les légistes appelés à donner leur avis sur ce moyen violent le trouvèrent illégal et il n'y fut pas donné suite.

Voici sur cette affaire une consultation signée de deux ecclésiastiques de Cambrai, docteurs en droit canon. L'un d'eux, François Buisseret, alors doyen de l'église métropolitaine, fut promu l'année suivante à l'évêché de Namur et revint, en 1614, succéder à Jean Richardot sur le siège archiépiscopal de Cambrai (1).

« Veues les copies de la requeste présentée à Messieurs du » Magistrat de la ville de Lille par certains joueurs de jeulx » et comédies affin d'obtenir leur congé et permission de » monstrer et exhiber au peuple en ladite ville es jours de » festes et dimences les histoires de Lidericq, premier forestier » de Flandre, du duc Jehan de Bourgongne, et de l'empe- » reur Charles Vme de bonne mémoire, avec l'appostielle

(1) Voyez, pour ce vertueux personnage, les *recherches sur l'église métropolitaine de Cambrai*, par M. le docteur Le Glay.

» donnée sur icelle requeste, deux missives de monseigneur » le Reverendissime evesque de Tournay audit magistrat sur » le faict desdits jeulx, et responce d'iceluy audit S^r R^me, » l'extraict de certaine deffence de par Sa Majesté publiée en » la gouvernance de Lille le pénultiesme d'Octobre 1585, » d'exhiber aucuns joeulx de réthoriques publiques hors la » bible ou histoires sacrées sans estre préallablement aggréez » ou approuvez par l'evesque diocésain, aussy les copies de » deux lettres du conseil privé de sadite majesté, cy devant » adressées au feu archevêque de Cambray, administrateur » du siège de Tournai, et au magistrat de Courtray, et d'une » aultre d'iceluy magistrat de Courtray aux vicaires de l'eves- » ché de Tournay; et entendu que ledit S^r R^me evesque » moderne de Tournai, non obstant toutes remonstrances » à luy faictes des raisons quy ont meu ledit magistrat de » Lille d'accorder l'exhibition desdites histoires et des modi- » fications couchées par leur apostille et act de permission, » auroit deffendu à ses députez d'examiner et approuver les- » dites histoires et menasché lesdits joueurs et ceulx qui » assisteroient à leurs joeulx des censures ecclesiastiques, » ayant même donné charge aux pasteurs de publier en leurs » prosnes lesdites communications;

« Semble, soubz correction que lesdits joueurs ont juste » cause d'appeller desdites communications, et que par » l'appel qu'ilz en interjecteront et poursuiveront pardevers » le juge supérieur, l'excommunication que pourroit décréter » ledit S^r R^me sera suspendue, principalement après qu'iceluy » S^r R^me sera inhibé par ledit supérieur;

« Et l'appel se justifiera de ce que lesdites histoires sont » de choses profanes et non de celles dont parlent les or- » donnances de Sa Majesté, sçavoir qui seroient prinses de la » bible et des escritures sacrées. Aussy que lesdits joueurs » offrent les submectre à la censure des commis de sadite » S^te R^me selon que leur est expressément enjoinct par l'apos- » tille dudit magistrat de Lille. De manière que si l'on doubte

» y avoir quelque chose contraire à notre foy et religion » catholicque ou aux bonnes mœurs y peult estre prouveu » par ceste censure précédente ; et au regard de ce que l'exhi- » bition desdits jeulx se feroit es jours de dimences et festes : » combien qu'il seroit souhaitable que le peuple esdits jours » s'employast entierement au service de Dieu et œuvres de » piété et charité, rejectant toutes vanitez, touttefois telz » jeulx, ne sont du nombre des œuvres corporelles serviles » absoluement prohibées esdits jours, non plus de chasser, » danser, escrimer, jouer des instrumens et semblables, » pourveu que ce soit sans contenement et après avoir faict » son debvoir d'ouyr la messe, comme tiennent le docteur » Manarrus en son manuel des confesseurs sur le 3e comman- » dement, et le cardinal Toletus en sa somme de *sacerdotum* » *instructione*, *lib.* 4 *cap.* 24; Emmanuel Sa, docteur » théologien de la société de Jesus en ses aphorismes sur le » mot *ludus* ; et partant se peuvent telz jeulx tolérer, en » gardant ceste police que ce soit hors des heures du service » divin, et pour éviter plus grands maulx.

« Délibéré en Cambray saulf meilleurs et plus sain advis ; » le 22 d'Avril 1600.

Signé. Preudhomme et François Buisseret.

Cette pièce repose en original aux archives de la ville de Lille, carton 701. dossier 1.

—

1682. On ne trouve plus dans les archives d'autres pièces relatives au théâtre, jusqu'en l'année 1682, (Lille appartenait alors à la France.)

En cette année le magistrat de Lille accorda une somme de 100 écus aux comédiens du prince d'Orange qui vinrent donner une représentation gratuite à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne.

—

1696. Le 31 Janvier de cette année, les *maîtres et maîtresses* de l'opéra à Lille, voulant quitter cette ville pour

aller à Tournai remplacer une troupe de comédie qui devait venir à Lille obtinrent, par l'intervention de M. le Mal de Boufflers, un arrangement de leurs créanciers, qui consentirent à les laisser partir moyennant de les faire suivre par un receveur chargé de retenir une portion des bénéfices pour éteindre les dettes.

—

Dans la nuit du 17 au 18 Novembre 1700, le feu prit à l'une des salles de l'hôtel de ville, qui servait de salle de spectacle, et la principale aile de cet édifice fut entièrement consumée. Deux entrepreneurs nommés Courtois et Aubursin se présentèrent bientôt après pour construire une nouvelle salle sur le terrain de la place de Rihour; et le 17 Mars 1701, le magistrat fit avec eux une convention en vertu de laquelle, lesdits entrepreneurs obtinrent qu'à l'avenir les *comédiens et gens d'opéras* ne pourraient faire leurs représentations ailleurs que sur ledit théâtre et qu'on y obligerait aussi les *danseurs sur cordes, marionnettes, bestiaux, monstres et toutes autres choses extraordinaires* qui se montrent et représentent au public. Le prix de la salle ne pouvait être plus élevé que sept florins pour chaque représentation de comédie ou d'opéra. Le concierge de la salle avait le privilège exclusif de la vente des rafraichissemens.

En 1703. Le sieur Clavet qui venait de former une troupe de comédiens demanda et obtint de pouvoir venir jouer à Lille.

Au mois de Juillet 1718, il y eut à Lille une troupe d'opéra dirigée par MM. François Hespel, écuyer du prince de Tingry et Joseph Garnier maître de musique.

—

Au mois d'Avril 1712. Le sieur Dolet *premier acteur* de la Comédie Italienne, vint avec sa troupe à Lille. Le prix des places était à 6 patars (7 sous 6 deniers) au parterre, 12 patars

à l'amphithéâtre et aux deuxièmes loges, et 18 patars aux balcons.

Au mois de Juin 1714, la troupe de Châteauvert vint jouer la comédie ; la rétribution pour l'hôpital des Invalides était de 10 florins par mois.

Le 4 Mars 1757. Le magistrat refusa au sieur de Longue Montmeny, directeur privilégié du spectacle, le droit de bourgeoisie de Lille. D'après une note jointe à cette décision, elle avait pour motif que le requérant était Comédien. Toutefois aucune disposition des anciennes lois et privilèges n'autorisait cette exclusion.

En 1760. Un sieur Bienfait, directeur, ayant pris des arrangemens avec le célèbre Le Kain, (que le magistrat appelle M. Le Kint comédien de Paris) pour cinq représentations, voulut *tiercer* le prix des places ; le magistrat le lui défendit et ordonna qu'un sergent de ville se tiendrait au bureau pour s'assurer que l'on n'exigerait rien de plus que le prix ordinaire. Malgré cette défense le directeur loua à l'avance ses loges au tiers en sus. Le magistrat informé de sa désobéissance l'envoya en prison jusqu'au remboursement du tiers perçu en trop.

Le 18 Mars 1767. Le prince de Soubise, Gouverneur de Lille, fit un réglement pour le spectacle, contenant les amendes que doivent payer les artistes et employés qui manquent à leur devoir, soit aux représentations soit aux répétitions.

Par autre réglement du même jour, le prince fixa le prix à 3 liv. pour le parquet et balcons, 2 liv. pour les 1res et amphithéâtre, 30 s. pour les 2e loges, 20 s. pour les 3e et 15 s. au parterre ; et détermina les règles à suivre pour la police de la salle, qui fut confiée pour les militaires à un officier de garde, et pour les bourgeois aux sergens de ville. Le prix des abonnemens militaires était de 150 liv. par bataillon.

Le 28 Septembre 1774. Renouvellement du privilège accordé

par le Maréchal prince de Soubise aux Actionnaires du spectacle et des concerts.

D'après une lettre du prince de Soubise, du 18 Janvier 1778, et la réponse du magistrat de Lille, on voit que la police intérieure du théâtre et la connaissance des amendes appartenaient exclusivement au commandant de la place, représentant le gouverneur de la province. Pour tout le reste les Comédiens étaient justiciables des mayeur et échevins.

L'Académie française a décerné un prix de trois mille francs à l'ouvrage de M. Marquet-Vasselot, intitulé : *Examen historique et critique des diverses Théories Pénitentiaires ramenées à une unité de système applicable à la France.* En applaudissant de tout notre cœur à cette décision, nous annonçons à nos lecteurs que le même auteur se dispose à livrer à l'impression les *instructions Morales et Religieuses* qu'il fait chaque dimanche aux détenus de l'abbaye de Loos, avec un zèle que la charité chrétienne peut seule inspirer.

La lithographie jointe à ce numéro représente une partie de la ville de Lille, vue de la Digue.

BRUN-LAVAINNE.

Propriétaire-Gérant.

Etude de la Philosophie.

Qu'est-ce que la philosophie? « C'est, dit Cicéron, » la source de ce qui se dit et se fait de bien (1) ». Voilà l'importance de la philosophie, prouvée par une simple définition. Mais il est une autre science qu'on a décorée du beau nom de *philosophie*, et la définir, c'est prouver aussi combien elle est absurde : franchir les limites de l'intelligence humaine pour se débattre dans le vide; se méconnaitre soi-même, en voulant approfondir des secrets dont Dieu s'est réservé la connaissance; plonger les esprits dans un abyme de subtilités métaphysiques, d'où ils ne sortent que pour se ruer vers l'athéisme et la sensualité des brutes; omettre des vérités solides et pratiques, et combiner des hypothèses futiles et contentieuses; analyser, dogmatiser, subtiliser; faire de la chimie psychologique; fouler aux pieds l'humble raison, pour s'élever à de sublimes niaiseries; préférer ses propres erreurs aux vérités énoncées par un autre; c'est à quoi se réduit souvent la *philosophie*.

Heureux le temps où l'on discutait moins sur la vertu, mais où on la pratiquait davantage! Heureux le temps où l'on ne s'occupait que des principes évidents et palpables; de ces principes qu'embrasse l'intelligence d'un enfant, et qui seraient trop hauts et trop larges peut-être pour l'âme étroite et basse de

(1) Benedictorum benefactorumque mater philosophia. (Cicéron.)

certains sophistes ! au lieu de remuer les lourdes phrases que de lourds pédants ont jetées en bloc dans leurs innombrables volumes, on abrégeait le dictionnaire de la philosophie ; on bannissait sans pitié tout mot qui ne présentait qu'un sens obscur et vague ; on n'avait qu'un petit nombre d'idées fixes et nettes ; et il était d'autant plus aisé et plus utile de les combiner. Mais on ne sait plus, ou du moins on ne veut plus rendre le travail intéressant et profitable, et l'on introduit des chimères dans les têtes ou des vices dans les cœurs. Arrière donc cette philosophie contemplative, mystique et rêveuse, qui absorbe les facultés intellectuelles, et frappe l'âme de stérilité ! Arrière cette science, fille de la paresse et du délire, et qui n'engendre que des misères !

Il faut ensevelir dans le ridicule et inhumer dans l'oubli ces argumentations frivoles, ces niaises subtilités qu'on soutenait jadis à coups de plumes et d'épées, mais qui, grâce à Dieu ! ont fait couler plus d'encre que de sang. N'empruntons aux philosophes que leurs sentences morales ; suivons-les, tant qu'ils suivent eux-mêmes le sentier de l'expérience et de la vérité ; recueillons ce qu'ils ont dit ou fait de sensé et d'applicable aux besoins de la vie ; étudions-les surtout dans leur conduite privée, quand elle est conforme ou supérieure à leur saine doctrine ; étudions-les dans le sanctuaire du foyer domestique ; leur noble indépendance, leur pauvreté fière, leur adorable pureté de mœurs ne seront pas sans influence sur nos âmes ; nous apprendrons que la véritable grandeur est inséparable de la simplicité ; une pareille étude vaut bien toutes les dissertations nébuloso - soporifiques de l'école allemande ou écossaise.

Mais quand les philosophes se perdent dans les froids brouillards de la dialectique ; quand ils veulent nous apprendre ce que l'homme ignorera toujours, et ce qu'il n'aura jamais besoin de connaître ; cessons de les prendre pour guides, et crions-leur : « Adieu ! Égarez-vous seuls à la poursuite des » illusions ; nous n'en savons rien, et n'en voulons rien

» savoir, parceque cela ne touche en rien à notre bonheur. » (1) En effet, que nous importent les ridicules ou pitoyables systêmes, par lesquels on a cru expliquer d'inexplicables mystères, dont la connaissance n'aboutirait, après tout, qu'à satisfaire notre vaine et inquiète curiosité? Il est triste que la sottise se rencontre si souvent près du génie; mais des extravagances, pour être échappées à Platon, à Descartes, à Leibnitz, à Cudworth, à Mallebranche, sont néanmoins des extravagances; que sert d'en perpétuer la mémoire? Avouons que parfois notre vénération pour les grands-hommes dégénère en stupide et basse idolâtrie. Les éloquentes absurdités, les captieuses jongleries ne nous rendront ni meilleurs ni plus heureux; dégageons plutôt la raison de cette masse de sophismes sous laquelle on cherche à l'étouffer. Marchons droit dans le chemin clair et large de la vraie philosophie, au lieu de courir, la tête baissée, au-devant des systêmes, de ramper sous leur joug, ou de tatonner dans un labyrinthe obscur et sans issue, pour revenir sur nos pas et ne pouvoir supporter la lumière.

« Quels sont les devoirs de l'homme envers Dieu, envers » les autres, envers lui-même? » Voilà tout le cercle de la philosophie. Eh! que cherchons-nous et que pouvons-nous trouver au-delà? « L'homme doit tout savoir! » criera-t-on encore. Oui, tout ce qui lui est accessible et utile, non tout ce qui est probable, ridicule ou faux. (2) Que n'apprend-il d'abord à ignorer ce qu'il ne peut ou ne doit point connaître?

(1) Quærite, quos agitat mundi labor: at mihi semper
Tu, quæcumque moves tàm crebros, causa, meatus
Ut superi voluêre, late.

(Lucain.)

(2) Quand je vois un homme, épris de l'amour des connaissances, courir de l'une à l'autre sans s'arrêter, je crois voir un enfant ramasser des coquilles sur le rivage; il commence par s'en charger; puis, tenté par celles qu'il voit encore, il en rejette, il en reprend; accablé de leur multitude, et ne sachant plus que choisir, il finit par tout jeter, et retourne à vide.

(J. J. Rousseau.)

Il baillonne le sens commun et la conscience, et écoute parler la folie ; conteste ce qui est, et affirme ce qui n'est pas ; ferme les yeux au grand jour, et veut éclaircir ou sonder d'impénétrables ténèbres ; renverse un axiôme, et élève un préjugé, ou remplace une erreur par une autre qui ressemble mieux à la vérité. « L'homme doit tout savoir ! » Mais le genre humain n'a jamais su et ne saura jamais tout ; et un homme laborieux vécût-il un siècle, et retranchât-il de nos *connaissances* tous les riens qui alimentent le pédantisme, ne saurait encore que le millième de ce que sait le genre humain. Supposons que la vérité bannisse de son domaine les erreurs qui y font invasion, et qui voudraient l'en bannir elle-même ; quand il n'y aurait dans nos bibliothèques que des livres utiles et même indispensables ; qui se vanterait de les connaître jamais à fond ? On ne pourrait plus dire : « Nous sommes trop riches en livres ; » mais on pourrait dire encore : « Nous sommes trop pauvres » de temps. » Maintenant que penser de ces clabaudeurs soudoyés, qui prostituent leur plume, (je ne parle pas de leur *conscience*) et se croient des savants-modèles, quand ils ne sont que des pédants ébauchés. Que penser de ces ignares barbouillés d'érudition, qui veulent imposer à tout le monde leur misérable supériorité, et s'indignent, quand on n'a pas de leur petit mérite la haute opinion qu'ils en ont conçue ; tandis que l'homme instruit, qui ne croit savoir que ce qu'il sait, se retire dans sa modestie.

Tant d'écueils sont semés sur cette vaste et profonde mer de la science où la vanité nous pousse et nous guide, qu'il vaudrait mieux raser obscurément le bord, que de s'illustrer par des naufrages. Combien d'erreurs et même d'horreurs on aurait évitées, si l'on avait toujours considéré Dieu dans ses opérations sur la nature, et l'âme dans ses opérations sur le corps ! Un soleil levant ou une étoile scintillante, une mer qui rugit ou un ruisseau qui murmure, un chêne vert ou un brin d'herbe, un oiseau qui plane ou un insecte qui rampe, une roche basaltique ou une vallée fleurie, un vent tempé-

tueux ou une brise printanière, démontrent mieux que tous nos infatigables et fatigants dogmatiseurs, l'existence d'un *Être* souverain, éternel, immense, source de toute perfection et de toute bonté. Quant à l'âme, si l'on veut qu'elle règne sur le corps, comme la loi sur la société, comme Dieu sur l'univers, il faut qu'à la *morale* se joigne la *physiologie*. En vain l'homme saura quelles passions il doit combattre; s'il ignore son tempérament, l'action réciproque des organes, l'influence du régime et de l'habitude, ancré sur la théorie, il échouera encore dans la pratique.

Ne cherchons donc plus dans de sots livres, ce que nous enseigne la conscience, qui ne trompe jamais; anéantissons l'histoire des extravagances humaines (1); sachons ce que nous devons croire, fuir ou pratiquer; suivons une marche sûre, rapide et régulière, sans nous perdre au milieu des contradictions et des absurdités; attachons-nous à ce qui est grand, beau, utile; à ces principes fondés sur l'infaillible témoignage de tous les siècles, de toutes les générations et de tous les pays; constatons des faits, au lieu d'accumuler d'oiseuses et frivoles conjectures, ou des doctrines subtiles et erronnées; parmi tant d'opinions fugitives ou changeantes, ne nous arrêtons qu'à l'immuable et éternelle vérité, qui se manifeste à tous les yeux; battons en brèche ces monceaux d'arguments indigestes, derrière lesquels se retranchent les ergoteurs pour tirailler les uns sur les autres; définissons les choses en peu de mots; point d'inintelligibles commentaires, point d'obscurs éclaircissemens, point de divisions ni de subdivisions arbitraires, point d'explications qui aient elles-mêmes besoin d'être expliquées! Les champs de la philosophie sont tellement hérissés de broussailles épineuses, qu'on

(1) Nihil tam absurdum dici potest, quod non dicatur ab aliquo *philosophorum*. (Cicéron.) Nous n'estimons pas que toute la *philosophie* vaille une heure de peine. (Pascal.) Certes ce n'est point la *philosophie morale* que désignent ici Pascal et Cicéron.

n'y peut faire un pas sans s'accrocher. Faut-il s'étonner si, dans la jeunesse, on ne s'y hasarde qu'avec contrainte, en se promettant bien d'en sortir au plus tôt, et de n'y rentrer jamais ? (1)

Laissons les théories spéculatives aux charlatans spéculateurs ; espérons qu'enfin les systèmes, qui engendrent la dispute, feront place à la simple morale, d'où naît la concorde ; alors on recueillera tout ce qui tient, non aux préjugés, mais à la conscience humaine ; tout ce qui indique vers quel but doivent tendre nos actions ; tout ce qui nous rend meilleurs ou nous apprend à le devenir ; tout ce qui est utile et avéré, non tout ce qui est neuf ou merveilleux ; on s'attachera à définir ou à classer méthodiquement ce petit nombre de principes invariables, sur lesquels reposent toutes les vertus ; on revêtira des ornemens du style ces sentences qui règlent la vie, et conduisent à la vérité, à la paix et au bonheur ; on les répétera sans cesse, en leur donnant des formes nouvelles, afin que sans cesse elles soient présentes à l'esprit, sans jamais produire la satiété. (2)

Ici je dois parler des secours que l'histoire peut prêter à la philosophie ; mais on a fait de l'histoire une science si pédantesque, si ennuyeuse et si futile !.... Ignorons-nous donc que le présent et l'avenir nous importent plus que le passé ? Cependant la plupart d'entre nous marchent dans la vie à reculons, c'est-à-dire, tournés vers le passé ; le présent arrive et fuit, sans qu'ils s'en doutent ; enfin ils touchent au bout de leur

---

(1) Id in primis cavere oportebit, ne studia, qui amare nondùm potest, oderit, et amaritudinem semel perceptam, etiam ultrà rudes annos, reformidet.

(QUINTILIEN.)

(2) Quid verum atque decens curo et rogo, et omnis in hoc sum,
Nullius addictus jurare in verba magistri,
Virtutis veræ custos rigidusque satelles,
Et mihi res, non me rebus, subjungere conor.

(Horace.)

Quelle haute philosophie dans ces quatre vers !.....

carrière, et s'aperçoivent, mais trop tard, qu'ils avaient jadis un avenir devant eux. Il est un fait, c'est que l'histoire telle qu'on l'a souvent écrite, et telle qu'on l'écrira toujours peut-être, exige, pour être approfondie, plus que le nombre d'années départi au commun des hommes. Ce n'est pas que les objets sérieux surabondent; au contraire ! mais c'est qu'il faut les chercher à travers le fatras; il faut arpenter le champ de l'étude en long et en large, et marcher sur mille erreurs, pour glaner quelques rares vérités. Sans doute on a la consolation de mourir savant; mais mieux vaudrait une science moins vaste et plus solide, et qu'on acquerrait assez tôt pour la mettre à profit. Ainsi, que trouve-t-on ordinairement dans l'histoire? Des généalogies princières et seigneuriales; de froides et longues descriptions stratégiques; des anecdotes ridicules ou scandaleuses; des dissertations dignes au plus de figurer dans les journaux; de misérables disputes ou des causeries parlementaires; des faits développés ou écourtés, pour qu'ils quadrent à une opinion religieuse ou politique; des analyses fastidieuses de chartes, de traités, de contrats, de diplômes; des récits d'expéditions sans résultat et sans importance; des plaidoyers pour ou contre des hommes et des choses, sur lesquels, après tout, la postérité suspendra son jugement; des exagérations mêlées d'inexactitudes; des commentaires sur la date précise de certains évènemens, qui n'ont peut-être jamais eu lieu; des descriptions aussi ampoulées qu'insignifiantes; des peuplades à peine connues et indignes de l'être, tombant et se heurtant au sein d'un pays, comme des torrens opposés, dans le même bassin; des personnages jetés confusément sur la scène, et désignés tantôt par leurs prénoms, tantôt par leurs noms, tantôt par leurs surnoms, tantôt par leurs titres, tantôt par de burlesques épithètes, tantôt par des périphrases; des brigands dévastateurs, élargissant ou resserrant leurs frontières; prenant, cédant ou reprenant des provinces, et s'arrachant des lambeaux de pourpre ou des quartiers de royaumes;

des grands-hommes travestis en fabricateurs de phrases, et débitant tour-à-tour des harangues déclamatoires; d'innombrables et minutieux détails, où l'action principale s'engloutit, pour surnager de loin en loin. Voilà ce que les historiens retracent le plus souvent. Grâce à eux, l'histoire n'est qu'un vaste gouffre, où chaque siècle jette en passant son tribut de sottises, joint à quelques vérités fécondes. Et c'est là pourtant qu'il faut puiser! C'est dans cette bourbe qu'il faut chercher des matières solides!

Il serait à souhaiter qu'un homme joignant un goût sûr à une large et haute portée philosophique, rédigeât les annales séparées des peuples qui ont brillé ou brillent encore, et qu'il ne considérât que dans leurs phases lumineuses ceux qui se sont éclipsés par momens; il laisserait à part les nations obscures. Il emprunterait aux historiens tout ce qu'ils ont écrit d'instructif et d'attachant : les récits dramatiques et rapides; les tableaux riches et naturels; les traits qui caractérisent un homme ou une époque; les parallèles et les contrastes ingénieux et frappans; les réflexions justes et profondes, qui en suggèrent d'autres; les remarques brèves et précises sur les progrès réels de la morale, de la civilisation et de la liberté, ou sur la cause, l'effet, la liaison et la dépendance des événemens. Cet homme saurait donc choisir, raisonner et peindre, tout en profitant du travail des autres; sa sévérité judicieuse se garderait du fol enthousiasme et de la critique amère et virulente; il désignerait spécialement ce qu'on doit recueillir dans la mémoire; puis ce qu'on doit laisser, même dans les bons recueils, pour l'y reprendre au besoin; et il rejetterait tout le reste. Il distinguerait l'homme privé de l'homme public, et ferait d'une *biographie* (où ne se trouveraient que les hommes vraiment célèbres) le préambule de son *histoire*; nous connaîtrions ainsi le caractère des acteurs, avant qu'ils jouassent leurs rôles. Sans s'égarer dans la nuit de l'antiquité, pour y chercher le berceau des peuples, il ne s'arrêterait qu'à ces faits culminants, qui se dessinent

dans le lointain, comme des montagnes sur un horizon brumeux. Afin que l'esprit du lecteur pût librement circuler à l'entour, et les examiner sur toutes leurs faces, il déblaierait leurs intervalles de tous décombres scientifiques, et n'y laisserait que des plaines rases. S'il rédigeait l'histoire de son temps, il ne considérerait pas seulement ses contemporains (car pour eux il ne serait jamais trop diffus) mais aussi la postérité, pour ne lui transmettre que de dignes enseignemens. C'est ainsi qu'il mériterait son titre d'*historien*, et en justifierait l'étymologie. (1) Il dédaignerait ces compilations sans intérêt, sans méthode, sans unité de vues ni de principes; et ces pamphlets calomnieux, où l'on cherche à flétrir des hommes qui ont traversé les siècles, en recevant, comme une dette, les bénédictions de l'univers. Il se garderait de supposer d'ignobles motifs à leur noble conduite; il songerait que l'Envie, comme l'hyène, non contente de déchirer les vivants, gratte la terre des tombeaux et flaire les cadavres; il les ressusciterait dans toute leur beauté morale, ces sages dont les paroles sont des préceptes sublimes, dont les exemples nous inspirent une vive émulation, et qui, dans nos momens d'erreur, surgissent devant nous, comme des génies tutélaires, pour nous rappeler à nous-mêmes.

C'est pour instruire et améliorer les hommes, non pour bercer leurs loisirs et endormir leur mollesse, que doit narrer un historien philosophe; il mettra avant l'érudition, la morale, qui lui tiendra lieu d'école et de système. « On ne » retrouve plus, dit Chateaubriand, l'original du fameux » billet : *Tout est perdu, fors l'honneur;* mais la France » qui l'aurait écrit le tient pour *authentique*. » Tenons aussi pour *authentiques* ces récits qui nous élèvent au-dessus de nous-mêmes, ces exemples héroïques qui font les héros. Montrons sans doute le crime dans toute son horreur, afin qu'il nous repousse vers la vertu, qui de son côté nous

(1) Ἱστωρ, *témoin et juge.*

attire ; mais, comme dit encore Chateaubriand : « Malheur » à qui va chercher, dans la vie privée d'un homme, des » raisons de moins admirer ses actions publiques ! A coup » sûr, ce ravaleur de vertus ne fera jamais lui-même des » actions dignes d'être racontées. » Ainsi, loin d'effeuiller la couronne des grands-hommes, mettons en jour leurs vertus, et voilons, s'il se peut, leurs faiblesses.

« Mais, diront les *savants*, vous faites bon compte de la » vérité historique. » La vérité ! y a-t-il donc en histoire tant de choses *certaines* dans toute l'acception de ce mot ? Laissons à part les contes et les sottises que les anciens débitent quelquefois. Ce que les Grecs et les Latins rapportent même de *vraisemblable*, est-il toujours bien prouvé ? Leurs ouvrages ne se sont-ils pas altérés, en venant jusqu'à nous à travers tant de siècles ? Qu'en pensaient les critiques d'Athènes et de Rome ? N'y trouvaient-ils rien à contester ? Qu'en savons-nous ? Nous parlons de *certitude*, et, malgré l'invention de l'imprimerie, malgré les paperasses, les journaux, les mémoires qui surchargent nos bibliothèques, il faut souvent que nous appliquions le *calcul des probabilités*, même à des événemens contemporains ! Quelle pitié !

Puisse donc un laborieux et habile architecte élever à chaque peuple un temple historique, dont toutes les pierres soient consacrées par le nom d'un grand écrivain ! Ces pierres sont là, gisant pèle-mêle, et une belle gloire attend celui qui saura les disposer avec choix, avec goût, avec ordre, avec solidité, c'est-à-dire, autrement que ne l'ont fait les Gronovius, les Montfaucon, les Bouquet, les Muratori, les Fréher et tant d'autres.

Voilà pour l'histoire. Quant à la philosophie, c'est un fleuve tombé du ciel pour fertiliser la terre ; à sa source, il est clair et pur ; mais suivez-le en descendant, mille sectes viennent s'y jeter, comme des ruisseaux fangeux ; il en est obstrué ; ses eaux ne reprennent leur première saveur, qu'en

passant au filtre de la critique. Eh bien ! que les experts s'unissent pour curer ce fleuve et en dégager les issues ; qu'ils le dirigent à travers la société ; et, comme l'Alphée traversant les étables d'Augias, il balaiera toutes les immondices.

L. T. SEMET.

DE LA NÉCESSITÉ

D'AGRANDIR LA VILLE DE LILLE.

—

L'accroissement progressif de la population de la ville de Lille, et celui de la valeur des terrains propres à y établir des usines que les lois autorisent dans les cités, rendent-ils son agrandissement nécessaire et immédiat ? telle fut à peu près formulée la demande que fit, en 1834, le gouvernement à nos administrateurs, qui alors y répondirent négativement.

Toutefois l'on aurait tort de croire que la décision du conseil municipal fut unanime sur l'inopportunité d'un agrandissement ; le rejet de la proposition fut motivé par plusieurs membres, sur ce que les nouvelles limites que l'on voulait donner à la ville ne leur paraissaient point avoir assez d'étendue, et que les placer près de la digue d'inondation actuelle, c'était s'exposer à exécuter des travaux qu'il faudrait détruire avant qu'il soit trente ans, pour reculer de nouveau l'enceinte de Lille ; ils ont mieux aimé, avec raison, ne pas alors donner leur sanction à un acte qui leur paraissait ne remplir que très-imparfaitement le but que l'on se proposait d'atteindre, et attendre qu'une administration aux vues plus larges leur présentât un projet qui fût plus en harmonie avec les besoins de l'époque.

D'autres ont vu dans l'agrandissement projeté, un préjudice porté à la propriété foncière de la ville actuelle, et ont cru devoir le combattre en avançant qu'il se trouvait encore à Lille beaucoup de terrains nus propres à construire, ou qu'on pouvait en donnant plus d'élévation à nos habitations, trouver à caser bien du monde dans les étages supérieurs.

Enfin toutes ces considérations quoiqu'opposées entr'elles, ont produit le rejet de la prise en considération du projet présenté par le gouvernement.

Croyant l'agrandissement de la ville nécessaire, mais n'approuvant pas le dernier projet présenté par le gouvernement, je vais essayer de combattre les argumens des partisans de la conservation de l'enceinte actuelle.

Si l'agrandissement avait lieu, a-t-on dit, les propriétés foncières de la ville perdraient de leur valeur, cette assertion n'est pas fondée, car qui ne sait, par exemple, que depuis que Saint-Quentin est démantelé, le prix des anciens bâtimens y a beaucoup augmenté, que les loyers dans les vieux quartiers y sont d'un tiers plus élevés qu'ils ne l'étaient avant l'agrandissement de la ville? Cela se conçoit; l'ancienne cité est devenue le centre de la nouvelle; la bourse, le théâtre, les cafés, y attirent constamment les habitans des quartiers éloignés; le centre d'une ville sera toujours, comme le cœur des êtres animés, le principe de vie et de mouvement de toutes ses parties. Saint-Quentin, comme Roubaix, fonde sa prospérité future sur le développement de son étendue.

Pourra-t-on révoquer en doute que l'agrandissement successif de Paris n'ait de beaucoup influé sur le haut prix des habitations de son intérieur? C'est un fait incontestable et suffisamment prouvé, que tous les quartiers d'une grande ville acquièrent d'autant plus de valeur que ses limites se reculent, bien entendu lorsqu'il y a successivement aussi accroissement de population et d'industrie: arrêter cet heureux essor en maintenant des limites devenues trop

étroites, c'est en poser chez soi aux abords du chemin de la prospérité, c'est être le destructeur de ses propres intérêts.

Je demanderai à ces hommes stationnaires, de combien les loyers ont baissé à Lille, depuis que l'autorité a pris la sage mesure de n'en plus fermer les portes pendant la nuit. ? C'est cependant, quoique toujours placé sous la férule du génie militaire, idéalement joindre les faubourgs à la ville, et pour ainsi dire commencer cette œuvre de régénération ; eh ! bien loin de nuire à la propriété foncière de Lille, ce nouvel ordre de choses va rapporter à la caisse municipale un argent que l'habitant des petites villes environnantes n'aurait pu le soir y dépenser sans courir le risque de remettre au lendemain sa libre sortie de cette cité par trop alors hospitalière.

Voyons, maintenant, si Lille a besoin d'un agrandissement immédiat.

L'accroissement considérable de la population de nos faubourgs, la quantité des bâtimens et usines que l'on y construit en dehors des zones de servitude militaire, répondraient victorieusement à cette demande, si nous n'avions sous les yeux le triste spectacle de nos malheureux ouvriers entassés dans ces sombres réduits, caves ou courettes, espèces de tombeaux anticipés. L'on a dit que l'on peut hausser de deux ou trois étages les maisons de Lille, que Lyon, Paris, nous offrent un exemple d'une population considérable habitant les combles des édifices, soit; mais j'ai la conviction que si nos maisons avaient toutes plus de hauteur qu'elles n'en ont actuellement, leurs rez-de-chaussées seraient inhabitables : la nature de notre sol humide, et celles des matériaux de constructions que nous employons, rendraient notre ville, ainsi étagée, très-insalubre. Je ferai observer à mes adversaires que dans toutes les cités qui se rapprochent du nord de l'Europe, les bâtimens d'habitation ont peu d'élévation ; Londres, par exemple, ainsi qu'Amsterdam seraient les villes les plus malsaines du monde, si leurs édifices avaient la même hauteur que ceux de Paris.

Je n'ai plus à répondre qu'à ceux qui voient dans Lille de grands terrains nus, propres à y élever des maisons d'habitation ; certes il en existe, et beaucoup même, mais ils sont presque tous la propriété de l'administration du génie, qui ne peut ni ne veut les concéder, et puis un grand nombre sont situés sur la voie militaire, qu'elle ne trouve même pas assez large, car si cette administration gagnait tous les procès qu'elle intente actuellement aux propriétaires des bâtimens qui se trouvent, selon elle, trop près de nos remparts, plus de cent maisons disparaitraient du sol de la ville, c'est bien loin de vous céder des terrains où croissent à l'aise des choux et autres végétaux. Force nous est donc de rester entassés dans notre réseau de murailles, jusqu'à ce qu'il plaise à nos gouvernans de revenir au projet qu'avait conçu M. de Pommereul, projet vaste et cependant d'une facile exécution.

Maintenant qu'il nous est prouvé que la grandeur de Lille n'est point en rapport avec sa population toujours croissante, examinons quelle sera l'issue de la lutte qu'elle soutient avec ceux de ses enfans qui, méconnaissant tout ce qu'elle a d'avenir, se sont constitués ses geôliers, et la retiennent enfermée dans son étroite prison ; les admirateurs de ces belles enceintes de murailles bastionnées qui nous procurent parfois les douceurs d'un siège, n'ignorent pas que Lille ne pouvant actuellement contenir toute sa population, en déverse le trop plein dans ses faubourgs, notamment à Wazemmes où s'élèvent chaque jour comme par enchantement, au-delà des limites, de nombreux bâtimens d'habitation ainsi que de vastes usines ; mais ce qu'ils ignorent, c'est que l'administration municipale de cette riche commune, prévoyant tout le bien qu'elle peut tirer des migrations lilloises, y encourage par tous les moyens qui sont en son pouvoir le développement de l'industrie ; sa sollicitude sous ce rapport est telle, que son conseil municipal vient de voter à l'unanimité la construction d'un vaste

quai de déchargement, et des magasins propres à y abriter des marchandises de toutes espèces ; ainsi les bateaux n'auront plus à l'avenir besoin d'entrer à Lille pour y décharger des graines oléagineuses, des charbons et autres produits que consomment en quantité les communes des Moulins et autres ; un marché à l'instar de ceux existants à Lille doit y être bientôt ouvert ; déjà l'autorité fait aussi lever les plans des rues nouvelles qui doivent sous peu traverser Wazemmes en tous sens.

Ces faits parlent bien haut en faveur de cette commune, et prouvent bien clairement que si les migrations des habitans de Lille continuent, Wazemmes et Esquermes réunis, formeront bientôt une véritable ville dont aucune limite ne pourra arrêter l'accroissement, car là se construiront aussi des édifices publics, tels qu'un théâtre, une bourse ; cette cité naissante deviendra peut-être, avant un demi siècle, la rivale de la nôtre ; a-t-il fallu autant de temps à Roubaix et Tourcoing, Manchester et Leeds pour être ce qu'ils sont de nos jours ? Qui peut assigner un terme à l'accroissement des villes libres et industrielles ?

Eh bien, me répondra-t-on, si Wazemmes et Esquermes réunis prenaient un accroissement aussi prodigieux, Lille alors réclamerait sa jonction avec la ville nouvelle ; mais cette réclamation trop tardive serait-elle appuyée par cette dernière, qui aurait su se rendre indépendante de sa rivale ? Elle aurait même intérêt à s'opposer à cette jonction, car il existerait alors deux centres d'affaires rapprochés, ce qui ne peut se concevoir dans une même cité industrielle ; et puis les plans d'alignement des deux villes concorderaient-ils entr'eux ? Dans tous les cas si cette réunion avait lieu à une époque éloignée par la demande qu'aurait faite notre ville et à laquelle aurait acquiescé le gouvernement, l'on ne pourrait douter qu'elle n'ait été forcée de prendre cette détermination par une situation moins heureuse que celle qu'elle a actuellement, telle que le déplacement de son industrie et la baisse

de ses propriétés foncières causée par l'état prospère de Wazemmes, voilà donc un résultat tout-à-fait contraire à celui que nous prédisaient nos adversaires. Oui, l'on ne saurait trop le répéter, il est temps d'agrandir l'enceinte de Lille si nous ne voulons point que nos neveux aient à déplorer notre peu de prévoyance. Dans un prochain article, je m'occuperai des moyens d'exécution du projet d'agrandissement.

D. S. ROMAIN.

Manuscrits.

Nos 178 et 660.

—

N° 178. Ce manuscrit, qui provient de l'abbaye de Saint-Bertin, est un grand in-folio de 144 feuillets sur vélin, couverture en veau ; son caractère est du 13me siècle ; il est tracé sur deux colonnes, ses lignes sont faites au stylet, ses capitales sont en belles couleurs et ornées. On y trouve aussi quelques jolis dessins.

Varia opera spiritualia, tel est le titre qu'il porte dans notre catalogue. En effet, les 62 premiers feuillets sont remplis par deux dissertations sur les Epitres de St-Paul aux Corinthiens et aux Galates.

On voit à la suite de ces Epitres l'ouvrage suivant : *Liber Alani in Anticlaudiano seu de viro optimo, et in omni virtute perfecto. Lib* IX *Carmina.* Compris en vingt feuillets.

Alain de l'Isle, fut un des plus illustres ornemens de l'université de Paris, et mérita le surnom d'universel parce qu'il était également habile dans la théologie, dans la philosophie et dans la poésie. On disait de lui : *Sufficiat vobis vidisse Alanum.* Il mourut à Cîteaux en 1203. D'après *les Délices des Pays-Bas* et plusieurs auteurs ecclésiastiques, il était de Lille en Flandre, mais selon M. Roquefort, il aurait vu le jour dans le midi de la France.

Après cette production très-estimable du savant disciple de St-Bernard, nous rencontrons un poëme en vers hexamètres, contenant dix livres, et intitulé : *Gesta Alexandri.* Ce poëme

se déroule en 5,483 vers sur vingt cinq feuillets; la première partie, ou plutôt les cinq premiers livres sont surchargés de notes et de commentaires. Guillaume Dewhitte, probablement l'auteur de ces observations, a mis son nom au bas de l'ouvrage, à la date de 1610.

La même main qui a reproduit les gestes éclatans d'Alexandre-le-Grand, a voulu en outre rappeler les exploits de César, car le manuscrit est terminé par une copie de la *Pharsale de Lucain*, en trente sept feuillets, très-correctement écrite.

Le Manuscrit N° 660 renferme également ce poëme héroïque; *Lucani opera*, in-4° sur vélin, couverture en veau, de 131 feuillets, hérissés de notes et de commentaires, et précédés d'un sommaire historique de deux feuillets. Ce volume, qui provient aussi de l'abbaye de St-Bertin, a été écrit à longues lignes dans le 14me siècle; le commentaire est postérieur au moins d'un siècle. Il n'est point rare de rencontrer dans les débris de nos anciennes Bibliothèques, les œuvres des poëtes latins, mais selon la juste observation de l'auteur *des Etudes historiques*, il serait difficile de trouver sur leurs catalogues la mention d'un seul Tacite.

H. PIERS.

A Monsieur le directeur de la Revue du Nord. (1)

Monsieur,

Le numéro de la Revue que nous avons reçu dernièrement, contient un article ayant pour titre des *Idées positives*. C'est une peinture malheureusement trop fidèle, mais remarquable, des *idées* de notre cité et de notre temps. (2) C'est une excellente leçon pour beaucoup de monde. Vous y avez cependant omis quelques traits importans; vous en avez forcé quelques autres. Tout en applaudissant à votre manifeste, je veux vous soumettre quelques observations. Vous accueillerez, je n'en doute pas, une opinion qui, tout en combattant la vôtre, ne veut s'aider que d'une discussion amicale, telle qu'elle doit avoir lieu entre gens d'honneur.

---

(1) En insérant cette lettre nous avons voulu donner une preuve de notre impartialité. Toutefois, M. *Ernest Lebrun, commis aux recettes de la maison J. J. M. dont le chef est électeur municipal et adjoint à la Mairie* de ***, nous permettra de faire remarquer que son zèle à défendre l'honneur du commerce et celui des savans l'emporte souvent un peu trop loin. Combattre nos opinions est un droit qui appartient à tout le monde; mais dénaturer nos paroles, nous supposer de méchantes intentions, pour se donner le plaisir de réfuter les unes et de stygmatiser les autres, c'est manquer de loyauté. Nous aimons à discuter avec des adversaires, et non à batailler avec des ennemis. Que les ruses de guerre soient donc bannies de sa polémique, et M. Ernest Lebrun nous trouvera toujours prêt à répondre avec courtoisie aux observations que pourront lui suggérer nos articles.

(2) M. Ernest Lebrun commence par reconnaître que notre peinture est *fidèle*, pourquoi donc nous réfuter? Pourquoi aussi appliquer à *notre cité* une peinture faite en général et dont quelques traits ne s'appliquent évidemment qu'à Paris?

(Notes du Directeur de la Revue.)

Vous avez surtout en aversion deux classes d'hommes, (3) les *commerçants* et les *argumentateurs en* x et vous décochez parfois contre eux des traits qui manquent de vérité. (4) C'est au nom de la vérité, que je viens réclamer en faveur des proscrits. (5) Vous déclarant que je ne regarde pas comme suffisante l'espèce de réparation anticipée qui se trouve dans votre dit article et que vous avez préparé évidemment pour imposer silence à quiconque se formaliserait et voudrait vous demander raison au nom desdits argumentateurs en x ou des industriels honnêtes-gens. (6)

Entendons-nous : la profession de vendre et d'acheter n'a rien d'excellent en soi ; elle ne donne pas à ceux qui l'exercent une supériorité naturelle sur ceux qui ne l'exercent pas. On peut faire des x et n'être qu'un sot, nous sommes bien d'accord là dessus. (7)

Mais n'est-ce pas faire preuve de mauvais vouloir que de comparer un honnête commerçant à une actrice? Vendre pour vendre, convenez qu'il vaut mieux s'en tenir au café et au pi-

---

(3) Voici une imputation calomnieuse contre laquelle il est de notre devoir de protester. Nous n'avons *d'aversion* pour personne. Nous signalons courageusement les abus de quelque part qu'ils viennent ; mais nous estimons tout ce qui est digne d'estime, et il est tels *commerçans* et tels *mathématiciens* que nous aimons de tout notre cœur.

(4) Comment une peinture fidèle peut-elle manquer de vérité ?

(5) M. Ernest Lebrun nous transforme ici en tyran qui *proscrit* les gens qui lui déplaisent. C'est un agréable badinage.

(6) Nous n'eussions jamais pu prévoir, en citant quelques *friponneries* qui se commettent dans le commerce, que les *honnêtes-gens* seraient venus *nous en demander raison*. Nous nous disions : si quelque champion se présente, l'explication sera courte : « Monsieur, êtes vous fripon ? — oui — en ce cas, battons-nous. Si vous ne l'êtes pas, passez votre chemin ; ce n'est pas à vous que nous avons à faire. » Mais M. Ernest Lebrun est venu bouleverser toutes nos idées en fait de point d'honneur.

(7) Si nous sommes *bien d'accord là-dessus*, où est donc le sujet de la discussion ?

(*Notes du Directeur de la Revue.*)

ment..... (8) En vérité, si le négoce n'est pas une profession qui domine naturellement et de droit toutes les autres, elle n'est pas telle non plus qu'on puisse la mettre en parallèle avec ce qu'il y a de plus décrié dans la société des gens de bien. — J'en appelle à votre propre tribunal. S'il s'agissait de vos enfans, de vos filles, vous préféreriez le *comptoir aux tréteaux*. — Et quand il serait vrai que tous les commerçans fussent des fripons, on serait encore tenté de balancer vos deux contre-poids.

« Ainsi que la vertu, la *honte* a ses degrés. »

C'est dans un moment d'humeur que vous avez jeté pareille tache sur une classe de citoyens où il s'en trouve d'estimables et que vous connaissez comme moi. (9)

Le commerçant n'estime que l'argent, il ne cherche que son propre avantage, c'est vrai encore, mais n'en est-il pas ainsi de bien d'autres? Du moins est-il dans la société d'une utilité que personne ne conteste. L'Angleterre doit sa supériorité et sa domination au commerce bien plus qu'aux arts, (10) et l'histoire que vous connaissez mieux que moi, n'a-t-elle pas ses argumens en faveur du négoce?

Il y a dans le commerce d'indignes et révoltantes friponneries, c'est un fait malheureusement exact..... l'habitude d'agir *par* et *pour* l'argent, donne à l'âme quelque chose de vénal.... nous sommes d'accord; mais un commerçant, s'il daignait relever le gant, pourrait montrer parmi les censeurs à critiques amères, des gens qui font argent de leur esprit comme les

(8) Ou M. Ernest Lebrun a lu notre article *en courant faire ses recettes* et il l'a mal compris, ou il y a ici une mauvaise foi palpable; car nous avons parlé du mérite d'une *jolie actrice qui reste sage au milieu des séductions*. Si de tels exemples sont rares on n'en reconnaîtra que plus de vertu dans celles qui le donnent.

(9) Nous avons reconnu cela plus haut et nous rendons une éclatante justice à qui de droit.

(10) Que le commerce ait contribué à la supériorité *matérielle* de l'Angleterre, c'est vrai, mais que cette supériorité ait rendu son peuple *plus heureux* et *meilleur*, bien d'autres que nous le contestent, et c'est dans ce pays surtout que règne avec le plus d'empire l'égoïsme cupide, enfant des *idées positives* que nous avons voulu combattre.

(Notes du Directeur de la Revue.)

autres en font de leurs denrées, (11) des deux côtés il n'y a qu'un but, *l'argent*, car l'utilité publique, la gloire n'est qu'un but éloigné et secondaire ; les gens d'esprit mettent aussi de fausses étiquettes à leurs marchandises et les effets de la concurrence sont identiques. (12)

Ecoutez un marchand qui dénigre son confrère ou un artiste qui parle d'une école qui n'est pas la sienne, vous serez embarrassé dans le choix. — Vous citez un *ami-banquier*, faudrait-il répéter ce qu'on dit de tel violoniste dont le prodigieux talent n'avait guère élevé l'âme, ou de telle chanteuse qui vient de refuser de chanter quatre ariettes à moins de 66 mille francs d'indemnité ? — Tel parvenu se donne une importance grotesque ?.... Mettez à côté de lui un jeune nourisson du Pinde, tout boursoufflé de son amour-propre, et vous ne saurez auquel donner la palme.

Disons donc avec je ne sais quel auteur « *sottise des deux parts.* » Il y a des commerçans méprisables, comme il y a des artistes sans honneur ; il y a des négocians qui estiment trop peu les arts : il y a des artistes qui méprisent mal à propos le commerce. Mais n'en prenons pas occasion de blâmer ni le commerce ni les arts qui donnent dans notre cité de glorieux démentis à ceux qui font contre nous des satyres. (13)

J'en reviens maintenant aux savants en *x*.

Je l'ai dit, on peut faire des *x* et des *y* et n'être qu'un sot, personne ne réclame ; mais à qui s'en prendre ? à qui attribuer cette sottise de certaines gens à *x* et *y* ? Certes ce n'est point

---

(11) Il y a une différence à faire entre celui qui *vend* une marchandise qu'il a *achetée* et l'auteur qui *vend* le fruit de son génie ou de son talent. Si M. Ernest Lebrun n'aperçoit pas cette différence, c'est que sa position de commis aux recettes lui a épaissi la vue.

(12) Nous avons flétri dans notre article les *gens d'esprit qui mettent de fausses étiquettes*, c'est donc une mauvaise chicane que de nous les rappeler.

(13) Si une peinture *trop fidèle*, comme le reconnaît M. Ernest Lebrun, ressemble à une satyre ; à qui la faute ?

(*Notes du Directeur de la Revue.*)

aux sciences mathématiques qu'ils ont cultivées. (14) A quoi bon rappeler les sciences en parlant de la sottise de ceux qui les ont étudiées ? N'est-ce pas faire entendre qu'il y a quelque liaison secrète, quelque dépendance entre l'une et l'autre ?.... Tel n'est pas votre dessein, je le sais, car rien ne serait plus faux ni plus injuste, mais en cette circonstance les apparences sont contre vous. Il n'y a que trop de gens qui dénigrent l'instruction ; c'est un *méfait* que de leur fournir des armes pour se dispenser d'étudier les mathématiques. Beaucoup de gens pourraient relire les deux premières pages de l'article en question et se persuader que pour être administrateur, moraliste, commerçant, amis des arts !.... il faut *ne pas être* géomètre. (15)

Cette fausse déduction qu'on tirerait du sens général de certains passages de votre article, si recommandable d'ailleurs, me parait une erreur dangereuse que je veux aussi combattre.

Il est bon de vous dire d'abord, que moi qui vous parle, je ne suis pas *un argumentateur en* x. Et cette petite précaution oratoire ne sera pas inutile auprès de ceux qui seraient tentés de dire.

« Vous êtes orfèvre, Mr Josse !..... »

J'estime extrêmement la science, mais je n'en suis qu'aux premiers degrés, je puis donc en parler sans arrière-pensée et sans craindre qu'on m'accuse de reporter sur moi-même l'éloge que je veux en faire.

Je ne crains point d'être contredit en avançant que de toutes les voies que s'est ouvertes l'esprit humain, la plus élevée, la plus sûre, c'est celle des sciences mathématiques, qui offrent l'ordre de réalités le plus complet auquel le savoir humain soit

---

(14) Nous avons dit : *Ce n'est pas à la science qu'il faut s'en prendre, mais à la sotte vanité de ceux qui croient qu'elle suffit à tout.*

(15) Les gens qui, à la lecture de notre article, pourraient se persuader cela, n'auraient assurément pas en eux-mêmes assez de jugement pour être jamais bons administrateurs, etc.

(Notes du Directeur de la Revue.)

parvenu jusqu'à ce jour. En dehors des disputes des sectes et des nations, elles portent un caractère de perpétuité qui les rend propres à toutes les époques. Ne demandant à l'esprit humain aucune concession, aux opinions aucun sacrifice, puisant leurs principes généraux aux sources les plus élevées de la raison humaine, illustrées par les plus grands génies qui parurent sur la terre, elles marchent les premières et sans trouver d'égales.

Certes, si l'homme avait lieu de s'énorgueillir et de s'étonner de lui-même, ce serait bien à l'occasion des découvertes qu'il doit aux sciences mathématiques. Si l'on considère cet atôme attaché à un atôme qui chemine en tournoyant dans l'espace et qu'on le voie par la force de sa pensée, s'emparant successivement des mondes qui l'entourent à des distances accablantes pour lui ; qu'on le voie mettre en formules les lois que Dieu a imposées à la matière et dérober pour ainsi dire des secrets qui semblaient à jamais inaccessibles, on ne peut se défendre d'une juste et profonde admiration. (16)

Les connaissances sublimes, tout immatérielles quant à leur principe, ne matérialisent pas l'homme comme vous paraissez l'établir. Les sensations l'abrutissent inévitablement, mais quoi de plus propre à en faire sortir l'homme que l'étude des principes élevés du domaine de l'intelligence pure?

Des mathématiciens ont été matérialistes.... je le sais ; mais qu'en faut-il conclure ? Qu'ils ne doivent leur égarement et leur erreur qu'à l'étude ?.... N'est-il pas plus naturel de croire que la corruption de leur cœur avait devancé leur conviction (si tant est qu'ils en aient une) et pourquoi mettre en accusation la science qui n'en peut mais !... N'avez-vous jamais

(16) Il y aurait bien quelque chose à rabattre de ce magnifique éloge, mais cela entraînerait à des développemens pour lesquels l'espace nous manque.

(Note du Directeur de la Revue.)

vu une perle sur le fumier? Cette manière de jeter sur la science le blâme que méritent les vices de ceux qui la cultivent, serait une grossière et révoltante injustice. (17) Que pensez-vous de ceux qui veulent dénigrer la religion en nous signalant les faiblesses de quelques-uns de ceux qui la pratiquent? Vous dites avec raison que ces erreurs, et les écarts, enfans de la nature corrompue, sont les ennemis de la religion qui les combat bien loin de les faire naître; reportez cette opinion si équitable à la science et n'admettez point comme une de ses conséquences une erreur qui ne provient que de l'orgueil ou de quelque autre vice des hommes, versez dans une coupe empoisonnée le vin le plus généreux, il vous donnera la mort. En faudrait-il conclure que l'on doit s'abstenir de cette liqueur bienfaisante, même lorsqu'elle sera versée dans un autre vase.

Pourquoi donc les sciences mathématiques, et la certitude qu'elles procurent, seraient-elles en opposition avec une croyance religieuse. (18)

Cette opinion que vous paraissez énoncer me paraît une erreur; je dirai plus, une sorte d'injure jetée à tous ceux qui professent la religion. Ma croyance religieuse est pour moi aussi rationnelle que le principe des sciences mathématiques, et loin de le dire tout bas je le proclame hautement pour m'en faire gloire, y trouvant une preuve de raison, un acte d'intelligence.

Bien loin de voir dans les sciences mathématiques un obstacle à la croyance religieuse, j'y trouve le meilleur ache-

---

(17) Citez donc exactement, M. Ernest Lebrun, et ne nous attribuez pas des choses que nous n'avons pas dites.

(18) Lorsque celui qui cultive ces sciences, ne s'attachant qu'à la lettre en néglige l'esprit, il ne croit qu'à ce qui peut être *démontré physiquement* et il s'éloigne alors d'une croyance religieuse basée sur la *révélation*.

(Notes du Directeur de la Revue.)

minement et un des argumens les plus efficaces pour y mener. J'ai tenté de prouver (*) que la certitude religieuse équivaut au moins à la certitude mathématique; que les obscurités que la raison rencontre en remontant aux principes des choses sont les mêmes; qu'il faut pour être mathématicien, faire des actes de foi entièrement analogues et cependant, moins rationnels que ceux qu'il faut faire pour être chrétien, et comme ceci pourrait sembler un paradoxe je me contenterai de citer les notions élémentaires sur le point, la ligne, la surface, la théorie des parallèles, le calcul des quantités imaginaires, etc. etc.

Que manque-t-il donc pour que cette étude soit excellente; qu'elle soit bien dirigée? — Mais encore une fois n'attribuez pas à la science les écarts de ceux qui en faussent la direction et qui l'appliquent mal à propos. Mille remèdes excellens peuvent être nuisibles si on les administre sans discernement.

Tout ceci concerne le général: descendons aux particularités. Un *administrateur* possédant les connaissances spéciales à son emploi sera-t-il moins apte à le remplir lorsqu'il aura donné à ses idées la rectitude et la rigueur qui est propre aux sciences mathématiques? Un *moraliste* instruit cesserait-il d'être recommandable lorsqu'il aura épuré ses principes au creuset d'une critique sévère? Un *commerçant* habile aura-t-il des chances de pertes lorsqu'il saura mieux calculer? Un *artiste* de talent perdra-t-il ses inspirations lorsqu'il aura en lui ce qui est propre à les rendre plus vraies? A ces questions il n'est qu'une réponse possible. — Si un homme incapable d'être administrateur est nommé à un poste, il se fera siffler, et les x qu'il aura pu faire n'y empêcheront rien, j'y consens; convenez cependant que si elles produisaient un effet ce serait de dominer cette incapacité qui l'accable. — Si un homme sans vues ou à vues déraisonnables se fait appeler moraliste parcequ'il déraisonne à l'occasion de la morale.....

(*) La Foi considérée comme principe de nos connaissances, in-8°, 1828.

les x qu'il aura faites dans ses études, n'y auront contribué en rien ; je pourrais raisonner de même pour les autres individus que vous citez. Les mathématiques ne sont pas la pierre philosophale qui change en or, tout ce qu'elle touche.

Personne n'a jamais élevé cette prétention, ni les ennemis, ni même les amis de la science. (19)

Cette rancune contre les x et ceux qui argumentent en x vous a porté à omettre de la liste des hommes positifs ceux qui ont brillé dans les sciences. C'est ainsi qu'on glisse dès qu'on est sur une pente. J'admire les grands hommes dont vous citez les noms : Homère me plait, me touche; Socrate m'entraine et me convainct ; Raphaël m'enchante ; j'estime Sully ; je révère Malesherbes; St-Vincent a pour moi un titre bien plus relevé encore ; j'admire Eustache de St-Pierre et Goffin ; la vertu, le talent me parait un bien solide, positif.... digne d'envie. Mais Archimède, par exemple, n'était-il pas positif aussi ?... (sans parler des autres philosophes de l'antiquité, qui par la seule force de leur génie ont connu des faits auxquels l'analyse plus élevée arrive à peine aujourd'hui) Kepler, en déduisant des observations célestes les lois qu'il a léguées au monde et qui portent son nom, n'était-il pas aussi positif? Newton, Galilée, Leibnitz, notre Descartes n'étaient-ils pas positifs, n'avaient-ils aucun mérite *vrai* et *solide* en pénétrant les premiers dans les voies obscures et difficiles de la science qui, de nos jours, s'appliquant à nos besoins, rend ses résultats profitables en même temps que positifs.

Eh quoi les arts ne doivent rien à la science ! Le peintre, le dessinateur, l'architecte, le chorégraphe, le musicien, diront-ils que l'art ne doit pas ses progrès à l'heureuse application de la science ?

---

(19) Pardonnez-nous M. Ernest Lebrun, mais, à notre connaissance, des hommes, fort honorables d'ailleurs, ont été élevés à des postes importants auxquels ils n'étaient pas propres, et on les y a placés par la seule raison qu'étant mathématiciens ils devaient être aptes à tout.

(*Note du Directeur de la Revue.*)

Vous dites : « Honneur au talent, honneur au mérite » ! pourquoi donc proscrire ceux qui brillent surtout dans la nuit du passé ? (20)

Pour moi j'aime les arts, j'honore les vrais artistes ! mais je croirais me manquer et leur manquer à eux-mêmes, si j'allais dans une déraisonnable affection mettre au même niveau les sublimes génies dont j'ai cité les noms ou quelque écrivain-romancier, musicien-poëte, qui essaie ses ailes ou qui a déjà acquis une certaine réputation parmi nous. N'est-ce pas donner une fausse idée à un jeune homme que de lui laisser croire que lorsqu'il aura su donner quelque harmonie à l'expression d'une pensée, ou bien lorsqu'il aura noirci du papier ou sali une toile, il sera un homme recommandable et qu'il va ne se trouver impropre à aucune chose (21) etsurtout qu'il sera au-dessus de tout homme laborieux qui se sera borné à cultiver dans le silence du cabinet les sciences difficiles que vous appelez les argumens en x ? A bien le prendre, ce moyen est aussi sûr que tous ceux que vous proposez ; Platon a été poëte, Pythagore aussi, Newton s'est fait interprète de l'écriture, Descartes a cultivé la philosophie. Ce n'est pourtant pas là leurs premiers titre de gloire, et la postérité aurait peut-être bientôt perdu de vue ces noms aujourd'hui si éclatants sans les arguments en x

(20) Encore un coup nous ne *proscrivons* personne; nous avons dit : *respect aux hommes de science et de calcul pourvu qu'ils restent dans leur sphère.* Voilà toute notre profession de foi. Que dirait-on si l'on prenait pour président de la chambre de commerce le premier chanteur du théâtre? ou pour maire de la ville le meilleur dessinateur des écoles? C'est l'abus contraire, très-fréquent aujourd'hui, que nous avons voulu combattre en demandant que chacun se renferme dans l'exercice des facultés qui lui sont propres.

(21) *N'est-ce pas donner une fausse idée au public* que de nous prêter une intention aussi absurde ? Le meilleur poëte, l'artiste le plus habile, se trouveraient souvent déplacés dans un emploi d'administration ou dans un établissement de commerce, aussi ne cessons-nous de recommander aux jeunes gens qui veulent se faire un nom dans la littérature ou dans les arts, de s'affranchir s'ils le peuvent, de toute préoccupation étrangère. Nous leur répétons les beaux vers que M. V. Derode adressait à notre jeune Couvez (Revue du Nord, Octobre 1835.) comme le meilleur moyen de leur faire comprendre la sublimité de leur mission.

(Notes du Directeur de la Revue.)

(passez moi ce terme) qu'ils nous ont laissés! Vous parlez du dévouement des artistes, mais les savants sont-ils sans générosité et sans désintéressement et n'en a-t-on pas vu qui aient honoré à la fois et leur nom et leur profession par des actes mémorables?

Le navigateur, qui au péril de sa vie explore les mers, le savant qui dévore l'ennui de travaux obscurs mais utiles, valent bien sans doute d'autres hommes plus affamés de gloire; après tout dans les sciences il n'y a rien d'inutile dans les efforts de ceux même qui se trompent. Les alchimistes ont fourni à Lavoisier des matériaux : les géologues à systèmes erronés ont ouvert la carrière à Cuvier, etc. etc., tandis que personne ne saura gré à Chapelain d'avoir fait.....

.....De méchants vers douze fois douze cents.

Dans l'être humain chaque partie concourt suivant sa nature à l'harmonie et à la perfection de l'existence; de même en est-il dans la société.

Dans l'individu l'homme commande, c'est l'homme proprement dit, de même dans les régions de l'intelligence les savans occupent l'espace éthéré, celui du génie par excellence, (22) ils nous dévoilent les vérités que l'homme peut atteindre par sa propre force; les poètes, les peintres, les musiciens, etc. occupent la région du sentiment, du génie artistique, leur langage tire sa puissance de l'harmonie et de la vérité, ils sont placés entre le ciel et la terre; les hommes de vertu ont à-la-fois le vrai et le beau. Ils manifestent ici-bas l'image de la divinité.— De même que dans le système vivant le cœur envoie à toutes les parties le sang qui vivifie, de même dans la société, le commerce répand partout et le nécessaire qui soutient la vie et le superflu y apporte l'agrément; chacun a sa belle part. Sachons la leur laisser tout entière, il n'appartient pas à un homme de mérite de vouloir troubler un si bel ordre.

ERNEST LEBRUN.

---

(22) La *science* et le *génie* ne sont pas la même chose, c'est sans doute ce que M. Ernest Lebrun n'a pu apprendre dans l'espace éthéré du comptoir de M. J. J. M.

(Note du Directeur de la Revue.)

POÉSIES.

Marcel.

« Elle est-là voyez-vous,
» Sous ce dais, qui châtoie
» C'est elle !.... A deux genoux
» J'ai crié : je t'envoie
» Mon âme en un baiser,...
» Et mon cœur,... et ma vie !...
» Ne va pas refuser,
» Ce serait infâmie !....
» J'attends.... j'attends.... j'attends
» Penche-toi vers mon âme ;
» Et prends-y mes vingt ans ;
» Prends-y la rouge flamme
» Qui me mord tout le cœur ;
. . . . . .
» Eh ! bien ! honte sur elle !....
» Du haut de son bonheur
» Elle a ri la cruelle,....
» Elle a, l'insulte aux dents
» Voulu lire en moi-même
» Puis a dit : toi !... tu mens....
» Et je l'aime, je l'aime ! ..... »

Et l'on voyait sauter sur un chêne élevé,
Un jeune homme aux doux traits, au front pâle et ridé,
Ses cheveux onduleux coulaient sur son épaule;
Son regard vous poignait... et l'on disait... c'est drôle..!!!

» Elle a dit : toi, tu mens
» A ma douleur amère...
» ...Écoutez donc, passans !....
» Alors dans ma colère,
» J'ai maudit !... j'ai maudit !
» Car la nuit, sous la lune
» Satan tout bas m'a dit :
» Regarde,... voici l'une
» Des femmes qui le soir
» Emprisonnent ton âme;...
» Soudain le désespoir
» m'a brûlé comme flamme
» Car je vis par la nuit
» Deux ombres... c'était elle !....
» Puis un homme..... celui
» Qui la fit si cruelle !...
» Il buvait son amour
» Et l'infâme elle-même
» Vivait son plus beau jour !....
» Et je l'aime !... je l'aime !...

Et le fou sanglottait; mais au loin s'avançait
comme une ombre de femme à quelque homme enlacée.
Le fou pleurait toujours, et le passant glissait
En un rire homicide, une plainte glacée.

» Ce n'est pas tout passans,...
» Accablé de souffrance
» Je m'inclinai long-temps
» Sous sa froide insolence;

» Je voulus la servir ,.....
» Entendre sa parole
» Douce comme un soupir
» De l'oiseau qui s'envole.....
» Je tus mon fol amour ,
» Je jetai sur ma face
» L'œil atone d'un sourd
» Et son rire de glace ,
» Et pourtant j'entendais !....
» Et pourtant plein de vie
» Tous les jours je mourais !....
».....Ma mère.... ah sois bénie !
. . . . . ,
» Mon Dieu ! que j'ai souffert !....
» Qu'en ce malheur extrême
» Je conjurai l'enfer !....
» Et pourtant , que je l'aime !..., »

. . . . . .

Tout-à-coup il se tut ; devant lui surgissait
Le fantasque profil d'une femme rieuse ,
Elle disait : amour ! et quelqu'un répondait :
Amour ! Mais aussitôt cette tête moqueuse
Reflète les rayons d'un plaisir sans pitié.
Son œil fouillait un cœur , il y cherchait le reste
D'un culte !... d'un amour par le ciel envié
D'un amour inconnu sous la voûte céleste.
Puis sa voix murmura : Marcel ! mon bon Marcel ,
Et Marcel écoutait.... stupéfait.... immobile ,
Devant la vision qui descendait du ciel ,
Elle brillait ! Puis comme une étoile qui file
Tout rentrait au néant , tout se fesait chaos ;
Il ne lui restait plus qu'une tremblante vue ,
Qu'une oreille incertaine épiant les échos
Qu'un regard qui se perd tout pensif sur la nue.
Il flottait dans le doute et priait à son tour ,
Lorsque son cœur battit ; à travers une larme ,

Il vit deux bras tendus, puis une voix d'amour
Exhala sous son cœur ce soupir qui désarme ;
Aussitôt il bondit, fou.... joyeux.... palpitant
Sa main cherche une main et sa lèvre une lèvre,
Mais.... un éclat de rire horrible !... déchirant !...
Lui jette un froid au cœur, à la tête une fièvre,
Puis dans un long baiser, l'on prononça son nom,
Oh !... comment exprimer la douleur,.... la souffrance
Qui coururent alors comme un brûlant poison
A travers sa poitrine.... Il se fit un silence ;
Puis une faible plainte, un cri sourd,... étouffé....
Frôla l'air qui tremblait aux éclats de la joie.
Marcel ne pleurait plus ; il suivait étonné
Les reflets inconstans d'une robe de soie ;
Et quand la sombre allée, en s'ouvrant sur un bord
Laissa voir le torrent, blanc de neige et d'écume,
Il courut,.... il courut,.... et puis courut encor.....
Et le flot se dressa comme un volcan qui fume !.....

. . . . . .

Pourtant deux voix chantaient, là bas, sous le sureau,
Le temps fuyait bien court, l'ivresse était extrême,
Lorsqu'un flot tout verdâtre en bondissant sur l'eau
Apporta cette plainte : oh ! je l'aime, je l'aime !.....

ED. BRUN.

Une fleur de moins.

—

Pauvre petite, oh ! l'avez-vous connue ?
Vous souvient-il de ses cheveux bouclés ;
De ses yeux noirs par de longs cils voilés ;
Sa voix d'enfant l'avez-vous entendue ?
C'était plaisir de la voir au beau temps,
Sans rêve au cœur se promener joyeuse ;
Pour caresser son écharpe soyeuse
On eût donné bijoux et diamans.

—

Au mot de bal, au bruit d'une cadence,
Son grand œil noir brillait plus animé ;
Comme une fleur que berce un vent de mai
Son corps léger se berçait à la danse.
Et quand la valse avait ému ses sens
En l'emportant dans son vol qui tournoie,
Ses petits pieds dans leur prison de soie
Semblaient à l'œil deux beaux papillons blancs.

—

L'été dernier au mois des fleurs écloses,
Quand tout riait plein de vie et d'amour,
Son front penché comme un lys vieux d'un jour,
Son front d'enfant avait perdu ses roses.
Ses longs regards s'éteignaient languissans ;
Et puis bientôt, par une nuit sans voile,
On vit aux cieux s'envoler une étoile
Et nous manquions d'une fleur ce printems.

Ausone Chancel.

BIBLIOGRAPHIE.

DE LA RÉFORME DES PRISONS.

Par M. Charles Lucas,

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES PRISONS DU ROYAUME, MEMBRE DE L'INSTITUT.

Depuis que la camaraderie littéraire s'est constituée dispensatrice de la réputation des écrivains, il n'y a plus qu'un seul moyen de pouvoir parler consciencieusement de leurs œuvres, c'est de les lire : et très-peu de gens, de ceux du moins qui ont accès dans les colonnes d'un grave journal, ou qui peuvent arriver au feuilleton en petit texte, se donnent la peine de parcourir le livre dont ils ont à rendre compte par métier, pour de l'argent, par haine, et voire même par amitié ! La critique littéraire, en un mot, ressemble trait pour trait, de nos jours, aux gravures de nos *Pittoresques*, que tout le monde accepte pour des images fidèles des objets qu'on décrit, excepté les voyageurs qui les ont examinés sur les lieux mêmes.

Ce n'est pas que *ces comptes rendus*, quelle qu'en soit l'intention, n'aient un immense résultat pour le succès de l'auteur et le débit de son ouvrage. Aussi rien n'est-il difficile comme d'obtenir de la suzeraineté du journalisme, la faveur, toujours chèrement acquise, de se faire mutiler dans un de

ses manifestes quotidiens. Mais qu'importe à l'éditeur, que l'auteur du livre qu'il imprime, soit le seul des lecteurs qui s'aperçoive qu'on lui a fait dire tout le contraire de ce qu'il pensait ? pourvu que *le placement* aille vîte, il ne s'inquiète guère du : *qu'en dira-t-on ?* Et l'écrivain lui-même se console des niaiseries qu'on lui a prêtées, par les profits du libraire dont il lui revient environ, de 1 à 1 1/2 pour °/₀. D'où vient que M. Villemain, secrétaire de l'académie, USQUE AD MORTEM, a eu grandement raison de dire : *que les lettres conduisent à tout, mais souvent à condition de les quitter.*

Nous espérons nous, que M. Charles Lucas, ne prendra pas cet avertissement pour lui ; car nous avons foi en ses promesses, et nous trouvons dans le livre dont nous allons nous occuper, l'assurance qu'il persévérera courageusement dans la noble carrière qu'il a déjà parcourue avec un zèle si infatigable, et que d'honorables succès ont dû lui faire aimer.

Nous n'avons pas l'honneur de connaître personnellement M. Charles Lucas ; mais nous avons lu la majeure partie de ses ouvrages avec tout l'intérêt qu'ils commandent ; et nous espérons ne pas mériter de sa part, dans l'examen de *sa théorie de l'emprisonnement*, le reproche de n'en avoir parlé que sur l'énoncé des chapitres. J'oserai seulement lui donner le conseil de ne plus mettre de table à la suite de ses ouvrages. M. Lucas est de force à jouer ce mauvais tour aux feuilletonistes de profession : pour mon compte, j'aviserai.

Une idée fixe semble toujours et partout dominer cet écrivain. C'est la possibilité de refaire le moral des condamnés, et de les rendre tellement régénérés à la société, qu'elle n'ait plus rien à redouter de leur avenir au milieu d'elle.

Et nous aussi nous croyons à la possibilité D'UNE PARTIE de cette réforme ; mais par des moyens totalement opposés à ceux dont M. Lucas propose l'adoption. Pour lui, la refonte de nos loix criminelles, et la création d'un système péni-

tentiaire bien entendu, doivent suffire à la solution de cette immense difficulté sociale. Pour nous, il n'y a plus de moyens vrais d'atteindre ce but, que la réforme complète de notre ordre social tout entier.

Or cette réforme, nous ne saurions la comprendre à l'aide d'un mécanisme plus ou moins ingénieux de codification pénale et de création pénitentiaire, mais par *l'instruction religieuse et morale du peuple.* Donnez-nous, pour prisonniers, des hommes dont l'enfance ait été impressionnée par le Christianisme et nourris du lait de l'Evangile, nous vous les rendrons tout autres que vous nous les aurez confiés. Mais dans l'état d'incrédulité et de stupide ignorance où vous nous les livrez aujourd'hui, soyez bien convaincus de l'inutilité de nos efforts; ou s'il advient que, par fois, les froissemens du remords et les salutaires émotions du repentir retrempent quelques-unes de ces âmes détériorées par la rouille du vice et de l'irreligion; l'exemple et la dégradation de votre populace, et le mépris de vos honnêtes-gens, les reprécipiteront bientôt dans les abîmes inextricables de la récidive : et, la récidive, en pareille occurence, c'est le dernier degré de la phtisie morale; il n'y a plus que la mort pour en arrêter le progrès et la contagion.

Est-ce à dire, pour cela, qu'il faille renoncer à la réforme de notre régime des prisons? Assurément, nous sommes loin de le penser, et conséquemment de le conseiller. C'est par l'autopsie des cadavres pestiférés qu'on découvre les causes délétères de leur putréfaction, et qu'on s'instruit à les prévenir pour le salut de ceux qui leur survivent. Eh bien! la régénération morale de vos détenus actuels, *est impossible*, sauf quelques rares exceptions : elle l'est : d'abord, parce que leur éducation a été faussée par LA DÉBAUCHE et par L'IMPIÉTÉ; puis, parce que vous n'avez encore trouvé, que je sache, aucune méthode d'arrêter l'invasion du mal, et que vous êtes bien loin de vous entendre même sur le moyen d'en pallier les déplorables effets.

Cette dernière étude est celle à laquelle M. Charles Lucas semble avoir voué son talent et son cœur ; et, sous ce double rapport, la science des prisons lui devra d'utiles et consciencieux développemens. Il suffit du reste, de parcourir avec attention sa *Théorie de l'Emprisonnement*, pour se convaincre que l'auteur progresse en s'avançant, et que ses idées premières, sur la grande question du régime pénitentiaire, se sont considérablement modifiées depuis la publication de son premier ouvrage. (1)

Alors M. Charles Lucas s'inclinait, pour ainsi dire, devant le génie de la réforme américaine, s'inspirait de ses systèmes, et, à quelques différences près, nous invitait à les adopter. Ce fut là son premier service ; car on voulut voir avec lui ; et comme lui aussi, les philantropes admirèrent avec enthousiasme cette ingénieuse et brillante mécanique américaine, moyennant quoi l'on devait en arriver à faire radicalement d'un fripon, le plus homme de bien qui jamais ait été.

Mais l'enthousiasme s'use vite chez les hommes de sens et de loyauté. Aussi que dit aujourd'hui M. Charles Lucas? écoutons-le parler ; car il y a, pour ceux qui s'extasient encore à la consolante idée de moraliser le vice par le régime pénitentiaire américain, de graves enseignemens dans les paroles que voici :

« Pour arriver à concevoir l'application du système *péni-*
» *tentiaire*, il faut donc non-seulement franchir l'emprison-
» nement avant jugement ; mais dans la sphère même de
» l'emprisonnement après jugement, il faut atteindre les
» hautes condamnations.

» Ici seulement se révèle la possibilité de l'action du
» système pénitentiaire. Mais dans cette sphère même où sa
» place est marquée, *on chercherait en vain sa définition.*

» Prenez en effet dans le sens restrictif que nous lui avons
» assigné, ce mot de *système pénitentiaire* que l'on conseille,

(1) Du Système pénitentiaire en Europe et aux États-Unis.

» que l'on préconise par tout, et sous le mot, *le système* vous » échappera encore.

» En effet, ce mot *système pénitentiaire* qui sert de déno- » mination commune en Suisse, en Angleterre, en Belgique, » à New-Yorck, à Philadelphie, etc. etc. etc., *désigne* » *autant de principes non-seulement différens*, mais souvent » *opposés*, qu'aucun système général n'a encore conciliés » entre-eux, ni ralliés à lui. (1).

» De là le système pénitentiaire est un mot livré à tous les » caprices des interprétations individuelles, à toutes les » illusions des imaginations philantropiques.

» S'agit-il de tracer l'état de la réforme des prisons dans » les pays étrangers, on ne sait comment la caractériser et » la décrire, où rechercher l'existence, où constater l'ab- » sence de ce système pénitentiaire que quelques-uns placent » partout, puisque sa définition n'est nulle part.

» Et là même où le mot pénitentiaire est inscrit sur le » frontispice des établissemens et consacré par l'usage, » s'agit-il d'apprécier l'efficacité de la réforme, *chacun juge* » *à sa guise*, *selon la manière dont il avait conçu le système* » *et rêvé ses effets;* et delà autant de jugemens divers que » d'imaginations différentes et d'exigences opposées.

» Aussi à l'heure qu'il est, interrogez cette opinion » publique qui accueille si favorablement et soutient si puis- » samment la réforme du système pénitentiaire, vous n'y » trouverez rien de précis, rien d'arrêté. Elle ne pourra vous » donner rien, ni les conditions, ni les moyens, ni les » principes généraux de cette réforme, ni même les raisons » de la confiance qu'elle lui accorde, parce que personne » ne les lui a encore indiqués et formulés d'une manière

(1) C'est ce que l'auteur de cet article s'est efforcé de faire dans *son Examen historique et critique des diverses Théories Pénitentiaires ramenées à une unité de système applicable à la France*. Ouvrage couronné par l'académie.

(Note du Directeur de la Revue.)

» précise. (1) Ce n'est pas par conviction, c'est par sympathie » que l'opinion s'est éprise du système pénitentiaire, comme » d'un mot magique qui traduisait pour elle si non la défi- » nition claire, du moins l'urgent besoin de la réforme.

» Le système pénitentiaire, posé à sa véritable place, » confiné dans sa sphère légitime, est donc un système » vague, confus, qui n'a su encore se définir.

» Mais alors même qu'il y recevrait sa définition précise, » il y aurait toujours dans la réforme des prisons deux » graves omissions, relatives aux simples prévenus et aux » petits condamnés.

» Ainsi se révèle *le besoin d'une théorie de l'emprison-* » *nement* pour combler ces deux lacunes que laisse autour » de lui le système pénitentiaire, et pour l'arracher lui » même à l'incertitude de ses principes, de son but, de ses » moyens et de ses conditions d'application. » (2)

Ce dernier alinéa explique d'une manière nette et précise, le but que l'auteur s'est proposé.

Maintenant l'atteindra-t-il ? pourra-t-il éviter qu'on ne dise de lui : — *Chacun juge à sa guise selon la manière dont il a conçu son système et rêvé ses effets ?* L'opinion publique sera-t-elle à ce point satisfaite, qu'elle n'ait plus qu'à imposer à ses mandataires légaux le CRITERIUM pénitentiaire de l'honorable écrivain ? Il ne doit ni l'espérer ni s'en affliger. Car ainsi qu'il se le dit lui-même autre part : « Il est plus » d'une voie pour aller au bien : que ce soit par celle que

---

(1) Nous nous reconnaissons tout-à-fait inhabile à juger du mérite du livre que nous venons de citer, sous le rapport de la question pénitentiaire. Mais en le lisant, il nous a semblé que l'opinion publique pourrait y chercher, et peut-être même y découvrir la solution des doutes dont elle peut être embarrassée sur cette grave question.

(Note du Directeur de la Revue.)

(2) Théorie de l'emprisonnement. Volume premier, pages 4, 5 et 6.

» j'aurai indiquée ou par une autre, peu m'importe, pourvu » qu'on y arrive : quand on s'occupe de réformes qui tou- » chent au bonheur public, il faut savoir porter une âme » de citoyen au-dessus d'un amour-propre d'auteur. » (1)

Et d'ailleurs, qui donc se refuserait à reconnaître dans M. Ch. Lucas, l'un des hommes les plus habiles et les plus persévérans dans la sainte mission d'humanité qu'il s'est imposée? On a dit de lui : — Que si les philantropes éclairés accueillaient avec un vif intérêt tous les documens qui concernent l'institution du *système pénitentiaire* dans notre pays « c'était » surtout à ses utiles et *glorieux* travaux que la France et » *l'humanité* en étaient redevables » (2). M. Charles Lucas méritait un éloge de meilleur goût ; et nous avons la conviction de le moins blesser en lui disant, que si ses longues et consciencieuses recherches à travers le dédale obscur de la réforme ont produit d'heureux résultats, c'est qu'elles ont provoqué la critique ; et que d'éclatantes lumières ont surgi du milieu même de ses propres erreurs et de celles de ses devanciers, pour éclairer la route où sa voix appelait à le suivre de courageux imitateurs.

Dans son nouvel ouvrage, M. Charles Lucas parait s'être débarrassé loyalement des entraves de l'imitation. Il est plus lui-même que partout ailleurs ; il sait mieux d'où il part et où il veut arriver; et sa marche est franchement et sûrement tracée. *Sa Théorie de l'emprisonnement*, dont il n'a encore publié que le premier volume, fait attendre impatiemment le second. Ce sera, selon toute apparence, le complément de ses études pénitentiaires, de son expérience et de ses observations ; son système arrêté, conséquemment enfin, TOUTE SA PENSÉE : et comme les hautes questions qu'il aborde aujourd'hui intéressent doublement et par le talent de celui qui les traite, et par leur actualité ; chaque philantrope, chaque

(1) Du Système pénitentiaire en Europe et aux États-Unis. Préface, pag. VIII.

(2) Lagarmitte, préface des leçons de Julius, page XVJ.

jurisconsulte, chaque magistrat voudra lire son livre et sera bien aise de l'avoir lû. Tel est du moins l'effet qu'il a produit sur nous qui, tout en ne partageant pas, à beaucoup près, quelques idées fondamentales de l'auteur, ni toutes ses espérances sur la réforme de nos prisons ; n'en reconnaissons pas moins hautement et franchement, qu'il serait difficile de faire de *la théorie* avec plus d'art et de séduction ; et que *sans la désespérante pratique* qui pèse sur 27 années de notre vie, nous subirions humblement la captieuse loi qu'il nous dicte, sauf à nous défendre par un nouveau : *Magister dixit*, des doutes un peu tracassiers des incrédules de tous les temps.

MARQUET-VASSELOT.

Pierre Gringoire,

VERS

PUBLIÉS PAR PAUL DELASALLE. (*)

A l'auteur de ce petit livre nous ne demanderons pas compte du singulier caprice qui lui fait publier ses vers sous le nom du descendant inconnu d'un vieux poète ; fantaisie d'artiste pour laquelle nous ne saurions montrer beaucoup de sévérité parce qu'un talent de prosateur nous semble s'être révélé dans ses développemens. Ce n'est donc pas à Pierre Gringoire que nous allons nous adresser, mais à M. Paul Delasalle qui, pour être plus nouveau dans les annales de la poésie, n'en a pas moins de titres à notre bienveillante attention.

(*) 1 Volume in-18, à Paris, chez Charpentier, rue de Seine, 31.

Si, comme tout nous porte à le présumer, M. Paul Delasalle est un jeune homme, on peut attendre d'heureux fruits de sa maturité.

Il ne tardera pas à reconnaître, que les accumulations de pensées vagues de grands mots et d'épithètes retentissantes ne sont pas de la richesse, ni la bizarrerie de l'originalité; que sous prétexte d'être vrai on ne doit pas tomber dans le trivial; qu'il faut de la justesse et de la cohérence dans les images; que, si l'on peut parfois obtenir d'heureux effets en les empruntant à ce que la nature nous offre de hideux, il ne faut pas abuser de cette ressource sous peine de provoquer le dégoût et qu'enfin, quelle que soit la verve du jet, une esquisse n'est jamais un tableau : vérités tellement banales qu'on ose à peine les énoncer ; et c'est cependant aujourd'hui ce qu'est forcé de répéter avec autant de regret que d'étonnement, tout consciencieux critique, à chaque œuvre nouvelle qui lui est soumise.

Si *nous voulions*, répondent nos jeunes hommes !..... Et pourquoi donc ne pas vouloir? Pourquoi faillir ainsi au public et à vous-même? Ignorez-vous que la *volonté* est le plus noble attribut de l'homme, et que rien de beau, rien de grand, rien de durable n'est possible sans un déploiement opiniâtre de cette faculté?

De ces observations générales une partie est applicable au livre qui nous occupe ; nous avons dit que M. Paul Delasalle ne tarderait pas à reconnaître ces taches et à s'en préserver, et nous le répétons avec confiance ; car chez lui, les défauts sont rachetés par d'estimables qualités : la pensée est souvent élevée, les vues sont larges et généreuses, l'expression et le mouvement ne manquent pas de vivacité et le sentiment est quelque fois exquis.

Bien qu'il nous eût été facile d'extraire de son recueil des passages d'une beauté plus mâle, nous citons de préférence le morceau suivant parce que la forme nous semble plus achevée, et le fonds pris dans un ordre de pensées et de

sentimens simples et vrais qui sont appréciés de tous parce que chacun les retrouve en soi-même ; c'est pour n'avoir pas assez puisé à cette source que la poésie est tombée dans un tel discrédit : du moment qu'elle a déserté la vérité générale pour s'égarer dans les rêveries d'exceptions individuelles, elle a dû perdre son action sur les masses et ses droits à leur sympathie pour des impressions, pour une langue qu'elles ne pouvaient comprendre. Tel était l'écueil de la *poésie intime*, et cet écueil, notre jeune école n'a pas su l'éviter.

JULES CANONGE.

BAPTÊME.

S'il est vrai que tout homme apporte sur la terre
Une lèpre fatale, étrange, héréditaire,
Qui le condamnerait aux maux de l'infini ;
Et si, pour le soustraire à cette destinée,
Il faut laisser tomber sur sa tête inclinée
Quelque goutte d'eau pure et quelque mot béni ;

Allez, allez au temple où vous attend le prêtre :
La fontaine de vie à vos yeux va paraître ;
Allez devant l'autel prier à deux genoux ;
Placez-y cet enfant comme une offrande humaine,
Et prononcez pour lui la formule chrétienne
Qu'un autre prononça pour vous.

Puis vous la nommerez, la frêle créature !
Toute chose a son signe au sein de la nature ;
Rien ne reste innomé dans le livre de Dieu ;
Et ce serait un monstre en proie à l'anathème,
L'être qui ne pourrait transmettre à ceux qu'il aime
Un nom, que leur cœur garde écrit en traits de feu.

Le sien, il passera de la bouche d'un père,
Dans celle d'un amant, dans celle d'un époux,
Dans mille autres encor : qu'il soit donc fait pour plaire,
Qu'il soit donc simple et doux ;

Pour qu'en l'accentuant toute lèvre sourie;
Pour qu'il jette à lui seul un charme d'harmonie
Sur ceux qui l'entendront,
Pour qu'il résonne au luth du poète fidèle ;
Et pour qu'en la voyant on dise : « Tout en elle
» Est beau, jusqu'à son nom. »

Et toi, débile enfant, germe de jeune fille,
Né de plaisir et de douleur ;
Toi qu'appelaient au loin les vœux d'une famille
Dont les fils voulaient une sœur ;

Rayon tombé d'en haut, que le sein d'une mère
S'est empressé de retenir,
Et qu'une main de vierge, à Dieu, son premier père,
Va présenter, pour le bénir ;

Toi, qui viens d'allumer tes timides prunelles
Au feu de ses regards brillants ;
Petit ange d'un jour, abrité sous les ailes
D'un autre ange de dix-huit ans ;

Enfant ! le monde est là, flot qui gronde et remue,
Drame, où ta vie aura son tour ;
Avance... Et souviens toi des bras qui t'ont reçue,
Des cœurs qui te comblent d'amour.

LES AMOURS DES ANGES,

Suivis de

LE PARADIS ET LA PÉRI.

Traduit de THOMAS MOORE, par A. WACQUEZ.

Le joli poëme des *Amours des Anges* n'était pas tout-à-fait inconnu en France. M. Lisyas Moutardier l'avait traduit en vers et Mad^me^ L. Swan Belloc en prose. C'est à quoi M. A. Wacquez n'a peut-être pas songé, lorsque, cédant à l'attrait de cette poésie vraiment aérienne et céleste, il a conçu le projet de redire dans notre langue les chants suaves et doux de l'ami de Byron. N'ayant pas sous les yeux les traductions de ses deux devanciers, nous ne pouvons parler du mérite comparatif de celle de M. A. Wacquez ; mais nous dirons que ce jeune littérateur s'est acquitté avec bonheur de la tâche difficile qu'il s'était imposée. Le coloris des tableaux primitifs n'a pas perdu de sa fraîcheur en passant sur une autre toile, et, malgré quelques inversions inusitées dans notre langue, dont le traducteur n'a pu se défendre, comme pour laisser à son ouvrage le cachet du pays où il avait été chercher son modèle, on lira certainement avec plaisir les touchants récits d'amours imaginaires que l'on comprend sans y croire. Nous devons néanmoins avertir M. A. Wacquez

de ne pas se reposer entièrement sur son imprimeur du soin de corriger ses épreuves ; car l'édition des *Amours des Anges* présente beaucoup de fautes que la plus légère attention eût pu faire éviter et qui viennent contrarier le lecteur en faisant évanouir le prestige, au moment où son esprit s'égare dans les régions célestes pour le faire tomber lourdement sur l'imperfection des œuvres de la terre.

MÉLANGES.

—

Une grande et belle Association se forme en ce moment au sein de notre Département. Nous nous bornons aujourd'hui à la faire connaître par la publication de ses Statuts qui viennent de recevoir l'approbation de l'Autorité. Nous ne saurions trop engager les amis de la Littérature et des Arts, à s'associer à une œuvre qui promet d'utiles et nobles résultats.

PRÉFECTURE DU NORD.

Nous conseiller d'état, préfet du nord, grand officier de l'ordre royal de la légion d'honneur, officier de l'ordre de léopold,

Vu la demande présentée par des citoyens habitans de la ville de Lille, tendant à être autorisés à se réunir et à former sous le nom d'Association Lilloise, une Société dont le but est l'encouragement des Lettres et des Arts,

Vu le projet des Statuts et Réglement de cette Société,

La lettre de M. le Ministre de l'Intérieur, du 22 Août dernier,

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

MM. : Le Glay, Archiviste du Département, *Président*.
Gachet, Principal du Collége.
Brun-Lavainne, Archiviste de la ville de Lille.

MM. Bruneel, Négociant.
Descamps, Régent de rhétorique.
Fiévet-Chombart (L.), Propriétaire.
Blanquart-Évrard, Négociant.
Kolb-Bernard, Négociant.
Lallou, Peintre.
Beaussier, Directeur de la Monnaie.
Fockedey, Négociant.
Lemesre-Dubruisle, Propriétaire.
Delattre-Guichard, Négociant.
Vanhoenaker-luiset, Conseiller-de-Préfecture.
D'hespel (Adalbert), Propriétaire.

Sont autorisés à former à Lille, sous le nom d'Association Lilloise, une Société destinée à encourager les Lettres et les Arts.

ARTICLE DEUXIÈME.

Leurs Statuts et Réglement visés par nous, sont approuvés.

ARTICLE TROISIÈME.

Cette Association sera tenue de soumettre à l'assentiment préalable de l'administration supérieure, par l'intermédiaire du Maire de Lille, les modifications qu'il s'agirait d'introduire dans le réglement actuel.

ARTICLE QUATRIÈME.

Le Président de l'Association Lilloise fera connaître d'avance à l'autorité municipale pour qu'elle assure l'exécution de la loi du 10 Avril 1834 : le lieu où la Société se réunit, le consentement du propriétaire ou du principal locataire du local destiné à cette réunion, la liste des membres de l'Association, les noms de ses nouveaux membres.

ARTICLE CINQUIÈME.

Le présent arrêté sera adressé à M. le Maire de Lille, chargé de son exécution.

Fait à la Préfecture, à Lille, le 17 Septembre 1836.

Signé, Bon MÉCHIN.

Pour expédition conforme,

Le Secrétaire général de Préfecture

Signé, BOISSET.

ASSOCIATION LILLOISE

POUR

L'ENCOURAGEMENT DES LETTRES ET DES ARTS.

Motifs de son institution.

Le but de la Société est indiqué d'une manière générale dans la dénomination qu'elle a prise : nous allons le présenter plus explicitement en développant les motifs de sa formation.

C'est un fait incontestable que jamais époque ne fut, plus que la nôtre, féconde en jeunes hommes de bonne volonté, pleins d'inspiration et de talent, désireux surtout de suivre la voie régénératrice du sentiment religieux, qui est celle du beau, et de conquérir, leurs œuvres à la main, la place d'honneur, que tout littérateur, tout artiste, honnête homme, doit tenir dans l'ordre social.

Mais isolés, sans appui réel, éloignés du grand air de la publicité, qui fait vivre ; privés d'émulation, quand leur essor les élève, ou de guide, lorsqu'il les égare, ils marchent quelque temps, mais d'une marche indécise, et tombent bientôt, trop faibles pour fournir leur carrière : ou bien, on les voit, dénués de toutes ressources, expatriés, pour ainsi dire, de cette commune société, où les attendait un rang distingué ; on les voit lutter en vain contre l'implacable nécessité ; puis, se laissant aller au découragement, précurseur du suicide moral, lacérer leurs pages et briser leurs pinceaux.

Or, si comprenant cette position de l'artiste, une association se forme, offrant à ceux qui marchent ferme, l'encouragement des éloges ; à ceux qui trébuchent, l'appui des meilleurs conseils ; à ceux qui manquent de tout, des ressources honorables ; à tous enfin un public impartial, une bienveillance désintéressée, une direction sage et religieuse, en un mot, éminemment sociale ; alors une telle institution ferme une de nos plaies les plus profondes, remplit les vœux de tous, et mérite également bien de la Patrie et des Arts.

Tel est le but que se propose la réunion qui prend le titre d'ASSOCIATION LILLOISE. Sous cette bannière, elle appelle surtout les artistes du sol natal ; elle leur dit : Réunissez vos efforts, corroborez les éléments de votre gloire future, en les rapprochant ; venez dans mon sein : je vous laisse votre noble indépendance ; je ne fais que vous rendre la marche moins pénible, en vous élargissant la voie, en vous donnant la Foi pour compagne, et alors, je me fais solidaire devant l'art et la morale de vos productions et de vos espérances.

STATUTS ET RÉGLEMENT DE L'ASSOCIATION LILLOISE.

But de l'Association.

ARTICLE PREMIER. L'Association en appelant le concours de tous les hommes religieux, n'entend porter atteinte à

aucune croyance ; elle favorise le progrès immatériel et moral des Lettres et des Arts ; mais elle laisse à chaque artiste son indépendance et sa liberté.

ART. 2. L'Association a pour but :

De fournir aux personnes, et surtout aux jeunes gens du pays, qui cultivent les Lettres et les Arts, des moyens de réunion et d'études, de bonnes et sages inspirations, de généreux encouragements ;

De leur créer un public et des occasions de se produire ;

De leur offrir des ressources pour publier leurs écrits, placer leurs ouvrages d'art, faire exécuter leurs compositions musicales, autant que le permettront les moyens de l'Association ;

De les aider dans leurs travaux ;

De leur donner elle-même ou de leur procurer un patronage bienveillant et désintéressé.

ART. 3. L'Association n'attache à ses travaux aucune intention politique. — Les journaux et ouvrages de littérature et d'art, concernant la politique, ne sont point reçus dans son salon.

Composition.

ART. 4. L'Association a pour ressources les cotisations annuelles de ses Membres, fixées à 15 francs chacune, et des dons particuliers.

ART. 5. Le nombre des Associés est illimité.

ART. 6. Il se divise en Membres honoraires, Membres titulaires et Membres correspondants.

ART. 7. Sont Membres honoraires :

MM.

Dans l'ordre administratif, { Le Préfet du Département ;
Le Maire de la ville de Lille ;

MM.

Dans l'ordre judiciaire,
- Le Président du Tribunal civil ;
- Le Président du Tribunal de commerce ;
- Le Procureur du Roi ;

Dans l'ordre militaire,
- Le Commandant de la Division militaire ;
- Le Commandant du Département ;

Dans l'ordre scientifique, Le Président de la Société royale des Sciences et des Arts ;

Enfin les personnes à qui l'Association, par l'organe de son Comité administratif, envoie le diplôme de ce titre soit comme un hommage à leur génie ou à leur talent, soit comme un témoignage de reconnaissance pour des services rendus aux Lettres et aux Arts.

ART. 8. Sont Membres titulaires, sur la présentation d'un Associé, ceux qui ayant adhéré aux conditions des Statuts de l'Association, ont été admis par le Conseil d'administration aux deux tiers des voix.

ART. 9. Les artistes qui auront reçu des récompenses de l'Association, pourront être admis sur leur seule demande.

ART. 10. Sont Membres correspondants ceux qui, n'habitant point l'arrondissement de Lille, ne paient qu'une cotisation annuelle de 10 francs.

ART. 11. L'Associé qui ne paie point sa cotisation, renonce à toute participation aux actes et aux droits de l'Association.

Administration.

ART. 12. L'administration de l'Association est confiée à un Conseil, composé de quinze Membres, nommés par l'assemblée générale des Fondateurs immédiatement après

l'adoption des Statuts. Ce conseil choisit dans son sein un Président, qui sera aussi celui de l'Association.

ART. 13. Les membres du conseil seront renouvelés, par tiers, tous les cinq ans en assemblée générale; les membres désignés par le sort sont rééligibles.

ART. 14. Dans le cas où un membre du conseil viendrait à décéder ou à se retirer entre les époques fixées par l'article précédent, il serait pourvu à son remplacement dans l'assemblée générale la plus prochaine, sans jamais dépasser le terme d'une année. Toutefois, s'il se trouvait un tiers des membres en moins, le Conseil serait tenu de convoquer, pour les remplacer, une assemblée spéciale de l'Association, dans le plus court délai possible.

ART. 15. Les décisions du Conseil se forment à la simple majorité. La voix du Président est prépondérante.

ART. 16. Le Conseil vérifie et arrête le compte du Trésorier, et en donne communication, une fois l'an, aux Membres titulaires; il est responsable des dépenses qui outrepasseraient les ressources de l'Association.

Il a droit d'exclure des salons, des concours et des expositions tout ouvrage qui serait contraire aux mœurs ou à l'ordre public.

Il nomme les commissions d'examen, qui seront toujours composées d'hommes spéciaux choisis, la moitié plus un, parmi les membres titulaires ne faisant pas partie du conseil administratif; entend leurs rapports et les présente aux assemblées générales.

Il sollicite (ainsi que chaque Membre est engagé à le faire) et reçoit des dons consistant en cotisations supplémentaires, et en œuvres de Littérature ou d'Art utiles à l'instruction des Membres de la Société, ou servant à l'ornement de ses salons; fait les acquisitions d'ouvrages; fixe la quotité des dédommagements ou des avances pour des œuvres exécutées, entreprises ou à entreprendre;

Il choisit de son propre mouvement, ou d'après les propositions écrites des Membres de l'Association, les ouvrages à mettre en lecture;

Il fixe les jours des séances, les époques des concours et des expositions, ordonne les dépenses, établit les réglements d'ordre et prend, en un mot, toutes les dispositions et mesures propres à atteindre le but de l'Association.

Art. 17. Les conclusions motivées des Commissions d'examen pour les concours et pour les récompenses à décerner après les expositions spéciales, sont soumises en assemblée générale au jugement et au vote de tous les Associés.

Art. 18. En cas de dissentiment entre une commission spéciale et l'assemblée des Associés, celle-ci adjoint, séance tenante, à la commission, de nouveaux membres en nombre égal plus un, aux anciens, et cette commission, ainsi augmentée, après s'être livrée à un nouvel examen des ouvrages, prononce comme jury et sans appel.

Moyens d'exécution.

Art. 19. l'Association emploie les moyens d'encouragement suivants :

1° Elle ouvre un salon où les principales revues religieuses, littéraires et artistiques sont données en lecture ;

2° Elle consacre son salon à une exposition permanente des ouvrages de ses Membres ;

3° Elle tient des séances générales où se font des lectures de compositions littéraires et s'exécutent des compositions musicales ;

4° Elle fait tous les ans, à l'époque de la Fête de Lille, une exposition d'ouvrages d'Art dans tous les genres provenant soit de ses Membres, soit des Artistes nés dans le Département du Nord, soit des Artistes habitant ce Département ;

5. A la même époque, elle décerne, d'après les annonces qu'elle publie, des récompenses aux auteurs des meilleurs ouvrages de Littérature ou d'Art adressés à l'Association, savoir :

Des compositions littéraires en vers ou en prose,

Des travaux historiques, et plus particulièment ceux qui auront pour objet l'histoire locale.

Des compositions de peinture, de sculpture et d'architecture.

Des planches gravées et des dessins lithographiés,

De grandes compositions musicales,

Des chants à l'usage des écoles ;

6° Elle accorde des dédommagements ou fait des avances pour des œuvres littéraires ou artistiques, et acquiert de ces œuvres ;

7° L'Association s'occupe de la propagation du chant dans les écoles.

ART. 20. Le Conseil administratif doit, selon les ressources de l'Association et l'opportunité des dépenses à faire, pourvoir d'abord à l'exécution des cinq premiers moyens, puis à celle des deux derniers.

ART. 21. Les membres du conseil qui voudront participer aux récompenses et avantages donnés par l'Association, devront s'être démis de leurs fonctions au moins six mois à l'avance.

Droits des Associés.

ART. 22. Chaque Associé a droit :

1° A fréquenter le salon ;

2° A y conduire les personnes étrangères à la ville ;

3° A assister aux séances générales de lecture et d'exécution musicale et aux expositions ;

4° A déposer son vote pour le jugement des ouvrages admis au concours et aux expositions, à moins qu'il ne soit lui-même concurrent ou exposant ;

5° A se procurer un nombre déterminé de cachets, en ne payant qu'une partie de la rétribution fixée, dans le cas où des personnes étrangères à l'Association seraient, moyennant une rétribution, admises aux expositions et aux séances générales;

6° A recevoir un exemplaire des compositions littéraires et artistiques que l'Association acquerra et jugera utile de publier.

ART. 23. L'Association conservera dans son salon deux tableaux : dans l'un seront inscrits les noms des Associés qui auront fait don de quelque ouvrage d'Art ou de Littérature, ou fourni des cotisations supplémentaires; dans l'autre, les noms des auteurs dont les ouvrages auront été l'objet des récompenses annuelles.

ART. 24. Toute demande en révision d'articles du Réglement sera admissible dans trois ans.

ART. 25. Les présents Statuts seront soumis à la sanction de l'autorité, conformément à la loi.

Conformément à l'article 12, ont été nommés Membres du Conseil administratif :

MM.

GACHET, Principal du Collége.
LE GLAY, D. M., Archiviste du Département.
BRUN-LAVAINNE, Archiviste de la Ville.
BRUNEEL (H.), Négociant.
DESCAMPS, Régent de rhétorique.
FIÉVET-CHOMBART (L.), Propriétaire.
BLANQUART-ÉVRARD, Négociant.
KOLB-BERNARD, Négociant.
LALLOU, Peintre.
BEAUSSIER, Directeur de la Monnaie.
FOCKEDEY (Hip.), Négociant.
LEMESRE-DUBRUISLE, Propriétaire.
DELATTRE-GUICHARD, Négociant.
VANHOENACKER-LUISET, Conseiller-de-Préfecture.
D'HESPEL (Adalbert), Propriétaire.

MUSIQUE.

LILLE, DOUAI, CASSEL.

Le mois de juillet a été fécond en solemnités musicales dans notre département. Nous arrivons un peu tard pour en parler ; aussi n'est-ce point comme *nouvelles* que nous allons rappeler ce qui s'est passé à Lille, Douai et Cassel ; mais seulement pour en rendre le souvenir un peu plus durable.

§.

Des prières publiques étaient ordonnées pour remercier celui qui tient dans ses mains la vie des Rois et le sort des empires d'avoir empêché le crime d'Alibaud ; l'autorité, voulant donner à cette cérémonie l'éclat convenable, décida que le *Te Deum* serait chanté par les chœurs de l'académie de musique avec accompagnement de grand orchestre. L'administration de cette académie mit aussitôt à l'étude un *Te Deum* nouveau, de la composition de M. Printemps. En quelques jours ce morceau fut su, répété, exécuté, et l'on eut une preuve de plus que les arts ne demandent qu'à produire sur notre sol, et qu'il suffit presque pour en obtenir de bons fruits de s'apercevoir qu'ils existent. Félicitons Messieurs les commissaires de notre conservatoire du sentiment tout patriotique qui a dicté leur choix en cette occasion. Ils n'ont pas eu à se repentir d'avoir mis au jour l'œuvre d'un concitoyen. La musique de M. Printemps est d'une facture large, fortement empreinte du caractère religieux, exempte d'ornements superflus ou déplacés, et pourtant riche d'harmonie, riche d'effets. L'auteur, en s'inspirant de l'étude des bons modèles classiques, a su rester lui-même et s'aider des ressources précieuses qu'offre aux compositeurs l'état actuel de l'instrumentation. Aussi a-t-il fait passer dans l'âme

de ses auditeurs les sentimens dont il était lui-même animé en créant cette belle composition, qui lui assure de nouveaux titres à l'estime des amateurs de la bonne musique. Après le *Te Deum*, l'orchestre a exécuté une ouverture en symphonie, de M. Baumann, artiste Lillois comme le précédent, et dont nous regrettons que l'extrême modestie nous prive du plaisir d'applaudir plus souvent les fruits d'une imagination brillante, unie à une science solide. Cette ouverture avait déjà été exécutée, il y a quelques années, dans un concert. Sous les arceaux gothiques de notre église de St.-Maurice, elle n'a pas été moins goûtée; c'est que, lorsqu'il y a au fond d'une œuvre musicale une pensée profonde exprimée avec vérité, le temps ne la vieillit pas.

§§.

Gayant et sa réjouissante famille viennent de rentrer dans le domicile municipal, d'où ils ne doivent plus sortir avant le mois de Juillet prochain. Cependant la foule garnit encore les abords de la place d'Armes où une élégante estrade a été préparée pour recevoir les concurrens qui viennent disputer le prix de l'harmonie. Bientôt tous les regards se dirigent vers la rue de Bellaing par où s'avance le cortège composé des musiques de Seclin, Condé, Valenciennes et Lille, conduites par celle de Douai. La musique de Lille (qui est celle des Canonniers de cette ville) est escortée par deux pelotons d'Artilleurs dont l'air martial et la belle tenue excitent l'étonnement chez ceux qui ne connaissaient pas encore ce corps remarquable. A un signal donné le concours commence. C'est à la musique de Seclin qu'est échu le N° premier : c'est elle qui entre d'abord dans la lice, et qui se fait entendre avec un intérêt marqué que justifie la netteté de son exécution, comparée surtout avec le peu de ressources qu'offre une si petite ville pour la composition et l'instruction d'une société philharmonique. Condé vient ensuite : à l'avantage du nombre qui permet de varier mieux les effets et de donner

plus d'intensité aux *forte*, cette musique joint aussi un mérite d'exécution qui ne laisse pas un instant la victoire indécise. Le public, devançant le jugement, lui adjuge le premier prix de la seconde classe. Mais un combat à forces plus égales va s'établir entre Lille et Valenciennes. De chaque côté quarante et quelques instrumentistes s'apprêtent à bien soutenir l'honneur du pays. Le sort a désigné les Valenciennois pour porter les premiers coups : ils exécutent successivement et d'une manière distinguée une ouverture de Caraffa, pâle d'effet et nulle d'harmonie, un air varié composé par leur chef de musique, M. Moor, pour faire briller les talents vraiment remarquables des clarinettes solo, petite et grande, de la flûte et de l'ophicléyde-alto. Ils terminent par l'ouverture de *Fra-Diavolo* et descendent de l'estrade au milieu d'applaudissemens justement mérités. Arrivent enfin les Canonniers de Lille qui débutent par l'ouverture du *Dieu et la Bayadère*. L'opinion flotte incertaine entre eux et leurs rivaux. Un air varié, habilement composé par M. Henri Leplus, leur chef, est exécuté, dans quelques parties solo, avec hésitation et crainte. La balance penche pour Valenciennes. Mais le chef-d'œuvre de Berlioz, l'ouverture des *Francs-Juges* apparait terrible et menaçante ; son admirable introduction vient initier l'auditoire aux mystérieuses rigueurs du tribunal secret ; le drame se déroule, l'action marche, les effets se multiplient, et les sons ont déjà cessé que le prestige dure encore. C'était une entreprise hardie que de substituer dans l'exécution de cette épopée musicale les instrumens à vent aux instruments à cordes. M. Henri Leplus l'a tentée et un succès complet a couronné ses efforts. Ses musiciens aussi, électrisés sans doute par le grandiose des effets qu'ils avaient à traduire, ont surmonté toutes les difficultés avec un talent d'ensemble qui leur a valu pour récompense le premier prix d'exécution de la première classe ; mais désirant être justes envers tout le monde, les membres du jury ont sollicité et obtenu sur le champ de M. le Maire de Douai qu'une médaille

particulière fût décernée à la musique de Valenciennes pour les solo.

§§§.

Au milieu des riches plaines de Flandre s'élève un mont verdoyant ; une jolie ville le couronne. Au centre de cette ville se trouvent les derniers vestiges d'un château-fort. C'est le *Castellum Ménapiorum* des anciens, transformé par les modernes en *Castellum Morinorum*, attendu que les enfans prétendent ordinairement en savoir plus que leurs pères. Le nom de la ville, autrefois *Casellum* est aujourd'hui *Cassel* ; il n'y a pas grand mal à cela. Les habitans y parlent flamand de naissance et français, par-dessus le marché ; ce qui leur fait deux langues ; tandis que nous avons souvent bien de la peine à en parler une proprement. Mais il est une autre langue aussi qui leur est commune avec nous, c'est la musique pour laquelle nos populations septentrionales ont toutes un goût très-prononcé. Or, comme il n'en est guère de plus purs et de plus honnêtes, les administrations locales se font un devoir de le favoriser, de l'encourager, et les concours publics sont le moyen le plus en usage. C'était un tableau charmant, le 24 Juillet, au matin, que de voir tous les chemins et sentiers qui aboutissent au mont, couverts d'une foule empressée, qui venait en habits de fête assister aux harmonieux combats qu'allaient se livrer les descendans des belliqueux Morins et Ménapiens. Le soleil venait de percer un épais rideau de brouillards, et répandait des flots de lumière sur cette scène gracieuse et animée. Ici, de grandes diligences remplies d'instrumens et de cahiers de musique, gravissaient lentement la montagne, escortées par les virtuoses en uniforme qui avaient mis pied à terre. Là, l'élégant cabriolet suivait à la file le char rustique surmonté d'une pile de femmes, d'enfans, parens, amis, voisins des champions ; car l'honneur de la ville ou du village est intéressé au succès de la lutte, et il n'est personne qui reste indifférent à son issue. Bientôt

les tambours se font entendre : C'est la garde nationale de Cassel qui vient au devant des sociétés concurrentes. On se rassemble, on secoue la poussière des habits et l'on monte, de compagnie, en jouant de gais *pas-redoublés*; mais, ô contre-temps ! Pendant ces préparatifs le soleil s'est caché de nouveau; une pluie incommode commence à tomber, au grand chagrin des musiciens et des curieux; ceux-ci se mettent à couvert où ils peuvent; ceux-là poursuivent bravement leur route, espérant que le beau temps reviendra au moment nécessaire et,.... attendu qu'il est midi, chacun va se mettre à table.

Cependant à un nouveau rappel du tambour, les libations s'arrêtent.... mais non la pluie. C'est dommage. Une estrade, décorée avec beaucoup de goût, attend les fils d'Apollon, qui doivent, auparavant de s'y rendre, être passés en revue sur le plateau du vieux *Castellum*. C'est-là en effet que le cortège se rassemble. Figurez-vous un espace de peu d'étendue, coupé à pic de presque tous les côtés. De là haut, dans les beaux temps vous distinguez une vingtaine de villes et les côtes d'Angleterre; mais aujourd'hui à travers le nuage humide qui vous enveloppe, c'est à peine si vous apercevez à vos pieds les toits des plus hautes maisons de la ville. Ne cherchez pas la vieille tour de l'*exempte* église de Saint-Pierre : Elle est à quelques pas de vous; mais vous ne pouvez la voir. Malgré cet inconvénient fâcheux la revue se passe, il le faut bien pour décerner le prix de pompe. A coup-sûr, il appartient à la société d'Aire, accompagnée d'un bataillon tout entier d'artilleurs, grenadiers et voltigeurs qu'on prendrait vraiment pour de vieux troupiers. On défile enfin et la petite armée, qu'entoure une multitude d'intrépides spectateurs, redescend sur la place d'Armes, à la grande satisfaction d'un essaim de jeunes et jolies personnes que la pluie a forcé de rester aux croisées..... de très-jolies dames vraiment, à la taille svelte, à la tournure élégante, aux traits fins et spirituels. Ma foi, honneur aux flamandes; et

vienne maintenant un concours de grâce et de beauté, la ville de Cassel pourrait bien y remporter la couronne.

Mais j'oubliais que c'est de musique qu'il est question. Or, il me reste à vous dire qu'après avoir entendu successivement les sociétés de Wormhoudt, Steenvorde, Aire, Hondschoote, Hazebrouck, Poperingue et Armentières, celle de Wormhoudt obtint le premier prix des Communes, et celle d'Armentières le premier prix des Villes. Et il faut rendre cette justice à toutes que la victoire fut vivement disputée.

PAR ARRÊTÉ, EN DATE DU 19 SEPTEMBRE 1836.

M. le Ministre de l'Instruction publique a souscrit, pour 25 exemplaires, à l'ouvrage intitulé : Nouveau Programme des Études Historiques et Archéologiques sur le Département du Nord, par M. le docteur Le Glay.

BRUN-LAVAINNE.
Propriétaire-Gérant.

ÉTUDE DE LA POÉSIE.

« La *poésie peut-elle être un objet d'étude ?* » demanderont sans doute ceux qui ne voient dans les poètes que des phrasiers, dont les périodes sonores et vides se dissipent en fumée, quand on les jette au creuset de l'analyse ; ou des amplificateurs qui allongent de petits événemens, en les faisant passer à l'étroite filière de leur esprit. Mais cette question devient ridicule, si l'on considère que les vrais *poètes* sont pour *l'imagination* ce que les *philosophes* sont pour le *jugement*, et les *historiens* pour la *mémoire*. La *poésie* exploite les *fictions ingénieuses* ; comme la *philosophie*, les *vérités utiles* ; comme *l'histoire*, les *événemens réels*. Une fable neuve et intéressante, un plan méthodiquement tracé, des formes dramatiques, une marche réglée, des épisodes liés à l'action principale, des caractères bien dessinés, des allégories morales, des images brillantes et vraies, des idées nobles, d'énergiques métaphores, un style harmonieux, pur et clair, constituent le poème-modèle. Il faut ajouter que la *versification* n'est qu'un minime accessoire de la *poésie* ; il y a de la prose poétique et des vers prosaïques ; il y a des prosateurs qui planent, et des poètes qui rasent la terre ; les Latins disaient *musa ales* et *musa*

pedestris. Homère perdrait-il plus à être mis en prose par un Fénélon, que Barême ne gagnerait à être mis en vers, même par un Delille? Sans parler de tant de poèmes chevillés de circonlucutions, d'épithètes et de rimes, qu'on ne peut lire, parcequ'ils endorment, et qui charmeraient nos veilles, s'ils étaient abrégés et mis en prose !

La poésie est née près du berceau du monde; les premiers hommes, à l'aspect de cette nature vierge et luxuriante de vigueur et de beauté, ravis d'orgueil et de joie, sentirent s'enflammer leur imagination; les idées s'élevèrent jusqu'au sublime de la nature, et les paroles jusqu'aux idées; les images vives et audacieuses se succédèrent; Dieu, l'univers, la patrie, la famille, les héros, l'amour, la gloire, la liberté inspirèrent successivement des hymnes de reconnaissance ou d'admiration; alors on trouvait des champs vastes et fertiles pour la poésie, comme pour la culture; des champs semés de fleurs et d'illusions, loin d'être dénaturés par la civilisation et l'industrie. Alors on n'imitait pas niaisement, mais on décrivait avec feu; car le génie n'était pas torturé sur le chevalet des écoles; il avait encore sa naïveté, son abondance et sa verve primitives; des figures hardies, pittoresques et palpitantes de vérité, animaient une éloquence âpre et sauvage sans doute, mais bien préférable à tant de pastiches froids, décolorés, sans vie et sans caractère.

Quoique la poésie soit un art spécial, au besoin elle se mêle à tout, excepté aux sciences exactes, qu'elle a souvent altérées en s'altérant elle-même. Elle chante dans l'ode, elle récite dans l'épopée, elle agit dans le drame; elle embellit l'invention, les idées, le style; la philosophie dit-elle : *Il suffit, pour être toujours bienfaisant, de goûter une fois le plaisir de l'être;* la poésie répète : *Quand une fois on a trempé les lèvres dans la coupe de la bienfaisance, la liqueur en paraît si douce, qu'on ne veut plus la quitter.*

Voyez ces héros dont un historien a décrit le caractère, la conduite, et la physionomie; un poète créateur a recueilli,

pour ainsi dire, leurs membres dispersés; il a crié à ces cadavres : *Surgite, mortui!* et ils vivent, ils parlent, ils se meuvent, ils sont immortels.

Le vrai poète montre aux hommes plongés dans l'athéisme, le nom de *Dieu* gravé en caractères indélébiles sur le livre de la nature; il relève jusqu'à la liberté ceux qui gémissent accroupis dans la servitude; il retrace les malheurs qu'entrainent avec elles les passions qu'on n'a su ni borner ni régir; il brise le beau masque des hypocrites, et montre à nu leur hideuse figure; il venge la vertu obscure et dédaignée, et la place au-dessus des nullités royales ou nobiliaires; il sème les fleurs et les fruits de son génie sur ces plaines arides, qu'on rencontre trop souvent dans l'histoire; il fait même jaillir de ses strophes de hauts enseignemens; il entend les révolutions, comme des volcans perfides, murmurer sourdement, tandis que la société joyeuse et lascive valse sur leur cratère; il présage ces tremblemens désastreux, qui bouleversent le sol de la patrie, et engloutissent les vieilles institutions, sans en faire germer de nouvelles; il invite le peuple à bâtir sur un terrain solide, et non sur la tourbe ou le sable fangeux; il fait contraster le bonheur et la pureté de la vie agreste, avec l'embarras et la corruption des villes; les douceurs de la paix avec les atrocités savantes de la guerre; il représente le stoïcien regardant, avec mépris et pitié, les vils et stupides mortels, qui roulent sur le torrent de la vie, se heurtent, se déchirent et s'épuisent, pour arriver au gouffre où tout s'abime; il dit aux riches qu'ils sont les canaux de la miséricorde divine, et que Dieu verse l'opulence dans leur sein, pour qu'ils la versent dans le sein des pauvres; il apprend aux escrocs éhontés, que leurs voitures sont des échafauds mobiles, d'où ils s'exposent aux yeux du public; il les poursuit jusques sous leurs ombrages champêtres; et, dans les murmures du vent, dans les gouttes de rosée, il leur fait entendre les soupirs, il leur fait voir les larmes de ceux qu'ils ont dépouillés; à défaut du cachet

brûlant que les Romains appliquaient au front des calomniateurs, il s'arme du scalpel de la satyre, et écorche vifs les misérables qui, pour flétrir un honnête homme, osent le peindre à leur ressemblance, et tentent de le faire descendre à leur niveau, c'est-à-dire, au dernier degré de bassesse; il rappelle aux sots parvenus et dédaigneux, que l'étalage des richesses ne saurait compenser la mesquinerie du mobilier intellectuel (1), et qu'ils auraient dû (si faire se pouvait) décrasser leur esprit en même temps que leur visage; il flétrit les nymphes de salons, dont les maris ne sont que des *plagiaires*, qui s'attribuent, sans le savoir, les *œuvres* d'autrui; il découvre au sage, qui vit dans l'obscurité, toute l'étendue de son bonheur, et lui fait mieux sentir que plus on connaît les hommes, moins on se soucie d'être connu d'eux; il tonne contre les égoïstes, qui sèment la misère autour de leur richesse, se font une nécessité du superflu, et reprochent aux autres de ne savoir manquer du nécessaire.

Voilà ce qu'ont dit, en vers ou en prose, ces hommes, qui creusaient dans les profondeurs de la philosophie, ou se jouaient sur les hauteurs de l'imagination : Corneille est un mélange sublime de la grandeur romaine et de la fierté castillane; Racine, tour-à-tour noble, gracieux, tendre, mélancolique, insinue dans les âmes, avec le secours de l'harmonie, ses ravissantes émotions; Voltaire, le Protée de la littérature, sait revêtir toutes les formes; aigle ou singe à son gré, il dirige les foudres de l'éloquence comme les traits du sarcasme; il lèche, il mord, il caresse, il égratigne; il mêle un rire infernal aux accens d'une voix grave; souvent aussi il broie le miel avec le poison, le vermillon avec la boue, et pousse la verve jusqu'au cynisme. La Fontaine joint la naïveté d'un enfant à la pénétration du philosophe; il instruit même les savants par l'organe des bêtes, mais il oublie parfois que les grâces ne doivent point marcher sans la décence. *Gratiæ*

(1) *Tecùm habita, et nôris quàm sit tibi curta supellex.* (Perse.)

decentes, dit Horace. Boileau, qui, à force de bon sens, s'élève jusqu'au génie, devrait garder pour le vice, les fouets qu'il use contre la sottise lettrée; Gilbert, à qui Juvénal souffle toute sa rage, fait siffler ses lanières satyriques; mais son bras, égaré par la vengeance, tombe sur le talent et la vertu, comme sur le pédantisme et la débauche; Molière, grand moraliste, quand il n'est pas immoral, et grand écrivain, quand ses vers ne font pas regretter sa prose, montre aux hommes le miroir de la vérité, où chacun se regarde, mais où personne ne veut se reconnaître; Regnard, pétillant de finesse et d'esprit, fait oublier son incorrection et ses négligences; Destouches, gravement comique, sourit, censure, corrige et attache par ses sentences morales; Ducis et Thomas, par la pureté de leur vie et de leur talent, par l'indépendance de leur caractère, par leur savoir et leur modestie, par la force de leurs idées et de leur style, honoreront toujours leur siècle et notre littérature; pour les louer dignement, il faudrait, comme eux, primer dans l'éloquence et la poésie; mais dire en peu de mots ce qu'ils ont été, c'est déjà faire leur éloge. Lebrun et J. B. Rousseau, enflammés d'enthousiasme, s'élancent et déploient, dans les régions éthérées, leurs voix majestueuses et sonores, puis descendent pour aiguiser la pointillante épigramme; les deux Chénier, astres fraternels de gloire et de génie, brillent au milieu des orages politiques; l'un darde avec force ses rayons pénétrants, l'autre verse une lumière douce et caressante. Delille, Saint-Lambert et Roucher, riches, féconds et variés dans leurs peintures, rappellent à notre âge de fer les charmes et l'innocence de l'âge d'or; ils font aimer la campagne; c'est dire qu'ils font aimer la sagesse. Il n'est point de nobles sentiments que la poésie ne puisse ennoblir encore; il n'est point de vertus, dont les poètes n'aient donné les préceptes, et quelquefois l'exemple.

Hommes flexibles de corps et d'âme, vous qui, avec un petit mérite et de grandes prétentions, un peu de savoir et

beaucoup de savoir-faire, puisez dans l'intrigue et la bassesse plus de ressources, que le talent et le courage n'en trouvent en eux-mêmes; vous qui prenez aux pieds de vos *protecteurs* la mesure de vos idées; vous qui ployez sous les écrasants bienfaits qu'on vous jette à la tête; vous qui, pour recueillir quelques parcelles d'or, vous attelez au char des factions ou de l'opulence; Millevoye vous dira :

La noble indépendance est l'âme des talents;
Rien ne peut du génie enchaîner les élans;
Ce n'est point pour ramper qu'il a reçu des ailes.
Le sage, en ses écrits au vrai toujours fidèles,
A des succès honteux n'immole point ses mœurs.
Éloigné des partis et sourd à leurs clameurs,
D'un tardif repentir s'épargnant l'amertume,
Il ne vendit jamais ni son cœur ni sa plume.
On ne le verra point, au prix de ses vertus,
Acheter les faveurs du stupide Plutus,
User son avenir en des cercles frivoles,
Et d'un monde profane encenser les idoles.

Et vous, ambitieux, qui glissez sur le bonheur, en poursuivant les brillantes chimères de la gloire; vous, qui n'avez pour oreillers que des sacs d'argent; vous, qui cherchez des dignités dans les cloaques de la courtisanerie; vous, qui ne connaissez de l'amour que les voluptés physiques; suivez Lamartine près du tombeau d'un sage; il vous dira :

Là, dort d'un doux sommeil, quoique sans mausolée,
Dans le sein de sa mère, un fils de la vallée.
Que t'importe, ô passant! s'il fut célèbre ou non?
En changeant de patrie, il a changé de nom!
Tout près de son berceau sa tombe fut placée;
Peu d'espace borna sa vie et sa pensée;

Content de son bonheur, il sut le renfermer
Autour des seuls objets qu'il eut besoin d'aimer,
Une mère, une femme, un ami, la nature,
Et de ses vœux, en tout, son cœur fut la mesure.
. . . . . .
Jamais dans la tempête il n'éleva la voix,
Ou ne jeta son sort dans l'urne de nos lois;
Jamais il ne força le lion populaire
A frémir à ses pieds, d'amour ou de colère;
Jamais de la victoire il ne vit les enfants
Incliner sur son front leurs drapeaux triomphants;
Il ne promena point sa vague inquiétude
De rivage en rivage et d'étude en étude;
Il ne vit point son or, marchandant ses plaisirs,
Tarir entre ses mains plus tard que ses désirs;
. . . . . .
Quand de ses jours nombreux la coupe fut remplie,
Il accueillit la mort, en bénissant la vie.

Et vous, femmes adultères et hypocrites, qui croyez cacher sous la pruderie de votre maintien, de vos regards et de vos paroles, l'impudicité de vos actions; vous, qui faites si bon compte de l'honneur des autres, parce qu'en fait d'honneur vous n'avez plus rien à perdre; Delavigne vous dira :

Un amant sans espoir est tendre et séduisant,
Mais, dès qu'il est vainqueur, son joug devient pesant.
Il venge tôt ou tard l'époux qu'il déshonore.
Celle qu'il a soumise, en cédant lutte encore;
Ces combats, ces terreurs, cet éternel besoin
De cacher son penchant, d'écarter un témoin,
L'arrachent par degrés aux soins de sa famille :
Elle évite sa mère, elle éloigne sa fille.
Son bonheur domestique est à jamais détruit;
Le remords l'accompagne et la honte la suit;

Elle rougit au nom de la femme infidèle
Qu'un cercle indifférent immole devant elle.
Ainsi trompant toujours, sans pouvoir se tromper ;
En vain à son mépris elle veut échapper,
Dans le monde ou chez elle en vain cherche un refuge,
Et seule avec soi-même, elle est avec son juge.

Et vous, hommes inquiets et futiles, qui n'avez dans la tête que de l'air et du feu ; vous, qui croyez qu'on organise les républiques en bouleversant les royaumes ; vous, qui ne connaissez ni le but véritable, ni le sentier qui y mène ; vous, qui voyez tout dans la liberté, quoique, sans les mœurs, elle ne soit rien, quand elle n'est pas un fléau ; Victor Hugo vous dira :

. . . . . .

IL EST PLUS DIFFICILE ET C'EST UN PLUS GRAND POIDS
DE RELEVER LES MŒURS QUE D'ABATTRE LES ROIS.
Rien chez vous n'est complet ! La ruine ou l'ébauche !
L'épi n'est pas formé que votre main le fauche !
Vous êtes encombrés de plans toujours rêvés
Et jamais accomplis. Hommes, vous ne savez,
(Tant vous connaissez peu ce qui convient aux âmes !)
Que faire des enfants ni que faire des femmes.
Où donc en êtes-vous ? Vous vous applaudissez
Pour quelques blocs de lois au hasard entassés !
Ah ! l'heure du repos pour aucun n'est venue.
Travaillez ! Vous cherchez une chose inconnue ;
VOUS N'AVEZ PAS DE FOI, VOUS N'AVEZ PAS D'AMOUR ;
Rien chez vous n'est encore éclairé du vrai jour !
Crépuscule et brouillards que vos plus clairs systèmes !
Dans vos lois, dans vos mœurs, et dans vos esprits mêmes,
Partout l'aube blanchâtre ou le couchant vermeil !
Nulle part le midi ! nulle part le soleil !

Et vous, qui ne savez pas qu'un siècle dans la vie d'un peuple est moins qu'un jour dans la vie d'un homme ; et que

le temps, aidé de la philosophie, peut convertir en sublime réalité ce qui serait maintenant une désastreuse utopie; vous, qui ne savez pas que les idées religieuses, en se propageant, peuvent anéantir, par degrés et sans secousse, le luxe et l'indigence, ces deux sources de corruption et de crimes; vous, qui ne savez pas que la balance sociale, tenue par la raison, peut, non conserver une immobile justesse, mais n'éprouver plus que ces oscillations qui ne détruisent pas l'équilibre; Barthélemy vous dira :

Le temps viendra peut-être où, du grand héritage,
L'équitable raison refondra le partage;
Les lois proclameront, après de longs retards,
Que le sol maternel n'a point d'enfants bâtards,
Et la première charte octroyée à la terre
Sur les points inégaux passera son équerre.
MAIS, POUR NOS ENFANTS SEULS, SOUS UN CODE NOUVEAU,
CE SIÈCLE D'OR PROMIS PRÉPARE SON NIVEAU;
Laissons mûrir des temps la sagesse profonde!
Si les vieux pilotis qui soutiennent le monde
ÉTAIENT CHANGÉS D'UN COUP PAR UNE BRUSQUE MAIN
CE MONDE CREVASSÉ S'ÉCROULERAIT DEMAIN.

Et vous, *à qui rien ne bat sous la mamelle gauche*, comme parlait Diderot; vous, qui avez dans le cœur autant de sécheresse et d'inertie, que de chaleur et d'activité dans l'estomac; vous, machines vivantes, dont toute la fonction est de décomposer des aliments; vous, qui taxez d'ambition, de sottise, d'opprobre ou d'envie les hommes purs, courageux et désintéressés, qui ne vous suivent pas dans l'ornière; si jamais vos oreilles ont accueilli d'autres sons que celui des écus; si jamais le coin acéré de la poésie est entré dans vos compactes cervelles, Béranger vous dira :

Vieux soldats de plomb que nous sommes,
Au cordeau nous alignant tous,
Si des rangs sortent quelques hommes,
Tous nous crions: A bas les *fous!*
On les persécute, on les tue;
Sauf, après un lent examen,
A leur dresser une statue,
Pour la gloire du genre humain.

Combien de temps une pensée,
Vierge obscure, attend son époux!
Les sots la traitent d'insensée;
Le sage lui dit: Cachez-vous!
Mais la rencontrant loin du monde,
Un *fou*, qui croit au lendemain,
L'épouse; elle devient féconde
Pour le bonheur du genre humain.

Que de grandes, vastes et profondes pensées, que de magnifiques tableaux je pourrais emprunter encore aux poètes de la prose, à Fénélon, à Chateaubriand, à Marchangy, à Nodier, à Ballanche, à Grainville, à Marmontel, à Florian, et même à Terrasson, à Bitaubé, à Pechméja! Que de poésie dans cet hymne d'un prosateur: (1)

« O Pudeur! sentiment pur et sublime! tu instruis la » vierge timide à plaire, et son vainqueur, à aimer!

» Ta douce magie prolonge l'extase des jouissances; elle » fait pressentir le plaisir avant qu'il naisse, et elle en » prolonge la sensation, lors même qu'il n'est plus.

» Tu apprends au sage à estimer la beauté qui est dans ses » bras, et à s'estimer lui-même, alors que le sentiment des » devoirs semble s'anéantir dans le délire des sens.

» Néron a dit que tu n'existais pas. Que ce mot sort bien » des entrailles cadavéreuses de l'assassin de Poppée et » d'Agrippine! Quel éloge, ô Pudeur, qu'un blasphême » contre toi, proféré par le plus scélérat des despotes!

» Depuis la première aurore qui brilla sur le monde, tu as » fait le bonheur des êtres intelligents, et tu le feras jusqu'au » dernier crépuscule qui luira sur ses ruines.

» Qu'importe que des monstres t'anéantissent pour avoir » le droit de t'outrager? Fais briller ta douce lumière dans » les cœurs sensibles et honnêtes, tu es assez vengée! »

(1) J. de Sales.

Quelle fraîcheur de coloris et quelle simplicité biblique dans ces strophes de Lamennais :

« J'ai vu des vieillards entourés d'enfants, comme l'olivier » de ses rejetons ; mais aucun de ces vieillards ne m'appelait » son fils, aucun de ces enfants ne m'appelait son frère. » L'exilé partout est seul !

» J'ai vu de jeunes filles sourire, d'un sourire aussi pur » que la brise du matin, à celui que leur amour s'était choisi » pour époux ; mais pas une ne m'a souri ; l'exilé partout » est seul !

» J'ai vu des jeunes-hommes, poitrine contre poitrine, » s'étreindre comme s'ils avaient voulu de deux vies ne faire » qu'une vie ; mais pas un ne m'a serré la main. L'exilé » partout est seul !

» Il n'y a d'amis, d'épouses, de pères et de frères que » dans la patrie. L'exilé partout est seul ! »

C'en est assez, je crois, pour démontrer que l'imagination peut s'unir à la philosophie. Courage donc, poètes ; que vos idées, graves et solides, se revêtent de comparaisons, d'images, et d'un style rapide et vigoureux ! Évitez les écarts et les chutes d'une imagination furibonde. Bannissez les *pompeux solécismes*. Qu'une sévère analyse épure toutes vos phrases ! Que devient la poésie sans la grammaire ? Ce que deviendrait l'astronomie sans l'arithmétique. Travaillez, pour que ce ne soit pas un travail que de vous lire. (Combien d'écrivains, à qui un style incorrect et lâche a fait perdre la gloire que leur méritaient de belles pensées !) Ne traitez que des sujets d'un intérêt général, afin que vos écrits ne meurent pas avant la génération qui les voit naître. Faites qu'on vous comprenne sans efforts et sans recherches ; point de froides et fastidieuses digressions ! point de misérables détails de circonstances et de localités !

« Qui ne sait se borner, ne sut jamais écrire. »

a dit Boileau ; et Voltaire ajoute :

« Le secret d'ennuyer, c'est celui de tout dire. »

Rappelez-vous toujours ces deux vers, qui se complètent l'un l'autre pour la rime comme pour la raison. Que vos œuvres ne ressemblent pas à ces masses charnues et graisseuses, où l'on distingue à peine quelques traces de vie; mais à ces corps bien proportionnés, qui se meuvent avec aplomb, aisance et grâce, parce que tout y est muscles, tendons et nerfs. Gardez-vous des niaises imitations et des puérilités bizarres, et, sans courir après de monstrueuses nouveautés, ne rétrogradez pas jusqu'aux formes rudimentaires. Enfin, *que le germe de toutes vos productions soit fertilisé par la morale*, et il n'y aura plus que les sots qui demanderont *si la poésie peut être un objet d'étude.*

L. T. Sémet.

NOTICE

SUR LES MŒURS DES ANIMAUX INVERTÉBRÉS.

(Extraite du compte rendu des travaux de la 3me session du Congrès Scientifique de France.)

—

« Nous nous bornerons sur cette question immense, à donner quelques aperçus qui peuvent présenter de l'intérêt. Les mœurs des animaux sont l'ensemble des habitudes qui leur sont naturelles, ou qu'ils contractent pour pourvoir à leurs besoins, suivant les moyens que leur fournissent leurs organes. Les classes supérieures, caractérisées par une colonne vertébrale, ont une intelligence qui les fait agir avec discernement et qui est généralement proportionnée aux degrés de l'organisation. Dans les autres, c'est-à-dire dans l'immense série des invertébrés, dont l'infériorité organique suit des dégradations infinies pour arriver à son dernier terme, les facultés intellectuelles déclinent dans la même progression; cependant comme le dit Cuvier * : « Il existe dans un grand » nombre d'animaux, et particulièrement dans les inverté- » brés, une faculté différente de l'intelligence, c'est celle » qu'on nomme instinct. Elle leur fait produire des actions » nécessaires *surtout* à la conservation de l'espèce, mais » souvent étrangères aux besoins apparens des individus, » qui, pour être attribuées à l'intelligence, supposeraient

* Voyez le règne animal 1829. t. 1 p. 44.

» une prévoyance et des connaissances infiniment supérieures » à celles qu'on peut admettre dans les espèces qui les » exécutent. » Elle leur a été accordée par la sagesse suprême, sans doute pour tenir lieu des leçons de l'expérience que la briéveté de leur vie ne leur permettait pas d'acquérir. *

« L'instinct est à certains égards indépendant de l'organisation, de sorte que les invertébrés dans lesquels il paraît le plus développé, ne sont pas les plus avancés dans la série organique; mais quel que soit le respect que je professe pour le grand naturaliste que je viens de citer, je crois qu'il a manqué d'exactitude en disant que : « Les actions produites » par l'instinct, deviennent d'autant plus singulières, plus » savantes, plus désintéressées, que les animaux appartien- » nent à des classes moins élevées. » Le développement de cette faculté me paraît obéir à une autre loi. Les invertébrés, qui ont le corps mou, et dont les membres ne sont pas soutenus par des leviers solides, c'est-à-dire, les animaux inarticulés sont ceux qui montrent le moins d'instinct, et, comme ils présentent généralement une organisation moins avancée que ceux à corps articulé, il en résulte, qu'à peu d'exceptions près, cette faculté se manifeste d'autant moins, que l'organisation est moins développée.

» La dernière classe animale, celle des Zoophytes qui comprend les Infusoires, les Polypes, les Echinodermes et les Vers, en paraît totalement dénuée, et les mœurs y sont aussi simples que l'organisation. Dans celle des Anne-

* Contre ce qui nous paraît évident, et malgré l'autorité de ce grand naturaliste, l'existence de l'instinct n'est pas encore universellement reconnue. Récemment encore, M. Fray, dans des considérations physiologiques insérées dans les annales de la société entomologique de France, année 1833, nie l'existence de cette faculté, telle que nous l'admettons, et il rapporte toutes les actions des animaux à l'intelligence; mais pour nous démontrer l'unité de cause dans ces actions, il aurait dû prouver d'abord qu'elles étaient de la même nature; que celles du chien, par exemple, qui sait fort bien pourquoi il les fait, dérivent de la même source que celles de l'abeille, qui ne peut le savoir; et c'est ce qu'il n'a pas fait.

lides, l'industrie se borne à vivre dans des trous qu'elles se creusent dans la vase, au fond de l'eau, et d'où elles font sortir la partie antérieure de leur corps qu'elles agitent sans cesse pour attirer sans doute des particules alimentaires. Parmi les Mollusques, quoique l'organisation, au moins interne, soit bien plus développée que dans les classes précédentes, l'instinct ne se manifeste guères que dans le Byssus que les Acéphales savent filer pour se fixer aux différens corps. Les Céphalopodes ont une excrétion noire qu'ils emploient pour se soustraire à leurs ennemis, en teignant l'eau qui les entoure. L'Argonaute, de la même classe, se sert de sa belle coquille comme d'un léger bateau, et, quand la mer est calme, on le voit naviguer avec grâce en se faisant des rames et des voiles de ses longs tentacules.

» Autant les classes dont nous venons de parler offrent peu d'instinct, autant celles qui composent la grande série des animaux articulés, les Crustacés, les Arachnides et les Insectes, en sont richement douées et remarquables par la singularité et la diversité de leurs mœurs. Comme ces êtres ont généralement le corps recouvert d'une enveloppe solide, à laquelle s'articulent des membres mus par des muscles puissans, nous ne pouvons nous refuser à reconnaître que ce mode d'organisation est favorable au développement de l'instinct. Il paraît même que, plus les organes établissent de rapports entre ces animaux et les objets extérieurs; plus cette faculté se manifeste. C'est ainsi que les Insectes, pourvus le plus souvent de la faculté de s'élever dans les airs, comme de se mouvoir sur la terre et même quelquefois dans les eaux, ont beaucoup plus d'instinct que les Crustacés privés d'ailes, quoique l'organisation de ces derniers soit d'un ordre supérieur à celle des autres, sous le rapport des grands appareils des nerfs, de la circulation et de la respiration.

» La diversité qui règne dans toute la création, n'est nulle part plus sensible que dans l'instinct des Insectes; elle confond l'imagination la plus hardie. Le soin que prennent ces

petits êtres pour pourvoir à leur subsistance, pour échapper à leurs ennemis, et surtout pour assurer leur postérité, leur suggère les actions, tantôt les plus simples, tantôt les plus compliquées et les plus extraordinaires. Cette diversité peut cependant se rapporter à un certain nombre d'idées mères, si j'ose m'exprimer ainsi, qui se reproduisent de mille manières, telles que l'instinct de la sociabilité, celui de la guerre, celui de la maternité, plus ou moins favorisés par des organes appropriés à chacun d'eux; les modifications de chacun de ces instincts paraissent même procéder du simple au composé, comme nous voyons un type organique, tel que les ailes, passer graduellement de l'état rudimentaire qu'elles présentent dans quelques mouches, à la grandeur et à l'éclat que nous admirons dans le brillant papillon.

» L'instinct social ne se manifeste d'abord que par la cohabitation des membres d'une même famille, tels que les chenilles de nos arbres fruitiers qui se filent un abri commun; celles à qui l'on a donné le nom de processionnaires, marchant sur un seul rang, à la suite les unes des autres, comme nous voyons les Oies sauvages fendre les airs dans leurs longues migrations; les Tipulaires se réunissent, le soir, pour célébrer les beaux jours par des danses aériennes; les Sauterelles forment des hordes innombrables qui portent la dévastation sur leur passage. Cet instinct de société se perfectionne dans d'autres races qui sont douées de l'industrie nécessaire pour se construire des habitations, et qui vivent en familles nombreuses, composées non seulement de mâles et de femelles, mais encore d'ouvrières infécondes, uniquement occupées du bien-être de la société. C'est ainsi que les Bourdons forment, chaque année, par la fécondité d'une seule femelle, une génération d'une centaine d'individus logés sous terre, dans un simple nid de mousse et quelquefois de cire, dans lequel ils amassent du miel et le pollen des fleurs pour la nourriture des larves. Les Guêpes, dans une société également annuelle, mais bien plus nombreuse,

déploient une industrie très-remarquable dans leurs habitations, composées d'une épaisse enveloppe et de plusieurs gâteaux de cellules formés de fibres ligneuses. Les Abeilles, tant célébrées, forment des monarchies d'une durée illimitée, dans lesquelles on ne sait ce qu'on doit admirer le plus du génie architectural qui préside à la construction de leurs demeures, ou des lois infiniment sages qui assurent l'ordre, la santé, la subsistance, l'éducation, la perpétuité dans l'état. Les Fourmis enfin, dont on a long-temps loué la prévoyance, forment des républiques également perpétuelles, et montrent un instinct plus développé encore, sinon par la perfection de leurs travaux, au moins par les moyens qu'elles emploient pour se procurer le bien-être. Leur nourriture favorite consistant dans la liqueur sucrée que les Pucerons et les Gallinsectes secrètent, et laissent échapper de leurs corps, non-seulement elles vont là leur demander, et elles l'obtiennent en les caressant de leurs antennes, mais elles s'emparent d'eux-mêmes, les transportent dans leurs fourmilières, pourvoient à leur subsistance en les plaçant sur les racines dont ils tirent les sucs, en font, en un mot, leurs animaux domestiques, leur bétail nourricier. Bien plus, elles savent, au moins dans quelques races, se décharger de leurs travaux sur d'autres individus congénères dont elles vont hostilement s'emparer dans l'état de larves ou de nymphes, et qui nourries et élevées par leurs ravisseuses, deviennent dans cet état d'illotisme, des serviteurs affectionnés, chargés des soins les plus compliqués de la domesticité.

Cette gradation si sensible dans l'instinct social des animaux invertébrés se manifeste de même dans leurs mœurs guerrières. A la force ouverte, individuelle, sans art, employée par une partie des insectes qui vivent de proie, tels que les Carabes, les Libellules, les Nèpes, les Asiles, sont substituées progressivement la ruse, les embuscades, les attaques combinées. Les Araignées tendent leurs rets avec un art gradué, depuis les plus simples procédés jusqu'à d'éton-

nantes combinaisons. Le Fourmilion, dans la conception de ses trémies insidieuses, dans les moyens mathématiques de les creuser, dans la patience avec laquelle il attend que sa proie y trébuche et tombe entre ses redoutables machoires, imite la perversité humaine dans tous ses raffinemens. Enfin, les troupes des Termès, soit qu'elles défendent leurs foyers contre leurs ennemis, soit qu'elles aillent à la guerre, marchant de front, au son d'un sifflement aigu, précédées par des éclaireurs dont quelques-uns montent sur les plantes, d'où ils dirigent la marche par des signaux, se divisant parfois pour se réunir ensuite *, semblent emprunter de notre stratégie leurs savantes manœuvres.

» Mais l'instinct le plus général, le plus diversifié, celui dans lequel les insectes déploient les moyens les plus ingénieux, c'est celui de la maternité. Comme la conservation des espèces est une des lois les plus importantes de la nature, l'intelligence suprême y a pourvu avec une profusion infinie de moyens, suggérant à ces petits êtres mille procédés, leur donnant les organes appropriés à toutes leurs industries, et imposant même aux autres créatures et particulièrement aux plantes, des lois spéciales en leur faveur. C'est ainsi que les Cynipes, les Téphrites, les Cécidomyies, introduisant leurs œufs, au moyen de tarières acérées, sous l'épiderme des tiges et des feuilles, la sève s'y porte avec surabondance, étend le tissus cellulaire et produit une série considérable et progressive de phénomènes végétaux, depuis la simple boursouflure des feuilles de nos pêchers, jusqu'aux rosettes du saule et aux galles si régulières, si élégantes du chêne, dans lesquelles les œufs éclosent et les larves trouvent la subsistance et la sécurité. Une infinité d'autres insectes confient de mille manières, l'espoir de leur postérité à toutes les parties des végétaux. La sève s'élabore en écume pour servir d'abri aux petites Cigales; les sucs des ovaires et le pollen

* Voyez le Voyage de Sparrmann au cap de Bonne-Espérance.

des fleurs se transforment en miel et en cire pour la nourriture des larves d'Abeilles et la construction de leurs cellules. Les fruits offrent à une multitude d'autres leurs pulpes nutritives; les feuilles sont la proie des Chenilles; quelques larves de Mouches s'en prennent au parenchyme seulement en minant l'intérieur de la feuille et laissant les membranes des surfaces intactes. Celles d'un grand nombres d'autres se creusent leurs berceaux et trouvent leur subsistance dans toutes les parties ligneuses; enfin, les décompositions végétales, les terreaux, les bouses en recèlent une multitude, tels que les Scarabées qui forment, pour y envelopper leurs œufs, de grosses boules de ces substances que, nouveaux Sysiphes, ils roulent péniblement dans leurs grottes souterraines.

» La sollicitude maternelle se manifeste plus encore dans les insectes qui destinent à leurs larves une nourriture animale. Les uns se bornent à déposer leurs œufs sur les cadavres, et c'est le moyen le plus puissant employé par la nature pour en hâter la dissolution. Les Hyménoptères fossoyeurs donnent la mort à d'autres insectes et les emportent dans leurs petites cavernes pour servir d'alimens à leur progéniture. Les Ichneumons et les Tachines, deux tribus innombrables, pondent sur les Chenilles, et les larves vivent en parasites de la substance adipeuse qui y abonde, sans les faire mourir, au moins jusqu'au terme de leur développement. Quelques-unes de ces Tachines, mues par un instinct bien plus raffiné, donnent pour nourriture à leurs larves, la proie préparée pour d'autres insectes. C'est ainsi qu'au moment où les Hyménoptères fossoyeurs dont nous venons de parler, ont porté dans leurs souterrains, l'Abeille ou la Mouche dont ils se sont emparés pour servir de pâture à leurs propres larves, ces Tachines, épiant l'instant favorable, se glissent furtivement dans ces retraites et déposent leurs œufs sur ces victuailles destinées à d'autres convives. Leurs larves plus hâtives en font leur curée, et réduisent les autres à mourir

d'inanition. * Enfin d'autres parasites renchérissent encore sur la singularité des moyens d'assurer leur postérité, et montrent une combinaison d'idées qui confond les nôtres. Comment l'Œstre, né d'une larve qui ne vit que dans l'estomac du cheval, sait-il qu'il doit déposer ses œufs sur les épaules ou sur la partie interne des jambes du quadrupède, afin qu'en se léchant, celui-ci enlève ces œufs, les porte à la bouche et delà dans l'intestin où les larves doivent éclore et se développer à leur tour.

Ce léger aperçu sur un sujet inépuisable peut suffire pour donner quelqu'idée des lois qui régissent les mœurs des animaux invertébrés, généralement simples dans la classe des inarticulés, plus ou moins compliquées dans les articulés, déterminées par les organes extérieurs et par l'instinct qui supplée au défaut de l'intelligence des animaux vertébrés, et dont les modifications infinies semblent provenir d'un petit nombre de types et procéder par gradation. De toutes les parties de la création, aucune ne proclame plus hautement la sagesse de son auteur : *Natura maximè miranda in minimis.* »

MACQUART.

* Voyez l'ouvrage de M. Marquart, sur les insectes Diptères faisant partie des suites à l'histoire naturelle de Buffon.

NOTICE

SUR LES INSTITUTIONS COMMUNALES DE LILLE, AU MOYEN-AGE.

(Extraite du compte rendu des travaux de la 3me session du Congrès Scientifique de France.)

« Messieurs, parmi les questions qui ont paru dignes d'être offertes aux méditations des membres du Congrès, je me suis étonné de n'en voir figurer aucune qui eût trait aux institutions communales au moyen-âge, institutions si grandes dans leurs résultats, si variées dans leurs formes, et dont on ne connaît encore qu'une faible partie; malgré les savantes recherches des Thierry, des Guizot, de tous ceux qui ont cherché à reconstruire l'histoire de France sur sa véritable base. Il m'est venu à l'idée de présenter quelques éclaircissemens, de rapporter quelques faits de nature à jeter un peu de lumière sur cette époque vraiment organique où se fit avec tant de labeur, l'enfantement de la civilisation moderne. Si vous ne jugez pas, Messieurs, cette lecture inopportune, je continuerai.

» J'ai dit que l'on ne connait encore qu'une faible partie des institutions communales au moyen-âge; et en effet, le champ est trop vaste pour qu'il soit permis à personne d'en embrasser, même en projet, toute la récolte. On a retrouvé et décrit les diverses phases des communes de Laon, de Soissons, de Cambrai et de plusieurs autres villes; mais ce ne sont pas seulement des villes qui doivent entrer dans la composition de cet immense tableau, des villages mêmes

avaient leur loi écrite ou traditionnelle. Notre savant ami et collègue M. le docteur Le Glay, vient de publier celles des villages d'Esne et Walincourt. Précédemment, il avait enrichi plusieurs recueils scientifiques du fruit de ses recherches sur de semblables sujets. Hé bien ! nous lui demanderions s'il croit, ainsi que nous, qu'une vie d'homme suffise à peine pour explorer le rayon pourtant bien circonscrit de notre Flandre ? Tout travail général est donc, pour le moment, impossible ; mais c'est à des entreprises partielles qu'il faut demander les moyens d'arriver un jour à cette possibilité. Près de nous, en Belgique, des hommes dévoués, à la tête desquels se trouvent MM. de Reiffenberg et Lentz qui siègent dans cette enceinte, et M. Warnkoenig que nous regrettons de n'y pas voir, amassent en ce moment des matériaux immenses qui ont déjà servi à ce dernier à tracer *l'histoire de la Flandre par ses institutions*, ouvrage, dit-on, d'un haut mérite, et dont nous attendons impatiemment la traduction française. Bien pauvre de lumières auprès de ces doctes écrivains, j'ai pourtant voulu apporter mon tribut à l'œuvre générale. Jésus-Christ ne dédaigna pas le denier de la veuve ; mon denier à moi, c'est tout le passé de la ville de Lille que je m'efforce de faire reparaître à travers le voile dont les siècles l'ont couvert, comme un chimiste fait revivre, sur le vélin des vieux manuscrits, des caractères que la main du temps semblait avoir effacés pour jamais.

» On distingue trois sortes de communes : les unes étaient franches de toute ancienneté ; les autres avaient conquis leurs franchises ; d'autres enfin les tenaient par concession ou transaction de leurs seigneurs immédiats. La commune de Lille me paraît devoir être rangée dans la première de ces trois classes. D'une part, il n'est venu jusqu'à nous aucune charte d'affranchissement, ni même aucun indice de quelque valeur, qui puisse montrer où a commencé son institution communale ; de l'autre, il n'est pas croyable que, si les privilèges de cette ville étaient le fruit de l'insurrection

populaire, on eût laissé au seigneur de la terre une aussi large part que celle que je vais montrer tout-à-l'heure. Toutes les probabilités se réunissent donc pour faire penser que Lille fut, dès l'origine, une colonie libre, soit que l'on fasse honneur de sa fondation au problématique forestier Lydéric du Bucq, ou à Baudouin IV, ou bien à Baudouin V.

» Je viens de dire qu'il n'était venu jusqu'à nous aucune charte d'affranchissement de la ville de Lille, c'est qu'en effet, la charte bien connue de la comtesse Jeanne, en 1235, ne contient point une concession nouvelle, mais un simple réglement relatif à la composition du corps échevinal. « Nous » avons accordé, dit-elle, *du consentement des échevins*, » *des jurés et de toute la commune de Lille*, que nous devons, » chaque année, au jour de Toussaint, faire les choses qui » suivent, savoir : que, par nous ou par nos délégués, il sera » choisi douze échevins, lesquels nommeront douze jurés, » puis les quatre prêtres paroissiaux prendront à leur choix, » partout dans la ville, huit hommes sages et intègres pour » asseoir la taille. Les mêmes curés éliront aussi cinq appai- » seurs, pour accommoder les querelles particulières, et » les échevins désigneront le *Rewart de l'amitié* et les » quatre *comtes de la Hanse*, ou trésoriers de la commune. » Ainsi qu'on le voit par cette courte analyse, le double principe de la hiérarchie féodale et cléricale, domine toute cette constitution; et en cela, elle nous paraît encore moins conforme à l'esprit émancipateur (souvent même turbulent) du douzième et du treizième siècle, qu'aux habitudes de subordination des siècles qui les ont précédés. Et cependant, en dépit de ce principe qui, de féodal devint monarchique par la suite des temps; en dépit de cette sorte de dépendance d'une magistrature rétribuée, révocable tous les ans, et ne tenant point ses pouvoirs du peuple, on est frappé d'admiration à la vue des actes de courage civique de ce corps et de la lutte presqu'incessante qu'il soutint jusqu'au seizième siècle, contre les pouvoirs supérieurs ou rivaux, et même

contre les prétentions temporelles de l'église. Je n'en citerai que quelques exemples.

» En 1429, l'inquisiteur Lambert de Campo fit brûler à Lille quelques hérétiques, et voulut confisquer leurs biens, malgré les priviléges de la ville qui, dans aucun cas, ne souffraient la confiscation. L'inquisiteur était soutenu par l'évêque de Tournai et par Philippe, duc de Bourgogne, qui tous deux devaient avoir part aux dépouilles des malheureux suppliciés; mais les magistrats, quoique nommés par Philippe et par les curés, dépendans de l'évêque, firent valoir leurs droits avec une énergie qui triompha de l'injustice couronnée et mitrée; les biens furent rendus aux héritiers, et l'inquisiteur ne fit plus de procès.

» En 1445, les magistrats de Lille firent une ordonnance par laquelle il était défendu de couvrir les maisons en paille, dans l'intérieur de la ville. Nonobstant cette sage défense, plusieurs particuliers qui, sans doute, étaient bien en cour, obtinrent du duc de Bourgogne des autorisations spéciales pour y contrevenir. Les échevins firent abattre les toitures prohibées; de là, plainte au duc qui, mieux informé du droit qu'avaient les magistrats de faire souverainement toutes ordonnances de police, confirme celle-ci, retire ses autorisations contraires, et loue le corps municipal de sa fermeté.

» Quelques années après, le même Prince sollicite pour un de ses secrétaires, *batu de la maladie de Monseigneur Saint-Ladre*, une place dans l'hôpital des lépreux, fondé pour les bourgeois de Lille; sa lettre adressée aux magistrats, et que j'ai insérée l'année dernière, dans la *Revue du Nord*, est conçue dans des termes qu'un sous-préfet d'aujourd'hui trouverait sans doute trop humbles pour demander un service à un maire; et cependant, on lit au dos du titre original: *Nonobstant cette lettre, maistre Jehan de Maubeuge ne fut point receu à la bonne maison des bourgeois.*

Pour achever de faire connaître, en peu de mots, l'institution de notre magistrature, je dirai que les attributions du

corps échevinal de Lille étaient à la fois judiciaires et administratives; que ses jugemens, tant au criminel qu'au civil, étaient exécutoires, nonobstant appel, et qu'il jouissait de l'indépendance la plus absolue pour tout ce qui concernait la police de la ville et l'emploi des deniers communaux.

» J'ai déjà dit par qui les membres de ce corps étaient nommés. Les curés exerçaient leur droit eux-mêmes, et le Souverain par des commissaires qui étaient ordinairement le gouverneur de la province et deux ou trois autres personnes éminentes en dignité. Aucun cens d'éligibilité n'était imposé aux candidats. Dans ce temps, on n'avait point encore inventé les capacités politiques qui s'apprécient par francs et centimes. Les commissaires pouvaient donc choisir parmi les citoyens de toutes les classes, des hommes probes, intègres, éclairés, qualités insuffisantes aujourd'hui, tant nous avons fait de progrès. On exigeait seulement en outre, qu'ils fussent natifs de Lille, et la loi excluait les célibataires et les avocats; les premiers, parce qu'on les supposait sans doute moins attachés à l'ordre social; les seconds, parce qu'on ne voulait pas qu'ils pussent être juges de leurs propres clients.

» Faisons-nous maintenant une idée de ce qu'était la bourgeoisie dont nous n'avons jusqu'à présent considéré que les chefs. Dès sa naissance, l'enfant d'un bourgeois jouissait de tous les privilèges de la condition de son père. Toute voie de fait, exercée contre lui, obligeait la commune entière à en poursuivre la répression, ou bien à en tirer vengeance. Lui-même ne pouvait être mis en jugement, quelque chose qu'il fît, avant l'âge de majorité, qui était fixé, pour les garçons, à 15 ans, et pour les filles, à 11. On voit que dès ce temps-là, le sexe féminin était précoce *. L'enfant du bourgeois ne pouvait perdre sa franchise tant qu'il était au pain de son

* Cette majorité légale fut élevée en 1406, à 18 ans pour les garçons, et à 15 pour les filles.

père ou de sa mère, quand même le père l'eût perdu lui-même par condamnation infamante, postérieurement à la naissance de l'enfant; loi sage et bien opposée au préjugé dont un de nos honorables collègues parlait hier. Mais dès que le fils du bourgeois était mis hors du pain paternel, il devait, pour conserver ses droits, relever sa bourgeoisie, c'est-à-dire, se faire inscrire sur le registre aux bourgeois, en payant une légère rétribution. Cette inscription ne pouvait lui être refusée. Lorsqu'un étranger ou homme forain voulait se faire recevoir bourgeois, il fallait, au contraire, qu'il fût présenté aux magistrats qui délibéraient sur son admission. Si la décision lui était favorable, le Rewart lui disait ces paroles: « Vous volés yestre bourgois? — A quoi il répondait : Voire. » — Dont vos di jou, reprenait le magistrat, qu'il vos » convient que vous soiés manans en cheste ville estagière- » ment et que vous ne vos partés de le ville pour manoir se » n'est par le consel de le ville ou par le congiet de sept » échevins au mains ensanle, et se vous autrement aliés » manoir hors de le ville, on ne vous tenroit mais pour » bourgois et si vos escasseroit-on. Et se vous yestes de fede » mortel, ne bastars, ne en rames de sierwage viers vo » signeur ne d'autre choze, ne clers, vous n'en ares nulle » aiuwe de le ville, fors de pryère. » On voit par cette formule, que le mot manant, devenu de nos jours une injure, désignait dans l'origine une condition sociale assez relevée. Une foule de titres m'ont démontré que cette condition était celle d'habitant propriétaire ou occupeur titulaire d'une maison. D. Carpentier, dans le supplément au glossaire de Ducange, fait d'un manant un *homme riche, qui est à son aise*. C'est peut-être outrer la définition; mais nous voyons du moins qu'à Lille, on a toujours appliqué les qualifications de *manant* à l'habitant qui, par sa fortune ou son industrie, était susceptible de payer la taille. Être manant fut long-temps une condition indispensable pour être reçu bourgeois. Plus tard, on se relâcha de cette règle :

c'est sans doute à cause de cela que, dans une multitude d'actes du 6e et du 7e siècle, on trouve la qualité de *manant* ajoutée à celle de bourgeois. Plusieurs fondateurs d'hospices, qui étaient de riches particuliers, se qualifient dans leurs actes de *bourgeois et manant*; des administrateurs, des personnages éminens dans la ville, prennent de même ce double titre; sans doute afin de distinguer leur bourgeoisie de celle qui, n'étant pas permise par la coutume, ne pouvait être considérée que comme une bourgeoisie bâtarde, obtenue par faveur ou par trafic.

» Voici donc l'étranger reçu bourgeois, après avoir prouvé aux échevins qu'il tient dans la ville un *manage* ou état de maison suffisant; que sa femme et ses enfans, s'il en a, *mainent*, c'est-à-dire, habitent avec lui, et qu'il n'est ni clerc, ni serf, ni bâtard; après aussi qu'il a payé pour son entrée soixante sous artésiens, plus sept deniers au clerc de la ville, et mis en la main du Rewart une rente de cinq marcs de fin argent ou un héritage de même valeur, en forme de cautionnement pour garantie de la taille et des autres coutumes de la ville. Que maintenant un seigneur de la Châtellenie ou d'ailleurs veuille l'attraire devant sa justice féodale pour quelque cause que ce soit, les magistrats y formeront opposition et requerront par son serment le bailli du comte de Flandre de leur faire rendre leur bourgeois dont ils feront bien eux-mêmes justice, s'il y a lieu. S'il contracte des dettes, et que ses créanciers l'appréhendent au corps, ils ne pourront le tenir prisonnier que dans une maison particulière, située sous la juridiction du comte, et dans laquelle il puisse aller et venir librement pendant le jour. Ils ne lui devront fournir pour sa nourriture de chaque jour qu'un pain d'un denier et de l'eau à discrétion; mais ils ne pourront empêcher qu'il ne se procure un ordinaire plus confortable. Ils lui donneront aussi du feu, de la lumière, un lit de plumes, des draps blancs tous les quinze jours, une courte pointe, couverture ou tapis pour le garantir du froid,

une chaise à coussin, une table avec sa nappe et une serviette pour s'essuyer les mains. Tout ceci vous étonne, messieurs, je l'ai pourtant extrait d'un document irrécusable dont j'aurai l'honneur de vous entretenir dans un instant.

» S'il arrive que le bourgeois soit insulté ou attaqué dans la Châtellenie, et qu'il puisse le faire savoir aux échevins, ceux-ci s'empresseront d'envoyer à son secours; mais si le corps ou les biens du bourgeois sont en péril, le Rewart fera sur le champ sonner la cloche des bans ou *banclocque*; les bannières de la ville se déploieront aux lieux accoutumés; tous les bourgeois et manans appareillés en guerre, suivant leur état, accourront sur la place du marché; les dizainiers assembleront leurs hommes, les centeniers leurs dizaines; et tous voleront au secours de leur concitoyen, ayant à leur tête le bailli, le châtelain et tout le corps du magistrat à cheval. J'observerai en passant que les échevins étaient tenus d'entretenir un cheval pendant tout le tems de leur exercice, et qu'ils ne furent dispensés de cette obligation qu'en 1417, par le duc, Jean de Bourgogne.

» Mais si le bourgeois ne trouvait pas moyen de faire savoir son danger, ou que l'agression fût si subite qu'il fût occis, navré ou affolé avant de pouvoir être secouru, c'était pour la commune un devoir sacré de tirer vengeance du méfait. C'est ce qu'on appelait le privilège des Arains. Sur la plainte qui leur parvenait, les échevins procédaient à une enquête, et quand le délit paraissait constant, ils faisaient ajourner le prévenu à leur audience. S'il se présentait, on le jugeait suivant la coutume; s'il faisait défaut, ce qui arrivait souvent, et qu'il eût sa maison dans la Châtellenie, on assemblait la commune dans la forme indiquée ci-dessus; on se mettait en marche, tandis que les cloches de la ville sonnaient par trois fois, et à la fin de la dernière fois, les hommes de la dernière bannière devaient être sortis de la ville. Figurez-vous, maintenant, cette petite armée, marchant en bon ordre, sans qu'il soit permis à personne de s'écarter de sa

bannière. De graves magistrats la conduisent. Près d'eux se tient le roi des Ribauds, portant une torche allumée. Ils arrivent au domicile du coupable. Là, le Rewart lui fait trois sommations à haute voix et de manière à pouvoir être entendu de l'huys de devant à l'huys de derrière. Quelques minutes d'un effrayant silence suivent la dernière sommation. Personne ne paraît. Alors un murmure sourd commence à circuler parmi cette multitude. L'orage se forme, grossit et éclate en bruyantes acclamations, au moment ou le bailli, prenant la torche des mains du roi des Ribauds, allume l'incendie qui doit consumer la maison. A ce signal, on se précipite sur tout ce qui a appartenu à l'ennemi de la bourgeoisie. Bâtimens, meubles, arbres, récoltes, tout est *sarté*, détruit, brûlé, réduit en cendres; il ne reste rien qu'un terrain noirci et fumant. La vengeance accomplie, chacun va retrouver sa bannière, et la commune revient en ordre, les magistrats veillant avec soin à ce qu'aucunes violences, aucunes déprédations ne soient commises sur la route au préjudice de qui que ce soit. Beaucoup d'écrivains modernes se sont élevés avec indignation contre cette coutume qu'ils ont appelée barbare. Il faut n'y voir qu'une nécessité des temps. La société féodale, avec sa puissante hiérarchie, offrait une protection à ceux qui y étaient soumis; mais les communes étaient en dehors de cette société; il fallait donc bien qu'elles songeassent à se protéger elles-mêmes. C'était toujours une sorte de justice, et elle était si bien reconnue telle que, malgré les fréquentes réclamations des barons de la Châtellenie, le privilége des Arsins, maintenu par de nombreuses ordonnances de nos rois, et par des arrêts du Parlement, ne fut jamais explicitement aboli. Quant à l'époque de son institution, elle échappe à toutes les recherches, et l'on ne peut guères la fixer qu'au temps où la féodalité eut reçu ses premiers développemens. Roisin, qui écrivait de 1320 à 1340, dit, en rapportant ce privilège dans son recueil des franchises, lois et coutumes de la ville de Lille :

« Leis est et franchise as bourgois de cheste ville et a esté » de si lonc temps dont il n'est mémore trois cens ans et » plus, etc. »

« Je viens de citer Roisin, Messieurs, et ce recueil peu connu, même à Lille, offre le tableau le plus complet que que nous ayons des institutions et des mœurs de ce pays au moyen-âge. On y voit, pour ainsi dire, revivre cette bourgeoisie si jalouse de ses libertés, ces magistrats si fermes dans leurs devoirs, ces caractères si franchement dessinés, qu'en les considérant, on serait tenté de déplorer l'abâtardissement de notre race. Ce livre pouvant offrir une foule d'enseignemens utiles, et contenant en outre plus de deux cents chartes, la plupart inédites, je viens d'en entreprendre la publication. Quelques exemplaires de la première feuille que j'aurai l'honneur de déposer sur le bureau, donneront une idée de l'exécution typographique que je surveille moi-même avec le plus grand soin :

» Là, Messieurs, ne se sont pas bornées mes recherches : après huit années de travaux, je viens de terminer un atlas historique et topographique de Lille, qui contient, outre l'abrégé de notre histoire, des plans, de onze époques différentes, et des dessins lithographiés de nos monumens anciens et modernes. Le Congrès voudra bien me permettre de lui faire hommage d'un exemplaire de cet atlas, trop heureux si je pouvais obtenir le suffrage d'une assemblée si imposante. »

BRUN-LAVAINNE.

Fiançailles.

Je fis, il y a quelque temps, un assez long séjour chez M. R..... qui possède une habitation charmante dans l'arrondissement de Dunkerque. Les plaisirs de la campagne, si agréables et si variés qu'ils puissent être, laissent toujours des instants de loisir. J'en profitai pour écrire une sorte de journal de mes observations, de mes occupations, de mes pensées. Ce sera, me disais-je, un magasin de réserve, où je retrouverai, aux longues soirées d'hiver, et pour les causeries de famille, une ample provision de souvenirs, de portraits, d'anecdotes, d'idées folles ou sages, suivant que l'état de l'athmosphère et celui de ma santé auront influé sur la disposition de mon esprit en écrivant: Puis, il faut bien en convenir, je ne repoussais pas trop rudement cette arrière-pensée de vanité puérile, dont vous n'êtes pas, messieurs, plus exempts que nous, et qui me faisait supposer qu'un indiscret ami pourrait vouloir détacher quelqués pages de mon modeste album pour les jeter au vent de la publicité. J'avais si bonne raison de le croire, qu'à peine avais-je fait confidence, je ne sais plus à qui, de la fantaisie qui m'occupait, que je vis imprimé tout au long sur le joli habit rose de la *Revue du Nord*: Fiançailles, par Madame Pauline D.... L'annonce était au moins prématurée, car bien qu'il fut

en effet question de mariage dans la famille R..... tant d'incidens viennent souvent déranger ces projets là !..... et j'étais loin de prévoir alors, ô mon Dieu !..... n'importe ; c'est un engagement pris en mon nom, et je l'ai accepté par mon silence. J'ai lieu de craindre que l'on ne me trouve pas valablement libérée par ce qui va suivre ; mais pourrais-je aujourd'hui *retravailler* froidement un sujet sur lequel je n'ose pas même arrêter ma pensée ?... non non, voici mes impressions telles que j'ai pu les recueillir instantanément. J'élague seulement une foule de détails oiseux, de ces petits riens qui peuvent avoir du charme pour la personne qui les écrit, mais que le lecteur trouverait souverainement ennuyeux. Me serai-je encore montrée assez sévère ?.... j'en doute ; que le public veuille bien alors me traiter comme ces mauvais payeurs de qui l'on retire ce que l'on peut.

. . . . . .

. . . . . .

C'est un excellent homme que M. R..... retiré à la campagne par goût et par dégoût, il a préféré la vie de propriétaire-cultivateur à une carrière politique à laquelle sa naissance lui donnait droit de songer. Il a bien eu, comme tant d'autres, quelques bouffées d'ambition et, pendant vingt-quatre heures, je crois, il a respiré avec délices l'air de la cour ; mais, ayant vu de plus grands seigneurs que lui briguer l'honneur de commander à des rats de cave, avec la même ardeur que leurs ancêtres en mettaient jadis à verser leur sang sur les champs de bataille de Bouvines, de Marignan ou de Fontenoy, il replia fort proprement l'habit français à liserés et doublures de satin blanc, pour retourner percher ses houblons et planter ses tabacs. Il se console de son obscurité par son utilité. De consommateur il est devenu producteur et croit n'avoir pas dérogé. Il se fait appeler simplement M. R..... et va aux champs en veste grise et en chapeau de paille. Si parfois il se surprend à dire *mes gens* en parlant de ses domestiques, c'est pure distraction. S'il a fait graver à Paris une carte

de visite portant : *Monsieur le comte de R.....* c'est que, s'il paraît oublier sa noblesse avec ses inférieurs, il ne veut pas que ses égaux l'oublient et en prennent occasion de le traiter avec dédain.

M. R..... a une fille, avec laquelle je me suis rencontrée en pension..... faut-il dire son âge? à quoi bon! on dirait que j'y mets une intention personnelle. Au surplus, comme je ne veux tromper personne, je dois avouer que je comptais déjà parmi les *grandes*, quand Emmeline vint commencer son éducation chez les dames d'Esquermes. Son extrême douceur, et je ne sais quelle tristesse instinctive m'attachèrent à elle tout d'abord. C'était pour moi un enfant; mais de ceux dont le regard, le sourire, la parole, ont retenu quelque chose de l'Eden; une de ces natures-vierges qui se trouvent comme étrangères dans ce monde incompris par elles; un pauvre petit ange exilé dont chaque pensée renferme un regret et qui ne sait pas encore ce que c'est que l'espérance. — Depuis, Emmeline a gagné des années sans rien perdre de sa grâce et de sa candeur. Elle charme les jours de son père qui l'idolâtre. Elle est l'âme de la petite société qui se réunit habituellement chez M. R..... à la fin de l'été, après la moisson; et pourtant elle n'est pas gaie par caractère, mais elle est si bonne qu'elle s'accommode aisément de la gaîté des autres, et comme elle n'est occupée que de ce qui peut leur être agréable, elle fait bien souvent violence à ses propres goûts sans qu'il soit possible aux yeux les plus clairvoyans de s'en apercevoir.

Cette société dont je viens de parler se compose de quelques propriétaires de châteaux voisins; sorte d'oiseaux de passage qui s'envolent aux premières menaces de l'hiver. Et puis, il y a aussi les oiseaux sédentaires; c'est-à-dire, le médecin et le notaire de l'endroit, le maire et son adjoint, bonnes gens, fort causeurs, comme le sont, en général, les flamands, et parlant avec une volubilité qui nous déroute, nous autres français, quand, après avoir appris, à grand'peine, à lire et

écrire cette langue, nous croyons pouvoir nous mêler à leur conversation.

On a souvent décrit les mœurs de château ; on trouve partout des sociétés composées, à peu près, des mêmes élémens que celle où je suis ; mais il y a ici des types particuliers à cette province et qu'on ne rencontre pas ailleurs. A qui ne connaîtrait que le notaire du *genre parisien*, pourrais-je faire comprendre que tous les notaires ne sont pas des fashionables, vivant au milieu des plaisirs et des fêtes, et laissant toute la besogne à leur maître-clerc. Le notaire flamand (j'entends de la vraie Flandre) est ordinairement, gros, trappu, vif, alerte ; il a le tempérammment sanguin et la chevelure ébouriffée. A l'époque des ventes de bois, il brave les injures du temps, défie les rhumes, les catarrhes, les pleurésies ; la pluie, la neige, les marais, les broussailles, rien ne l'effraie, rien ne l'arrête. Rentré chez lui, et mollement étendu sur le grand fauteuil de cuir de son étude, il donne audience à ses paysans ; il est plus que leur maître, plus que leur seigneur, car il règne sur leur intelligence, il règle leurs volontés. Il se fâche et les gourmande quand ils se permettent d'avoir un avis différent du sien. Ventes, mariages, testamens, rien ne se fait que quand il le veut et ainsi qu'il le veut. Il y a bien aussi une raison matérielle de cet ascendant despotique : c'est que le fermier qui a besoin d'avances en trouve chez son notaire et tient, par conséquent, à être bien avec lui. Enfin ce que les hauts barons de la finance sont pour les majestés et les altesses de l'Europe, le notaire flamand l'est pour les rois et les reines de la basse cour et de l'étable. Du grand au petit c'est la même influence.

Nous avons peu de femmes dans nos petites réunions. Point du tout même, pendant une partie de l'année. Celles du pays sont trop occupées de leurs affaires domestiques pour perdre leur temps en visites ; c'est seulement lorsque la belle saison engage quelques aimables Dunkerquoises, à venir passer une petite vacance dans nos vertes campagnes, que la

maison de M. R..... perd un peu de sa monotonie habituelle.

Depuis quelques jours on y attend un nouvel hôte : M. Paul V....., fils d'un riche armateur. Il revient de la Martinique. On a des nouvelles de son navire ; il devrait déjà être dans le port, et pourtant c'est en vain qu'on attend chaque jour le messager qui doit venir l'annoncer. Ce retard inquiète tout le monde ici.... Emmeline, surtout.... je commence à comprendre.

— « Pourquoi vous le cacher, ma chère amie ? M. Paul est venu souvent ici. Il n'a pas tardé à laisser deviner que j'étais pour quelque chose dans ses visites. Puis il s'est prononcé ouvertement. Nos deux familles se sont entendues. Je n'ai rien promis encore, mais.... je crois que cela n'est plus nécessaire ; car aux dispositions qui se font ici, je juge que notre mariage doit suivre de près le retour de M. Paul, et que mon père a su lire dans mes yeux qu'il n'éprouvera de ma part aucune résistance à sa volonté. »

En me faisant cet aveu si candide, Emmeline n'a point rougi ; elle n'affectait pas un air timide et embarrassé. Le calme le plus pur embellissait son front éclatant de blancheur.... mais, avant que j'eusse pu lui répondre, un léger nuage voila son regard ; un doute affligeant troubla la sérénité de son âme.

— « Je ne sais ce qui se passe en moi, ma chère Pauline ; mais il me semble que je suis menacée de quelque malheur... une voix secrète me dit que cette union me rendrait trop heureuse pour qu'elle puisse s'accomplir. »

— « Croyez-vous aux pressentimens ? Quelle folie ! »

— « Dès mon enfance, vous le savez, je m'étais accoutumée à l'idée d'une vie de sacrifices. Parmi les exemples de vertu, ceux qui me touchaient le plus étaient ceux où le devoir l'emportait sur les affections. Hé bien ! ici, je suis effrayée de voir avec quelle facilité tout concourt à mon bonheur. Mon père, la bonté même, allant au devant de mes moindres désirs, m'en supposant même, parfois, pour

avoir le plaisir de les satisfaire. M. Paul..... qu'en secret je préférais à tous les autres jeunes gens, il m'aime, et mon père le regarde déjà comme son fils. Crois-tu que cela puisse durer? Crois-tu qu'une pareille félicité soit long-temps le partage d'une femme? Non, telle n'est pas notre mission ici-bas. Notre mission, voyez-vous? C'est le dévouement, c'est l'abnégation. Reines, un moment..... quand on nous fait la cour; et puis, le reste de la vie, servantes du malheur, ou bien, ce qui vaut mieux, ses consolatrices !..... Ce voyage, que M. Paul a été obligé de faire en Amérique, je n'ai jamais cru qu'il s'achèverait sans accident. »

— « Pourquoi s'inquiéter encore, puisque le capitaine Sp,....., parti en même temps que lui de la Martinique, est venu annoncer son heureuse et prochaine arrivée? »

— « Il y a huit jours de cela. »

— « Depuis lors, le temps est resté constamment beau. »

— « Il devrait donc être ici ! »

Peu d'heures après cet entretien, un domestique arrivait au galop, apportant la nouvelle du retour du brick *la jeune Adèle*; et, le lendemain, M. Paul, dérobant quelques heures au soin des affaires, accourait lui-même recueillir les témoignages de l'intérêt que l'on avait pris à lui pendant ce long et périlleux voyage.

Quand, après plusieurs jours de temps sombre et brumeux, le soleil apparait tout-à-coup, chassant devant lui les nuages, tout devient gai, riant; les agneaux bondissent, les oiseaux gazouillent, les enfans folâtrent à travers les prairies; les vieillards eux-mêmes semblent rétrograder vers les jeunes ans qu'ils regrettent; c'est fête alors dans toute la nature. Hé bien ! la présence de M. Paul produit ici les mêmes effets. Chacun semble animé d'une nouvelle vie. C'est que tout le monde y chérit l'aimable Emmeline et qu'il n'est personne qui ne soit heureux de son bonheur. Pour l'assurer complètement M. R..... ne veut plus de retard au mariage projeté. Il lui en coûtera infiniment de se séparer de sa fille; mais se

sacrifier pour ses enfans, n'est-ce pas là une des prérogatives de la paternité. D'ailleurs Emmeline et Paul viendront souvent au château. Ils y passeront des semaines, des mois, tout le temps enfin dont ils pourront disposer. C'est encore une douce expectative.

— « Allons Johanne, allons Mitje, allons donc Pitre; dépêchons, mes enfans. Ce n'est pas ici de la besogne ordinaire. Tout ne sera pas fini quand vous aurez lavé et *récuré* vos planchers, ces beaux planchers, blancs, comme le lait qui n'est pas écrémé, et sur lesquels les étrangers osent à peine marcher; il faut frotter les meubles, essuyer les glaces, renouveler les rideaux, donner de l'air aux appartemens; car c'est ce soir qu'on signe le contrat, et nous aurons beaucoup de monde. »

On sait que la signature d'un contrat de mariage est, dans ce pays, une sorte d'engagement préliminaire qui remplace ce qu'ailleurs on appelle *fiançailles*. Ordinairement cela se pratique sans éclat et à petit bruit, car après cette formalité on peut encore se dédire. Mais M. R..... n'entend pas les choses ainsi, et il veut pour sa fille de vraies fiançailles, avec force invitations de parens et d'amis. Ce n'est pas cela qui manque quand on est riche. Malheureusement cette réflexion lui échappe devant Emmeline, et aussitôt la teinte de tristesse qui, depuis le retour de Paul, était bannie de ses traits, y reparaît sans qu'on puisse en deviner la cause.

Quelque chose l'inquiète, la tourmente; elle a besoin de se confier à une autre elle-même; c'est à moi que cela revient de droit.

— « Ma chère Pauline, une crainte m'oppresse. Vous avez entendu mon père : *on ne manque jamais d'amis quand on est riche*. Mais on dit aussi qu'une fille riche ne manque jamais de prétendants. Je n'y avais pas encore songé. Et si M. Paul n'avait pensé qu'à ma fortune en demandant ma main !..... oh ! ce serait pour en mourir, voyez-vous ! — Enfant que vous êtes ! lui avez-vous jamais connu une âme

intéressée? n'est-il pas lui-même dans une position qui lui permet de ne pas rechercher les tristes avantages d'un mariage d'argent? — Je ne m'en suis pas informée. Mais s'il n'a pas besoin d'un mariage d'argent, il a pu désirer en faire un de convenance. C'est moins humiliant pour l'amour-propre : cela est-il plus satisfaisant pour le cœur? je ne puis rester dans cette incertitude. Il faut trouver un moyen de lui faire croire..... moi, je ne saurais mentir, le tromper; mais toi, Pauline..... — Grand merci de la commission. — Mais si mon bonheur y est attaché, s'il importe à ma tranquilité, à ma vie, que je sois certaine d'être aimée comme j'aime; car ce n'est pas un goût frivole, une simple préférence. Oh! non, je le sens, de jour en jour son âme est plus nécessaire à mon âme; sa présence est un bien dont je ne puis plus me détacher, et s'il devait encore partir, voyager..... il ne trouverait plus à son retour la pauvre Emmeline. — Que voulez-vous donc que je lui dise? — Que mon père n'est pas si riche qu'on le croit, que ses biens sont grévés, engagés, que sais-je, moi! enfin que je n'ai pas de dot. — Mais c'est invraisemblable. Il ne croira pas. Cette confidence de ma part lui semblerait d'ailleurs si étrange!.... — C'est vrai, je n'y pensais pas ». En ce moment M. R..... vint nous interrompre; sa fille lui confia ses scrupules et le supplia d'une manière si irrésistible qu'il consentit, quoiqu'avec répugnance, à se charger de la singulière mission qu'elle avait voulu me donner. « Ça n'a pas le sens commun, répétait-il en haussant les épaules, mais cette enfant-là me fait faire tout ce qu'elle veut. » Un instant après M. R..... et Paul se promenaient ensemble dans une des allées du jardin; le premier parlait d'un air embarrassé, le second paraissait écouter avec impatience. Du salon nous pouvions voir leur pantomime; mais comment deviner ce qui se passait dans le cœur du jeune homme? Emmeline ne respirait plus; elle écoutait comme s'il lui eût été possible d'entendre; sa vie semblait arrêtée...., tout-à-coup, Paul répond avec un peu d'humeur quelque chose que nous ne pouvons entendre....

« Oh ! mon Dieu ! refuserait-il ?.... » Ils se donnent la main... s'embrassent. M. R.... accourt tout joyeux ; Paul reste un moment immobile de surprise, puis il court après son futur beau-père ; Emmeline qui a tout compris, s'élance au devant d'eux. L'explication n'est pas longue ; Paul s'est fâché d'abord d'une supposition injurieuse pour son amour. Que lui importe une dot.... C'est la main d'Emmeline qu'il a demandée, et non un marché qu'il a voulu faire. Ah ! l'aimable enfant est bien heureuse !.... trop heureuse ; hélas ! cela pourra-t-il durer ?

. . . . . .

Les voitures arrivent à la file ; les parens, les amis en descendent ; les salons se remplissent ; la fiancée y paraît conduite par son père. Paul est ivre de joie. Jamais on ne vit un couple mieux assorti.

Pendant la lecture du contrat, M. R..... regarde son gendre d'un air de triomphe, pour jouir de la surprise que va lui causer, après la fausse confidence du matin, une constitution de dot de cent quatre-vingt-quinze mille francs. Il aurait aussi bien mis deux cent mille ; mais c'eût été trop vîte prononcé, au lieu que *qua-tre-vingt-quin-ze-mil-le-francs*, articulés lentement et avec l'accent énergique du terroir, par le petit gros homme aux cheveux ébouriffés, c'était plus ronflant, et cela prêtait mieux à une sorte d'harmonie imitative..... on croyait, à chaque syllabe, entendre huit mille écus tomber dans un coffre. Hé bien ! tout cela, effet manqué. Paul n'entendait pas un mot de ce qu'on lisait. Assis près d'Emmeline, ils causaient tous deux à demi-voix. Que se disaient-ils ? je l'ignore ; mais quand vint l'instant de la signature, ils prirent la plume et apposèrent leur nom au bas de l'acte avec une ignorance parfaite de ce qu'il contenait.

Cependant les jeunes gens invités, comptaient bien sur autre chose que sur une ennuyeuse énumération de clauses de douaire, préciput, amendement, et de l'ingénieuse pré-

vision des différentes circonstances qui pouvaient accompagner la dissolution de la communauté. Et en effet M. R..... avait aussi songé à eux, en faisant venir, de Bergues, quatre des meilleurs musiciens dans l'art de la contre-danse. Au signal qu'ils donnèrent une explosion de bruyante joie éclata parmi cette jeunesse et en un instant tout fut disposé pour le bal.

. . . . . .

. . . . . .

Il fait dans le salon une chaleur étouffante. M. R..... ne veut pas absolument qu'on ouvre de croisée. Les coups d'air sont trop dangereux, dit-il, et l'on a vu de tristes exemples.... On prendra patience, et puisque l'on veut du plaisir, il faut en supporter les inconvénients. Cependant Emmeline n'y tient plus. Appuyée sur le bras de Paul, ils passent tous deux dans une salle voisine, où se font gravement des parties de boston et de wisk. Là, il n'est pas interdit de prendre un peu d'air. Les deux fiancés, auxquels personne ne fait attention, jouissent délicieusement de cette fraicheur du soir que vient leur apporter une douce brise glissant à travers les arbres du jardin. « C'est ici, dit Emmeline que je venais tous les soirs, pendant votre absence, Paul, et vous devinez bien à qui je pensais? mais ce que vous ne pouvez deviner...., vous ne rirez pas de ma simplicité ?..... tenez regardez, elle y est encore ; elle y est tous les soirs à cette heure. — Quoi ? cette lumière isolée au-delà du parc? c'est celle de quelque moulin. — Ne me dites pas cela. Laissez-moi une illusion bien folle, peut-être, mais qui adoucissait pour moi, les chagrins d'une cruelle séparation. Je ne sais quelle secrète liaison me semblait exister entre ce point brillant se détachant comme une étoile sur un fond obscur et votre destinée, Paul ; mais quand, accourant à cette croisée à neuf heures, j'apercevais cette étoile de bon augure, je me disais : il existe encore et..... il ne m'a pas oubliée. — Chère Emmeline ! oh ! maintenant, nous viendrons la voir ensemble. — Tous les

jours? — Tous les jours ! je l'aimerai aussi, puisqu'elle a été si vraie dans ses prédictions. Tu me confieras en sa présence tes plus secrètes pensées; elle a servi à calmer tes inquiétudes, il est bien juste qu'elle soit témoin de notre bonheur. — Voyez-donc, mon ami, qu'elle est belle et brillante aujourd'hui ! quelquefois je l'ai vue pâlir; oh ! j'avais bien peur alors; mais sa lumière semble s'accroître de moment en moment. Paul !..... — Mon Emmeline !..... — Ciel ! je ne la vois plus. S'éteindre ! oh ! cela n'est pas possible ! Paul ! Paul!.. Mon Dieu ! regardez-donc aussi; vous la voyez sans doute; et moi..... ce sont mes yeux qui me trompent. Dites ! vous la voyez, n'est-ce pas?..... »

Paul garde le silence. Ce n'est pas la disparition fort naturelle de cette lumière qui le frappe, mais la pâleur d'Emmeline. Ses joues, colorées, un instant avant, d'un vif incarnat, sont devenues livides et verdâtres. Ses mains sont glacées. Paul veut les réchauffer dans les siennes; mais lui aussi est saisi d'un frisson qui fait claquer ses dents. A cette transpiration brûlante, qui l'avait rendu avide d'un peu d'air frais, succède un froid mortel.....

— Fermez donc cette croisée ! s'écrie M. R..... avec une voix tonnante..... Précaution tardive !

Paul ramène sa fiancée dans le salon. On s'inquiète en voyant le changement de leurs traits. Ils s'efforcent de sourire et de reprendre part aux plaisirs de la soirée..... Mais la fièvre est plus puissante que leur volonté, et leurs familles les obligent bientôt à se retirer pour recevoir les soins qu'exige une indisposition si subite.

. . . . . .

. . . . . .

Deux chambres étaient séparées par un corridor. Dans l'une reposait Emmeline, souffrante, affaiblie; dans l'autre, Paul, les joues caves, les lèvres violettes. M. R..... ne quittait pas sa fille. On le voyait là, sombre, abattu, silencieux, épiant le moindre mouvement de cette chère malade, et

complétement étranger à toute autre chose. Près de M. Paul on avait placé une garde ; et chaque jour encore quelqu'un de sa famille venait lui donner des soins. Moi, je passais d'une chambre à l'autre. A Emmeline je parlais de Paul. A Paul je parlais d'Emmeline, cherchant à entretenir en eux un espoir que je n'avais plus moi-même ; mais qui servait du moins à adoucir l'horreur de leur situation. Des jours, des semaines s'étaient écoulés ainsi, et loin d'apporter du soulagement à leurs maux, le temps semblait hâter la décomposition de leur être.

Par une fatale sécurité on s'était borné dans les premiers jours à consulter l'officier de santé du canton, qui, n'apercevant pas la gravité du mal, avait prescrit un traitement tout opposé à celui qu'il fallait. Plus tard on avait fait venir un médecin en réputation ; et celui-ci, pour mettre sa responsabilité à couvert, avait commencé par déclarer sans ménagement aux parens qu'on l'avait appelé trop tard. Cependant il n'affirmait pas que toute chance de salut fût détruite. La nature et la science pouvaient beaucoup sur deux corps jeunes et bien constitués. Il ne fallait qu'une crise habilement maîtrisée..... ô vanité de la science, qui prétend s'associer à des succès auxquels bien souvent la nature seule a eu part !

Dans l'attente de ce moment décisif, les deux malades avaient été préparés à recevoir les secours spirituels qui élèvent l'âme au-dessus de la sphère de souffrance où le corps se débat péniblement. Tous deux avaient rempli ce dernier devoir du chrétien avec des sentimens parfaits ; Paul, avec force et courage ; Emmeline, avec la pureté d'un ange et la résignation d'une sainte. Un matin, je quittais Emmeline, qui était dans un état d'affaissement à faire craindre pour elle l'effet du moindre bruit. Son père, assis près du lit, retenait jusqu'à son souffle. De doubles tapis avaient été tendus partout. Les gonds, les serrures des portes, tout était disposé pour ne point troubler un silence si nécessaire. J'entrai doucement chez M. Paul et le trouvai dans une violente agitation. Il avait

les yeux égarés, le front couvert de sueur. Il tendait ses mains décharnées, comme pour saisir quelque chose qui lui échappait. Sa langue articulait avec peine quelques mots sans suite. J'y distinguais seulement le nom d'Emmeline répété avec un accent qui me déchirait le cœur. Eperdue et ne sachant que faire, je descendis pour faire courir après le médecin qui venait de partir. Pendant cet intervalle, Paul réunissant toutes les forces factices que donne la fièvre, s'était levé, malgré ses gardiens, et les avait obligés à le transporter vers la chambre d'Emmeline. Il n'en avait pas encore franchi la porte, lorsque j'arrivai. « Au nom du ciel ! lui dis-je, n'allez pas plus loin. Emmeline repose, vous la verrez plus tard. — Plus tard ; non !..... on m'a trompé. Je sais maintenant qu'elle se meurt..... et moi aussi, je vais mourir..... mais près d'elle, avec elle..... — De grâce M. Paul, si vous l'aimez, ayez pitié d'elle. — Je veux la voir..... je veux la voir ! »

Le malheureux s'efforce envain de passer malgré nous ; notre résistance l'épuise. Mais ses cris ont été entendus ; la porte s'ouvre ; M. R..... paraît. Ses traits sont bouleversés ; mais la colère qui les animait, fait place à un sentiment d'effroi, en voyant Paul luttant contre la mort. Il détourne les yeux d'un si triste spectacle et nous fait signe de l'éloigner. Hélas ! des regards supplians sont la seule réponse de l'infortuné..... puis un soupir..... le dernier !

. . . . . .

— « Ai-je dormi ? demandait Emmeline. — Oui, mon enfant, vous avez eu un peu de repos qui vous fera du bien. — Alors, c'est donc un songe. Je croyais entendre la voix de mon ami. Il m'appelait, doucement d'abord ; puis avec une force entrainante. Sa voix venait d'en haut.... je sais bien ce que cela veut dire ! »

Ses yeux presqu'éteints se ranimèrent, comme pour considérer un objet qui apparaissait devant eux.

« La voilà encore l'étoile au bout du parc ! j'en étais sûre.

Paul, nous nous reverrons! — Oui, ma chère Emmeline, lui répondis-je ; avec du calme, de la confiance, votre santé se rétablira, et alors..... — Non, ce n'est pas cela..... vous faites semblant de ne pas me comprendre; mais vous savez fort bien que Paul n'est plus ici..... il est allé m'attendre. Moi, personne ne me l'a dit, et pourtant je le sais. Et je sais aussi que j'irai le rejoindre bientôt, demain, aujourd'hui, peut-être..... ô ! mon Dieu que ce soit aujourd'hui. — De grâce ! mon amie, calmez-vous. De pareilles idées..... — Mais je suis calme, vous voyez..... je ne souffre plus; je suis prête, et j'attends ! »

En ce moment des sanglots frappèrent son oreille. Elle les comprit et s'écria : « Ah ! mon père !..... voilà mon seul regret ! »

Ce furent ses derniers mots.

PAULINE D.....

A un Enfant. *

—

Petit enfant, écoute,
Écoute avec ton cœur :
Je te dirai la route
Qui conduit au bonheur.

Sois toujours doux et sage
Comme ce blond enfant
Que tu vois sur l'image
De Jésus innocent.

Car vois comme sa mère
Paraît heureuse aussi :
D'une pure lumière
Son front brille éclairci.

Son œil divin lui verse
Un rayon saint et doux,
Et son amour le berce
Riant sur ses genoux.

* *Extrait du livre des harmonies de la famille et de l'humanité, pour une orpheline de 5 ans.*

Ouvrage en souscription chez Vanackere fils, au Bureau de la Revue du Nord, Place du Théâtre, 10.

Petit enfant, écoute
Écoute avec ton cœur ;
Car tu voudrais sans doute
Pour ta mère bonheur !

Alors, suis ses paroles,
Toi, son enfant chéri !
Pour que tu la consoles
Si son cœur est aigri,

Pour que ton innocence
Qui plaît tant au bon Dieu !
Lui serve d'espérance
Dans ce terrestre lieu !

Pour que toujours elle aime
Son enfant sage et bon,
Et dise au Dieu suprême :
« Merci de votre don !

» Merci ; mon divin père,
» Car vous avez permis
» Que je fusse la mère
» D'un enfant bien soumis !

» Merci, car sa jeune âme
» Est tout mon ornement ;
» Et sa bonté proclame
» La vôtre à tout moment !

» Merci ! car s'il rencontre
» Le pauvre en son chemin,
» Son œil mouillé me montre
» L'indigent.... et son pain,

» Son pain blanc qu'il lui donne
» Si ma voix répond : oui !
» — Et son front sous l'aumône
» Rayonne épanoui !

» Merci ! car son cœur aime
» Aussi les animaux !
» Car il jette lui-même
» De la graine aux oiseaux !

» Merci ! car chaque larme
» Que répand la douleur
» L'attendrit et l'alarme
» Et tombe sur son cœur !

» Merci ! car chaque mère
» Souhaiterait pour soi
» Sa tête blonde et chère
» Qui s'incline vers moi !

— Petit enfant, écoute
Les doux chants de ton cœur :
C'est que tu suis la route
Qui conduit au bonheur !

N. MARTIN.

Le Jour Saint.

Quand la lune blanchit la voile,
Quand l'air frémit dans le rameau,
Quand déjà scintille l'étoile,
Quand l'ombre couvre le tombeau,
Que, recueilli dans le silence,
Le globe en son axe balance,
Et tremble aux ombres de la nuit,
Que l'ange saint de la prière,
De son aile effleure la terre
Et dans la nue un instant luit ;

Comme une mer silencieuse,
Au crépuscule qui s'éteint,
Déroule sa vague pieuse
Et semble dire un hymne saint.
Le flot du peuple dans l'église
Se presse, et sur la dalle grise
Se traine, muet, à genoux,
Et de sa voix, brise plaintive,
A crié sous la nef massive :
Sauveur, ayez pitié de nous !

Et puis mille mains suppliantes
S'élevaient toutes vers l'autel,
Et mille mères palpitantes
Présentaient leurs enfans au ciel.

Des cierges blancs comme l'ivoire
Baignaient sous la serge noire
Comme les fleurs des tombeaux,
Et, dans le ciboire endormie,
Reposait une sainte hostie,
A la lueur de cent flambeaux.

La foule, poussée en l'enceinte,
Roulait sous le cintre ogival
Et d'un prêtre la droite sainte
Présentait la croix de Sandal
Sur ce bois qui rend l'âme heureuse
Tous collaient leur lèvre pieuse
Louaient Dieu le long du chemin,
Et l'or du riche qui console
Et du pauvre la mince obole
Retentissaient dans le bassin.

Et moi, sous la robe courte,
Dans un coin, je priais aussi;
Je priais, mon âme attristée
A Dieu murmurait un merci;
Je penchais mon front sur la pierre
Et de mon âme la prière
Avec un long sanglot s'enfuit;
Tandis qu'avec foulis la foule
Sous le porche lente s'écoule
Au Sauveur mon âme disait:

« Moi dont le cœur est vierge encore,
Dont nulle flèche n'a vibré,
Moi que la brise d'une aurore
A peine a pu toucher du pré,
Moi qui n'ai point trouvé la femme
Dont l'âme est la sœur de mon âme,

Qu'aucune bouche n'a baisé,
Oh ! d'où vient donc que je soupire ?
Pourquoi toujours le doux sourire
Sur mes lèvres s'est-il brisé ?

Et quand je vois dans le calice,
Dans le calice d'une fleur,
Sous la pétale protectrice,
L'insecte cacher son bonheur,
Et de son aile diaprée
Couvrir son amante égarée
Qui frémit d'ivresse et d'amour,
Mon cœur se serre de tristesse
Je pleure de leur allégresse,
Je vais me dérober au jour.

J'aime mieux voir le clair de lune
Se mirer dans le noir ruisseau,
J'aime mieux voir l'écorce brune
Moirer la surface de l'eau ;
J'aime mieux voir au cimetière
La brise effleurer la bruyère,
Et puis franchir les sombres fleurs,
Ou du saule la branche verte
Gémir sur la tombe déserte,
Et du soir distiller les pleurs.

J'aime mieux contempler la force
Des vieux chênes de mes forêts ;
J'aime à graver sur leur écorce
Deux noms que tout seul je connais ;
J'aime à m'asseoir sous leur ombrage,
J'aime à rêver sous leur feuillage
De mes pleurs mouillant le gazon,
Tandis que la colombe appelle

Son époux, son ramier fidèle,
Volant loin de son horizon.

J'aime, assis sur le noir rivage,
A contempler dans le lointain
L'esquif menacé du naufrage,
Tendant la voile au port voisin;
J'aime la crête blanchissante
De cette vague menaçante
Qui sur l'écueil vient s'écrouler,
Et cette frégate brumeuse,
Etendant son aile orageuse,
Qui sur ma tête vient siffler.

J'aime la cascade écumante
Qui pleut dans son bassin usé;
J'aime sa nappe ruisselante,
Entraînant le rocher brisé:
J'entends rugir dans la futaie
Le lion percé de la zagaie,
Ou murmurer le colibri
Sur l'abîme penchant sa tête,
Voulant saisir dans la tempête
Un petit brin d'herbe flétri.

Débris! que j'aime votre pierre,
L'angle de l'ogive émoussé,
Et cette guirlande de lierre
Pendant au fronton affaissé!
De vos grandeurs j'aime la poudre,
Vos murs lézardés par la foudre
Que le soir dore à son déclin;
J'aime le castel en ruine,
Penché sur la vaste colline,
Veuf de son dernier châtelain.

Que j'aime !... ou plutôt, Dieu de l'âme,
Quand je vois l'abîme au front noir ;
Et puis comme la rouge flamme
Le castel se teindre le soir ;
Alors je roule comme l'onde,
Mon esprit vogue loin du monde,
C'est ta main seule que je voi,
Ce n'est plus la vague en furie ;
Mais c'est ta puissance infinie,
C'est toi, mon Dieu, toi, rien que toi.

Alfred Dabmon.

BIBLIOGRAPHIE.

FASTES DE LA FRANCE *

OU

TABLEAUX CHRONOLOGIQUES, SYNCHRONIQUES ET GÉOGRAPHIQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

Depuis l'établissement des Francs jusqu'à nos jours, &c.,

Par M. C. MULLIÉ.

L'AUTEUR, bien différent des écrivains de nos jours, a fait beaucoup plus que ne promet le titre de l'ouvrage. Les TABLEAUX *chronologiques* sont plus intéressans qu'une *chronologie* aride, ses *synchronismes* sont presque des histoires particulières à côté de l'histoire générale de la France ; les cartes *géographiques*, ajoutées au texte, loin de reproduire servilement les cartes que l'on trouve dans les insipides atlas de collége, ont le mérite spécial de tracer les divisions du territoire avec les dénominations contemporaines, si je puis m'exprimer ainsi, à chaque époque importante de l'histoire. C'est donc un travail consciencieux et réellement utile, par le nombre immense de faits qui s'y trouvent rassemblés et par le soin avec lequel ils sont classés et mis en lumière.

* 1 volume in-folio orné de huit cartes, d'un frontispice et d'un titre gravé, au Bureau de la *Revue du Nord*.

Suivant la méthode de tout ouvrage chronologique, l'ordre adopté dans le classement des faits est celui des dates, et dans les Fastes de la France, les dates se recommandent par leur exactitude. Il ne faudrait pas croire cependant que les Tableaux consistent seulement en une succession régulière de dates auxquelles serait ajoutée l'énonciation toute sèche d'un événement ; l'auteur a voulu qu'on pût le lire sans fatigue et il est parvenu souvent à faire un récit aussi intéressant qu'instructif.

Il a senti enfin que l'historien n'a rempli qu'une partie de sa tâche, quand il a seulement raconté les événemens politiques ; il a compris qu'il importe de connaître moins encore les faits que les causes qui les ont produits. Le secret des actions d'un peuple se trouve dans la connaissance de ses idées ; et de même que c'est aux sentimens intimes d'un homme qu'il faut demander les motifs de sa conduite, ainsi c'est dans les sentimens intimes d'une nation qu'on découvrira les véritables motifs de sa grandeur ou de sa faiblesse, de ses succès ou de ses malheurs. Il est donc nécessaire de joindre au récit des faits politiques, l'histoire de la constitution intérieure de la France, car cette histoire devra expliquer les différentes phases qu'elle a parcourues ; il faut entrer dans l'intimité de sentimens de la nation ou des princes qui la conduisent. C'est pourquoi l'auteur des *Fastes* a insisté, avec raison, sur la Religion, sur la Législation, sur l'histoire des Sciences, des Arts et de la Littérature : La *Religion*, seule origine possible du *Droit* et par conséquent de la *Législation*. — *Religion* et *Législation* se prêtant un mutuel secours et concourant à la civilisation d'un peuple et à l'amélioration de ses mœurs ; enfin les *Sciences*, les *Arts*, la *Littérature* révélant l'état de *politesse* où ce peuple est arrivé.

Nous trouvons dans les Tableaux de M. Mullié tous ces élémens d'une histoire complète, et l'exécution répond au mérite du plan que l'auteur s'est imposé.

Avant d'aborder l'histoire des Franks et de la France proprement dite, l'auteur consacre plusieurs tableaux aux origines des Gaulois ; nous avons surtout remarqué dans cette partie du livre, un résumé des principales croyances religieuses des habitans de la Gaule ancienne et en particulier des recherches intéressantes sur les *Druides*. Nous éprouvons cependant un regret, c'est que la nature même de l'ouvrage n'ait pas permis à M. Mullié de développer plus longuement ses idées sur un sujet qu'il paraît connaître à fond.

Rapportant avec impartialité les doutes élevés sur les premiers temps de la domination des Franks dans les Gaules, il raconte ensuite les évènemens plus certains des règnes de Clovis et de ses successeurs, qui forment la première race dite des Mérovingiens. Quoique cette époque de l'histoire de notre pays ne nous offre pas un intérêt aussi puissant que les époques plus rapprochées, cependant c'est un spectacle curieux que celui de barbares rudes et grossiers subjugués par la civilisation de cette Rome qu'ils dépouillent, adoucis par la religion chrétienne, et, suivant l'expression de St-Rémi, brûlant ce qu'ils avaient adoré, et adorant ce qu'ils avaient brûlé ; nous assistons aux essais d'abord informes d'un gouvernement qui aspire à la régularité du gouvernement Romain et qui conserve toujours un souvenir des mœurs grossières et sauvages de la Germanie. Vaincus par la supériorité intellectuelle des évêques chrétiens, les Francs se révoltent plus d'une fois contre le joug légitime imposé à la barbarie par la civilisation, et alors ils reparaissent dans toute leur cruauté native. Ce sont meurtres sur meurtres, tragédies sur tragédies. Lisez les crimes de Clovis, les querelles sanglantes de Brunehaut et Frédégonde, que St-Grégoire de Tours a reproduits avec une si énergique vérité.

Mais, chose singulière, cette race si terrible, si féconde, dégénère promptement, comme usée par les délices d'une société corrompue qu'elle a goûtés avec emportement. Après Clotaire II, nous ne voyons presque plus que des adolescens

sur le trône ; et au gouvernement des évêques succède celui des *grands*. C'est le règne des Maires du Palais. Ils retiennent dans l'obscurité les fantômes de rois qu'ils tolèrent encore pour légitimer leur puissance, et la race des Mérovingiens finit par ces *fainéans* (QUI FECIT NIHIL) dont nous connaissons à peine les noms. (Les énervés de Jumiège semblent le type des derniers princes de cette race).

M. *Mullié* a insisté avec raison sur la période des Maires du Palais et il a heureusement développé les progrès de leur puissance, jusqu'au moment où l'un d'eux, *Pépin le Bref*, s'empare de la couronne que les Mérovingiens n'ont plus la force de porter.

Avant de quitter cette période, qu'il nous soit permis de réclamer la part de la critique, cette despote si minutieuse et si ennuyeuse à la fois. Elle a le privilége de n'être jamais entièrement satisfaite même par les meilleures choses, et elle tient à son droit. Ici, du reste, elle n'a qu'une légère chicane à faire.

L'auteur, en rendant compte de la *loi salique*, semble donner comme fait certain, qu'un article de cette loi prononçait l'exclusion entière des femmes de la succession au trône. Puis, comme pour se contredire lui-même, il cite le texte : « Pour ce qui est de la *terre salique*, que la femme n'en ait nulle part. » — Où est-il question de la couronne ? — Il ne s'agit que de la succession aux possessions territoriales et nullement aux dignités. Plus tard, au XIVme siècle, on abusa de la loi salique pour exclure les femmes du trône, en faisant dire à cette loi ce qu'elle ne renferme pas. (voyez Aug. Thierry, Lettres sur l'histoire de France).

Poursuivons notre analyse.

Aux Mérovingiens succèdent les Carlovingiens. L'auteur a particulièrement détaillé tout ce qui se rapporte à Charlemagne. C'est en effet l'homme le plus extraordinaire de son temps, celui qui a laissé les traces les plus profondes dans l'imagination

populaire ; elle en a fait un géant et pour ainsi dire un personnage mythique. M. Mullié a rapporté quelques traditions sur Charlemagne qui prouvent le prestige de son nom sur l'esprit des peuples. — Le renouvellement de l'empire Romain d'occident, l'essai admirable d'une centralisation, cette tentative de renaissance de la littérature et des arts, cette activité prodigieuse de l'Empereur, tout cela rend le règne de Charlemagne digne d'une attention spéciale de l'historien. L'auteur des Fastes lui a consacré plusieurs tableaux fort détaillés. — Guerres, négociations, administration, lois, etc. — Rien n'a été négligé pour rendre ces tableaux aussi complets que le permet le cadre de l'ouvrage.

Après *Charlemagne*, l'*unité* disparaît, le grand corps se dissout, et nous voyons renaître une anarchie plus grande encore que sous les derniers Mérovingiens. — La monarchie divisée perd sa force ; les guerres civiles déchirent la France, les barbares du nord et du midi l'envahissent et la ravagent. M. Mullié a insisté sur les incursions des Normands et des Sarrasins, qui jointes aux dissentions intestines réduisirent les habitans à la misère la plus horrible. — Il était important de signaler les causes de cette dépopulation extraordinaire qui fait dire à un chroniqueur : « Il est plus facile maintenant de rencontrer *une bande de loups dans les champs, que des hommes.* » — L'auteur des Fastes a signalé toutes ces causes.

Enfin, de l'anarchie, de la nécessité de repousser les barbares contre lesquels les Rois sont impuissans, naît la *Féodalité*. Les Rois eux-mêmes sont forcés de reconnaître l'indépendance des feudataires en déclarant l'hérédité des fiefs, auparavant amovibles. (Capitulaire de Charles-le-Chauve en 876).

On a beaucoup déclamé contre la féodalité ; en insistant sur ses abus on a oublié de dire qu'elle fut, dans son origine, un bienfait pour la nation. Déjà, de nos jours, quelques historiens ont vengé le régime féodal des attaques, souvent injustes, dont il avait été l'objet et M. Mullié, qui, à la page 82 de son

ouvrage semblait atteint de l'ancien préjugé, s'amende heureusement à la 75e et reconnait que dans le principe, la féodalité fut non-seulement un fait nécessaire, mais encore le salut de la France. Les barbares et les brigands la désolaient ; la royauté à demi morte ne savait plus la défendre ; il fallait bien que les propriétaires se protégeassent eux-mêmes, puisque le pouvoir les abandonnait. Alors s'élevèrent de toutes parts des châteaux-forts autour desquels les habitans des campagnes vinrent se grouper, où ils se retirèrent à l'approche du péril. Tel fut le commencement de la féodalité. Il y eut pacte mutuel entre le faible et le fort. — Le paysan nourrissait le château qui lui servait d'abri ; une société s'établissait entre le défenseur et les protégés, d'où naquirent ces conventions, qui d'abord nécessaires et utiles, devinrent des causes d'oppression et de violence, quand disparurent les circonstances qui les avaient nécessitées. (voyez Guizot, cours d'histoire moderne). — Mais au Xe siècle la féodalité dut apparaître à la France comme un bienfait, car c'était une apparence d'ordre au sein du cahos, un essai d'organisation au milieu de la désorganisation générale. Il faut encore savoir gré à M. Mullié d'avoir reconnu l'utilité originelle des formes féodales.

L'avènement de Hugues-Capet fut à la fois un fait national et nécessaire. Il devait arriver tôt ou tard que la couronne tombât entre les mains de l'aristocratie ; la race des Carlovingiens était éteinte, *Charles* de Lorraine, dernier rejeton de la maison royale, s'était déclaré *Allemand*, et avait par conséquent perdu ses droits à la couronne *de France ;* un seigneur féodal devint roi ; il ne pouvait en être autrement à cette époque.

Rien de plus remarquable, par les résultats, que les règnes des premiers Capétiens. — Ce sont presque tous des princes fort médiocres sous le rapport de l'esprit et des talens, et pourtant, entre leurs mains la royauté si faible d'abord au milieu des grands feudataires, s'agrandit, se fortifie peu à peu

et comme mystérieusement. Aussi quelques écrivains ont cru voir, dans cet accroissement insensible, un acte providentiel. Quoiqu'il en soit, la royauté marche doucement et sans bruit à son but ; il s'agit pour elle d'abaisser les grands feudataires pour relever la couronne. Les croisades, dit M. Mullié, favorisèrent les desseins du Roi et l'on peut suivre avec intérêt, dans les *Fastes*, ce progrès lent mais certain de la monarchie qui s'appuie d'abord sur la bourgeoisie en octroyant les chartes de commune. — Ces chartes nombreuses, au XIIe siècle, sont les premiers symptômes de l'affranchissement de la classe moyenne : la royauté semble faire cause commune avec elle contre l'aristocratie féodale. — Philippe-Auguste, le premier roi *politique*, donne à la monarchie un éclat et une importance qu'elle n'avait pas encore. — St-Louis, animé de principes d'équité, porte un coup terrible à la puissance oppressive des seigneurs par ses *Etablissemens*. — *Philippe-le-Bel*, quelque odieuse que soit sa mémoire, augmente considérablement l'autorité royale en s'aidant de la puissance nouvelle des Légistes. Cet accroissement de l'autorité royale est un instant arrêté par la guerre de *cent* ans avec les Anglais, l'époque la plus désastreuse de notre histoire ; mais après les jours de malheur, Charles VII, le victorieux, continue l'œuvre des premiers Capétiens, ses ordonnances, la formation d'une milice permanente, qui rend inutile la milice féodale, préparent la chute de l'aristocratie territoriale à laquelle Louis XI porte enfin un coup décisif.

Il nous est impossible d'analyser en détail cette partie de l'ouvrage de M. Mullié, où les faits se pressent, s'accumulent, mais sans désordre, où l'intérêt marche avec les événemens comme dans une narration bien suivie ; mais ce que nous pouvons affirmer, c'est le soin avec lequel la période Capétienne est représentée, sans que l'auteur laisse rien à désirer sur les mœurs, la littérature, la législation et même la biographie. Nous signalerons, entr'autres passages, une appréciation fort remarquable de l'historien Froissard, dont la chronique est,

suivant M. Mullié, l'expression fidèle de la société féodale. Le règne de Louis XI mérite aussi les suffrages de tout lecteur qui se pique d'impartialité.

L'anéantissement presque total de l'aristocratie féodale, permet aux successeurs de Louis XI de s'adonner aux guerres et aux conquêtes extérieures : les règnes de Charles VIII, de Louis XII, de François Ier, de Henri II, forment la période brillante des événemens militaires, et sous eux la France acquiert en Europe le rang d'une puissance prépondérante. —Mais la réforme arrive et replonge notre beau pays dans les horreurs de la guerre civile ; l'historien voudrait jeter un voile sur cette page de nos annales, mais il doit tout dire, malgré ses répugnances. Tout ce qui a rapport aux discordes religieuses, est traité par M. Mullié avec une sage modération ; un seul passage prouvera comment l'auteur a su conserver l'esprit de vérité qui caractérise l'historien impartial. Voici le jugement qu'il porte sur le déplorable événement de la St-Barthélémy : « Le meurtre immense de la St-Barthélémy » tout à la fois préparé et imprévu, royal et populaire, » crime de la bourgeoisie et celui de la cour, une émeute » et un complot, fut en apparence le résultat du catholi- » cisme, mais la politique y joua le véritable rôle. En effet, » on ne voit siéger ni cardinaux, ni évêques, ni prêtres, » dans le conseil secret qui ordonne le massacre, qui en dis- » pose les apprêts. Il se compose d'hommes politiques guidés » par une femme dépravée et élevée dans les principes du » machiavélisme italien. » (page 144).

C'est de cette manière qu'aujourd'hui la science doit envisager ce triste résultat des guerres civiles.

Henri IV rétablit l'ordre et rallie à la royauté toute la population fatiguée des troubles du XVIe siècle. Sous son fils Louis XIII, le cardinal de Richelieu, le plus grand ministre des temps modernes, triomphe de toutes les résistances qui s'opposent encore à l'autorité absolue des rois ; les Etats-généraux sont fermés en 1614. La prise de La Rochelle par

Richelieu en personne, ruine le parti protestant ; le supplice du dernier représentant de l'antique aristocratie féodale, du duc de Montmorency, anéantit la noblesse turbulente ; elle fait un effort inutile contre la royauté dans cette ridicule dispute, appelée la *Fronde*, et enfin Louis XIV peut dire l'*Etat*, c'est moi. Car il n'y a plus alors qu'*une* autorité, celle du monarque.

Le règne de Louis XIII et celui de Louis XIV sont fort détaillés et traités avec soin dans les Fastes de la France. Nous recommandons en particulier au lecteur un résumé fort substantiel de toutes les opinions sur le *Masque de Fer* ; M. Mullié avec beaucoup d'auteurs, pense que l'infortuné caché sous ce nom, était le surintendant Fouquet, victime des calomnies de cour et d'une vengeance particulière. Cette opinion est appuyée sur des raisons très-spécieuses.

Les Tableaux de l'histoire de France, ne s'arrêtent pas suivant l'usage de la plupart des ouvrages universitaires, à la mort de Louis XIV. Un grand nombre de pages est encore consacré à Louis XV, à Louis XVI, à la Révolution française, au règne prodigieux de Napoléon, pour lequel l'auteur professe un culte sincère, et enfin le livre se termine, après les règnes de Louis XVIII et de Charles X, à la révolution de 1830. — Ces temps tout-à-fait modernes appartiennent encore trop aux passions pour que nous ayons la témérité de les juger ; il nous est cependant permis de dire avec franchise que cette dernière partie du livre de M. Mullié est fort intéressante, remplie de détails curieux, et que cette modération avec laquelle il a jugé les troubles religieux, nous la retrouvons dans le récit de nos troubles politiques.

Un tableau de statistique sur la population et les ressources de la France ferme dignement cette suite de tableaux remarquables qui seront bientôt, nous l'espérons, entre les mains de toutes les personnes pour lesquelles l'histoire de leur pays n'est pas chose indifférente. Enfin, pour faciliter les recherches, une table alphabétique indique les articles principaux contenus dans les *Fastes*.

Il nous était matériellement impossible d'analyser longuement un ouvrage si rempli de détails ; nous avons dû seulement signaler les points sur lesquels M. Mullié a particulièrement insisté ; le lecteur ne doit donc pas s'imaginer que notre énumération soit complète. Nullement ; il faut qu'il lise lui-même les Tableaux de l'histoire de France, et qu'il juge combien de veilles il a fallu dépenser pour mener à fin un ouvrage aussi considérable. La lecture du livre, peut seule donner la mesure de la minutie (je prends ce terme en bonne part) avec laquelle les détails sont traités. Non seulement les faits importans ont leur place, mais encore des faits sur lesquels les historiens n'arrêtent pas ordinairement notre attention. Je citerai entr'autres choses ; des recherches sur la société des Francs-Maçons, une histoire abrégée mais substantielle des Cours Wehmiques ou des Francs-Juges, etc. Nous n'en finirions pas si nous voulions citer tous les passages qui méritent une mention honorable. Encore une fois nous renvoyons au livre même.

Pour terminer nous recommandons les cartes qui accompagnent les Tableaux ; elles sont fort claires et bien faites. On ne saurait les trouver dans les atlas ordinaires. L'ancienne Gaule, les accroissemens successifs de la puissance des Francs, l'Empire de Charlemagne, les itinéraires des Croisades, la division des fiefs et domaines réunis successivement à la couronne sous les rois de la troisième race, les campagnes de Louis XIV, celles de Napoléon, l'Empire Français, tels sont les sujets des différentes cartes que présente l'ouvrage de M. Mullié et (ce qui n'est pas chose à dédaigner dans des cartes géographiques) elles se recommandent par la netteté de la gravure, aussi bien que le texte se recommande par la beauté de la typographie. On ne doit pas moins d'éloges à M. Jouvenel fils pour la belle exécution du frontispice, gravé sur pierre avec un talent remarquable.

En somme, la ville de Lille a produit peu d'ouvrages plus recommandables sous tous les rapports. C'est à la fois une œuvre de patience et d'habileté. C.

MÉLANGES.

EXTRAIT

DU PROGRAMME DES CONCOURS OUVERTS POUR LES ANNÉES 1837-1838 et 1840,

Par la Société royale et centrale d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, séant à Douai.

1838.

HISTOIRE.

Une médaille d'or de 200 francs au meilleur fragment d'histoire locale dont le sujet appartient au département du Nord.

1838.

POÉSIE.

Une médaille d'or de 200 francs à l'auteur du meilleur poëme dont le sujet est laissé au choix des concurrens, mais qui ne pourra avoir moins de cent vers.

OBSERVATION.

Ne pourront concourir les ouvrages qui auraient été publiés ou présentés à d'autres Sociétés académiques.

Les mémoires et poëmes envoyés au Concours, devront être adressés, franc de port, au Secrétaire-Général de la Société, avant le 1er mai 1838, terme de rigueur.

Les concurrens ne se feront point connaître, leur ouvrage portera une sentence ou devise qui sera reproduite dans un billet cacheté renfermant leur nom et leur adresse. Ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le concurrent aura remporté le prix ou obtenu une mention.

Les membres résidans et les membres honoraires de la Société ne peuvent concourir pour l'Économie publique, l'Histoire et la Poésie.

Les primes, les médailles et mentions pour les Concours de 1837 et 1838, seront décernées à la séance publique de juillet 1838.

BRUN-LAVAINNE,
Propriétaire-Gérant.

SÉANCE D'INSTALLATION

DE

L'ASSOCIATION LILLOISE,

POUR

L'ENCOURAGEMENT DES LETTRES ET DES ARTS

DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD.

(17 Décembre 1836.)

Nous avons rendu compte, dans un des précédents numéros de la *Revue du Nord*, de l'établissement de l'Association Lilloisé et nous avons même transcrit en entier ses statuts. Maintenant nous annonçons avec joie que le premier pas est fait dans la généreuse carrière que viennent de s'ouvrir les Amis des lettres et des arts. Une brillante séance, dans laquelle se trouvèrent réunis près de cinq cents sociétaires et un grand nombre de personnes invitées par eux, forme comme le frontispice du monument qui s'élève par leurs mains. Les travaux nombreux d'organisation, les préparatifs de l'installation et d'autres empêchemens divers ayant retardé la publication des derniers numéros de la *Revue du Nord* pour l'année finissant au mois d'Octobre 1836, la direction de ce journal a pensé qu'il serait agréable à ses abonnés de profiter de ce retard pour

leur donner l'ensemble des travaux de cette séance. D'après une décision du conseil administratif de l'association, la *Revue du Nord* sera à l'avenir le journal dépositaire de tous les actes ou productions que ce conseil jugera utile de publier. Un nouveau prospectus fera connaître le mode adopté pour effectuer cette disposition.

C'est le 17 Décembre que s'est tenue la séance d'installation dont nous venons de parler. M. le Préfet du département du Nord et M. le Maire de la ville de Lille, membres honoraires de l'Association, y assistaient.

Un orchestre composé de l'élite des artistes et de quelques-uns des amateurs le plus distingués, a exécuté dans cette soirée une ouverture de M. Ferdinand Lavainne, qui a obtenu de justes applaudissemens, et une grande symphonie de M. Printemps qui a produit une impression profonde sur l'auditoire, par sa conception large et savante, sa touche nerveuse, ses contrastes habilement ménagés.

Dans les intervalles des morceaux de musique, on a entendu avec une religieuse attention les lectures suivantes :

DISCOURS

De M. le docteur Le Glay, *Président de l'Association Lilloise.*

Messieurs.

Ma tâche est de vous exposer brièvement les motifs, la nature et le but de notre institution. Mais, avant tout, j'ai hâte de vous prémunir contre le sens que l'on pourrait donner au titre sous lequel l'association est désignée.

Quand nous parlons d'encourager les lettres et les arts, ce n'est pas à dire que nous fassions un appel à toutes les médiocrités, et que nous voulions transformer nos concitoyens en un peuple d'artistes. Nous ne sonnons point le tocsin pour faire accourir des poètes, des musiciens, des statuaires ; à Dieu ne

plaise. Il n'y a pas nécessité, nous le savons bien, qu'une nation, qu'un pays, qu'une cité se livre sans frein et sans mesure à ces capricieuses illusions de l'esprit, à ces beaux arts dont le prestige séduisit trop la Grèce et que dédaignait la sévérité romaine. Il faut se garder de tout excès. N'allons point, par exemple, trop préoccupés d'arts et de lettres, nous insurger contre l'industrie, qui est elle-même un art si merveilleux, l'industrie qu'un orateur chrétien (1) nomme, avec tant de justesse, *une guerre contre les forces malfaisantes du monde physique*. Si l'homme n'est pas né pour s'occuper sans cesse des intérêts matériels de la vie, il n'est pas né non plus pour vivre exclusivement dans les régions intellectuelles. L'Etat a plus besoin encore d'honnêtes citoyens que de littérateurs; il lui faut des hommes de paix, de labeur et de religion plus encore qu'il ne lui faut des artistes. Le génie, ce feu du Ciel, qu'on ne dérobe pas impunément, n'est pas le lot de tout le monde : et nous devons nous en féliciter; car l'ordre social n'y gagnerait rien. Si chacun se met de l'orchestre, où sera l'auditoire? Si tous montent sur le théâtre, que deviendra le parterre?

Les arts sont de nobles amis de l'homme, qui pourrait le nier? On dit qu'ils ornent et embellissent la prospérité, je le veux croire; mais on sait à coup-sûr qu'ils consolent et soulagent le malheur; c'est un assez beau privilége. Il est donc utile et bon que tout le monde soit initié, je ne dirai pas à leurs divins secrets, mais aux mystérieuses et saintes jouissances qu'ils procurent. Cela doit suffire à la plupart d'entre nous.

De ne point pratiquer les arts, je m'en dédommage à force de les aimer; je me pardonne d'être ignorant pourvu que je ne sois point barbare.

Bref, à tous l'amour et le goût des arts, au petit nombre leur culture et leurs triomphes.

C'est chose grave, Messieurs, que de manier la plume, la

(1) M. l'abbé Gerbet.

lyre et le pinceau. Beaucoup se donnent cette mission ; mais peu l'ont reçue et peu savent l'accomplir. Il est pourtant, n'en doutons pas, il est près de nous, des hommes privilégiés auxquels a été départi un ministère aussi beau, aussi pénible. Voilà vraiment ceux que nous devons et que nous voulons soutenir et reconforter.

Une âme jeune, ardente, enthousiaste, déjà émerveillée à l'aspect des beautés de la nature, échauffée au récit de faits héroïques, a tressailli à la lecture d'Homère et du Tasse, s'est extasiée devant un tableau de Raphaël ou une statue de Canova, a pleuré en écoutant les accords de Meyer-Beer ou de Rossini. Cette extase, ces pleurs généreux décèlent sans doute une belle et puissante faculté, mais ce ne sont pas là tous les symptômes de cette maladie céleste qu'on nomme le génie. Il faut quelque chose de plus pour révéler le poète et l'artiste.

Je serais fort embarrassé de dire à quels signes on reconnait le génie et même le vrai talent ; mais laissons les faire ; ils se révèleront assez d'eux-mêmes sans le vouloir et sans le savoir. Si l'on me montrait le bon sens avec un flambeau et des ailes, je serais tenté de m'écrier : Voilà le génie. Eh ! bien, avec des ailes le bon sens peut s'égarer ; son flambeau peut le brûler ou du moins l'éblouir.

Nous tous à qui les lettres et les arts ont apporté tant de joies, tant de consolations surtout, ne soyons point ingrats ; payons à l'artiste la dette que nous avons contractée envers les arts. Aussitôt qu'un talent bien réel vient de naître, battons des mains à son premier essor : ne laissons pas périr la fleur dans son calice. Mettons nos efforts en commun : et que notre enthousiasme raisonné vienne en aide à l'enthousiasme un peu inexpérimenté de ce fils de l'harmonie.

Venez donc vous qui êtes sensibles aux charmes de la musique, de la peinture et de la poésie ; venez et tendons ensemble une main amie à l'artiste, sublime enfant, qui ne demande pas, qui repousse même une humiliante protection, mais qui accueille, qui implore une sollicitude bienveillante,

qui sait bien travailler, créer, inventer; mais qui n'a ni le loisir, ni la faculté de se produire; qui, en un mot, a le savoir, mais qui n'a point le savoir-faire.

Les arts, ces civilisateurs aimables, ont besoin, dit-on de toutes parts, d'être encouragés; ils réclament une direction; ils s'en vont périssant faute de guide et de soutien.

Voués au service et à l'agrément de la famille sociale, ils doivent tenir dans la famille le rang de fils bien-aimés. Il n'est pas un de nous, Messieurs, qui ne comprenne ce besoin, qui ne forme ce vœu. Mais, hélas, nul de nous n'a le pouvoir de porter remède au mal, ou plutôt chacun le peut pour sa part, et ne le peut qu'avec le concours de tout ceux qu'animent les mêmes sentimens.

Il n'est pas bon, dit la Sagesse, que l'homme soit seul. Si le bien peut se méditer dans la retraite, il ne peut se faire que dans la société. *C'est l'union qui fait la force:* ce mot vulgaire est aussi vrai dans l'ordre moral que dans l'ordre matériel. L'isolement a quelque chose de passif; il énerve la puissance d'action et neutralise le progrès. Isolé, on se complait dans ses propres idées, on abonde trop dans son propre sens. La solitude, qui exalte l'imagination et la féconde, fausse par fois le jugement; elle circonscrit et retrécit l'instinct social; elle engendre une sorte d'égoïsme intellectuel; elle inspire un dédain jaloux pour les œuvres d'autrui; on se fait alors un horizon tout borné au-delà duquel rien n'est beau, rien n'est bon.

Il est donc sage de sortir quelquefois de ce foyer trop concentrique et d'aller demander à un cercle nouveau un nouvel ordre d'idées. Delà le besoin d'amitié pour les hommes d'étude et de savoir. Le Tasse, opprimé par ses malheurs et presque délaissé par son génie, oubliait les uns et sentait revenir l'autre aussitôt qu'il entendait la voix et recevait les soins du père Grillo, son ami.

Quand on a, dans le silence du cabinet, achevé ou seulement ébauché l'œuvre de ses méditations, on veut savoir au plus vîte quel sera le jugement d'autrui sur ces labeurs, enfants

d'une prédilection peut-être aveugle ; on s'en va cherchant au dehors un confident tout à-la-fois bienveillant et sévère.

Le confident, moins enthousiaste, écoute, discute, châtie, et souvent ce qu'on a cru *le plus bel endroit* est sacrifié par son impitoyable amitié.

Ce sont là, Messieurs, les premiers élémens de l'esprit d'association en fait de travaux intellectuels : ce sont là aussi ses premiers et salutaires résultats. Mais ce n'est pas seulement à ceux qui cultivent les arts qu'il faut recommander l'esprit d'association ; c'est aussi, c'est surtout à ceux qui ont la volonté de les encourager ou de leur imprimer une direction utile.

Naguère, je veux dire il y a cinquante ans, ces associations directrices et encourageantes étaient toutes faites, tout organisées. Les communautés religieuses, vivante et perpétuelle expression de l'esprit public, occupaient, rétribuaient et honoraient les artistes. Car il faut qu'on le sache bien, les beaux-arts ont trouvé dans les monastères un asile plus sûr, une hospitalité plus franche encore que dans les demeures royales. Les rois, hélas ! ont eu de tout temps bien autre chose à faire.

Nos vieilles abbayes de St-Amand, de Marchiennes, de St-Waast, de St-Bertin étaient, pour les arts et les artistes, si j'ose le dire, de véritables compagnies d'assurance. A des hommes qui avaient élevé leur pensée dans un monde supérieur, il fallait des chants, des tableaux, des temples qui fussent l'expression de leur pensée. Aussi le génie n'a-t-il jamais défailli à leur appel. Les monastères ne sont plus ; mais le souvenir des chefs-d'œuvre qu'ils ont fait naître ne s'effacera point. Leurs *Rubens*, leurs *Jordaens*, leurs *Vanloo* n'ont pas tous péri ; ils ont reflué dans nos musées et dans nos églises.

Leur architecture est comme celle des Romains ; elle résiste à l'injure du temps et à l'injure des hommes. Voici tantôt un demi-siècle que les ruines de St-Bertin émoussent la pioche et fatiguent la patience des destructeurs.

La tour de St-Amand est encore debout !..... elle s'y main-

tiendra, grâce à la sagesse publique secondée par la sagesse de nos magistrats.

A ces institutions des époques passées faisons succéder, Messieurs, l'esprit d'association tel que nos temps et nos mœurs l'ont formé. L'heure paraît favorable; nous jouissons de la paix, et, il faut l'avouer, d'une véritable prospérité matérielle. Nos malheureuses dissensions tendent journellement à s'amortir. On commence de part et d'autre à se rendre enfin plus de justice. Les préventions se dissipent, à mesure qu'on se rapproche; et, ce qui confirme surtout nos espérances, les esprits comme les cœurs se rouvrent aux lumières de la foi évangélique.

Sous de pareils auspices, quelques amis du bien public ont essayé de former en cette ville une ligue sainte en faveur des arts. Cette idée noble et simple, religieuse et patriotique, a été bientôt comprise et accueillie. Tout le monde a été appelé à discuter et à régler les moyens d'exécution; et, à l'heure qu'il est, près de cinq cents personnes se sont déjà fait inscrire au nombre des associés. Déjà nous recevons, dans toutes les classes de citoyens, les plus doux témoignages de sympathie. Les femmes, sans qui le bien ne se fait pas ou ne se fait qu'à demi, ont voulu s'unir à nos efforts.

Toutefois, Messieurs, il ne faut pas s'y méprendre, ce n'est point un corps académique que nous avons voulu instituer; nos prétentions ne vont pas jusque-là. Il existe à Lille et dans le département, des compagnies savantes qui remplissent à souhait leur importante mission; et loin de nous arroger la tâche si grave qu'elles ont acceptée, nous comptons bien solliciter quelquefois d'elles un utile concours.

L'Association a reconnu cette convenance et ce besoin en plaçant au rang de ses membres honoraires, le président de la Société royale académique de Lille.

Nous avons cru accomplir un devoir et satisfaire à des motifs de haute bienséance, en offrant aux principales autorités administratives, judiciaires et militaires, la même distinction, qui partout a été gracieusement reçue.

Ainsi organisés, ainsi compris et secondés, nous entrons dans la carrière avec ardeur et confiance. Nos attributions sont nettement tracées ; nous sommes unis, ligués si l'on veut, pour récompenser, pour honorer toutes les productions dans lesquelles le vrai, l'utile et le beau ne soient jamais séparés.

Nous ne sommes pas ici pour faire le procès à notre siècle ; loin de nous cette pensée de dénigrement. Notre siècle, quoiqu'on puisse dire, ne tombe point en déchéance. Il a eu divers genres de beaux titres de gloire ; les arts eux-mêmes sont cultivés dans tous les rangs de la société ; ils sont accessibles à tous ; et c'est justice ; car puisque ce sont des dons du Ciel, pourquoi quelqu'un sous le ciel en serait-il déshérité. Mais cette diffusion universelle, bonne et louable en soi, ne serait-elle pas enfin une cause, sinon de décadence, du moins de déviation et d'affaiblissement ? Il se peut que, dans la multitude, les vrais principes soient quelquefois méconnus. Les voies de l'erreur sont larges, elles sont séduisantes. On n'est pas toujours persuadé avec Platon que le *beau* c'est *la splendeur dans le vrai*. On ne veut pas toujours croire avec Rousseau et Portalis que le *bon* n'est autre que le *beau mis en action*, comme la vertu n'est autre que la vérité réduite en pratique. Il manque peut-être encore des partisans au grand principe d'unité dans les arts proclamé par Saint Augustin et Michel-Ange.

Telle a été, Messieurs, notre pensée ; tel sera le but de nos communs efforts.

Rappeler les arts à leur destination morale et primitive, c'est concourir pour beaucoup au bien-être social. La société n'a jamais trop d'élémens de conservation ; elle ne doit en dédaigner aucun ; et si elle se croyait assez forte pour en dédaigner un seul, assurément ce ne serait point les arts qu'elle proscrirait.

Le langage que nous tiendrons aux jeunes artistes sera toujours affectueux et grave. Nous leur dirons : Faites-vous par des études fortes un caractère puissant ! il n'y a que la force qui

sache être simple et naturelle ; gardez-vous du mérite facile et banal de l'exagération. Il en est qui, pour paraître sublimes, passent au-dessus du sublime et se précipitent dans le faux et l'outré. Le bon goût n'est pas si exigeant : il se contente de l'imitation fidèle des beautés exquises de la nature. Or, la nature, ce n'est pas seulement la mer et ses tempêtes, le firmament et ses étoiles, la terre et ceux qui marchent dessus ; c'est mieux encore, c'est le cœur humain avec ses affections ineffables, ses joies fugitives, ses douleurs solennelles, ce cœur qui devient un abîme quand il cesse d'être un temple.

Du reste, quand nous demandons aux artistes des inspirations toujours conformes à la saine morale, nous croyons les servir efficacement ; et nous n'avons garde d'attenter à cette noble liberté, précieux apanage de l'homme de talent. Nous respectons l'indépendance du génie, nous honorons son utile fierté. Les idées religieuses nous semblent éminemment favorables à la culture des arts ; le sentiment chrétien et catholique est, à notre avis, l'inspirateur par excellence ; mais nous ne voulons ni de l'esprit de coterie, ni de l'esprit de secte. Nous écartons la politique contemporaine, hôtesse un peu trop passionnée pour nos paisibles réunions.

Messieurs, en vous constituant les amis des arts, vous vous êtes déclarés aussi les amis de la patrie et de l'humanité. Il vous appartient, habitans de cette belle et grande cité, de donner un tel exemple au pays ; vous avez entrepris une œuvre de patriotisme ; votre œuvre s'accomplira.

Après des secousses violentes et des orages, où chacun a plus ou moins souffert, lorsque la gravité des temps a imprimé un caractère plus grave à nos mœurs et à nos idées, sachons enfin trouver un noble repos ou une occupation honorable dans les jouissances intellectuelles. En France, il ne manquera jamais de talens à faire éclore et à soutenir ; il y aura toujours de la gloire à célébrer et des vertus à entourer d'hommages.

RAPPORT

Sur quelques délibérations du Conseil administratif.

Un des membres du Conseil, chargé de présenter à la séance d'installation de l'Association Lilloise quelques extraits de procès-verbaux, n'ayant pu faire son travail, M. Delattre a été prié de le suppléer, le jour même de la cérémonie. Après une explication pleine de chaleur et de franchise sur les vues et les espérances de l'Association ; après un appel aux hommes de talent et d'imagination, aux hommes de mœurs et de principes, à tous ceux enfin dont le cœur nourrit l'amour du bon et du beau, M. Delattre rend compte des résolutions suivantes :

Dans sa séance du 19 Octobre dernier, le conseil d'administration a accueilli avec empressement la demande que lui a faite M. le Principal du Collège, de décerner aujourd'hui la médaille mise au concours pour les anciens élèves du collége de Lille.

Nous regrettons de ne pouvoir lire aujourd'hui le travail de M. le rapporteur du jury. Ce rapport sera ultérieurement publié.

M. le Principal avait proposé la question suivante :

Quels sont les devoirs du chrétien dans la société actuelle ?

Quatre mémoires ont été adressés au comité d'examen. Le jury a décidé que la médaille doit être décernée à M. Jules Mourcou, avocat à Lille.

Le 29 du même mois, sur la proposition de Mr Lemaire-Du Bruisle, le conseil arrête que dans le cas de dissolution de l'association, les ouvrages de sciences et de littérature, les objets d'arts et même les objets mobiliers donnés à l'association, ou acquis avec des deniers à elle offerts, pour une destination spéciale, feront, dans l'état où ils se trouveront, retour aux donateurs ou à leurs ayant-cause, sans que ceux-ci puissent exercer aucune demande d'indemnité pour détérioration ou dépérissement par l'usage.

A ce sujet, Messieurs, je puis vous annoncer avec satisfaction que déjà nous sont parvenus des dons nombreux et importants : je tairai les noms de ceux qui ont si bien compris notre mission, qui ont répondu à notre appel avec tant d'empressement, je n'ai point l'autorisation de les dévoiler et nous n'aurons pas d'ailleurs besoin de ce moyen pour voir fréquemment s'enrichir notre liste de donateurs (1).

---

(1) Parmi les dons déjà faits à l'Association on remarque les suivans :

Le Musée des Antiques, de Bouillon ; *exemplaire de souscription.*

Une somme de 100 *francs* pour achat d'ouvrages.

Les Poètes français depuis le XIIe siècle jusqu'à Malherbe, avec une notice historique et littéraire sur chaque poète. *Belle édition.*

Histoire de Gil Blas de Santillane, par Lesage, avec vignettes par Jean Gigoux; *exemplaire de choix.*

La Raison du Christianisme, ou preuves de la Religion, tirée des écrits des plus grands hommes..... sous la direction de M. de Genoude, 12 vol. in-8°.

Portraits de grands Personnages du XVIe et du XVIIe siècles.

Les effigies des Souverains, Princes et Ducs de Brabant.

Description des travaux qui ont précédé et suivi la fonte en bronze d'un seul jet de la statue de Louis XV, par Mariette, avec figures.

Revue Britannique, années 1832 à 1836.

Recherches sur l'église métropolitaine de Cambrai, par M. Le Glay, in-4°, figures.

Chronique d'Arras et de Cambrai, par Balderic, nouvelle édition, avec commentaire et glossaire, par M. Le Glay.

Notices sur J. Carpentier, sur le village d'Esne et sur Gualtercurt, par le même auteur.

Œuvres de M. Ant. Cunyngham.

Théâtre moral des jeunes personnes, par Madame L. L.

Veillées du Nord, par la même.

Application de la perspective linéaire, ouvrage posthume de J. T. Thibaut.

Fastes de la France, ou tableaux chronologiques et synchroniques.... de l'histoire de France, par M. Ch. Mullié. *Bel exemplaire.*

Manuel Mythologique, ou théogonie des Grecs, comparée à l'histoire, par le même.

Voyage pittoresque de la Grèce, (Choiseul-Gouffier), 3 vol. grand in-folio. *Bel exemplaire.*

Examen des diverses théories pénitentiaires, ramenées à l'unité d'un système applicable à la France, par M. Marquet-Vasselot.

La ville du refuge, par le même.

Dictionnaire étymologique, par Ménage.

Cabinet de Girardon et tombeau de Richelieu.

Le 26 de Novembre le conseil reçoit, par l'organe de son président, une communication de M. le Préfet portant qu'il vient d'obtenir du ministre de l'intérieur une somme de trois cents francs, destinée à M. Printemps, comme un témoignage d'estime pour son talent.

A cette honorable et précieuse distinction, le conseil a voulu joindre son offrande. Une médaille d'argent que M. Printemps va recevoir des mains de notre président, sera le gage de l'admiration excitée en nous par l'exécution de sa symphonie.

Le 3 Décembre, un membre ayant proposé de publier un programme de concours et de prix pour l'année prochaine, le conseil, après examen de cette proposition, décide que dans la séance d'installation, il sera donné lecture des art. 19, 20 et 21 du réglement de l'Association sans spécifier aucun sujet à traiter et sans déterminer, quant à présent, la quotité des récompenses à accorder. Néanmoins le comité ne renonce point au projet de proposer quelques sujets à traiter pour les questions philosophiques, historiques ou littéraires et même quelquefois, mais plus rarement, pour les ouvrages d'imagination.

En vertu de cette décision je vais vous rappeler les trois articles précités.

Art. 19. L'Association emploie les moyens d'encouragement suivants :

1° Elle ouvre un salon où les principales revues religieuses, littéraires et artistiques sont données en lecture ;

2° Elle consacre son salon à une exposition permanente des ouvrages de ses Membres ;

3° Elle tient des séances générales où se font des lectures de compositions littéraires et s'exécutent des compositions musicales ;

4° Elle fait tous les ans, à l'époque de la Fête de Lille, une exposition d'ouvrages d'Art dans tous les genres provenant soit de ses Membres, soit des Artistes nés dans le Département du Nord, soit des Artistes habitant ce Département ;

5° A la même époque, elle décerne, d'après les annonces qu'elle publie, des récompenses aux auteurs des meilleurs ouvrages de Littérature ou d'Art adressés à l'Association, savoir :

Des compositions littéraires en vers ou en prose,
Des travaux historiques, et plus particulièrement ceux qui auront pour objet l'histoire locale.
Des compositions de peinture, de sculpture et d'architecture,
Des planches gravées et des dessins lithographiés,
De grandes compositions musicales,
Des chants à l'usage des écoles;

6° Elle accorde des dédommagements ou fait des avances pour des œuvres littéraires ou artistiques, et acquiert de ces œuvres;

7° L'Association s'occupe de la propagation du chant dans les écoles.

ART. 20. Le Conseil administratif doit, selon les ressources de l'Association et l'opportunité des dépenses à faire, pourvoir d'abord à l'exécution des cinq premiers moyens, puis à celle des deux derniers.

ART. 21. Les membres du conseil qui voudront participer aux récompenses et avantages donnés par l'Association, devront s'être démis de leurs fonctions au moins six mois à l'avance.

Dans sa séance du 10 de ce mois le conseil est informé par M. Victor Leplus, architecte de la ville, qu'outre l'exécution du bas-relief confié à M. Bra et destiné à décorer le fronton de la façade principale du palais de justice, le conseil municipal a décidé d'ouvrir de nouvelles places et rues du côté de la façade postérieure. Cette circonstance a fait naître l'idée de donner à cette façade un caractère qui lui fût propre en ornant le fronton de la chapelle qui couronne cette partie du monument, d'un autre bas-relief: par une association heureuse de talents, M. Lemaire, autre statuaire né dans le département a été chargé de l'exécuter. Cet artiste a représenté la Religion consolant et réconciliant avec la société, les criminels frappés par la justice humaine. Cette nouvelle dépense s'élevera de douze à treize mille francs. Sur les demandes instantes et réitérées de M. le Préfet, le ministre de l'Intérieur a déjà alloué une somme de six mille francs. Les besoins variés et multipliés d'un département tel que le nôtre rendraient peut-être indiscrètes les démarches auprès du conseil général; malgré sa sollicitude pour tous les intérêts de notre cité, le conseil municipal se verra peut-être

dans l'impossibilité d'accorder une subvention efficace : restent donc l'appui et le concours des hommes amis des arts et jaloux de voir notre ville de Lille s'embellir : des promesses faites permettent bien de compter sur une assistance utile ; toutefois dans ces conjonctures M. Leplus a pensé que le concours de l'Association Lilloise serait d'un bon exemple et ne manquerait pas de porter des fruits abondans. Cette attente ne sera point trompée : Le conseil, applaudissant à l'heureuse idée de M. Lemaire, admet en principe que l'Association doit souscrire pour cette œuvre d'art et remet à une séance ultérieure de fixer la quotité de son offrande. Toujours nous serons prêts à recueillir les pensées généreuses, toujours nous serons jaloux de lier notre institution aux entreprises utiles sous le rapport des lettres et des arts. Que Lille prenne parmi les cités riches en monuments le rang qu'elle occupe parmi les villes commerçantes de la France, nous serons fiers d'y avoir contribué, sinon par nos ressources, au moins par l'impulsion que nous aurons imprimée aux esprits. En suivant cette voie, nous serons assurés d'avoir rempli notre mandat, nous aurons mérité le témoignage flatteur de confiance dont nous sommes investis, nos paroles auront trouvé des échos dans toutes les voix, nos sentimens des sympathies dans tous les cœurs.

M. Descamps, membre du bureau et archiviste de l'association, a lu des vers de M. Martin, intitulés Bénédictions. Cette pièce faisant partie d'un recueil, qui va paraître dans peu de jours sous le titre de Harmonies de la Famille et de l'humanité, et dont le produit est destiné à une orpheline de cinq ans, nous croyons devoir y renvoyer nos lecteurs.

M. le président annonce que des tableaux et autres objets d'art seront exposés pendant huit jours dans le local de l'association. (Voyez à la fin de ce numéro la note relative à cette exposition).

DE LA CONDITION DES FEMMES

DANS L'ANCIENNE CHATELLENIE DE LILLE.

Par M. Brun-Lavainne, *Secrétaire-Général de l'Association.*

Les beaux arts naissent de la civilisation, et la civilisation est, en grande partie, l'œuvre des femmes.

Il ne serait donc pas indifférent pour l'histoire des arts de rechercher quelle était, sur la société, l'influence des femmes, dans les pays et aux époques où ils ont brillé avec le plus d'éclat. Le sujet, ainsi envisagé, pourrait fournir d'utiles aperçus, et parfois même, des leçons d'une application facile. On y verrait qu'avec l'enfance des peuples coïncide presque toujours l'esclavage ou du moins l'extrême dépendance des femmes, et qu'à mesure que les premiers s'éloignent de leur berceau, celles-ci s'immiscent chaque jour davantage dans le gouvernement de la famille, d'abord, et graduellement jusques dans celui de l'Etat.

Est-ce à dire pour cela que l'esclavage soit la condition naturelle du sexe le plus faible, et que les progrès de la civilisation ne fassent que l'éloigner de sa destination primitive? Ah! loin de nous la pensée d'un pareil blasphême! Il faudrait commencer par admettre que l'homme, à l'état sauvage, accomplit lui-même sa mission terrestre. Il faudrait accorder que le sublime de la perfection humaine est de vivre dans les forêts, sans autre toit que la cime des arbres ou le roc des cavernes, sans autre nourriture que des fruits et des racines, sans autre occupation que celle de chercher cette nourriture et de dormir après avoir mangé. Non, n'en déplaise à de certains philosophes, qui se fussent fort mal accommodés pour eux-mêmes d'un tel genre de vie; l'état sauvage n'est point l'état de nature. Dieu, en nous donnant la sensibilité, l'intelligence, la faculté de communiquer nos pensées, de divulguer nos sensations, de concevoir et d'exécuter de grandes choses, n'a point voulu que de si pré-

cieux dons nous fussent inutiles. C'est donc vers une perfectibilité, dont les limites nous sont encore inconnues, que la nature de l'homme le pousse incessamment. Parfois il se trompe de route, et ce n'est qu'après de longs détours qu'il retrouve la direction dont il n'eût pas dû s'écarter; parfois aussi les événemens ou les institutions forment obstacle à sa marche. Il semble alors s'arrêter pendant des années, pendant des siècles. On le croit stationnaire; mais c'est une erreur. Sous cette apparence de repos, il mine sourdement les digues qu'il ne peut franchir. Il travaille à se faire une issue, à l'agrandir; et tout à coup il reprend sa course avec d'autant plus d'impétuosité qu'elle a été plus long-temps suspendue.

Dans ce travail perpétuel de l'intelligence, si la femme, compagne de l'homme, seconde ses efforts, excite son ardeur, le ramène dans ses écarts, le relève dans ses phases de découragement, par l'exemple de la fermeté ou par l'attrait de douces récompences, l'œuvre s'avance, l'humanité remonte du mal au bien, du bien au mieux; sa situation est normale; sa destinée s'accomplit. Voyez les nations de l'Europe, à part les accidens purement politiques, lesquels du haut du point de vue humanitaire, n'apparaissent pas plus grands à l'observateur, qu'un tertre de gazon à l'aéronaute dont l'œil embrasse toute une province.

Si, au contraire, la femme naît et meurt esclave uniquement destinée, dans sa jeunesse aux plaisirs du maître, dans sa vieillesse aux travaux de sa maison, point de perfectionnement possible dans les mœurs, dans les arts, point d'élément de civilisation. Les siècles passent et celui qui vient, retrouve l'homme au même point où l'avait pris celui qui s'en va. Voyez les peuplades de l'Amérique, les tribus Africaines, les castes de l'Inde, et cet empire Ottoman dont le terrible cimeterre tombant sur la ville de Constantin, y terrassa la civilisation et la tint enchaînée jusqu'au jour où pour la délivrer, le plus extraordinaire, le plus grand peut-être, des successeurs de Mahomet, viendrait abolir, sinon l'esclavage, au moins la captivité des femmes dans son propre sérail.

Au sein de notre Europe, elle-même, que de différences dans l'aptitude des peuples au progrès social? que d'inégalité dans la marche! hé bien! les lieux où l'intelligence est le plus en retard sont aussi ceux où la femme occupe la moindre place.

On ne peut nier que l'esprit religieux et chevaleresque du moyen âge n'ait contribué, plus que toute autre cause à dissiper ténèbres de barbarie que les farouches enfans d'Oden avaient les répandues sur la Gaule civilisée. Hé bien! c'est par la femme que le sentiment religieux renaît souvent dans les cœurs où la foi sommeille; ce fut la femme qui inspira ces faits prodigieux d'un héroïsme incompris aujourd'hui, mais dont les récits, ramenés dans les bornes du vrai, sont encore empreints d'un caractère de grandeur admirable.

Des monumens irrécusables attestent que la Flandre ne fut point étrangère à ce mouvement de l'esprit humain qui accompagna et suivit l'événement immense des croisades. Les noms des Robert, des Thierri, des Philippe, des Baudouin, brillèrent parmi les plus illustres de cette grande époque; et quelques soient les jugemens divers qu'on ait pu porter sur ces entreprises en elles mêmes, on ne peut nier du moins qu'elles donnèrent naissance à mille traits d'un héroïsme presque fabuleux; et qu'en retour elles avancèrent la civilisation dans l'Occident par les trésors de sciences et d'arts, dont les croisés enrichirent leur patrie. De ce moment date aussi une grande partie de l'influence des femmes dans nos contrées. Loin d'attiédir, par des conseils timides, l'ardeur de leurs époux, de leurs frères, de leurs fils, pour ces expéditions aventureuses, elles les y excitaient elles-mêmes au nom de la religion et de l'honneur; elles envoyaient leurs quenouilles aux chevaliers assez lâches pour préférer le repos du castel aux périls de la guerre sainte; quelques-unes ajoutaient l'exemple au conseil et allaient se dévouer au service des malades et des blessés, sur les plages brûlantes de la Syrie; d'autres, demeurant au pays, dames et maîtresses en l'absence de leurs barons, s'instruisaient dans le gouvernement intérieur et dans la direction des affaires pri-

vées. D'après les coutumes générales de Flandre, les femmes étant habiles à succéder en toute nature de biens, tant féodaux qu'autres, elles s'accoutumèrent aux douceurs du commandement et regardèrent l'exercice de l'autorité, même politique, comme une des attributions inhérentes aux deux sexes. Les règnes si remarquables des comtesses Jeanne et Marguerite donnent la mesure du degré où les femmes pouvaient parvenir dans l'échelle de l'ordre social au XIIIe siècle. La première, indignement calomniée, à cause même de son âme courageuse et fière, de son caractère mâle et élevé, prit les rênes du gouvernement au milieu des circonstances les plus difficiles. Son époux prisonnier après une guerre désastreuse, ses provinces ravagées par les armées étrangères, une noblesse décimée, des communes turbulentes et toujours disposées à profiter des embarras du souverain pour étendre leurs privilèges; partout des maux à réparer, et des obstacles à vaincre. Jeanne surmonta les uns et effaça jusqu'à la trace des autres. Cette jeune femme qu'on avait vue disputer le droit de porter l'épée royale, au sacre de Louis IX, et offrir, dit-on, le combat à outrance contre Jean de Nesle, pour gagner la châtellenie de Bruges, régna avec autant de sagesse que de prudence et laissa, à sa mort des états tranquilles et florissants. « Marguerite, dit M. Warnkœnig dans son *histoire de la Flandre par ses institutions*, suivit entièrement, pendant le cours de son règne, l'exemple de sa sœur Jeanne. Elle favorisa le commerce et l'industrie par de nouveaux tarifs des tonlieux, par des franchises de circulations et par la construction de plusieurs canaux. La liberté personnelle fit aussi les plus grands progrès; tous les serfs, demeurant en Flandre, sous la justice propre de la comtesse, furent affranchis en 1252 à charge de payer par homme trois deniers, et par femme un denier annuellement. » Ne vous offensez pas, Mesdames, de cette différence qui ne provenait que de celle du travail résultant des forces physiques. Ailleurs, l'auteur que nous venons de citer, considérant l'état de la Flandre au XIIIe siècle, l'heureuse fusion qui s'opéra

alors des principes démocratiques et féodaux, la liberté étendue, sagement prémunie contre la licence, le bien-être général produit par le commerce et l'industrie qui rendirent la Flandre, le pays de l'Europe le plus florissant et le plus puissant, ne craint pas d'affirmer que tant d'avantages furent dûs, en grande partie, à la circonstance que le pays fut régi par deux femmes, depuis 1211 jusqu'en 1279. Peut-être convenait-il d'ajouter, deux femmes douées de toutes les qualités propres à gouverner les peuples. Au moins faut-il avouer que le comte Guy, fils de Marguerite, fut de beaucoup inférieur à sa mère et à sa tante, puisqu'il perdit successivement par sa faute, l'affection de ses sujets, le gouvernement de ses états, et jusqu'à sa liberté.

Cette belle époque du XIIIe siècle étant celle où la constitution sociale de notre châtellenie reçut ses principaux développemens, descendons un moment des régions d'une cour souveraine, dans les conditions moins élevées de la population des villes, et en particulier de celle de Lille. Nous y verrons se confirmer pleinement ce que nous avons dit en commençant de l'influence des femmes sur les progrès de la civilisation. Certes, un pays où l'on abolit la servitude, où l'on fait fleurir le commerce et les arts, où les franchises communales sont réglées et confirmées, où la liberté s'allie à l'ordre, où la religion, les lois et les mœurs sont respectées, où les propriétés sont inviolables, les confiscations impossibles, les droits de tous solidement garantis, un tel pays offre le tableau le plus admirable des progrès, nous dirions presque de l'accomplissement de l'œuvre civilisatrice. Et si l'impartialité après nous avoir forcés d'inscrire en tête de cette belle page de notre histoire les noms de deux illustres princesses, nous fait découvrir, dans les institutions et coutumes de l'époque, une série de faits qui établissent, sur presque tous les points, l'égalité sociale de l'homme et de la femme, augmentée pour celle-ci de tous les avantages que la prévoyante nature lui a donnés pour suppléer à celui de la force, nous croirons avoir rempli notre tâche.

A Lille, comme dans la plupart des villes de Flandre, il n'y avait que deux classes de personnes ; les bourgeois et les non-bourgeois. Les uns et les autres étaient *manants*, c'est-à-dire, habitans, domiciliés. Les individus qui n'y faisaient qu'une résidence momentanée étaient appelés *forains*, c'est-à-dire, gens du dehors. Il y avait peu de nobles. Ceux qui tenaient quelque charge du comte de Flandre, n'étaient pas soumis à la juridiction des échevins, et, par conséquent étaient regardés comme étrangers. Les autres étaient inscrits dans la bourgeoisie et participaient à ses privilèges. C'est donc seulement des bourgeois et manants qu'il est question dans les anciennes coutumes, ce sont eux seuls qu'elles avaient pour but de protéger y compris leurs femmes et leurs enfans. Presque tous les protocoles inscrits dans le précieux recueil de Roisin, que nous nous occupons en ce moment de publier, commencent ainsi : *Lois et franchises sont aux bourgeois, aux bourgeoises et aux enfans des bourgeois de cette ville*. On y voit formellement exprimé que la femme y jouissait des mêmes droits que l'homme en tout ce qui concernait la sûreté individuelle. On ne pouvait l'attraire, ni elle ni ses biens, devant aucune autre justice que celle du magistrat de Lille. Si sa personne était en danger dans quelque endroit de la châtellenie, les échevins devaient requérir sur le champ le bailli et le châtelain, en vertu de leur serment, de voler à son secours et de la ramener *sauvement* en la ville ; et faute par ceux-ci de satisfaire à cette obligation, le Rewart faisait sonner la *banclocque* et l'*escalette*, tous bourgeois et manants accouraient en armes dans la place du marché, se ranger sous leurs bannières, et la commune tout entière, conduite par ses magistrats, allait délivrer la bourgeoise en péril. Lorsqu'il était trop tard pour l'y soustraire, on usait dans les mêmes formes du privilège des *arsins*, droit terrible, mais nécessaire, confirmé par plusieurs arrêts du parlement, et consistant à punir par l'incendie de sa maison le coupable qui refusait de se soumettre au jugement des échevins.

Le domicile de la femme, comme celui de l'homme était inviolable pour tout autre que les échevins en personne ; même lorsqu'il y avait prévention de crime, *maiseté* ou autre *villain cas* ; et nul officier de police n'avait droit de procéder à aucune visite domiciliaire. Ils pouvaient bien cerner la maison ; mais le seuil de la porte était une barrière qu'il ne leur était pas permis de franchir. Les échevins seuls, dit la coutume, entrent dans la maison, vont de lieu en lieu, d'angle en angle, aux armoires, écrins et ailleurs, partout où bon leur semble, sans le bailli, sans le prévôt, sans les sergents et sans armes de leur part. Ainsi dans l'emploi même des moyens de coërcition, la justice était toute pacifique, toute paternelle, c'était presque une affaire de famille.

Il arrivait bien parfois que des entreprises contre les privilèges étaient tentées par des agens subalternes de différentes justices ; mais elles étaient à l'instant réprimées par les échevins qui veillaient avec une sollicitude jalouse aux droits de la ville et de ses habitans. C'est ainsi qu'au mois de Juin 1400, un sergent de la prévôté fut chargé d'appréhender au corps, pour dettes la D^elle^ Marguerite Barbette, qui demeurait rue du Pestrin, chez sa tante, veuve de feu Sohier, chevalier. Mais ledit sergent ayant ouï que ladite veuve se vantait d'être bourgeoise, et n'osant arrêter ladite Marguerite en icelle maison, la surprit à cinq heures du matin, à la porte, la bouta hors, et puis sur la chaussée la prit prisonnière et la conduisit es prisons de la prévôté. De tout quoi les échevins étant informés obtinrent du prévôt que son sergent reconduisît Marguerite Barbette chez sa tante en lui faisant de très-humbles excuses d'avoir enfreint à son égard les franchises de la bourgeoisie.

C'est qu'en effet, il devait y avoir quelque avantage à être emprisonnée par les sergens de l'échevinage, plutôt que par ceux de la prévôté ; car supposons qu'un des premiers eût été chargé de l'arrestation de la D^elle^ Marguerite Barbette : au lieu de la bouter hors, comme un brutal, il l'eût conduite poli-

ment chez le Rewart, dont le logis servait de prison; et là, il lui eut été permis de manger à la table de ce magistrat, moyennant 4 sous par jour; car tel était le tarif: pour un chevalier et son écuyer, 6 sous; pour toute autre personne qui mangera à la table du Rewart et boira du vin, 4 sous; pour les gens de basse condition qui ne mangeront point à cette table et ne boiront pas de vin, 2 sous. Ou bien le créancier de Marguerite Barbette eût pu la faire conduire dans une maison à lui; mais la coutume voulait que dans ce cas, il lui fournît un lit de plume, une courte-pointe, une couverture ou tapis de peur qu'elle n'ait froid et des draps de lit blancs tous les quinze jours; de plus une table avec sa nappe, une serviette, et une chaise avec un coussin. De jour elle eût été libre de se promener par toute la maison, jusqu'à la porte de la rue, et il n'eût été permis de l'enfermer dans sa chambre que depuis le soleil couchant jusqu'au soleil levant; néanmoins, pour lui ôter l'idée d'évasion qui aurait pu lui venir, malgré tant de soins délicats; on eût pris la précaution, toujours suivant la coutume, qui était générale à cet égard, de lui attacher aux deux jambes une chaîne appelée *fer de loy*, puis une autre chaîne partant d'une de ses jambes et aboutissant à celle d'une gardienne, qui par conséquent ne la quitterait pas.

On a souvent déclamé contre les vocations forcées; elles n'étaient pas possibles chez nous aux XIIIme et XIVme siècles. Lorsqu'un enfant de bourgeois entrait au couvent, le Rewart et deux échevins s'y rendaient pour l'interroger et savoir si c'était bien de sa propre et libre volonté. Si la réponse était affirmative, les magistrats se retiraient en déclarant qu'au bout d'un an et un jour, s'il persistait dans sa résolution, il était privé de tout droit aux successions qui pourraient lui échoir par la suite. « Et s'il avenoit, dit Roisin, que li Rewart et ceux » dou conseil allassent au lieu où li fieus ou li fille de no » bourgeois seroit, pour parler à lui et lui demandassent s'il se » tient à rendu si que dit est, et s'il dit que nenni, li Rewars » li doit dire que s'il ly plaist qu'il revienne. »

Ainsi que nous l'avons dit plus haut les priviléges du bourgeois s'étendaient à sa femme et à ses enfans. La majorité de ceux-ci était fixée pour les garçons à quinze ans et pour les filles à onze. Néanmoins, tant qu'ils étaient au pain de père ou de mère, ils jouissaient toujours de leur franchise et ce n'était qu'au moment de leur établissement ou de leur séparation d'avec leurs parens qu'ils devaient relever leur bourgeoisie. Quant aux filles majeures, si elles se mariaient avec un forain, ou homme du dehors, sans le conseil de leurs amis, elles payaient pour leur *escassement*, c'est-à-dire, leur sortie de la bourgeoisie, le dixième de la valeur de tous leurs biens; mais sans conseil d'amis, on leur retenait le septième. Une veuve bourgeoise, qui se remariait avec un étranger, payait aussi le septième de ses biens.

Il est clair que nos bourgeois, jaloux de conserver la pureté de cette bonne race de Lillois, regardaient les femmes du pays comme une valeur précieuse dont il fallait prohiber ou du moins restreindre la sortie. En voici une nouvelle preuve :

Celui qui emmenait hors de la ville une fille de bourgeois ou de bourgeoise était condamné à 60 livres d'amende, somme considérable pour le temps, et banni de la châtellenie pendant trois ans et trois jours. Si la demoiselle épousait son ravisseur, sans le consentement de ses amis, elle était dépossédée de tous ses biens, lesquels retournaient à son plus proche parent, comme si elle eût été frappée de mort civile.

Le rapt avec violence d'une femme ou fille de bourgeois était puni de mort. C'était presque le seul cas où le coupable avait la tête tranchée, « par la raison, dit la coutume, que » chou est cas de crime et qu'il y kiet mors d'homme plus » crueux que de simple homechide. »

Les suicides devaient être rares dans ces temps de foi simple et fervente; cependant ce crime n'était malheureusement pas sans exemple, puisque l'on avait prescrit à cet égard des mesures rigoureuses; mais, ici encore, la distinction établie

entre les peines à infliger aux deux sexes, marque la haute idée que l'on attachait à la sainteté de pensées et de sentiments qui doit être plus particulièrement l'apanage des femmes, et combien ce crime de lèse-divinité était réputé plus grand commis par elles. L'homme qui aura meurdri son propre corps sera considéré comme mordreur d'autrui, et son dit corps sera traîné et pendu sous les fourches. Celui de la femme y sera brûlé.

L'union de l'homme et de la femme était considérée comme entraînant de droit le secours mutuel dans tous les cas, même dans celui de mêlée, rixe ou assaut. Le mari pouvait aider sa femme et la femme son mari, sans forfait, dans toute espèce de rencontre où l'un des deux se trouvait partie belligérante.

La femme pouvait être admise au serment dans les causes judiciaires, pour affirmer son bon droit. Ce serment se prêtait en élevant la main sur les saintes reliques, les doigts étendus, et le pouce soigneusement rentré sous la main, car le moindre dérangement des doigts rendait le serment nul. Cependant il faut avouer une précaution peu flatteuse pour le sexe : « si femme va à saints, c'est à dire va prêter serment, la loi consent que l'avocat ou celui qui la mène, tienne sa main sous le poing de la dite femme pendant le serment, pour ce que femme est de hative et volage courage plus que ne sont les hommes. »

Hâtons-nous d'ajouter, Mesdames, que cette épigramme législative n'est arrivée jusqu'à nous que frappée en quelque sorte de réprobation, car le manuscrit d'où nous l'avons exhumée est biffé en cet endroit par deux grands traits de plume, et une annotation d'une autre écriture porte : qu'une assemblée publique, composée des échevins, du conseil et d'une grande partie des habitans, tenue au mois de Septembre 1351, institua un nouveau mode de serment dans lequel on ne remarque plus de distinction entre celui des femmes et celui des hommes.

La galanterie avait fait des progrès dans cet intervalle et ils étaient dûs, sans doute, aux célèbres fêtes de l'Epinette, dont

les dames étaient le plus bel ornement. La notice que vient de publier sur ces fêtes, M. Lucien de Rosny, membre de l'Association Lilloise, nous montre en effet les dames et damoiselles, figurant avec éclat dans ces solemnités chevaleresques ; tantôt animant par leur présence la joie des festins, tantôt paraissant, dans leurs plus beaux atours, sur des chars décorés de riches draperies ; ou bien, conduisant le vainqueur des joûtes avec des chaînes de rubans, et lui décernant l'épervier d'or, prix de son adresse et de sa valeur.

Ce goût pour les divertissemens chevaleresques, général en Flandre, s'accrut pendant près de deux siècles, d'une manière prodigieuse. Les richesses immenses attirées dans le pays par un commerce étendu, y répandirent l'amour du luxe, quelquefois même porté à l'excès. De simples bourgeois de Valenciennes luttaient de magnificence avec les princes souverains. Quarante dames de Bruges, paraissaient autant de reines, aux regards surpris d'une princesse, un peu contrariée sans doute de se voir éclipsée par elles. Mais à cette période brillante où les femmes obtinrent plus de triomphes pour leur vanité que d'avantages réels, succéda une longue suite de guerres qui changèrent plusieurs fois la physionomie du pays. Les femmes vécurent moins de cette vie extérieure dont les énivremens ne sont pas sans dangers, et se renfermèrent davantage dans le cercle étroit des plaisirs de famille. En revanche elles se livrèrent avec une sorte de fierté aux occupations sérieuses. La femme du commerçant ou du manufacturier ne se borna pas à prendre connaissance des affaires de sa maison ; mais elle se mit elle-même au travail. Les yeux du maître furent doublés, et, bien souvent, sa fortune s'en ressentit favorablement. A la vérité, peut-être les habitudes d'ordre et d'économie, contractées dans cette nouvelle carrière, quoiqu'excellentes en elles-mêmes, devinrent-elles un obstacle des plus grands à la culture des lettres et des arts, dans notre pays. Peut-être cesserait-on de s'étonner de l'absence presque totale de noms Lillois parvenus jusqu'à nous avec quelque réputation littéraire ou artistique,

si l'on réfléchissait que là où toutes les facultés de l'homme et de la femme étaient concentrées sur un seul objet, l'accroissement des capitaux ; là où le mari, s'il eût éprouvé le désir d'acheter un tableau ou un livre, eût rencontré une compagne vigilante, accoutumée à faire elle-même sa balance de caisse, qui lui eût dit d'un ton sec : A quoi bon cette dépense? Combien cela rapportera-t-il ? L'artiste était une sorte de paria, en dehors de toute combinaison sociale, et sa présence dans la cité offrait plus d'inconvéniens que d'avantages. Toutefois il y eut d'honorables exceptions à cette extension outrée du sage principe de l'économie, et parmi les plus remarquables l'histoire nous a transmis celui de Jean de Seur et de Marie Patin sa femme, qui, unis d'intention, firent peindre, par Rubens, le précieux tableau qui orne le maître-autel de l'église de Ste-Catherine. Qui saurait, sans cette circonstance, que ces deux personnages aient jamais existé? Les richesses qu'apparemment ils possédaient n'auraient pu sauver leurs noms de l'oubli. D'autres femmes, et celles-ci furent en grand nombre à Lille, laissèrent, pour souvenance de leur passage, des fondations pieuses et charitables dont la plupart subsistent encore. C'est ainsi que l'on se fait véritablement honneur de sa fortune, et pardonner une supériorité de condition reçue de la naissance ou acquise par le travail.

Dans cette esquisse imparfaite nous venons de montrer la femme, entourée de considération et de sollicitude aux XIIIme et XIVme siècles, alors que prit naissance la littérature française et que la pensée artistique trouva des interprètes jusques dans les ouvriers occupés aux travaux les plus rudes ; nous l'avons vue ensuite, éclatante de parures, devenir l'objet d'une sorte de culte profane, à cette époque de transition qu'on est convenu d'appeler la renaissance ; puis se renfermer dans la vie de ménage, concentrer toute l'activité de son esprit sur les affaires d'intérêt, à l'aurore de ce temps où le génie des arts sembla s'éteindre pour toujours, où l'imitation chassa l'invention, où le septicisme empoisonna la philosophie,

où les lettres s'attaquèrent aux croyances, où tout se fit petit, mesquin, étroit pour s'approprier à la taille d'une société desséchée par le souffle du matérialisme.

Ici, nous nous arrêtons : C'est dans le passé seul que nous avons voulu puiser nos enseignemens. Le présent et l'avenir ne sont pas de notre domaine ; mais puisque nous avons reconnu que, de tout temps, l'impulsion nous a été donnée par les femmes, félicitons-nous d'avoir sous les yeux la preuve de l'intérêt qu'elles portent en ce moment à une association, dont le but est de ranimer et d'entretenir dans le cœur des artistes ce feu sacré qui seul produit des œuvres dignes de la postérité.

Notre entreprise est grande et environnée d'obstacles, mais souvenez-vous de vos aïeules, Mesdames ; leur sang coule encore dans vos veines.

Si vous nous abandonnez, nous mourrons ; si vous nous suivez, nous vivrons ; si vous nous devancez, nous vaincrons.

LA JEUNE FILLE DU PEUPLE,

Par M. A. Couyer, *Membre de l'Association.*

De la neige et des vents un soir bravant l'injure,
J'avais laissé mes pas errer à l'aventure,
Suivant ce mouvement, qui cherche les douleurs,
Appelé charité, pitié, besoin de pleurs ;
Et comme, en mesurant chacune des misères,
J'avais sondé le sein des douleurs populaires,
J'entendis une voix si plaintive expirer,
Que je sentis en moi mon cœur se déchirer.
Et que, laissant couler mes pleurs en abondance,
J'allais douter de toi, divine Providence.

Cette voix s'exhalait d'une vitre brisée,
Au devant d'une cave humble et seule croisée :
Tout ce que l'âme humaine a de secrets tourments,
Tout ce qu'en soi la femme a de gémissements,
Tous les sanglots du sein qu'un désespoir oppresse,
Semblaient s'harmoniser dans ce cri de détresse.
Je me baissai pour voir ; et, sans feu, dans un coin,
S'éteignant par degrés sur un grabat de foin,
Du froid et de la faim essuyant la torture,
J'entrevis un vieillard, mourante créature,
Qui, voulant soulager son corps mortifié,
Contemplait le tableau du Dieu crucifié,
Signe consolateur, douce et pieuse image,
Suivant partout le pauvre ainsi qu'un héritage,
Mêlant à tous ses maux la divine douleur,
Et bornant ici bas l'horizon du malheur.

O misère, pensai-je, oh ! n'as-tu pas au moins
Pour veiller près de toi, pour t'entourer de soins,
Pour adoucir l'horreur de ton heure dernière,
La pitié d'un ami qui ferme ta paupière ?
Et voici que je vis le long du mur glisser
Une ombre, qui parut vers le lit s'avancer ;
Et qui, levant au Ciel ses yeux par intervalle,
Me fit voir une vierge à la figure pâle,
Sous de pauvres haillons cachant sa nudité,
Et dans ses traits flétris respirant la beauté,
Dont la taille déjà sur la terre inclinée
Semblait plier au poids de sa vingtième année,
Enfant, que ne vient point visiter le sommeil,
Fleur qui n'a point reçu les rayons du soleil.

Alors prenant du lait dans l'ombre d'une armoire,
Elle y mit un peu d'eau, puis, vint l'offrir à boire,
A son malheureux père, interrogeant ses yeux,
Pour y lire ses maux, et lui mon[illegible]nt les Cieux.

Recevant sans rigueur sa plainte la plus dure,
Obéissant à tout, soumise et sans murmure,
Sans même soupirer ; mais, priant le Seigneur,
Et gardant saintement sa souffrance en son cœur.
Puis, voyant le repos circuler dans ses veines,
Donner un peu de trêve à sa fièvre, à ses peines,
Vers la lampe, où ses yeux s'usent à travailler,
Je la vis se traîner, et puis s'agenouiller,
Et, couvrant de ses mains sa poitrine glacée,
Elle inclina son front dans sa sombre pensée,
Muette, mais plutôt conversant en esprit
Avec chaque douleur dont son sein se nourrit ;
Glorifiant son Dieu, qui, depuis sa naissance,
A tous ses maux mêla si peu de jouissance,
Et, vidant sans trembler, ce calice de fiel,
Confondre ses regards et sa pensée au Ciel,.....

— Alors, tout fut silence en la pauvre demeure,
Et j'entendis sonner au loin la douzième heure,
Et, comme une rosée, un doux sommeil des cieux
Descendit sur la vierge et lui ferma les yeux....

— Mais, le sommeil du pauvre a de cruelles transes,
Le vieillard souleva ce fardeau de souffrances,
Il appela sa fille et la considéra,
Et dans ce seul regard toute son âme entra.

— « Voici vingt ans, dit-il, qu'une femme, ta mère,
Pour léguer à la terre un fruit de son amour,
De son sein dans le tien versa la vie amère,
Et moi, je t'ai dit : « Vois le jour.....

» Vis, Enfant, pour sentir ce que pèse chaque heure
» A qui roule sans cesse au flux de son chagrin,
» A celui qui jamais n'a vu dans sa demeure
» Descendre un rayon du matin.

» Vis, pour voir s'effeuiller l'arbre de ta famille,
» Pour voir chaque rameau sans sève se flétrir,
» Pour te sentir toi-même, ô pauvre jeune fille,
» Dès ta pâle aurore mourir.

» Elle vécut, Seigneur, et marcha sur la terre,
Et vit, sans en jouir, les œuvres de tes mains,
Et passa méconnue et pauvre et solitaire
Parmi les enfans des humains.

» Enfant, près des palais j'ai vu des toits de paille,
Des maîtres sans pitié que le pauvre nourrit,
Et, sous l'œil affamé du besoin qui travaille,
L'opulence qui danse et rit.

» J'ai vu dans un air pur des vierges enlacées,
Rire et tourbillonner sur de riches tissus,
Et d'autres mendiant sur des pierres glacées,
Pâles de faim et les pieds nus.

» Et toi, n'as-tu pas vu s'en aller tes deux frères,
Pour servir, disait-on, la France et l'empereur ?
Ils ont péri, ma fille, aux rives étrangères,
Loin de leur mère et de leur sœur.

» Nul ne t'a visitée en ton angoisse extrême,
Nul ne t'a dit : « Reçois mon amour et ma foi ; »
Pas une seule voix ne t'a dit : « Je vous aime, »
Pas un cœur n'a battu pour toi.

» Et jamais une vie à la tienne enchaînée
Ne viendra près de toi porter le poids du jour,
Et sur son horizon jamais ta destinée,
N'aura d'espérance ou d'amour.

» Hors peut-être l'amour de l'homme de taverne :
« Enfant, te dira-t-il, suis mes pas et mes vœux. » «
Et, revenant, le soir, en ivresse et l'œil terne,
Il te battra d'un bras nerveux.

» Ah ! non, ce n'est pas lui que rêvait ta tendresse,
Lui qui devait orner ton noir chemin de fleurs,
Lui qui devait river sa peine à ta détresse,
Mêler ses pleurs à tous tes pleurs.

» Tu ne le verras point cet appui de ton âme,
L'isolement sera ton partage à jamais,
Car tu ne peux donner, comme une riche femme,
Des lits de cèdre et des palais.

» Seule éternellement dans une nuit obscure,
Sans soleil, sans amis, sur ton sombre chemin !
Hélas ! pour tes vingt ans que cette vie est dure !
Et voilà tout ton lendemain !

» O malheureuse enfant ! et je vois ta paupière
Se creuser sous les pleurs qui coulent de tes yeux,
Comme, aux bords du ruisseau, se creuse chaque pierre
Sous l'eau qui lui tombe des cieux ! »

— Le vieillard avait dit. La jeune plébéienne
Aux élans de cette âme avait ouvert la sienne,
Alors que je voyais ses doigts bleus et glacés,
Roulant légèrement ses fuseaux enlacés,

Aux rayons d'une lampe aussi mourante qu'elle,
Ourdir les beaux festons d'une riche dentelle,
Ouvrage merveilleux qu'en sa hutte de bois
Prépare l'indigence à la fille des rois.

» Oh! dit-elle, je t'en conjure,
Mon père, par tes soixante ans,
Ne jette pas ainsi l'injure
A ton âme, à tes cheveux blancs;
Si pour moi le Ciel fut avare
Des biens dont le monde se pare,
Il me pénètre de sa foi;
Il a défendu ma jeunesse
Sous les ailes de la sagesse,
Il t'a donné, mon père, à moi!

» De saintes filles m'ont admise
Jeune encore dans leur maison,
Au Seigneur elles m'ont soumise
Avec mon âme et ma raison;
Elles viennent dans ta demeure
Visiter nos maux à toute heure
Et t'annoncer des jours meilleurs;
Ah! si ta coupe fut amère,
Nos pieds seuls touchent à la terre,
Élève tes regards ailleurs.

» Mon père, si ta nuit est sombre,
Rends à Dieu grâce de ton sort,
La lumière naîtra de l'ombre,
Et la vie aussi de la mort;

Tu gémis ! ah! ta plainte est vaine,
Le mérite naît de la peine,
Tu vas toucher au seuil du jour ;
Courbe la tête à la souffrance,
Ouvre ton cœur à l'espérance,
A la foi, mon père, à l'amour.

Ne murmure pas de la vie,
La vie est un présent du Ciel,
Soit qu'un arrêt nous y convie
A boire l'absinthe ou le miel :
Pourquoi maudire ta fortune ?
L'indigence est la loi commune,
Le pauvre ! c'est l'humanité !
C'est par des luttes éternelles
Qu'elle chemine à tire d'ailes
Au vrai bien, l'immortalité!

Elle dit : et ses mains étreignant l'humble couche,
A son père qui meurt impriment sur la bouche
Le crucifix de bois ; et, dans ce saint baiser
Voyant ses yeux d'amour et d'espoir s'embraser,
Dans un dernier élan de pieuse caresse,
Elle lui fait passer tout son cœur, sa tendresse.

Et son père, accueillant ses consolations,
Sur elle fait tomber ses bénédictions :
« Adieu, dit-il, ma fille ». Et son âme s'envole
Dans le dernier effort de sa grave parole,
Alors que lentement meurt aussi le flambeau ;
Et la fille du peuple, en ses longues alarmes,
Semblait l'humanité, qui veille entre les larmes
Et le travail et le tombeau !

DISCOURS

Prononcé par M. H. Bauchal, *membre du Conseil.*

Messieurs,

Si j'éprouve une émotion de frayeur, si ma voix tremble en s'élevant dans cette enceinte, c'est que je sens mieux que jamais en ce moment, combien il est téméraire à moi de venir solliciter votre attention après tout ce que vous venez d'entendre. Les paroles éloquentes de notre président, la poésie noble et douce de quelques-uns de nos collègues retentissent encore à votre oreille et dans vos cœurs, et je n'ai, moi, à vous faire écouter qu'une voix inconnue, une pensée incertaine et craintive dans son élan; mais je cède à un irrésistible besoin d'expansion; je me sens dans l'âme une profonde émotion de bonheur et d'espoir à l'aspect de la cérémonie qui nous rassemble; incapable de m'élever à de savantes considérations sur l'œuvre de soutien et d'encouragement que nous venons entreprendre, je veux du moins vous dire ici tout ce qu'elle réveille en moi de sympathie et d'enthousiasme.

Et d'abord, dans cette noble entreprise, une pensée domine, pour moi, toutes les autres; un résultat absorbe tous mes vœux, toutes mes espérances: le pays ne sera plus abandonné par l'élite de ses enfans!..... Notre vieille Flandre n'aura plus à gémir sur des fils oublieux, ingrats, qui, dès qu'une étincelle de génie leur luit au front, délaissent sans remords le pays qui espère en eux, le toit qui les a vu naître, la bonne mère qui les réchauffa contre son sein..... et s'en vont, avides de disputer leur part à la scandaleuse curée des réputations à faire, mendier du pain et de la renommée à la porte du journalisme parisien.....

Oh! nous voulons leur épargner cette honte! abolir ce douloureux exil!..... Car ce Paris, cette terre promise, avec son Louvre, son Académie, son Conservatoire, fantômes attrayans qui peuplent tous leurs rêves d'artistes, ce Paris n'est le plus souvent pour l'enfant d'avenir qui se présente, naïf et

confiant, à la grille de ses barrières, qu'un ignoble comptoir d'intrigues et d'humiliations, où quelques satrapes de la presse, trafiquans de gloire et de renommée, escomptent le Panthéon aux uns, décrètent la Morgue pour les autres.....

La gloire ! la renommée ! C'est à la grande voix de la nation d'en proclamer le partage, pensiez-vous ? Eh ! bien, là-bas, au sein d'une population d'un million d'âmes, dans la capitale artistique du monde entier, il suffit d'une poignée d'hommes, tout de rancune et de coterie, pour tuer un talent à sa naissance, briser une gloire à son apogée..... Et, le croiriez-vous ? ce despotisme honteux n'a jamais rencontré que des esclaves soumis et muets !..... L'épée de Damoclès est suspendue sur leur tête à tous; sa pointe reluit dans l'ombre..... et le fil qui la soutient n'attend qu'un souffle anonyme pour se rompre.....? Aussi, pas une voix généreuse n'avait osé s'élever encore, pas un cri de réprobation ne s'était fait entendre, lorsque, le premier, l'auteur de *Kean*, Alexandre Dumas, fit retentir en plein théâtre l'anathème de son indignation ; il y a dans son drame une jeune femme qui, elle aussi, veut passer sous les fourches caudines de la publicité ; le Talma de Drury-Lane s'écrie :

« Vous ne connaissez pas nos journalistes d'Angleterre, » miss !... Il en est qui ont compris leur mission du côté honorable ; qui sont partisans de tout ce qui est noble, défenseurs » de tout ce qui est beau, admirateurs de tout ce qui est grand. » Ceux-là, c'est la gloire de la presse, ce sont les anges du » jugement de la nation..... Mais il en est d'autres, miss, que » l'impuissance de produire a jetés dans la critique..... Ceux-» là sont jaloux de tout, ils flétrissent ce qui est noble..... » ils ternissent ce qui est beau....., ils abaissent ce qui est » grand..... »

L'entendez-vous? Voilà ce qui naguère se déclamait pour la première fois dans la capitale, devant tout un parterre de littérateurs et de journalistes, et personne ne s'est mépris sur le but où frappaient ces paroles ; les gradins du théâtre ressemblaient, ce jour-là, au banc d'une cour d'assises ; le réquisitoire

tonnait sur la scène, foudroyant de vérité, car chacune de ses accusations pouvait se traduire par un fait, s'adapter à quelque nom propre.

Du reste, que voulez-vous que la critique fasse de sa conscience dans cette tumultueuse mêlée, sur ce champ de bataille meurtrier, où des hommes, accourus de tous les points de la France pour s'arracher les uns aux autres quelques lambeaux de réputation et de fortune, se servent, dans leur acharnement, de la première arme qui leur tombe sous la main ?.... La plus sûre est la meilleure; le poignard leur vaut mieux que l'épée.... et l'on sait assez qu'un mot imprimé à des milliers d'exemplaires, va plus droit au cœur d'un artiste que le stylet le mieux aiguisé..... Mais, que voulez-vous? il leur faut tuer s'ils veulent vivre! la curée n'est pas assez ample pour tout ce monde..... Arrière donc! arrière! ceux qui arrivent de leur province avec des scrupules et des répugnances!.... La palme est aux plus adroits; si les derniers venus veulent prendre part au festin, qu'ils dépouillent cette délicate susceptibilité d'un cœur vierge d'intrigues; qu'ils oublient tous ces beaux rêves d'écolier, où le chemin de la gloire leur apparaissait rude, escarpé, mais droit devant eux, sans détours, honorable à parcourir..... Qu'ils apprennent à subir la vie réelle! qu'ils se fassent initier à ces mystères de roueries qui mènent à bonne fin les réputations les plus équivoques, font jouer vos opéras, imprimer vos livres, acheter vos tableaux..... qu'ils s'humilient enfin devant ce *conseil des Dix* qui condamne ou frappe de mort à l'ombre d'une initiale!.....

Il est vrai que ce culte des faux dieux courbe leur âme autant que leurs fronts : les impressions naïves et pures du sol natal s'affaiblissent et meurent dans leur souvenir; il perdent cette teinte primitive, originelle, qui constituait à elle seule l'individualité de leur talent; ils se font une organisation sans ressort, sans énergie, une nature neutre, malléable, qui ne peut plus que recevoir l'empreinte banale d'une école ou d'une coterie; puis aussi, l'égoïsme leur envahit le cœur; le doute maigre

leur pensée..... Si bien que leurs nobles convictions, leurs douces croyances d'enfant s'affaissent sous un matérialisme spéculateur... Si bien que leur génie sceptique se met à exploiter un sentiment, une vertu, une religion, sans l'éprouver, la comprendre, ou y croire.....

Je m'arrête, car les paroles que je viens de prononcer me resserrent l'âme.... La plaie qu'il m'a fallu vous découvrir là est trop hideuse à regarder.... J'ai effacé le fard aux joues de la Babylone moderne.... Je souhaite qu'elle vous fasse peur, maintenant!.... et que vous répugniez enfin à livrer à sa corruption tout ce qu'il naît dans la cité d'enfans prédestinés à la gloire des arts et des lettres.... Car, sachez-le bien, s'ils vous abandonnent, c'est que vous les abandonnez; s'ils quittent leur berceau, c'est que leur berceau les repousse.... Une fois que vous les avez arrachés à leur condition héréditaire, que vous les avez empêchés d'être de modestes ouvriers, d'honnêtes artisans; une fois que vos écoles académiques en ont fait des artistes plein d'avenir, vous les poussez sur la voie publique.... Vous leur dites, comme par pitié.... « Allez chercher ailleurs la gloire et la fortune.... La cité ne peut plus rien pour vous, pauvres enfants.... Allez, et que Dieu vous garde.... »

Mais ce langage, c'est de l'inhumanité! une raillerie cruelle.... Aussi, que nous aurons de bonheur, de fierté dans la voix, lorsqu'il nous sera permis de dire aux exilés : Restez, restez parmi nous! Vos concitoyens adoptent votre avenir; nous voulons désormais être solidaires de votre gloire et de vos peines; la cité est bonne mère, elle veut garder son enfant chéri sur son cœur..... Car nous comprenons, nous, que du sol natal émanent les plus puissantes inspirations de l'artiste; que l'histoire de la contrée, l'arbre, la plaine, le ciel de son pays, appellent les premiers ses pinceaux et ses chants; nous comprenons que l'on n'est poète que là où l'on aime, où l'on souffre, où l'on prie..... Restez donc, nous ne vous chassons plus; restez, car voici toute une ville riche et puissante qui n'a pas un monument; restez, car on a écrit et

publié que nos âmes étaient trop froides pour la poésie ; restez !..... car voici une salle où Malibran a fait entendre son chant du cygne !..... Vous la rappelez-vous ?..... elle était-là..., debout à cette même place..... redressant avec majesté sa noble tête de muse.... laissant planer sur nous ce vague et long regard si plein de pensées.... Les murs de cette enceinte vibrent encore des éclats de sa voix..... Et maintenant invoquez son ombre..., qu'elle revienne parmi nous..... créez de douces, de tendres harmonies, pour la charmer et la retenir....

Puis enfin, nous avons bien besoin que quelque chose atteste à la postérité que Lille fut grande et fortunée ; car ce qui reste du vieux palais de nos comtes ne parle plus ni de grandeur, ni de fortune..... La Flandre est toute couverte d'imposantes cathédrales, aux voûtes profondes, aux vitraux coloriés, aux tombes de marbre, aux tours gigantesques.... et Lille ne possède pas un souvenir digne de ces temps de croyance et de prodiges..... Gand, Anvers, Bruxelles, montrent avec orgueil leurs musées regorgeant des chefs-d'œuvre de Rubens, Van Dyck, Crayer, Vantuilden, Teniers ; aujourd'hui même, ces villes sont fières de leurs peintres modernes ; enfin il existe une Ecole flamande, et Lille n'en est pas !...

Et pourtant voilà bien assez d'industries, de richesses accumulées dans nos murs ; il est temps de songer à ce qui peut donner à la cité de la gloire et de l'illustration..., ou plutôt, je sais un exemple que je veux vous citer, un exemple tout palpitant de rapports irrécusables, de frappantes analogies : Venise ! la fiancée de la mer ! la noble, la belle Venise !

Or, il arriva que de pauvres pêcheurs groupèrent leurs huttes au bord de l'Adriatique ; bientôt ces pêcheurs devinrent les plus hardis navigateurs, des plus riches marchands du monde ; lorsque ces marchands eurent assez d'or, ils voulurent de la gloire.... et des palais de marbre, de somptueuses statues, des arches triomphales s'élevèrent ; Titien, Paul Véronèse, Palma, Tintoret se prirent à peindre..... et Venise se mira dans son golfe, coquette et parée plus qu'aucune ville d'Italie....

Pourtant, les peintres vous diront que Venise s'est formée elle-même ; que Venise ne possédait pas d'antiques ; que son école n'eut rien à imiter, rien qui pût lui servir de modèle ; qu'enfin Venise ne doit qu'à elle seule et ce coloris merveilleux et ce grandiose imposant de ses conceptions.

Aussi, voyez comme on comprenait l'art à cette époque ! chacune de ces villes d'Italie, Naples, Florence, Rome, Venise, Milan, avait son école distincte, avec son faire propre, sa manière de peindre à elle ; et toutes ces écoles rivalisaient d'émulation, se jalousaient même ; à ce point que plus d'une fois l'épée remplaça le pinceau aux mains de deux champions d'écoles différentes ; à ce point que le Caravage allant exécuter des fresques à Messines, tomba sous le poignard jaloux des peintres siciliens ; mais j'aime mieux placer ici cet exemple plus pur, plus consolant, du Guerchin qui refusa les offres brillantes des rois de France et d'Angleterre, pour ne vouer son art et ses travaux qu'à sa seule patrie.

... C'est qu'alors on était bien de son pays ! il n'y avait pas là d'orgueilleuse métropole pour absorber tous les talens, toutes les gloires ! On se disait avec autant de fierté peintre de Venise et de Florence, que peintre de Rome ou de Naples ; l'artiste aimait sa cité pardessus tout, parce que sa cité le protégeait, le soutenait à son début, livrait du marbre à son compas, ouvrait de vastes galeries à ses pinceaux, se parait de ses œuvres, se glorifiait de son nom.... Rome n'avait-elle pas ressuscité pour ses artistes l'antique triomphe décerné aux vainqueurs du monde ? Le corps du Tasse ne fut-il pas conduit au Capitole, vêtu de pourpre et des lauriers au front ?..... Et que seraient devenus, dites-moi, les Raphaël, les Michel-Ange, s'il n'y avait pas eu là un Vatican qui s'ouvrît à leur génie ?.... Il leur eût fallu faire comme nos peintres à nous..... partir, s'exiler, demander ailleurs du pain pour leur existence, de l'immortalité pour leur nom.... et l'Ecole romaine n'existait pas !

Puis encore, comprenez-vous tout ce qu'un artiste souffre à vivre loin de son pays ?.... Qu'une ville, inhospitalière pour

son art, le force à déserter ses murs : toujours, sur la terre étrangère, sa pensée, son espérance, demeureront tournées vers elle ; son talent lui-même languira de cette absence ; si jamais il lui faut mourir loin de la cité qui lui a donné le jour, son dernier soupir s'exhalera dans un regret ; il ne formera qu'un vœu, n'aura qu'un désir à son heure d'agonie : c'est de laisser à ses concitoyens un souvenir de lui, quelque chose qui leur dise combien ils ont eu tort de ne pas croire à son avenir.... et si cet artiste possède quelque puissant chef-d'œuvre, quelque collection inappréciable, que des princes ont convoités comme on convoite une couronne..., c'est à son pays, à sa ville natale qu'il les léguera en mourant....

Ne semble-t-il pas, en effet, qu'à son heure suprême, Wicar ait lu dans l'avenir ? Ne dirait-on pas qu'il a prévu l'œuvre d'émancipation que nous tentons aujourd'hui ? que, lui aussi, a voulu apporter sa pierre à l'édifice qui s'élève ?.... Son legs, c'est une dernière pensée d'amour et de regret pour le pays ; son legs, c'est un premier élément de succès pour notre œuvre !... Ce sont les dessins immortels des grands maîtres d'Italie ! c'est tout un cours de modèles sublimes qu'il ne faudra plus aller chercher au loin !.... Aussi, lorsque ce trésor sera livré à l'étude et à l'admiration publique dans les galeries nouvelles d'un musée digne de lui, lorsqu'une *association* protectrice pourra dire aux jeunes talens que créent nos écoles académiques : Allez, puisqu'il le faut, glaner de la science à Paris, à Venise, à Rome ; nous nous résignons à ce court pélérinage ; mais revenez bien vite, revenez travailler parmi nous, travailler sans arrière-pensée, sans crainte pour l'avenir, car le pays vous prend sous son aile, et le malheur ne viendra pas vous chercher jusques-là.....

Oh ! alors Lille ne sera plus seulement une ville d'industrie et de richesses ; mais redevenant enfin la digne capitale de Flandre, elle voudra prouver à tous que les idées commerciales ne sont point un obstacle au progrès des arts, et que les marchands de Venise ne sont pas les seuls qui ont su employer leur or à conquérir de la gloire et de l'illustration pour leur patrie.

EXPOSITION D'OBJETS D'ART.

Aux termes des statuts, c'est principalement à l'époque de la fête de Lille (au mois de Juin) que les expositions générales et les concours doivent avoir lieu. Mais, la musique et les lettres ayant été appelées à embellir la cérémonie de l'installation, il était juste que la peinture fît aussi acte de présence, sinon dans la séance même, où l'éclat des lumières formait obstacle, du moins dans le local de l'Association, consacré par les statuts à l'exposition permanente des ouvrages de ses membres.

Cette exposition, en quelque sorte improvisée, se compose d'une cinquantaine d'articles, parmi lesquels il en est plusieurs d'un mérite réel et qui donnent de grandes espérances. Il serait peu convenable de faire une revue critique d'une réunion d'ouvrages offerts par circonstance aux regards du public et non pour appeler ses jugemens, nous nous bornerons donc à présenter l'énumération suivante :

M. Brochard, un dessin de concours ; une étude d'enfant; un portrait et l'apothéose de Mme Malibran au crayon.

M. Vve Carlier, une aquarelle et deux portraits.

M. Christiani de Ravaran, trois aquarelles.

M. Delobel cadet, une aquarelle.

M. De Poorter, quatre tableaux de chevalet.

M. Desbourry, le moule en plâtre d'une croix de procession, en argent ciselé ; un dessin à l'estompe.

M. Destrez, une scène de petits savoyards, tableau à l'huile; un portrait en costume du moyen-âge ; deux grandes esquisses d'après nature et trois aquarelles.

M. Ch. de Tracy, un tableau à la plume.

M. Gengembre, une madone d'après André Salario ; cinq portraits, à l'estompe ; trois études de jeunes filles.

M. Huidiez, trois chaises, imitation de la renaissance.

M. C. Lallou, un cadre contenant des gravures sur bois.

M. Leclercq, une étude à l'huile.

M. Lemaire, statuaire, dessin d'un frontispice pour la chapelle du palais de justice.

M. Lemaire-Dequersonnière, cinq aquarelles et trois miniat.

M. Mahieu fils, deux trophées d'armes en marbre.

M. E. Meresse, portrait de femme en pied.

M. Queny, trois aquarelles.

M. Sautai, une madone d'après André del Sarte ; un portrait d'homme.

COUP-D'ŒIL

SUR LE RÈGNE

DE GUI DE DAMPIERRE,

Vingt-deuxième comte de Flandre, 1280 à 1304.

Les frères Jean et Bauduin d'Avesnes, nés du premier mariage de Marguerite de Constantinople ; Guillaume et Gui de Dampierre, ses enfans du second lit, après avoir inutilement employé la force des armes et la voie des négociations à effet d'établir leurs droits respectifs à la succession future de leur mère, s'étaient enfin soumis à l'arbitrage de Louis IX. Tel était le respect des princes et des peuples du temps pour les décisions du saint Roi, que le jugement ne donna lieu à aucune réclamation (1). Le comte Gui, héritier présomptif du comté de Flandre depuis la mort de son frère tué dans une course de chevaux, à Trazignies, avait mis la dernière main à la pacification du pays, en réglant avec Florent, comte de Hollande, la contestation au sujet du relief de la Zélande. Marguerite se reposant des détails de l'administration sur les soins de son fils associé au gouvernement, dès l'an 1251, put enfin passer le restant d'une

(1) Le comte fut instruit et discuté avec tous les soins possibles en présence du légat du St-Siège. *Thes. anec. papiæ, apud Martenium.*

vie agitée, dans la pratique des œuvres de bienfaisance et de charité, nous comptons avec reconnaissance (2), les hôpitaux de Seclin et d'Orchies parmi les nombreux établissements dus à cette excellente princesse. Elle fonda l'abbaye de Flines où elle fut inhumée près de son deuxième mari et de Guillaume, leur fils aîné; le comte Gui, la princesse Marie, leur fille, décédée abbesse de ce monastère, le duc de Julliers leur arrière petit-fils, tué à la bataille de Mons-en-Pewelle et quelques autres enfants de Gui de Dampierre, morts en bas-âge furent réunis à eux à des époques différentes (3). Elle institua la procession de Lille, le premier dimanche de l'octave du St. Sacrement de chaque année, elle autorisa le magistrat de cette ville à faire creuser un canal, sur le lit de la Deûle, aboutissant à La Bassée, elle concéda aux Lillois le produit des halles et des boucheries, leur accorda une foire franche annuelle aux chevaux pendant cinq jours, et défendit toute acquisition d'immeubles aux corporations religieuses dans l'étendue de ses états.

Gui de Dampierre, devenu comte de Flandre au décès de sa mère, arrivé en 1280 (n. st.) débuta par une promotion de chevaliers, qui encourut le blâme des pairs du royaume pour défaut de preuves requises de quelques récipiendaires, augure défavorable à son règne, dit un chroniqueur: les cérémonies de joyeuse entrée terminées, le nouveau comte donna toute son attention au projet qu'il méditait depuis long-temps, de régulariser l'administration financière des grandes communes du comté; commençant par la ville de Gand, il demande aux magistrats connus sous le nom des XXXIX, un compte de gestion, coutume tombée en désuétude pendant les dernières

(2) Marguerite, orpheline dès le berceau, fut témoin des désastres de Bouvines et en subit les conséquences. Son mariage avec Bouchard d'Avesnes, fut pour elle une source de malheurs, elle se trouva dans la nécessité de fuir lors de la révolte occasionnée par le faux Baudouin. Elle eut le chagrin de voir ses fils se faire une guerre cruelle à laquelle elle fut même forcée de prendre part.

(3) Ces enfants ont été décédés à la suite de la peste de 1279.

années du règne précédent); ces magistrats accoutumés à une indépendance administrative contestèrent au comte le droit de contrôle sur les deniers communaux. Gui engagé dans une controverse relative à l'exercice de ce droit, laissait imprudemment écouler le délai de rigueur, pour la prestation de foi et hommage au sujet des fiefs de Flandre, relevant de l'empire, l'Empereur, offensé de cet oubli, confisque les fiefs au profit des d'Avesnes, mesure qui devait nécessairement rallumer des haines mal éteintes entre les descendants de Marguerite; en effet, le comté de Hainaut, fort du rescript impérial et de la bulle du pape qui en autorisait l'exécution, fait revivre d'anciennes protections sur le relief de Lessines, de Flobecques et de quelques terres adjacentes. Cette question portée au conseil des pairs n'était pas décidée qu'un autre débat s'engageait entre les mêmes, relativement à la possession du château du Quesnoy; les parties prêtes d'en venir aux mains, en appellent au ban du roi de France.

Gui de Dampierre, toujours préoccupé de son projet favori de vérification des comptes des grandes villes, prête peu d'attention aux démêlés politiques, aux querelles qu'il s'est attiré par négligence avec l'Empire, le St-Siège et la maison de Hainaut (4), il semble même choisir ce moment d'embarras politique pour exiger du magistrat de Bruges ce qu'on lui refusait à Gand. Les échevins résistent, le Comte ordonne, ce conflit occasionne une émeute dans laquelle le bailli et quelques hommes de fief perdent la vie. Gui, à la tête d'une force imposante rétablit l'ordre, fait condamner à mort cinq à six ouvriers en laine, punit les bourgeois prévenus d'avoir pris part au mouvement, d'une amende de cent mille livres artésiennes envers le fisc, de quatre mille en indemnités pour dégats commis et en dédommagemens envers les héritiers des agens de

(4) Le successeur de l'empereur Adolphe, moins sévère que son prédécesseur, annula plus tard la confiscation des fiefs en Flandre, au moyen du serment de foi et hommage que le comte Gui vint prêter entre ses mains à Aix-la-Chapelle.

justice, tués par les mutins. A peine est-il sorti de la ville, qu'une seconde émeute éclate, il revient sur ses pas, les bourgeois s'humilient, le comte se contente cette fois d'une nouvelle amende de vingt mille livres, deux mille pour bris et pillage et six cents en faveur des héritiers de Thierri Vrankeson, mort victime de la fureur populaire ; à peu d'intervalle de là, ceux de Gand et d'Ypres renouvellent les désordres de Bruges qui finissent de même, par des soumissions, des amendes et des punitions corporelles.

Cependant les XXXIX de Gand condamnés par un conseil particulier au bannissement et à la confiscation de leurs biens, appellent de cette sentence au ban du Roi, *per viam querelæ*. (5) Les pairs remplacent la confiscation par une amende de quarante mille livres, supportée par la commune, et réforment la clause du bannissement, le cas d'amende n'étant pas de nature criminelle.

Ceux de Bruges, toujours en émoi, font courir le bruit que leur comte, prenant occasion d'un incendie qui avait consumé le dépôt des archives de la ville, où se trouvaient les titres de leurs franchises et privilèges, était dans l'intention de les supprimer. (6) D'un autre côté, les hommes du comte reprochent aux échevins de Bruges d'avoir été eux-mêmes les auteurs de l'incendie, dans le but d'anéantir les registres de l'administration et rendre par ce moyen toute vérification de compte impossible. De semblables récriminations, exploitées, commentées, selon la manière de voir des partis, ne pouvaient manquer d'entretenir la discorde. (7)

(5) Cette coutume d'appel, introduite par la cour de France, avait pour but non avoué d'immiscer le suzerain dans les discussions intérieures des grands vassaux avec leurs sujets particuliers et de diriger par ce moyen la politique des souverains directs au gré du suzerain. Les Gantois se repentirent plus tard d'avoir invoqué l'appui du Lion dans leur discussion d'intérêt local.

(6) Iperius partage l'avis des Brugeois, *chronicon St. Bertini, tha nau. tome III apud Martenium.*

(7) La vérité de cette accusation réciproque n'a jamais été éclaircie.

Les choses en étaient à ce point à l'avènement de Philippe-le-Bel au trône de France : le roi, jaloux de la prospérité commerciale du comté de Flandre, conçoit le projet d'en faire une province française ; dès ce moment, tirant parti de la mésintelligence existant entre le comte et les bourgeois des grandes villes, il se déclare ouvertement pour ces derniers en toute occasion, conduite dont le double but était de se créer des partisans et de vilipender l'autorité du souverain direct, en attendant le moment favorable à l'exécution de ses desseins. Instruit que les habitans de plusieurs villes frontières, notamment les Lillois, s'occupaient de relever quelque partie de fortifications, contrairement au traité de Melun de 1220, (8) il fait signifier directement aux échevins de Lille de cesser immédiatement les travaux, à péril de voir arriver une armée, chargée de faire exécuter ses ordres aux dépens des contrevenants. Les échevins, effrayés, se hâtent d'envoyer trois d'entre eux auprès du monarque ; ils lui représentent que Louis IX et Philippe-le-Hardi avaient toléré de semblables réparations, faites, non dans un but hostile, mais seulement pour mettre la ville à l'abri d'un coup de main des routiers vagabonds qui commençaient à se faire craindre : la colère du roi s'appaise, il ferme les yeux sur la reprise des travaux, moyennant une somme de 20,000 livres ; suivant toujours le même système à l'égard de Gui de Dampierre, il donne à entendre aux échevins que cette marque de bienveillance est due plutôt à son affection particulière envers les Lillois qu'à l'intention d'obliger son grand vassal, dont il déclare être mécontent. Les députés, flattés des paroles royales, demandent un accroissement de franchises et une prolongation de quatre jours de la foire de Lille que le roi accorde sans

(8) Le traité de Melun, qui rendit la liberté à Ferrand de Portugal, portait engagement de ne jamais relever les fortifications des places fortes situées sur la frontière de France. Le comte consentait, en cas d'infraction, à délier ses sujets du serment de fidélité. Marguerite avait été forcée de ratifier ce traité à son avènement, et le comte Gui avait juré de l'exécuter.

difficulté, se mettant peu en peine d'empiéter sur le pouvoir direct du comte, ce dernier tout entier aux détails de l'administration intérieure ne fait pas la moindre attention à la politique de son suzerain. D'un autre côté, il achève de se dépopulariser en prenant sur lui, le ridicule d'un enrôlement volontaire dans ses états pour le compte de Charles de Valois, en faveur duquel le Pape venait de confisquer l'Arragon. Les Flamands étrangers aux intérêts du comte de Valois, livrent le placard d'enrôlement à la risée publique, ils représentent leur comte en forme de mannequin mis en mouvement au moyen de cordes que tirent deux hommes, l'un coiffé d'un bonnet à triple étage, l'autre d'un chaperon fleurdelisé en guise de couronne. Pendant ce temps, le roi qui avait frappé les propriétés mobiliaires et immobiliaires du royaume, d'une contribution du cinquantième denier pour subvenir aux dépenses de la guerre qu'il était sur le point d'entreprendre contre l'Angleterre, étend l'impôt à la Flandre; le comte, au lieu de s'opposer à la mesure, comme il était de son devoir, consent à la levée, se charge même d'en assurer la rentrée, à la honteuse condition de retenir pour lui la moitié de l'argent; les Flamands indignés de la complaisance et de l'avarice du prince, traitent directement avec le roi, rachètent l'impôt par des sommes déterminées et frustrent ainsi Gui de la part qu'il croyait en tirer. Tandis que cela se passait et que notre comte s'occupait de réglements sur les poids et mesures, sur l'aunage, l'estampillage et la fabrication des étoffes de laine de toutes qualités; tandis qu'il remettait à l'arbitrage des commissaires choisis dans les grandes villes, toute discussion à naître entre le fisc et les communes, tandis qu'il ne négligeait aucun moyen d'assurer le développement de l'industrie et de protéger le commerce (1),

(9) Il existe une ordonnance de Gui de Dampierre, qui accorde aux villes de Bruges, Gand, Ypres, Lille et Douai, le droit de juger par voie d'arbitrage, toute contestation entre les communes et le fisc, sur leurs droits et franchises; la ville qui prétendait être lésée, exposait ses griefs, les arbitres choisis dans celles étrangères à la cause décidaient, le comte approuvait, que voulaient donc de plus les bourgeois de Bruges et de Gand?

les bourgeois des grandes villes peu reconnaissants de tels soins, ne lui passaient aucune faute, lui suscitaient des embarras, et le roi de France dirigeait ouvertement la politique du comte dans son intérêt particulier.

De faute en faute le malheureux Gui arriva enfin à la plus grave, qu'il pût commettre, dans sa position à l'égard de la France, en promettant sa fille Philippe au prince Edouard d'Angleterre, c'était fournir lui-même un prétexte plausible de rupture et matière à un jugement de confiscation, c'était contrecarrer les vues de Philippe-le-Bel qui avait formé un projet de mariage entre le prince Edouard et sa sœur Marguerite de Valois, c'était un *casus belli* inévitable. Le roi dissimule d'abord, puis il attire le comte à sa cour sous prétexte de voir sa filleule Philippe, avant son départ pour l'Angleterre. A peine Gui, son épouse et sa fille sont-ils arrivés à Paris, que le monarque Français les fait arrêter tous trois, il menace le premier de le déférer au conseil des pairs, comme vassal félon, pour avoir contracté une alliance avec le roi d'Angleterre, auquel il allait faire la guerre; le comte objecte de son ignorance, descend aux plus humbles supplications et n'obtient la permission de retourner en Flandre qu'en laissant sa fille pour otage entre les mains de la reine; alors seulement sa femme et lui deviennent libres après un an de captivité. De retour dans ses états, il implore la médiation du pape. Boniface VIII, déjà en querelle ouverte avec le roi, ordonne au monarque Français de remettre la princesse Philippe à son père, seul maître de disposer de sa main; le roi blessé des expressions de la lettre, répond sèchement au pape que les affaires temporelles des souverains ne regardaient pas sa Sainteté (10).

(10) On lit dans Pierre Dupuis, que Pierre Flotte, chancelier de France, enchérissant sur les injures que l'on prodiguait à Boniface VIII à la cour de France, substitua *ces mots scias fatuitas vestra* à la formule usitée de *scientias vestra*, en répondant à la lettre de ce pape.

Le comte qui chérissait sa fille, n'écoutant alors que son désespoir, se ligue avec le roi d'Angleterre, le roi des Romains, le duc de Brabant et le comte de Bar, contre la France ; le traité signé et sans attendre les troupes alliées, il déclare la guerre au roi en termes peu mesurés ; celui-ci, en politique adroit s'arrange pour mettre tous les torts de cette agression du côté de son vassal, en conséquence, il envoie l'archevêque de Rheims en Flandre, ce dernier remet sous les yeux de Gui le traité de Paris et lui demande s'il avoue l'expression de ravisseur contenue dans sa déclaration, le comte répond qu'il approuve la rédaction du manifeste. Sur ce, le prélat se retire à Thérouane où il fulmine l'interdit aux termes du traité précité (11). Robert de Béthune, fils aîné du comte, interjette appel à la cour de Rome. Le pape relève Gui de Dampierre des censures de l'église. Le roi voyant le peu d'effet d'une mesure sur laquelle il comptait pour isoler le comte de ses alliés, descend en Flandre à la tête d'une armée de soixante mille hommes avant que les alliés aient pensé à se rassembler ; il brûle Seclin, Marquette et investit Lille. Politique adroit, c'est pendant le siége de cette ville qu'il parvient à acheter la neutralité du roi des Romains ; la victoire que le comte d'Artois remporte près de Furnes sur l'armée Flamande, commandée par Robert de Béthune et un renfort de douze cents lances, amenées par la reine en personne (12), le mettent à même de suivre les opérations du siége avec vigueur. Les Flamands rendent Lille aux Français, après avoir capitulé la libre sortie du comte de Nevers, fils de Robert de Béthune, qui commandait dans la place (13).

(11) Le traité passé entre le roi et le comte de Flandre, en remettant la princesse Philippe en otage, portait une renonciation expresse de toute alliance avec les Anglais et la ratification du traité de Melun, qui consentait, en cas d'infraction, à l'interdit qui serait prononcé contre lui, par l'archevêque de Rheims, clause justificative de ce prélat à Thérouane ; chron. d'Oudegherst, com. de Lebroussart, page 257.

(12) 1,200 lances formaient en ce temps un corps de 4,800 hommes de cavalerie.

(13) La chronique de Jean le Tartier de Lille, prieur de Cantimpré, renferme des détails curieux sur le siége de Lille, en 1296 ; la bibliothèque de cette ville possède une copie de cette chronique.

L'armée française ne trouvant plus d'obstacle, s'empare de plusieurs villes et châteaux, du West-Quartier et pousse des coureurs jusque à Engelmunster; le comte évacue Bruges et se retire sur Gand; les Brugeois envoient une députation au roi, qui fait son entrée dans leur ville aux acclamations du peuple; il se disposait à mettre le siège devant Gand, quand le roi d'Angleterre et l'Empereur proposent une trève de deux ans et l'arbitrage du pape. Le roi, certain de détacher les Anglais de la ligue avant l'expiration de la trève, par conséquent assuré de se rendre maître de la Flandre quand et comme il lui conviendrait, quelle que fût la décision du pape, consent à l'armistice, à condition de conserver une armée dans le pays conquis.

Des commissaires Français, Flamands et Anglais se rendent auprès du souverain pontife; à effet de défendre les intérêts de leurs souverains respectifs. Pendant que l'on négociait à Rome, la garnison de Gand, composée de Gallois détachés de l'armée Anglaise campée à Merkerke, se prennent de querelle avec les bourgeois de cette grande ville qu'ils accusent de favoriser le parti Français, d'avoir aidé à la défection des Allemands, d'être léliaerts en un mot (14); des rixes s'en suivent, les Gallois menacent les Gantois de pillage et d'incendie. Ceux-ci, peu endurants, se portent sur le grand marché où les Gallois étaient rangés en ordre de combat; écrasés par le nombre, ces derniers laissent trente gentilshommes et six cents soldats morts sur la place; le reste se retire à grande peine sur le gros de l'armée à Merkerke. Le roi d'Angleterre qui avait déjà signé la paix avec la France, saisit ce prétexte, trousse bagage et rembarque son armée. Le comte de Flandre voit trop tard l'abîme creusé sous ses pas par son imprudente alliance.

(14) Les Flamands donnaient le nom de léliaerts, ou porte-lys, aux partisans que le roi de France s'était fait dans le pays et qui étaient en plus grand nombre à Gand qu'en toute autre ville de la Flandre.

la trêve était sur le point d'expirer, et Gui attendait avec anxiété le résultat de l'arbitrage, son unique espoir ; les délégués arrivent enfin, le St Père avait décidé, 1° la mise en liberté de la princesse Philippe, 2° la restitution des places fortes et pays dont le roi s'était emparé en Flandre, 3° celle des châteaux conquis sur le roi d'Angleterre en Gascogne. L'évêque de Durham, un des députés anglais, chargé de remettre le jugement en forme de bulle aux parties intéressées, s'était acquitté de sa commission auprès du roi de France en présence de la cour assemblée ; Robert d'Artois s'apercevant d'une altération sur les traits de Philippe-le-Bel, s'approche, parcourt l'écrit, le lui arrache des mains avec colère, le jette au feu en s'écriant qu'un roi de France ne consentirait jamais à une pareille humiliation, le roi ne désavoue point l'action du comte d'Artois et le même jour, il donne l'ordre à Charles de Valois, commandant les forces françaises en Flandre, de commencer les hostilités. A cette nouvelle, le duc de Brabant se retire dans ses états menacés par le comte de Hainaut. Le comte de Flandre, comptant peu ou point sur les Gantois, d'ailleurs très-inquiets sur le sort futur de leur ville et qui traitaient déjà sous main avec les Français, se retire à Alsenbourg, où sa petite armée achève de se dissoudre ; abandonné de ses équivoques alliés, livré à lui-même, il s'adresse à Charles de Valois qui lui conseille de s'en remettre à la clémence du roi, répondant de sa liberté et de sa rentrée en possession de la Flandre après avoir fait acte de soumission.

Muni du sauf-conduit du comte de Valois et confiant en ses promesses, Gui, accompagné de Robert de Béthune, son fils aîné, d'un autre de ses fils et de cinquante seigneurs Flamands demeurés fidèles à l'infortune, se rend à Paris, se jette aux pieds du roi qui le constitue prisonnier avec son escorte ; le vieillard invoque le sauf-conduit et la parole de Charles de Valois ; le roi prétend que son frère n'avait reçu de lui aucun pouvoir de l'accorder, et fait conduire le comte de Flandre à Compiègne et les autres personnages en diverses forteresses du

royaume ; ce fait accompli, il se met en route pour la Flandre avec la reine, ils font une entrée triomphale dans toutes les villes où ils sont reçus en *souverains directs* selon les usages suivis en pareille circonstance ; la ville de Gand se distingue par une réception magnifique, mais le peuple au milieu des cris *de noel* et *de largesses*, fait entendre des vœux pour la suppression de l'impôt sur la bière, ce qui inquiète les XXXIX, déjà fort en peine de trouver l'argent nécessaire pour couvrir les frais de joyeuse entrée.

Les Brugeois toujours rivaux des Gantois, dans ces sortes de fêtes, sont encore plus jaloux cette fois de les surpasser, ils font les préparatifs les plus dispendieux ; le magistrat obséquieux, défend sous peine de la vie, tout cri, toute démonstration tendant à des suppressions de droits et tonlieux, programme qui plaît médiocrement au peuple. Les Français sont éblouis de la magnificence des Brugeois ; la reine voit avec dépit nombre de dames aussi richement parées qu'elle (15). Après les fêtes, le roi ordonne la construction d'une citadelle à Bruges, d'une autre à Lille, pour contenir les populations au besoin ; fait réparer les châteaux de Cassel, de Courtrai et retourne en France. Jacques de Châtillon, oncle de la reine, nommé gouverneur du comté, remplace Charles de Valois qui s'était retiré, blessé du désaveu du roi relativement au sauf-conduit par lui accordé au comte de Flandre.

Le nouveau gouverneur se contente, à son début, de lever un impôt destiné à couvrir les dépenses occasionnées par le séjour de la cour de France et à l'entretien des garnisons françaises dans le pays ; mais bientôt les gouverneurs subalternes établissent des péages, des droits pour leur compte particulier, les gens de guerre traitent les Flamands avec hauteur, les plaintes ne sont pas écoutées, les contributions sont doublées. Les foulons et les drapiers repoussent les insultes de la garnison de Bruges par des voies de fait, le gouverneur

(15) Les Flamands la surnommaient la mauvaise reine.

sévit rigoureusement contre eux. Les haines s'enveniment à un tel point que le 25 Mai 1302, une insurrection terrible éclate dans la ville, au signal de la cloche des litanies du soir, la garnison française est égorgée, à l'exception de deux cents hommes soustraits par leurs hôtes à la première furie du peuple; Jacques de Châtillon et Pierre Flotte, chancelier de France, se sauvent comme par miracle, déguisés en prêtres.

Pendant que le roi rassemblait une armée pour tirer vengeance de ce massacre, Pierre de Coninck, doyen des tisserands et Jean Breydel, chef de la corporation des bouchers, jouissant tous deux d'une grande influence sur la population de cette ville, provoquent une levée en masse à laquelle répondent de suite ceux des bords de la Lys jusqu'à la mer : les Gantois redoutant les suites de cette mesure, peut-être influencés par les léliaerts et se trouvant d'ailleurs dans une position moins forcée que les Brugeois, restent quelques jours indécis ; ils se décident enfin à fournir cinq mille piétons, sous les ordres de Jean de Borlut, indépendamment des hommes d'armes et archers qui s'enrôleraient de bonne volonté. Pendant que la levée s'opérait avec une incroyable célérité, de Coninck s'était adressé aux fils du comte de Flandre ; Jean de Namur, Gui de Flandre et Guillaume de Juliers, leur neveu, ne se font point attendre, ils paraissent au camp sous Courtrai avant la fin de Juin, à la tête de leurs contingents, composés en partie de cavalerie ; sur l'avis que l'armée Française se concentrait entre Arras et Douai, les Brugeois envoient un nouveau renfort, tandis que cette armée, qu'un historien bien instruit porte à soixante mille hommes, achevait de s'organiser, (16) Robert d'Artois qui avait pris le commandement de celle des Français, forte de cinquante mille combattants, dont un cinquième de cavalerie d'élite, levait le

(16) Bataille de Groninghe, par M. Goethals de Courtrai, sans date et sans nom d'imprimeur. Cette brochure a paru en 1833; elle mérite l'attention des lecteurs par la vérité des faits; l'auteur n'a épargné ni peines, ni recherches pour y arriver.

camp de Cavrelle et arrivait en deux marches à une lieue de Courtrai ; le passage de ses colonnes est marqué de Douai à Courtrai par le pillage, le viol et l'incendie.

Le 11 Juillet 1802, le comte d'Artois paraît en face de l'armée Flamande commandée par Jean de Namur ; le général français, assuré (comme il le disait) de remporter une victoire facile, néglige de reconnaître la position de l'ennemi et le terrain sur lequel il doit opérer. Il lance sa cavalerie qui va s'embourber dans un canal fangeux couvrant le front des Flamands ; ceux-ci tirant parti de cet accident, refoulent sans peine les hommes d'armes français qui étaient parvenus à franchir l'obstacle, sur l'infanterie occupée à se former ; la confusion est au comble dans l'armée française ; les bataillons flamands passent sur les corps des hommes et des chevaux engouffrés dans le marécage ; empêchent tout moyen de ralliement ; le combat devient un massacre, moitié de l'armée française périt sur le champ de bataille ; Robert d'Artois, Pierre Flotte et une foule de personnages d'un plus haut rang sont au nombre des morts ; les vainqueurs poursuivent les débris de cette armée jusques dans les faubourgs de Lille et de Tournai, 700 éperons dorés sont les principaux trophées de la victoire. (17)

Toute la Flandre secoue le joug des Français, les forteresses conquises par eux sont obligées de capituler avant la fin du mois. Jean de Namur approvisionne Lille, Douai, les châteaux de Cassel et de Courtrai et se prépare à recevoir la nouvelle armée que les Français rassemblaient en Picardie. En effet, le roi reparaît bientôt devant Douai à la tête de soixante mille hommes, dont un quart de cavalerie. Les Flamands, disposés

(17) Différents chroniqueurs portent le nombre des éperons dorés à quatre mille ; c'est une exagération, M. Goethals, qui a puisé aux meilleures sources, dit sept cents, observant que les chevaliers n'en portaient qu'un de cette espèce en ce temps. Sept cents chevaliers restèrent donc sur le champ de bataille, perte énorme ! et qui fait juger de celle de l'armée.

à recevoir bataille apprennent que les Français, profitant d'une nuit obscure, avaient levé leur camp et rétrogradaient vers Péronne. Des historiens attribuent cette retraite à une disette de fourrage ; d'autres assurent que le roi d'Angleterre, informé que son épouse, sœur de Philippe-le-Bel, entretenait des intelligences avec ce dernier, imagina de lui révéler, sous la promesse du secret, qu'une conspiration ourdie par les principaux chefs de l'armée française, sous Douai, devait éclater sous peu de jours, que fatigués de répandre le sang français et de ruiner l'Etat dans une guerre injuste, ils devaient s'emparer de la personne du roi et le livrer à Jean de Namur. La fausse confidence atteint le but. Philippe, averti par un émissaire de Marguerite, d'ailleurs inquiet des propos et murmures qui circulaient dans l'armée, donna dans le piège et décampa ; quoiqu'il en fut, le comte Jean, libre de ses mouvements, porte la guerre dans le Bas-Artois ; il éprouve un échec à Arques, et obtient quelques succès à Lillers ; instruit que la ville de Tournai avait reçu garnison française, il investit cette place ; le roi craignant la reddition de Tournai, n'étant point en mesure de lui porter secours, propose une trêve d'un an, à condition que le comte Jean en leverait le siége ; la trêve est acceptée. En butte aux plaintes de l'armée et du peuple, il fait des démonstrations d'accommodement, en relâchant le comte de Flandre, porteur de propositions pacifiques, comme on devait s'y attendre ; les négociations traînent en longueur et le vieillard retourne dans sa prison de Compiègne sans avoir rien fait (18).

Le terme de la trêve expiré, la flotte française sous les ordres du Génois Grimaldi, bat celle des Flamands commandée par Gui de Flandre qui est pris et conduit à Paris. Le roi, enflé du succès remporté par Grimaldi, rentre en Flandre pour la cinquième fois, suivi de cent mille com-

(18) D'autres disent Dunkerque. Au reste, les deux fils de Gui répondirent de lui.

battans. Repoussé au Pont-à-Vendin, par où il voulait pénétrer dans la châtellenie de Lille, il fait une contre-marche, s'empare d'Orchies et vient camper à Bouvines ; les Flamands concentrent leurs forces autour de Mons-en-Pewele ; le roi se porte sur Faumont ; le 18 Août 1304, on parlemente dès le matin sans résultat ; le comte de Juliers, impatienté de ces inutiles pourparlers, charge les Français à la tête de ses Allemands, le sort de la bataille demeure long-temps douteux, le roi est blessé et court risque de la vie ; le comte de Chietti, commandant l'armée flamande, fait des prodiges de valeur. (19) Définitivement le champ de bataille demeure aux Français qui achètent la victoire par la perte de neuf mille hommes ; les Flamands laissent quatorze mille morts au nombre desquels se trouve le brave duc de Juliers, dont le corps est porté plus tard à Flines.

Le roi, guéri de sa blessure, est quelque temps incertain du mouvement qu'il doit opérer ; il se détermine enfin à faire le siège de Lille. Le gouverneur de cette place, sommé de se rendre, promet de lui remettre les clefs, s'il n'est secouru avant le 1er Octobre ; la capitulation est acceptée. Trois jours avant le délai convenu, les fils du comte de Flandre paraissent sur la Deûle entre Quesnoy et Wambrechies, conduisant une armée de soixante mille hommes ; le roi lève le siège de Lille et prend position derrière la Marque entre cette ville et Tournai. (20) Les Lillois, délivrés de la crainte d'un nouveau siège, comblent les tranchées des Français au bruit des instrumens. Les fils de Gui défient le roi à une bataille rangée ; celui-ci laisse le cartel sans réponse.

Plusieurs chefs de l'armée flamande, réunis en conseil de

(19) Philippe de Flandre, comte de Chietti, cinquième fils de Gui de Dampierre, arrivait du fond de l'Italie pour combattre avec ses frères. Jean de Namur lui céda le commandement par déférence pour son aînesse.

(20) C'est alors que le roi s'écria : Il pleut dont des Flamands !

guerre, voyant la saison des pluies arriver, ouvrent l'avis d'en finir avec les Français par une attaque de nuit qui devait, selon eux, neutraliser l'effet de la cavalerie ennemie, supérieure en nombre. Le roi, informé de cette proposition, en témoigne de l'inquiétude et redouble de surveillance.

Pendant ce temps, le comte de Savoie, le duc de Brabant, aidés de la reine Marie, fille de ce dernier et belle-mère du roi, travaillent à la paix qui a lieu enfin, aux conditions suivantes : 1° l'échange des prisonniers sans rançon ; 2° la reconnaissance des priviléges et franchises de la Flandre, garanties par le roi en qualité de suzerain du comté ; 3° une indemnité à déterminer par une commission mi-partie flamande, mi-partie française, mais dont le montant ne pourrait outrepasser huit cent mille livres, payable au roi par les états de Flandre à différents termes ; 4° l'occupation de Lille, Douai et Orchies par les Français jusqu'au parfait réglement de cette somme. (21) Le même soir, la paix est proclamée dans les deux camps. Le vieux comte, en apprenant cette nouvelle, dit qu'il mourra content, il meurt en effet quelques jours après; son corps est ramené à Flines.

Le roi, de retour en France, élève des difficultés sur les articles du traité qu'il interprète à son gré et s'oppose au départ de Robert de Béthune jusqu'à ce que ce dernier ait consenti à subir de nouvelles conditions contre lesquelles il protesta dans la suite et qui firent le tourment de sa vie.

(21) On se demande comment les Flamands, maîtres de toutes les places-fortes de la Flandre Walonne et du West quartier, en mesure de combattre l'armée royale avec des forces égales, replacés dans la même position où ils se trouvaient avant la bataille de Mons-en-Pevele, consentirent aux conditions d'un semblable traité ? J. Meyer prétend que le comte de Savoie et le duc de Brabant, subornés par les Français, perfides (dit-il) en traitant de la paix à Lille, comme ils l'avaient été en faisant arrêter le comte Gui à Paris, en furent les instrumens. Sans attacher trop d'importance à la boutade de Meyer, il est vrai de dire que Gui de Dampierre et Robert de Béthune furent indignement trompés par Philippe-le-Bel en toutes occasions ; c'est en vain qu'on voudrait nier ce qui est prouvé par les traités mêmes.

Que si, après avoir parcouru la chronologie historique d'une époque si fertile en grands événemens et dont notre exposé ne présente qu'une faible esquisse, on se livre à quelques considérations de mœurs et de caractères, (22) le premier personnage qui vient s'offrir aux regards de l'observateur, celui qui domine l'action de ce long drame, est un roi puissant, ne reconnaissant d'autres lois que sa volonté, employant tour-à-tour la ruse et la force, prodiguant le sang et l'or de son peuple pour opprimer et dépouiller un prince faible, son vassal, qu'il aurait dû guider et protéger à l'exemple de son aïeul, de vénérable mémoire. (23) Le roi, suzerain despote, usurpe la souveraineté directe sur ce vassal, et se rend aussitôt insupportable à ses nouveaux sujets, qui se soulèvent contre lui, l'obligent de traiter de puissance à puissance avec eux et finissent par le forcer de les rendre à leur ancienne forme de gouvernement.

On voit ensuite un prince honnête homme, posant lui-même des bornes à son autorité, s'établissant le défenseur des franchises et libertés communales à l'encontre de ses propres agens, restreignant le pouvoir des seigneurs et des francs tenaticiers, autant qu'il était en lui, faisant fleurir l'industrie par des réglemens dont on admire encore aujourd'hui la sagesse et l'équité ; mais ce prince qui eut été excellent rewart d'une grande ville, est tracassier en comptabilité par excès d'ordre, avide de confiscations, économe jusqu'à la lésinerie dans le but de procurer des apanages à sa nombreuse famille, (24) inhabile au maniement des affaires d'état, inconséquent dans

(22) Le règne de Gui de Dampierre mériterait une histoire particulière.

(23) Louis IX, aïeul de Philippe-le-Bel, pacifia la Flandre pendant le règne de Marguerite ; son petit-fils y sema le trouble par des vues d'intérêt particulier sous le règne suivant.

(24) Gui de Dampierre était père de seize enfans vivans, cinq étaient morts en bas-âge ; les Flamands, accoutumés à la représentation de la cour de Marguerite, se trouvaient humiliés de la mesquinerie de sa fille.

ses actes politiques, toujours jouet et victime d'un ennemi qui réunissait la ruse à la force, il demeure néanmoins fidèle à sa parole, bien que retenu prisonnier par fraude et injustice et vient, comme un autre Régulus, reprendre ses fers et terminer ses jours dans une honorable captivité.

Puis apparaissent des grands seigneurs, des gouverneurs, des généraux hautains, cupides, se croyant tout permis, fermant les yeux sur l'indiscipline de leurs subalternes, accablant de mauvais traitemens et d'impôts extraordinaires une nation peu disposée à souffrir les exactions et les outrages des étrangers, autorisant toute sortes d'excès. Cette imprudente conduite provoque une réaction terrible dont ils sont les victimes. Leurs successeurs, non moins légers et présomptueux, compromettent la gloire de leurs armes et font exterminer une armée d'élite par un rassemblement d'ouvriers et de paysans à peine organisés.

Après cela, on aperçoit des fabricants, des magistrats, des bourgeois opulents jouissant de tous les privilèges, de toutes les franchises et libertés possibles, méconnaître les bienfaits du souverain qui les leur a accordés; dénier à celui-là même qui leur a fourni des armes contre lui, le droit incontestable de surveiller l'administration des communes, passer avec légéreté du gouvernement de ce prince sous un autre dont ils se dégoûtent avec la même facilité; tout-à-coup la scène change, ces hommes légers, inconstans, si prompts de la tête et de la main, aussi prêts à s'insurger qu'à s'humilier, prennent une nouvelle attitude et atteignent sous la direction de deux chefs de corporation mercantile le plus haut degré d'énergie, de patriotisme, de persévérance et luttent contre toutes les forces d'un grand royaume.

Viennent enfin les enfans de Gui de Dampierre, modèles de piété filiale, de concorde fraternelle, de patriotisme pur, de désintéressement et d'intrépidité, c'est au nom de leur père qu'ils agissent, c'est toujours à l'aîné d'entre eux présent à l'armée qu'est déféré le commandement. Appelés par des

sujets souvent injustes et ingrats envers leur vieux père, ils ne font entendre ni plaintes, ni reproches, ni récriminations. Peu en peine de la perte de leurs terres et seigneuries, si le sort des armes leur devient contraire, ils prennent la tête des bataillons et se dévouent corps et biens au service de la patrie. Le duc de Juliers met le comble à la gloire de cette famille en répandant la dernière goutte de son sang dans les champs de Mons-en-Pewele ; les fils, petits-fils et gendres du comte de Flandre, offerts comme exemples aux princes que le sort de la naissance place sur les marches du trône, remplirent dignement leurs destinées. Tous méritaient de régner.

Au milieu de cette conflagration, on voit un souverain pontife intervenant dans les discussions, dictant ses ordres avec menace d'excommunication, tranchant les questions soumises à son arbitrage, comme Innocent III l'eut pu faire, un siècle auparavant ; mais Boniface VIII ne rencontre point de princes dont la soumission rappelle l'époque de Jean-sans-terre. Un chancelier de France ose prodiguer des épithètes injurieuses dans les lettres qu'il lui adresse, un grand seigneur déchire ses bulles, le roi lui-même brave ouvertement les foudres du Vatican (25) et la protection irréfléchie du chef de l'église complique les difficultés et aggrave la position de celui qu'il veut servir. Les temps étaient changés !

Que devient alors la société ? La science se réfugie dans les cloîtres, la plupart des arts libéraux demeurent stationnaires, l'industrie manufacturière, seule, se soutient, chose étonnante ! C'est au sein des villes les plus turbulentes qu'elle acquiert un nouveau développement, la civilisation rétrograde au point que le magistrat de Lille a recours à la loi des arsins pour contenir le brigandage des paysans de la châtellenie et que le comte Robert se trouve obligé de rétablir la peine du talion peu après son avènement pour mettre un terme aux querelles à main armée et aux assassinats.

LE BON.

(25) Il se disposait alors à exterminer l'ordre des Templiers.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SEIZIÈME VOLUME

DE LA REVUE DU NORD.

		Livrais.	Pag.
Benvignat	Legs de Wicar	VII	40
Braun-Lavainne	Wafflars de Croix	VIII	85
	Des Idées positives	VIII	88
	Notices sur les institutions communales de Lille au moyen-âge	XI	277
	De la condition des femmes dans l'ancienne châtellenie de Lille	XII	335
Braun (Edmond)	Marcel	X	223
Braun (Élie)	Indiscrétions	VIII	65
Braunerl (H.)	Discours	XII	354
Canonge (Jules)	Quelques mots sur le poète dans les siècles industriels	IX	178
	Pierre Gringoire	X	235
Chancel (Ausone)	Une fleur de moins	X	227
Clément née Hémery (Mme)	Justice de Charles le Téméraire (1740).	IX	143
Couvez (Alexandre.)	La jeune fille du peuple	XII	347
Cunningham (A.)	Épitre d'Adisson au comte d'Halifax	IX	158
Darimon (Alfred)	Le jour saint	XI	304
Gachet (Ed.)	La jeune fille chrétienne	VIII	107

		Livrais.	Pag.
Le Bon.	Coup-d'œil sur la situation de la châtellenie de Lille au 12e siècle	VII	23
	Bouchard d'Avesnes et Marguerite de Constantinople	IX	132
	Coup-d'œil sur le règne de Gui de Dampierre	XII	362
Lebrun (Ernest)	Lettre au Rédacteur	VIII	75
	Lettre au Rédacteur	X	212
Le Glay (le docteur)	Discours	XII	322
Macquart	Notice sur les animaux invertébrés	XI	269
Marquet-Vasselot	De la réforme des prisons par M. Ch. Lucas	X	228
Martin (N.)	Le Christ	VIII	128
	A un enfant	XI	301
Pierr (H.)	Sépulture des Princes à St-Bertin	IX	129
	Manuscrits Numéros 178 et 660	X	210
Romain (D J.)	De la nécessité d'agrandir la ville de Lille	X	204
Semet (L. T.)	Étude de la philosophie	X	193
	Étude de la poésie	XI	257
Wacquez (A.)	Fragment des amours des Anges	VIII	101

Anonymes.

F. C...	Don Juan d'Autriche	VII	5
Vor D.....	Illusion et retour	VII	45
L. A. B.	Le mont Cassel	VII	48
Vor D.....	Les inconvéniens du célibat	VIII	126
	L'Abeille et le Papillon	IX	157
	Renseignemens sur les spectacles de Lille	IX	186
	Association Lilloise. Statuts	X	241
	Séance d'installation	XII	331
Pauline D.	Fiançailles	XI	287
C...	Fastes de la France, par M. Ch. Mullié	XI	309

Livrais. Pag.

Programmes des Sociétés savantes.

Société royale et centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord, séant à Douai. . . . . XI 319

Gravures et Lithographies.

Port d'Alger . . . . . VII 2
Première vue de Lille . . . . . IX 129

FIN DE LA TABLE.

BRUN-LAVAINNE, *Propriétaire-Gérant.*
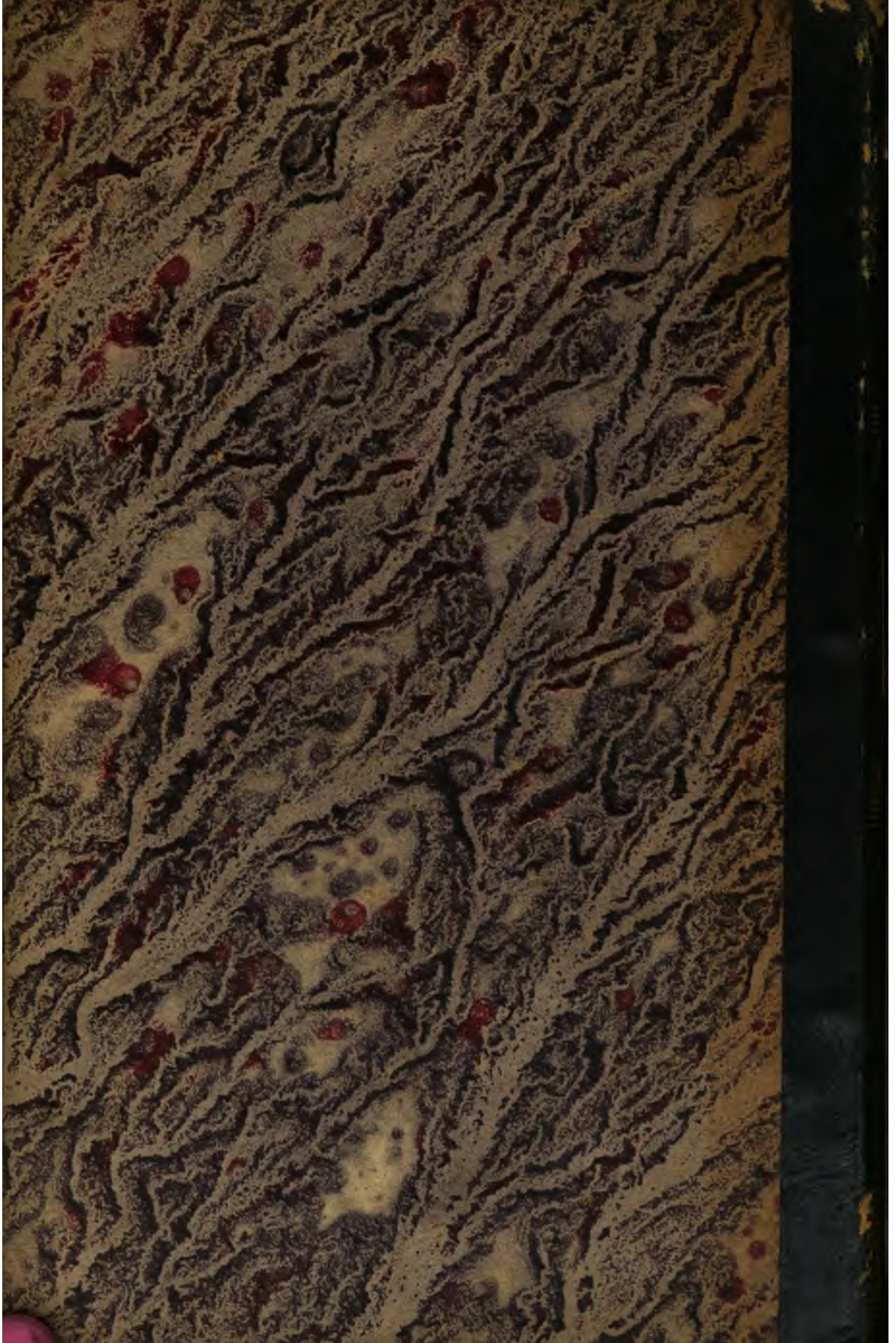
LILLE.— Imprimerie de VANACKERE fils, Libraire, place du Théâtre 10.